Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15562 – 7 F

MARDI 7 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le gouvernement critique le projet de M. Mitterrand sur l'Algérie

Le pouvoir algérien dénonce « l'ingérence » française

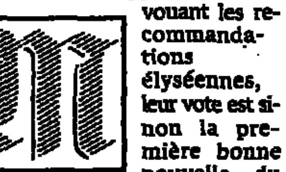
L'IDÉE d'une conférence européenne sur l'Algérie, lancée vendredi 3 février par François Mitterrand, a provoqué une levée de boucliers des autorités algériennes. Elle a, d'autre part, été critiquée à Paris dans les milieux gouvernementaux. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, a indiqué, dimanche, que le gouvernement n'avait pas été associé à cette proposition. A Matignon, on se refusait, lundi, à tout commentaire, mais, au ministère des affaires étrangères, on regrette l'absence de concertation. *« Nous ne savons toujours pas en quoi consiste l'initiative du président de la République »*, indiquait-on, lundi matin, dans l'entourage d'Alain Juppé, où l'on soulignait que l'encouragement au dialogue entre les parties algériennes doit se faire avec subtilité et *« sans ingérence »*. *« S'il y a un pays d'où ne doit pas partir une initiative, c'est la France »*, ajoutait-on au Quai d'Orsay.



Lire pages 3 et 17



L'opposition nécessaire



ÉDITORIAL

EN CHOISISSANT, à une très large majorité, Lionel Jospin pour défendre leurs couleurs, les militants socialistes ont rendu un grand service à la démocratie. Déjouant les pronostics d'appareil et désavouant les recommandations élyséennes, leur vote est sinon la première bonne nouvelle, du moins la première surprise d'une pré-campagne que l'on sentait comme aspirée par le vide. Non pas que les candidats déjà déclarés n'aient rien à dire ou à proposer, loin de là. Mais les querelles de personnes, les affrontements fratricides, les déchirements familiaux l'emportaient sur le conflit nécessaire au ressourcement démocratique : entre deux logiques, entre deux programmes, entre deux choix.

Les militants socialistes l'avaient pressenti, tout comme l'opinion : désigner l'actuel premier secrétaire du PS comme candidat aurait signifié laisser le champ libre à la droite, ou plutôt à un affrontement de la droite avec elle-même. Certains apprentis sorciers socialistes préféraient prendre le risque d'une franche défaite, symbolisée par une absence au second tour, plutôt que de voir leurs couleurs défendues par un homme qui avait su prendre ses distances avec le mitterrandisme finissant. Ce faisant, ils prenaient aussi le risque d'accentuer le climat délétère qui mine la démocratie française, accentuant le fossé entre partis et citoyens, politiques et électeurs.

C'est échapper à l'affrontement des individus, aux jugements subjectifs sur les uns et les autres, que d'affirmer qu'une course solitaire de la droite, fût-elle divisée, vers le pouvoir, relevait, et relève toujours, d'un scénario malsain et dangereux. Ce serait accréditer une vision biaisée et confuse du débat politique. Nul ne saurait nier l'existence de réelles divergences entre les divers candidats de droite – et notamment entre les deux premiers d'entre eux, Jacques Chirac et Edouard Balladur –, comme il y en a évidemment entre candidats de gauche. Mais prétendre que ces querelles intestines sont désormais les clivages essentiels de la vie politique française, c'est tenir pour acquis sa dévitalisation et son appauvrissement.

J.-M. C.

Lire la suite page 17

■ La bataille sino-américaine des copyrights

La « bataille des copyrights » vient de connaître une nouvelle escalade avec la menace américaine de sanctions contre la Chine, qui ne respecte pas les accords internationaux. Bien qu'ayant annoncé ses propres représailles, Pékin semble disposé à renouer le dialogue avec Washington. p. 2



GÉRARD RONDEAU

■ La mort de Patricia Highsmith

Morte d'un cancer, samedi 4 février, à l'âge de soixante-quatorze ans, la romancière américaine installée en Suisse était l'un des grands maîtres du suspense et de l'angoisse. Portrait d'une femme libre et d'un écrivain prisonnier d'un malentendu. p. 28

■ Le grand retour des Russes

Les conflits, les craintes et les difficultés économiques accélèrent le repli sur la mère patrie des Russes installés aux marches de l'ancien empire et dans les terres lointaines de la Sibérie. p. 4

L'affaire des hôpitaux de Strasbourg

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales ne retient pas d'éléments à charge contre le directeur des hôpitaux universitaires de la capitale alsacienne, toujours mis en examen et suspendu. p. 11

L'éclat terni des diamants d'Anvers

Enquête sur les rives de l'Escaut, où souffle un mauvais vent d'Est. p. 15

Automobile : l'assaut européen des Américains

Répondant à la stratégie mondiale des constructeurs, les équipementiers américains traversent l'Atlantique. p. 18

Les éditoriaux du « Monde »

Alger contre l'Elysée ; La droite défiée. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0207 - 7,00 F



Washington entre faillite économique et « hara-kiri » politique

WASHINGTON
de notre correspondant

La capitale de l'Etat le plus puissant du monde est au bord de la faillite. Mais, en proposant des solutions radicales pour assurer la « survie » de la municipalité, le maire, Marion Barry, court un risque : appelé à l'aide, le Congrès pourrait retirer à Washington l'essentiel de son autonomie et, au premier magistrat de la ville, une partie de ses prérogatives. Lorsque le maire-phénix de Washington, intronisé triomphalement le 1er janvier après avoir été chassé du pouvoir en 1990, a alerté l'opinion sur l'état catastrophique des finances municipales, beaucoup ont salué sa détermination. Il en fallait, pour annoncer que le déficit cumulé atteindra 722 millions de dollars (3,83 milliards de francs), soit 22,6 % du budget, à la fin de l'exercice 1995.

Le maire de Washington suggère notamment que le gouvernement fédéral assume à l'avenir la responsabilité financière et la gestion de six services municipaux, grands consommateurs de crédits, notamment Medicaid (le programme d'assistance aux plus démunis, dont bénéficie près d'un habitant du district sur quatre), les prisons, les établissements psychiatriques et les tribunaux. Le raisonnement de M. Barry repose sur ce constat : Washington D.C. (pour *District of Columbia*) ne peut plus survivre avec son statut de ville *« demi-esclave, demi-libre »*, qui l'oblige à payer les services qui sont normalement du ressort d'un Etat, sans en avoir les prérogatives, notamment fiscales.

Washington est une entité administrative hybride (pas seulement une ville, pas vraiment un Etat), toujours à court d'argent. Plus d'un million de fonctionnaires fédéraux et internationaux y travaillent, profitent de ses services, mais rentrent le soir dans les Etats voisins où ils paient leurs impôts. Le manque à gagner fiscal est important, d'autant que les ambassades, bâtiments publics et sièges d'organisations internationales sont exemptés d'impôts. De plus, si les classes aisées quittent « D.C. », un mouvement inverse s'opère chez les plus défavorisés, attirés par la politique sociale de la municipalité. Au fil des ans, Washington s'est donc appauvrie.

Son sort repose désormais sur le Congrès. Les parlementaires n'accepteront pas de mobiliser les ressources fédérales pour « sauver » Washington sans accroître leur tutelle administrative. Mais peut-être Marion Barry préfère-t-il consentir à ce « hara-kiri » politique, plutôt que d'être acculé à une faillite pure et simple.

Laurent Zecchini

L'expertise comptable en émoi



Antoine Gaudino

EN DÉVOILANT, en 1989, les circuits occultes de l'argent du PS, l'inspecteur Antoine Gaudino, de la brigade financière de Marseille, ne s'était pas fait que des amis. Militant pour l'intégrité, il passa pour un intégriste. Relatée dans un livre, son *Enquête impossible* entraîna sa révocation. Depuis, l'ex-inspecteur a fondé une *« brigade financière privée »* qui compte dix salariés, et dont le chiffre d'affaires annuel avoisine trois millions de francs. Il ne craint plus de passer pour un moralisateur. L'un de ses rapports a conduit à la démission le maire de La Seyne-sur-Mer (Var). Sa dernière enquête pourrait provoquer la chute du deuxième cabinet français d'expertise comptable.

Lire page 21

L'Europe, l'OTAN et la Russie

ÉVÉNEMENT germano-américain à l'origine, la réunion de *Wehrkunde* à Munich est devenue un rendez-vous obligé pour tout ce que le monde occidental compte de responsables et de spécialistes de la défense avec, pour la première fois cette année, la participation de représentants est-européens. Le ministre russe de la défense a été poliment prié de ne pas se déplacer suite à la guerre en Tchétchénie. La Russie n'en fut pas moins, avec la réforme et l'élargissement de l'OTAN et avec la défense européenne, un des thèmes centraux des débats auxquels contribuèrent notamment Alain Juppé et son collègue allemand Klaus Kinkel.

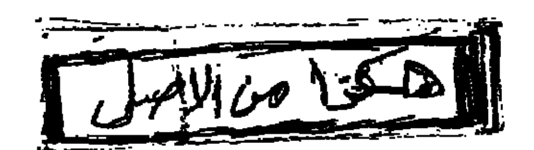
Sur les grands thèmes en discussion, des similitudes évidentes sont apparues entre les principaux intervenants. Un consensus existe sur le principe de l'élargissement de l'OTAN vers l'Est, moyennant le respect d'un certain nombre de conditions et le développement du dialogue avec Moscou. Pour tenir compte des changements provoqués par la fin de la guerre froide, les Européens sont ouverts à la négociation avec les Etats-Unis au sujet d'un nouveau contrat transatlantique, quel que soit le nom qu'on lui donne : *« nouvel ordre du jour »* (ministre allemand de la défense), *« nouvelle communauté atlantique »* (ministre britannique de la défense) ou *« nouvelle charte transatlantique »* (Alain Juppé). Le secrétaire d'Etat américain à la défense, William Perry, a, pour sa part, suggéré une redéfinition des intérêts et des objectifs communs aux membres de l'Alliance atlantique, qui ne sont plus *« condamnés à s'entendre »* après la disparition de la menace soviétique.

Tous les représentants des pays de l'Union européenne ont fait une référence obligée à la contribution de l'Europe à la sécurité du monde atlantique. Mais dans les accents mis sur l'autonomie ou sur l'intégration sont apparues plus que des nuances. Avec les vibrants plaidoyers pour l'entente européenne de défense, Alain Juppé a semblé bien isolé. Pour le chef de la diplomatie française, l'UEO doit devenir le pilier européen de l'OTAN, le pivot de la réforme de l'Alliance atlantique. Elle doit se doter d'une capacité militaire autonome par rapport à l'OTAN, et Alain Juppé a regretté à ce propos que l'idée, acceptée au sommet de Bruxelles en janvier 1994, de créer des CJTF (Combined Joint Task Forces) n'ait pas progressé. Il s'agit de la possibilité donnée à quelques membres de l'alliance de créer des coalitions *ad hoc* bénéficiant des moyens de l'OTAN.

En tant que bras armé de l'Union européenne, l'UEO pourrait être amenée à user de cette possibilité dans le cas où les Etats-Unis ne considéreraient pas leurs intérêts vitaux menacés par une crise régionale (le conflit yougoslave est un bon exemple). Pour les Américains, les CJTF ne peuvent compter sur le soutien logistique de l'OTAN que si elles sont placées sous commandement intégré, c'est-à-dire américain, alors que, pour les Français, ces forces européennes devraient être sous commandement européen. Les participants allemands – en particulier les militaires, qui ont été *« nourris au lait de l'OTAN »* – ont montré qu'ils étaient en la matière beaucoup plus proches des Américains que des Français. En dépit des professions de foi portant sur les intérêts transatlantiques communs, les Allemands continuent de penser que, en forçant le rythme de la défense européenne, on risque d'aggraver la tendance au désintérêt des Etats-Unis pour l'Europe.

Face à la Russie, le ministre allemand de la défense a tenu en revanche un langage similaire. Les violations des droits de l'homme et des règles internationales de bonne conduite en Tchétchénie sont *« inacceptables »*, mais comme personne ne semble prêt à en tirer des conséquences pratiques, force est bien d'admettre qu'elles seront acceptées, les Occidentaux pariant sur le dialogue avec Moscou et le développement du partenariat stratégique entre l'OTAN et la Russie.

Daniel Vernet



COMMERCE Afin d'éviter une guerre commerciale sino-américaine, le gouvernement chinois a accepté le 6 février de reprendre avec les Etats-Unis les négociations sur la propriété intellectuelle. Quarante-huit heures plus tôt, Washington avait menacé d'appliquer à Pékin des sanctions au cas où aucun accord ne pourrait être conclu avant le 27 février entre les deux parties. ● L'ADMINISTRATION américaine envisage de taxer *unilatéralement une liste de produits chinois représentant une valeur de* 1,08 milliard de dollars. ● HISTORIQUEMENT et culturellement, la *Chine a toujours ignoré la notion* de propriété intellectuelle. Sous la *pression de ses partenaires étrangers, Pékin a toutefois renforcé la* répression des contrefaçons, *assimilées désormais à une entreprise* de spéculation, crime passible de la peine de mort.

Pékin accepte de reprendre les négociations commerciales avec Washington

La bataille des « copyrights » vient de connaître une nouvelle escalade avec la menace américaine de sanctions contre la Chine. Bien qu'ayant annoncé ses propres représailles, Pékin semble disposé à renouer le dialogue

PÉKIN
de notre correspondant

Le gouvernement chinois a accepté, lundi 6 février, l'offre de Washington de reprendre les négociations dans la « bataille des copyrights », a annoncé le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Pékin. De l'épisode de ce week-end, un double enseignement peut d'ores et déjà être tiré : Pékin reste aussi prudent que Washington dans la gestion d'un différend pouvant mener à une guerre commerciale ; le régime éprouve d'énormes difficultés à adopter des décisions délicates en raison de l'ombre de la disparition de Deng Xiaoping qui plane sur sa haute direction.

Dans les minutes qui ont suivi l'annonce, samedi 4 février, des sanctions américaines à l'encontre des exportations chinoises, Pékin a fait connaître sa propre riposte : *hausse de 100 % des droits de* douane sur les jeux électroniques, cigarettes, alcools, pellicules photographiques et standards téléphoniques informatisés importés des Etats-Unis ; suspension des importations de films et des relations avec diverses agences professionnelles concernées par la protection des droits ; restrictions ou annulation de projets en cours de négociation pour l'établissement d'entreprises mixtes dans les domaines de l'automobile, de la chimie et de la pharmacie.

Il ne s'agit donc, pour le moment, que de postures dans une négociation pour laquelle on se donne encore un délai de trois semaines – il s'agit du troisième report de l'ultimatum américain depuis l'ouverture des pourparlers sur la propriété intellectuelle. Pékin cherche encore un moyen de fournir des concessions sans paraître céder à une puissance étrangère. Il a protesté de sa bonne foi dans la répression de la piraterie, tout en blâmant les Etats-Unis pour avoir formulé *« des demandes déraisonnables en série »* qui iraient *« bien plus loin »* que la simple protection des droits de reproduction des logiciels informatiques, publications et programmes audiovisuels.



Le déficit des Etats-Unis dans leurs échanges commerciaux avec la Chine a presque triplé depuis 1988

Les milieux d'affaires de Hongkong et Taïwan, pour leur part, croisent les doigts dans l'espoir qu'un arrangement sera trouvé. De nombreux produits touchés par les sanctions américaines sont en effet fabriqués par des usines leur appartenant et transitent par Hongkong avant de gagner les Etats-Unis. On estime, à Hongkong, que les hostilités commerciales sino-américaines pourraient coûter 1,45 milliard de dollars à la colonie britannique et amenuiser sa croissance de 0,1 %.

CRISE DE SUCCESSION

La recherche d'une solution au différend à Pékin se heurte à la crise de succession, dans laquelle personne dans la direction ne veut paraître trop mou face à Washington. En outre, une guerre commerciale qui frapperait certaines des plus performantes branches de l'industrie exportatrice ne serait pas pour déplaire à certains cercles conservateurs, inquiets du poids croissant des milieux d'affaires dans l'équation politique pékinoise. D'un autre côté, aucune des administrations qui sont directement impliquées dans la fructueuse piraterie n'est évidemment pressée de voir fermer ses ateliers de production.

Enfin, la demande américaine d'un accès direct au marché chinois pour les productions de « l'industrie culturelle » empiète sur un domaine ultra-réservé du pouvoir pékinois, qui craint les retombées politiques d'une trop grande ouverture. A l'heure où les nuages s'accumulent sur la situation socio-économique dans la transition vers le marché, une direction affaiblie par le déclin physique de son patriarche n'entend prendre, dans ce domaine, aucun risque susceptible de se retourner contre son autorité déjà très vacillante.

Francis Deron

Les États-Unis attaquent la Chine sur les contrefaçons

WASHINGTON
de notre correspondant

« Si vis pacem para bellum » (si tu veux la paix, prépare la guerre) : le proverbe latin s'applique à l'état des relations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. La « guerre » est en effet officiellement annoncée depuis samedi 4 février, ce qui ne signifie pas que les hostilités vont être immédiates, ou que des pourparlers de la dernière chance soient impossibles. Mais, en attendant, Washington annonce des sanctions commerciales contre Pékin, et la Chine répond qu'elle mettra en place des *« mesures de rétorsion »*. Le différend porte sur la propriété intellectuelle, les Etats-Unis accusant la Chine de ne prendre aucune mesure significative pour empêcher la fabrication de contrefaçons de produits américains comme des logiciels d'ordinateurs, des jeux et des cassettes vidéo, ainsi que des disques compacts.

Le ton modéré employé au cours du week-end semble démontrer que les deux pays croient encore à la possibilité d'un compromis. En cas de confirmation du désaccord, cependant, les sanctions entreront automatiquement en vigueur le 26 février, à minuit. Washington imposera alors des droits de douane de 100 % sur trente-cinq catégories de produits chinois importés aux Etats-Unis, dont la valeur totale atteint 1,08 milliard de dollars (environ 5,7 milliards de francs). Pour l'essentiel, il s'agit de divers articles en matière plastique, de vêtements de soie, de répondeurs téléphoniques, de téléphones cellulaires, d'articles de sport et d'objets en bois.

La Chine, de son côté, appliquera des sanctions identiques à l'encontre de produits américains comme les cigarettes, alcools, produits cosmétiques, pellicules photo, cassettes, etc. En outre, les négociations sino-américaines sur la construction automobile seront suspendues sine die. Cette mesure constituerait un sérieux revers pour Ford, Chrysler et General Motors, qui cherchent depuis longtemps à s'implanter sur le marché chinois. Si elles deviennent effectives, ces sanctions seraient les plus importantes jamais prises par les Etats-Unis à l'égard d'un pays tiers.

COPIES ILLÉGALES

Washington demande aux dirigeants chinois de fermer vingt-neuf usines, qui produisent chaque année quelque 70 millions de disques compacts et de disques vidéo « pirates », correspondant à un manque à gagner de 1 milliard de dollars par an pour l'industrie américaine. Celui-ci alourdit le déficit commercial entre les deux pays : au cours des onze premiers mois de 1994, rapporte le *New York Times*, les Etats-Unis ont importé pour 36 milliards de dollars de biens chinois, alors que le total de leurs exportations a atteint 8,5 milliards de dollars. Pour étayer les accusations américaines, Mickey Kantor, le représentant américain pour le commerce, a présenté samedi un disque compact acheté 100 dollars (environ 530 francs) à Pékin, et contenant, a-t-il affirmé, pour quelque 10 000 dollars (53 000 francs) de logiciels américains recopiés illégalement.

Washington attribue en partie l'obstination chinoise à la délicate période de transition qui prévaut à Pékin depuis l'effacement progressif de Deng Xiaoping. S'agissant, d'autre part, des relations sino-américaines, la menace d'une « guerre commerciale » intervient à un moment de tension entre les deux pays. Washington vient de rendre public un rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde qui est très critique pour la Chine. Ce dossier des droits de l'homme, celui des relations commerciales, le fait aussi que Pékin continue d'ignorer les demandes américaines l'enjoignant de cesser sa coopération militaire et nucléaire avec l'Iran et le Pakistan, poussent les Etats-Unis à ne pas lever leur opposition à l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce, qui a succédé au GATT.

Laurent Zecchini

Une bataille de longue haleine

PÉKIN
de notre correspondant

C'est un travail de très longue haleine que Washington a entrepris en s'efforçant d'amener Pékin à se plier aux réglementations régissant la propriété intellectuelle et à faire respecter ses propres lois, adoptées en manière de concession, face à des exigences étrangères qui vont à l'encontre des mentalités locales.

Celles-ci ignorent en effet complètement la notion de propriété intellectuelle. La peinture traditionnelle chinoise en est un exemple criant : au fil des siècles, les artistes se sont appliqués à se comporter en copistes afin de reproduire des œuvres célèbres, signature comprise, afin de se pénétrer de leur esprit avant de s'exprimer eux-mêmes. La culture *politique communiste* s'est elle aussi glissée dans un moule préexistant où le conformisme intellectuel était encouragé, au point que l'idée exprimée par un supérieur ne prend sa véritable dimension qu'une fois répandue et intériorisée par chacun. L'inventeur, dès lors, perd toute identité, le groupe s'appropriant la paternité collective du concept. Enfin, la pratique commerciale chinoise n'a *jamais inclus la notion de propriété* d'une recette ou d'un produit, le seul critère étant au contraire la reproduction de formules à succès.

Pour les concessions que Washington exige de Pékin, la difficulté vient en outre du système politique, où le droit et les institutions n'ont encore qu'une place mineure. Le problème résulte en particulier de l'imbrication des autorités à tous les niveaux dans la production industrielle. Les outils juridiques dont s'est dotée la Chine, sous la pression internationale, pour lutter contre le phénomène, sont de peu de poids face aux féodalités administratives et aux autorités locales, impliquées *dans une activité qui a des retombées* bénéfiques sur la croissance et le niveau de vie. Il est arrivé que la police ou d'autres instances représentant l'autorité s'opposent à des actions répressives engagées contre des producteurs de contrefaçons par les seize tribunaux créés pour les combattre. Des études effectuées par des cabinets d'avocats d'affaires à Hongkong suggèrent que la situation ne *connaîtra pas d'amélioration* marquée avant une dizaine d'années.

Les responsables nationaux n'ignorent pas l'ampleur du problème. Leurs réticences à agir dans le sens souhaité par Washington s'expliquent notamment par les relations politiques des chefs d'entreprise, en particulier dans les secteurs-clés du décollage économique. Ainsi, telle firme productrice de disques laser, de logiciels informatiques et de vidéos « piratés » bénéficie de l'impunité conférée par la qualité de fils d'ancien vétéran communiste reconnue à son patron, lequel est lié en outre par mariage à la famille du premier ministre.

ARGUMENT SPÉCIEUX

Pour certains, le régime pourrait se montrer plus sévère dans l'application de la loi sur la propriété intellectuelle : son renforcement récent permet d'assimiler toute production de contrefaçon de plus de 10 000 yuans (6 600 francs) à une action de spéculation et profit illicite. Auquel cas la peine de mort est applicable. On voit mal, pourtant, le régime passer par les armes les propres enfants de sa nomenklatura pour faire plaisir à Microsoft ou à Warner Inc...

D'autant que le gouvernement chinois a des motifs de juger quelque peu suspecte la présentation de l'affaire par Washington. Dans les seuls secteurs de la piraterie au laser, les firmes américaines perdraient un milliard de dollars par an du fait de la contrefaçon en Chine. L'argument est toutefois spécieux : il suppose que le volume du marché demeurerait inchangé si les fabricants chinois acquittaient les droits industriels des produits concernés. Pékin se plaint aussi que *les Etats-Unis aient* constamment haussé la barre au cours des négociations et, dès l'annonce de leur échec, il en a rejeté la responsabilité sur eux. La polémique était allée *crescendo* ces dernières semaines en marge des négociations, les Chinois accusant les Américains de feindre d'ignorer le fait que certaines firmes américaines participent à la prolifération de la piraterie en Chine.

Mais ce qui inquiète le plus les Etats-Unis est la capacité d'exportation de l'industrie de la contrefaçon. Alors que le marché intérieur chinois du disque laser est estimé à *cinq millions d'exemplaires* par an, les usines dont s'est dotée la Chine peuvent produire, selon Washington, 72 millions de disques audio et vidéo, prêts à être déversés sur les marchés extérieurs. Cette « bombe laser », à elle seule, pourrait ruiner des années de combat pour enrayer la piraterie intellectuelle dans le monde, en Asie en particulier.

F. D.

Le G7 demande que soient renforcés les pouvoirs de surveillance du FMI

TORONTO
de notre envoyé spécial

La rupture a été évitée. Afin d'offrir aux marchés financiers l'image d'un front uni face à la crise mexicaine, les sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) ont mis un terme aux divergences internes apparues après l'annonce du plan de sauvetage du peso élaboré début février par la Maison Blanche et le Fonds monétaire international (FMI). Réunis à Toronto les 3 et 4 février, les Sept ont approuvé, à l'unanimité, le montage final portant sur quelque 50 milliards de dollars (260 milliards de francs) – au lieu des 40 milliards initialement prévus – à propos duquel certains Européens, l'Allemagne en tête, admettaient mal d'avoir été *« mis devant le fait accompli »* lorsque Washington leur avait tendu, après coup, la sébile.

Les quatre pays européens ont fait valoir en aparté et à l'issue *d'une réunion tenue en commun* que leur propre participation, encore soumise *« à quelques problèmes techniques de mise au point »*, selon le ministre français de l'économie, Edmond Alphandéry, et gérée par la Banque des règlements internationaux (BRI) de Bâle, interviendrait en fin de course. Préalablement, le Mexique devrait compter en priorité sur les 20 milliards de dollars mis à sa disposition par les Etats-Unis à partir de leur Fonds de stabilisation des changes et sur les 7,8 milliards de crédit du FMI, une enveloppe qui pourrait être majorée de 10 milliards de dollars au cas où la *première aide ne suffirait pas. Les Européens* ont voulu signifier ainsi à Washington que, tout en se disant *« satisfaits »* du filet de sécurité placé autour du *« nouveau programme économique »* que le président Zedillo entend mettre en œuvre, ce sinistre est d'abord une affaire régionale, dans laquelle les principaux intéressés – les Etats-*Unis, liés au Mexique* par l'Accord de libre-échange nord-américain, qui englobe aussi le Canada – sont ceux qui doivent fournir la plus importante partie des secours.

Soucieux d'éviter que ne se reproduise une pareille débâcle susceptible de contaminer les autres économies latino-américaines et, au-delà, les autres marchés d'Asie dits *« émergents »*, là où s'est concentré, ces dernières années, l'investissement étranger en quête de rendement élevé, les Sept sont convenus d'inciter le FMI à améliorer son dispositif d'alerte. Mission a donc été confiée aux institutions financières internationales *(FMI mais aussi Banque mondiale)* d' *« explorer les mesures possibles permettant de surveiller et, quand cela est nécessaire, de répondre rapidement à l'instabilité financière et économique »*. Les suppléants du G7 ont été chargés de travailler sur le sujet et, de leur côté, les responsables du FMI vont accélérer la rédaction du rapport sur la *« surveillance multilatérale »* (un thème confié à la réflexion du G10 *dont M. Alphandéry assure la présidence*), dont le contenu sera rendu public à l'assemblée de printemps des deux institutions issues des accords de Bretton Woods. Le sujet sera aussi examiné en juin à Halifax (Canada), à l'occasion du sommet réunissant, cette fois, les chefs d'Etat et de gouvernement des Sept, auxquels se joint désormais le président russe.

Serge Marti

La Russie rappelée à l'ordre

A la différence de l'Ukraine, qui s'est vu délivrer un satisfecit à Toronto par le G 7 pour *« les réformes courageuses »* qu'elle a entreprises, la Russie, en revanche, a reçu un sévère avertissement. Après avoir noté *« avec préoccupation la récente reprise de l'inflation et les risques qui en découlent pour le budget, lesquels ont été accrus par la situation en Tchetchénie »*, les Sept ont indiqué qu'un éventuel rééchelonnement de la dette russe *« sera fonction de la mise en œuvre d'un vaste programme de réformes qui mériterait le soutien du FMI »*. Moscou compte sur une ligne de crédit de 6 milliards de dollars.

L'Algérie dénonce les « ingérences » françaises dans sa politique intérieure

Le gouvernement rejette l'idée d'une conférence européenne sur l'Algérie

Alors que le GIA a revendiqué l'attentat qui, lundi 30 janvier, avait tué quarante-deux personnes à Alger, l'Algérie a rejeté comme une « ingérence » dans ses affaires intérieures l'idée de M. Mitterrand d'organiser une conférence sur l'Algérie sous l'égide de l'Union européenne et a rappelé, samedi 4 février, son ambassadeur à Paris « pour consultations ». L'initiative présidentielle aurait, cependant, reçu l'appui de l'ex-FIS.

COMME l'on pouvait s'y attendre, la proposition faite, vendredi 3 février, par François Mitterrand de réunir une conférence sur l'Algérie sous l'égide de l'Union européenne et ce à partir de la « plate-forme » mise au point, à la mi-janvier, à Rome, par les principaux partis d'opposition, islamistes compris, a suscité la colère des autorités algériennes, et déclenché, sur place, une violente campagne de presse qui a pris pour cible le chef de l'Etat français.

L'Algérie a ainsi rappelé, *« pour consultations »*, son ambassadeur à Paris, Hocine Djoudi, tandis que le nouvel ambassadeur de France à Alger, Michel Lévêque, était convoqué au ministère algérien des affaires étrangères pour s'entendre dire par le secrétaire général que *« le gouvernement n'acceptera aucune ingérence dans les affaires intérieures »* du pays. Déjà, en janvier 1992, au moment de la suspension du processus électoral, les autorités algériennes avaient réagi de la même manière aux propos de M. Mitterrand qui les avait alors appelés à *« retrouver le fil de la démocratisation »*.

Les médias officiels sont aussitôt partis en guerre contre le président français. Rappelant que M. Mitterrand était ministre de l'intérieur en novembre 1954, au moment du déclenchement de la lutte de libération, la radio nationale l'a accusé de vouloir profiter de ses derniers jours à l'Elysée pour *« régler ses vieux comptes »* avec l'Algérie. Pour l'agence de presse officielle APS, la suggestion présidentielle est une *« initiative de fin de règne intempestive et provocatrice »* qui marque l'alignement de Paris sur les *« thèses américaines »*. Le quotidien gouvernemental *El Moudjahid* a dénoncé l'*« ignominie »* d'une telle démarche, *« envers le pays du million et demi de martyrs »*. Pour sa part, le journal indépendant *El Watan* a jugé que, en prêtant ainsi main forte aux opposants, le chef de l'Etat cherche à *« mettre au pied du mur le pouvoir en Algérie et accentuer son isolement international »*. L'ex-Front islamique du salut (FIS) aurait, quant à lui, accueilli favorablement le principe d'une conférence européenne sur l'Algérie. *« Nous soutenons »* cette proposition qui *« est un bon signe »* pour l'avenir des relations franco-algériennes, a déclaré, samedi 4 février, à Washington, Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire de l'ex-FIS aux Etats-Unis et en Europe. Il a toutefois souligné qu'il fallait veiller à *« ne pas internationaliser la crise algérienne »*, mais plutôt *« aider les Algériens à s'asseoir ensemble »*.

LA REVENDICATION DU GIA

Pour l'heure, l'initiative de M. Mitterrand n'a été relayée ni par l'Hôtel Matignon, ni par le Quai d'Orsay. Seul Charles Pasqua a évoqué l'initiative présidentielle en laissant entendre, dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que le gouvernement n'y avait pas été associé. *« Je ne suis pas certain que nous étions associés à cette démarche »*, a-t-il déclaré. Les médias algériens se sont, en tout cas, bien gardés de critiquer Edouard Balladur et Alain Juppé, qui ont, avec insistance ces derniers temps, invité les autorités locales à trouver à la crise une *« solution politique »*.

De son côté, sous la signature de son chef supposé Abou Abderrahmane Amine, le Groupe islamique armé (GIA) a revendiqué, dimanche, l'attentat à la voiture piégée qui, lundi 30 janvier, en plein cœur d'Alger, a coûté la vie à quarante-deux personnes et en a blessé deux cent quatre-vingt-six autres. Dans ce communiqué, qu'il reste à authentifier, il précise que l'un des membres du commando suicide qui a fait exploser le véhicule, bourré de 130 kilos de TNT, était âgé de seize ans, ajoutant qu'il compte, dans ses rangs, des *« hommes qui aiment la mort »*.

Le GIA assure qu'*« il n'y aura pas de répit »*. Il promet que *« le mois béni du ramadan* [qui a commencé mercredi] *sera celui de la mort, du combat et des victoires »* et invite ses partisans – comme l'avait déjà fait l'Armée islamique du salut (AIS), la branche armée de l'ex-FIS – à *« multiplier les opérations militaires, y compris les attaques suicides »*. Les services de sécurité ont annoncé qu'un membre du comité central du FLN, Ahmed Kasmi, avait été retrouvé décapité, jeudi, dans la gare routière de Khemis-Miliana, à 100 kilomètres à l'ouest d'Alger. – *(AFP, Reuter.)*

Les banques étrangères se désengagent

LES DISCUSSIONS sur le rééchelonnement de la dette privée algérienne reprendront mardi 7 février, vraisemblablement à Londres pour des raisons de sécurité. En dépit de l'échec des discussions fin janvier à Paris (*Le Monde* du 24 janvier), un compromis entre l'Algérie et les six banques étrangères négociatrices, conduites par la Société générale, pourrait intervenir cette semaine.

Les divergences portent sur deux points principaux. Les Algériens, d'une part, réclament de pouvoir étaler le remboursement de la dette rééchelonnable (2,6 milliards de dollars, selon eux, soit 36 milliards de francs) sur dix-huit ans, la première échéance n'intervenant pas avant 2012, alors que les banquiers veulent la fixer à mars 1999 (avec un étalement limité à onze ans). Surtout, les deux parties s'opposent sur une fraction de la dette qui a déjà fait l'objet en 1991 d'un « reprofilage » – autrement dit, d'un traitement de faveur – et que les Algériens souhaitent néanmoins inclure dans le rééchelonnement. Les banquiers et les Algériens ne sont d'accord ni sur la somme en jeu (300 millions de dollars, selon les banquiers ; 700 millions, selon Alger) ni sur la durée de l'étalement (sept ou quinze ans)...

Paradoxalement, les banques ont autant qu'Alger besoin d'un accord. Depuis près d'un an, en effet, le remboursement des prêts est interrompu – seul le paiement des intérêts est assuré – et elles ignorent ce qu'elles pourront récupérer au bout du compte. Parce qu'il mettrait un terme à cette incertitude, un compromis est donc recherché par les banques, notamment japonaises, détentrices de 60 % du total de la dette algérienne non garantie.

Cette volonté d'aboutir ne doit pas faire illusion. Qu'elles soient françaises ou étrangères, les banques se détournent de plus en plus de l'Algérie. Signe inquiétant, elles ne sont plus qu'une poignée à continuer à accepter de financer le commerce courant algérien. Et celles qui le font encore – le Crédit lyonnais, l'Arab Bank, la Chase Manhattan, la Citybank – ont réduit leur engagement, qu'il s'agisse du montant ou de la durée des crédits offerts.

Cette prudence est paradoxale. Elle se manifeste alors que l'Algérie, pour la première fois depuis des années, dispose d'un copieux matelas de devises, fruit du rééchelonnement de la dette publique et des crédits obtenus dans la foulée de bailleurs de fonds internationaux comme le Fonds monétaire international (FMI) ou la Banque mondiale.

LE FMI TROP OPTIMISTE

En fait, les banques n'excluent pas un changement de régime à Alger au cours des mois à venir, et c'est ce qui explique leur attentisme actuel. Celui-ci se nourrit également d'une appréciation très négative de l'économie algérienne, qui contraste du tout au tout avec celle du FMI. Dans un commentaire récent, le Fonds se félicitait des *« premiers succès »* obtenus par l'Algérie dans sa stratégie pour *« intégrer son économie à l'économie internationale en libéralisant son commerce extérieur, en réalignant son taux de change* [...], *en donnant un rôle plus important aux forces du marché »*. Les banques sont moins optimistes et justifient les rares bons résultats obtenus par des raisons qui n'ont rien à voir avec la politique gouvernementale. Les salaires, par exemple, restent modérés et ne s'alignent pas sur les prix ? *« Dans un pays livré à la guerre civile, les salariés ne descendent pas dans la rue pour réclamer des augmentations de salaires ? »*, fait valoir un banquier. Le commerce informel – plaie de l'économie algérienne – se raréfie ? *« C'est parce que la France n'octroie plus de visas. »* Rarement, sans doute, entre le Fonds et les banques étrangères le fossé aura été aussi profond, l'incompréhension aussi totale.

Jean-Pierre Tuquoi

Israël maintient le bouclage des territoires autonomes et occupés

Les Palestiniens font part de leur « déception »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Décrété, le 22 *janvier*, après l'attentat de Netanya – qui avait coûté la vie à vingt soldats et un civil israéliens –, le bouclage des plus de deux millions de Palestiniens résidant dans les territoires autonomes et occupés par l'Etat juif est entré, lundi 6 février, dans sa troisième semaine. Ainsi en a décidé, la veille, le gouvernement d'Itzhak Rabin.

Moshe Shahal, Shoulamit Aloni et Shimon Pérès, respectivement ministres de la police, de la culture et des affaires étrangères, qui étaient en faveur d'une *« levée progressive »* du bouclage pour permettre aux 60 000 Palestiniens légalement employés en Israël de rejoindre leur travail, n'ont pas été entendus. Seules quelques exceptions *« d'ordre humanitaire »* ont été acceptées.

Les médecins et les enseignants qui vivent en Cisjordanie occupée *mais exercent leur activité à Jérusalem*-Est pourront rejoindre leurs lieux de travail. Plusieurs dizaines d'établissements scolaires et hospitaliers qui servent les 150 000 Palestiniens résidant à Jérusalem-Est et le million d'habitants de Cisjordanie étaient menacés de fermeture.

Autre exception : les marchandises de Cisjordanie destinées à Jérusalem-Est pendant le ramadan. Pour le premier vendredi du carême musulman, moins de 60 000 fidèles – essentiellement originaires de Jérusalem-Est –, au lieu de plus du double l'an dernier, ont pu prier sur l'esplanade des Mosquées.

« Quand nous serons sûrs à 100 % que l'Autorité palestinienne de Gaza combat sérieusement le terrorisme, je pense que le bouclage sera progressivement levé », a expliqué Yossi Sarid, ministre de l'environnement. Marouane Kanafani, porte-parole du chef de l'Autorité palestinienne, s'est dit d'autant plus *« déçu »* par cette décision que la police de Gaza et de Jéricho – les deux enclaves autonomes – aurait déjoué, ces trois dernières semaines, quatre attentats préparés par des islamistes contre Israël.

Cette même police a arrêté, samedi et dimanche, à Gaza, quatre dirigeants du Djihad islamique, qui avait revendiqué l'attentat de Netanya. Ce sont désormais huit activistes de ce mouvement, dont Cheikh Abdallah Chami, son porte-parole, qui sont détenus à Gaza.

Près de trois cents autres suspects « islamistes » ont été arrêtés par les Israéliens, ces deux dernières semaines, en Cisjordanie, et sont détenus au titre des ordonnances militaires, héritées de la période mandataire britannique. Ils peuvent être retenus et interrogés pendant six mois sans inculpation. *« Tout cela n'aide en rien le processus de paix*, a souligné M. Kanafani, *cela ne fait qu'augmenter les tensions contre Israël. »*

Patrice Claude

Le ministre français de la coopération tente de dissiper le malaise entre Paris et Phnom-Penh

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

En visite officielle au Cambodge, du lundi 6 au vendredi 10 février, Bernard Debré, ministre de la coopération, est le premier membre du gouvernement français à se rendre au Cambodge depuis la crise des otages, pendant l'été 1994, dont la gestion par le gouvernement royal avait provoqué un certain malaise entre Paris et Phnom-Penh.

Entre les deux capitales, les sujets de contentieux sont limités. Cependant, le Quai d'Orsay attend encore des éclaircissements sur les démêlés qui ont suivi l'enlèvement et l'assassinat par les Khmers rouges de trois otages occidentaux, dont le Français Jean-Michel Braquet. Pour cette raison, Alain Juppé avait renoncé à s'arrêter au Cambodge lorsque, en novembre, il s'est rendu au Vietnam. D'un autre côté, en dépit du fait que Paris, avec une enveloppe de près de 300 millions de francs, soit le troisième donateur du pays, derrière le Japon et les Etats-Unis, certaines entreprises françaises éprouvent du mal à s'y implanter.

Pour le reste, la visite de M. Debré devrait souligner la croissance d'une coopération bilatérale avant la réunion, du 13 au 15 mars, à Paris, de la Conférence internationale pour la reconstruction du Cambodge (CIRC), qui réunit les principaux bailleurs de fonds du royaume. Cette réunion s'annonce d'autant plus favorablement que le Club de Paris serait prêt à rayer 67 % de la dette extérieure – il est vrai limitée – du pays. Le premier et le deuxième premiers ministres cambodgiens, qui se rendront à Paris à cette occasion, devraient en profiter pour rencontrer les autorités françaises.

L'enveloppe de coopération française au Cambodge est de l'ordre de ce que Paris offre à un pays comme le Bénin, à cette nuance près que la France est pratiquement seule à aider Cotonou, ce qui n'est pas le cas ici. En outre, comme les Etats-Unis ou l'Australie, la France ne fournit qu'une assistance technique à l'armée royale et ne lui livre pas d'armes.

Jean-Claude Pomonti

La violence au Kwazulu-Natal menace toujours la paix civile en Afrique du Sud

ULUNDI
de notre envoyée spéciale

Ce fut un camouflet pour Mangosuthu Buthelezi, le chef du parti Inkhata (dont les militants sont quasi exclusivement Zoulous), potentat de la province de Kwazulu-Natal et ministre des affaires intérieures du gouvernement de Nelson Mandela. Samedi 5 février, à Ulundi, le fief de M. Buthelezi, les gradins du stade sont restés vides. A l'heure où six cents policiers sélectionnés par l'Inkatha devaient prêter serment, le porte-parole du parti pour les questions de sécurité, qui, la veille encore, jurait que la cérémonie aurait bien lieu, présentait ses excuses aux quelques familles des candidats policiers qui avaient fait le déplacement : les nominations avaient été refusées par le gouvernement central et le nouveau chef de la police, le général George Fivaz.

Les bureaucrates de l'Inkhata avaient pourtant passé de longues heures à sélectionner les dossiers des élèves policiers qui s'apprêtaient à sortir de l'école de police du Kwazulu. Mais aucun d'entre eux n'était en mesure, après le fiasco, d'expliquer pourquoi cette école avait accueilli autant de détenteurs de casiers judiciaires chargés. En fait, plutôt que d'incompétence administrative, il s'agissait pour l'Inkhata de reclasser des éléments qui ont participé à des activité de déstabilisation dans la région du Natal, au plus fort des affrontements entre militants du Congrès national africain (ANC) et de l'Inkhata.

Sans l'intervention du général Fivaz, ces anciens gros bras auraient été intégrés dans la police nationale, qui doit naître de la fusion des onze forces provinciales héritées des anciennes structures de l'apartheid ces prochains mois. Pour l'instant, les dossiers des six cents recrues doivent être étudiés par une commission indépendante, qui rendra ses conclusions avant le 14 février.

CENT VINGT MORTS EN JANVIER

Cette polémique a rappelé à l'Afrique du Sud que la violence au Kwazulu-Natal n'était pas qu'un mauvais souvenir. Selon des statistiques compilées par l'anthropologue Mary de Haas, les actes de violence n'ont régressé que si on compare la période actuelle à celle qui a précédé les élections du 27 avril 1994, et qui fut particulièrement sanglante. Pour le seul mois de janvier 1995, les violences ont fait au moins cent vingt victimes. Mais les médias préfèrent ignorer la situation, afin de ne pas ternir l'image idyllique de la nouvelle Afrique du Sud. L'approche des élections municipales, prévues pour le mois d'octobre, fait craindre une nouvelle recrudescence des heurts intercommunautaires.

Ces élections pourraient remettre en cause le pouvoir détenu par les chefs traditionnels, souvent proches de l'Inkhata. D'autant que de nombreux électeurs n'ont toujours pas digéré la victoire de ce parti aux législatives, qu'ils estiment due à l'ampleur des fraudes électorales, et espèrent que les municipales seront l'occasion de mesurer le poids réel de l'Inkhata. D'ores et déjà, M. Buthelezi menace de boycotter ce scrutin, tout en continuant de célébrer sa victoire de 1994, au rythme de réunions publiques rassemblant des militants convoyés par autobus de toute la province.

L'inquiétude de M. Buthelezi s'explique aussi par sa récente rupture avec le roi du Kwazulu, Goodwill Zwelithini, son oncle. En août 1994, celui-ci avait démis son neveu de ses fonctions de premier conseiller. Depuis, M. Buthelezi a demandé une médiation internationale pour régler ce conflit institutionnel. Le roi – qui s'est récemment rapproché de l'ANC – a répondu qu'il devait *« résoudre ses problèmes familiaux sans médiation internationale »*. – *(Intérim.)*

Le grand retour des Russes vers la mère patrie

Les conflits, les craintes, les difficultés économiques accélèrent le repli de ceux qui s'étaient installés aux marches de l'ancien empire et dans les lointains de la Sibérie

La guerre en Tchétchénie va entraîner encore le déplacement de milliers de personnes en Russie, s'ajoutant à un vaste mouvement de retour vers l'ouest de la Fédération. L'éclatement de l'URSS, la fin de l'économie planifiée, les troubles à l'extérieur ou à l'intérieur de la Russie ont accéléré un repli entamé il y a vingt-cinq ans avec la montée des Républiques « périphériques ». Au XVIII[e] siècle avait commencé une grande expansion russe, en Ukraine d'abord, puis vers la Bessarabie, les pays du Caucase et, au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle, vers l'Asie centrale et la Sibérie. Plus de quatre millions de paysans russes s'étaient installés en Asie. A cette migration encouragée par le pouvoir, dès les tsars, se sont ajoutées des déportations massives. A l'époque stalinienne, des populations entières – Tatars, Caucasiens, Allemands de la Volga – ont été transférées à l'Est et en Sibérie. Les annexions (notamment celle des pays baltes en 1940) avaient aussi entraîné d'énormes transferts et brassages.

C'ÉTAIT en 1905, la guerre russo-japonaise. Blaise Cendrars voyait fuir en Sibérie « *les trains noirs, les trains silencieux qui revenaient de l'Extrême-Orient et qui passaient en fantômes (...), pourchassés à toute vapeur par des horizons en rut...* ». Quatre-vingt-dix ans plus tard, les Russes fuient à nouveau, poussés cette fois par les guerres et par la crise économique. Le Transsibérien, longtemps canal de l'émigration, stimulée ou forcée, est plutôt voie de retraite. Mais ce retour n'est qu'une des formes d'un repli de plus en plus accentué vers l'Ouest et le Nord développé, depuis l'Orient et le sud de l'ancien empire. La guerre de Tchétchénie va encore ajouter de nouveaux départs à ceux qui ont commencé en Transcaucasie il y a vingt-cinq ans.

En 1993, ils ont été ainsi plus de 900 000, selon les statistiques officielles, à s'installer en Russie, venus de toutes ces Républiques qui firent naguère partie de l'URSS : 100 000 de plus qu'il n'arrive aujourd'hui d'immigrants aux Etats-Unis. Sur le premier semestre 1994, on en a enregistré encore 504 000. Trois fois plus qu'il n'en est parti de Russie pour cet « étranger proche » pendant ces dix-huit mois (408 000 personnes, tandis que 170 000 émigraient en Occident, principalement vers l'Allemagne et Israël). Et le chiffre des arrivants, qui ne tient compte que des personnes ayant obtenu la *propiska*, l'autorisation de résidence, en principe toujours exigée, pèche plutôt par défaut : aujourd'hui, de plus en plus de gens échappent au contrôle.

D'où viennent-ils ? Pour la moitié, des cinq Républiques musulmanes d'Asie centrale – les plus gros contingents étant fournis par le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan. Beaucoup encore des trois Républiques caucasiennes (Géorgie, Azerbaïdjan, Arménie), peu des pays baltes, mais en nombre croissant d'Ukraine. Qui sont-ils ? Des Russes avant tout, même si d'autres sont aussi emportés par le mouvement : les analyses des experts confirment les observations sur le terrain.

Ce repli a commencé il y a longtemps. D'abord au Caucase, dès le début des années 70, puis en Asie centrale. Progressivement, cadres, professionnels et techniciens autochtones (du médecin au fameux « *tractoriste* »), formés sur place ou même en Russie, se substituent aux Russes. La migration séculaire vers le Sud et l'Orient, toujours stimulée par le pouvoir, ne cesse pas, mais les départs se réduisent et, surtout, les retours l'emportent.

Si mal lotie qu'elle paraisse, la Russie offre de meilleures perspectives

Ils se sont accélérés à la fin des années 80, et surtout à partir de 1992, avec la multiplication des conflits armés entre Arméniens et Azéris, Abkhazes et Géorgiens (et les luttes entre partis dans ce dernier pays), la guerre civile au Tadjikistan et la répression en Ouzbékistan. Selon les statistiques russes, la « *migration nette* » annuelle vers la Fédération de Russie (c'est-à-dire la différence entre les arrivées et les départs de ce pays) a plus que doublé depuis 1989. De 250 000 par an en moyenne au cours des quinze années précédentes, elle est passée progressivement à 540 000 environ en 1993, pour approcher 400 000 au premier semestre 1994.

Outre le sentiment d'insécurité, les pressions sociales poussent au départ. Les langues nationales s'imposent dans l'administration comme dans le travail ou la vie quotidienne. Selon Iana Strelsova, de l'Institut de recherches économiques et politiques internationales de Moscou, 38 % des personnes parties de Lettonie avaient perdu leur emploi pour des raisons linguistiques, un tiers des émigrés du Tadjikistan, de Lituanie et d'Estonie, un quart de ceux du Kirghizstan et d'Ouzbékistan, 22 % de ceux de Géorgie (*Panoramiques*, n° 14).

Avec la fin de la planification, les « stimulants matériels » disparaissent

Dans certaines Républiques, les Russes ne peuvent pas acheter (ou vendre) leur logement. La double nationalité n'est reconnue qu'au Turkménistan et en Arménie. Seules la nécessité de maintenir, au moins provisoirement, des relations économiques avec la Russie en raison de la division du travail héritée de l'ancienne URSS et la volonté de ne pas donner de prétexte d'intervention au pouvoir moscovite modèrent ces discriminations, sans diminuer les tensions et les rancoeurs. « *Les Républiques n'ont pas demandé le départ des Russes ; elles l'ont accepté, puis accéléré, pour maintenant parfois essayer de le ralentir* », résume Alain Blum, de l'INED (*Naître, vivre et mourir en URSS*, Plon, 1994).

Presque partout, les difficultés de la transition économique y contribuent aussi : la Russie, si mal lotie qu'elle nous paraisse, offre quand même de meilleures perspectives de travail aux professionnels qualifiés, ou dans les petites entreprises qui se montent. « *Depuis l'implosion de l'URSS, elle a commencé à recréer sur son territoire des industries autrefois installées ailleurs, comme le matériel ferroviaire ou les équipements pétroliers* », note le géographe Jean Radvanyi. Parallèlement, de grands complexes industriels créés dans les Républiques satellites sont menacés de fermeture. Autant de raisons de partir pour les jeunes Russes. Ne restent, souvent, que les retraités, ou ceux qui ont perdu tout contact avec la mère patrie.

Cas extrême : le Tadjikistan, pratiquement vidé de ses russophones. Au nombre de 560 000, ceux-ci formaient un dixième de la population à la fin de 1989, mais, depuis 1992, guerre civile, crise et manifestations d'hostilité les ont fait fuir en masse. Au début de 1994, selon les statistiques russes, il en restait 80 000 au plus (à peine 1,5 % de la population), et une vingtaine de milliers sont encore partis au premier semestre de l'an dernier. Au Kirghizstan aussi, pourtant îlot de calme dans cette région troublée, la communauté russe, naguère de presque un million de personnes (un cinquième de la population totale), a perdu près de 200 000 membres du début 1989 à la mi-1994, dont la moitié sur les derniers dix-huit mois. Comme s'ils craignaient une contagion.

Aujourd'hui, l'épidémie touche à son tour le Kazakhstan, cette « marche » où les Russes étaient devenus presque aussi nombreux que les Kazakhs ; ils dominaient même dans le Nord, où une colonisation agricole, spontanée ou encouragée, s'était ajoutée à celle des urbains. Le gouvernement du président Nazarbayev a lancé une campagne de « kazakhisation » de l'administration et de l'économie, et Moscou, malgré ses pressions, notamment lors de la visite du ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, en octobre, n'a pu obtenir la double nationalité pour ses ressortissants. Tandis que les arrivées en provenance de Russie s'amenuisaient, les départs montaient à 200 000 en 1993 et à 140 000 au premier semestre 1994.

La vague monte aussi ailleurs. En Transcaucasie, elle se gonfle encore d'« autochtones » attirés par la Russie. Mais la nouveauté vient d'Ukraine. Jusque-là, les échanges de population, toujours importants, jouaient en faveur de ce pays. Ce n'est plus le cas depuis 1993. Au premier semestre 1994, on a compté deux fois plus d'entrées en Russie qu'en Ukraine. Les tensions ne sont pas absentes, notamment dans la partie occidentale, mais les relations ont toujours été étroites, les couples mixtes nombreux. C'est la différence de niveau de vie – le salaire moyen serait cinq fois plus élevé – qui attire aujourd'hui de nombreux travailleurs ukrainiens en Russie, dans les régions frontalières, dans les villes ou sur des chantiers importants, par exemple dans la zone pétrolière de Tioumen en Oural. « *Le prix des transports, qui n'est plus subventionné, a considérablement augmenté. Pour amortir le coût des voyages, les gens doivent partir pour des durées plus longues* », souligne Anne de Tinguy, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).

En fait, toute la répartition des peuples sur le territoire de l'ancienne Union soviétique est en train de changer. Au recensement de 1989, la diaspora russe à l'intérieur de l'ex-URSS était évaluée à 25 millions de personnes, dont la moitié en Asie centrale, en Transcaucasie et dans les pays baltes. Elle fond : de janvier 1989 à juillet 1994, la Russie a récupéré environ 1,9 million de personnes : plus de 1 million (sur 9,5 millions environ) en Asie centrale ; 500 000 sans doute (sur 800 000) en Transcaucasie ; 160 000 seulement (sur 1,5 million) dans les pays baltes.

Et ce n'est sans doute pas fini. Il est peu probable que les conflits et les tensions politiques dans l'ancien empire et aux marches mêmes de la Russie s'apaisent rapidement (la guerre en Tchétchénie ne peut que les aviver) ; encore plus improbable que les Républiques de la périphérie rattrapent le niveau de vie de la Russie. Sauf les pays baltes, mais les restrictions imposées aux minorités russes peuvent en décourager une partie.

Du coup, dans la Fédération de Russie, les autorités multiplient les projections exponentielles. A la mi-1993, par exemple, Tatiana Regent, chef du service des migrations, prévoyait le retour de 4 à 6 millions de personnes au cours des deux années suivantes. Un pronostic révélateur des inquiétudes en Russie. Car la « décolonisation » des Républiques ex-soviétiques se double d'un autre phénomène : l'interruption de la grande aventure sibérienne depuis la fin des années 80.

Le pouvoir central, tsariste, puis soviétique, s'efforça toujours de peupler la Sibérie pour en exploiter les ressources. Avant tout en mobilisant sur de grands projets : Transsibérien, mise en valeur des « terres vierges » sous Khrouchtchev, ou, dernier en date, le Baïkal-Amour (BAM). Cette mobilisation, soutenue par des primes et des salaires plus élevés, plus que par l'enthousiasme ou l'engagement politique, amenait périodiquement des dizaines de milliers de travailleurs à l'est de l'Oural. Staline y ajouta les assignations à résidence et les déportations massives, des « koulaks » des années 30 aux peuples caucasiens, en passant par tous les ennemis supposés du dictateur.

Aujourd'hui, avec la fin de l'économie planifiée, de la volonté politique, les « stimulants matériels » disparaissent. Le Drang Nach Osten s'épuise ; le va-et-vient d'autrefois laisse place aux retours, d'autant plus importants que la zone est lointaine et le climat hostile. Ce repli ajoute aux difficultés rencontrées pour accueillir les rescapés de la diaspora et ceux qui fuient les conflits aux frontières de la Russie (Tchétchénie, Ossétie), et aux tensions qui accompagnent leur retour dans certaines régions. Nourrissant l'amertume et le sentiment du déclin, il contribue à alimenter le nationalisme et à exacerber les frictions avec les anciennes colonies dans un pays qui, naguère foyer d'émigration, reçoit aujourd'hui des immigrants venus du tiers-monde, le vrai. Il amplifie les fantasmes...

Guy Herzlich

La mobilité freinée par la crise

Les habitants de l'ex-URSS n'étaient pas aussi mobiles que les Américains, mais ils bougeaient beaucoup quand même : en 1989, année du dernier recensement soviétique, près de 15 millions d'entre eux, soit 6 % de la population totale, avaient changé de lieu de résidence, quittant la campagne pour la ville ou l'inverse. Longtemps, ces déplacements ont été dominés par l'exode rural, que le pouvoir, désireux d'accroître la main-d'œuvre industrielle et de regrouper les paysans, contrôlait grâce à l'autorisation de résidence. En Russie, l'urbanisation s'est ralentie depuis la période 1966-1975, où elle avait atteint son maximum ; les ruraux eux-mêmes sont regroupés dans les zones suburbaines.

Aujourd'hui, ce sont les campagnes qui commencent à gagner des habitants, au moins dans certaines régions du Centre et du Sud. En outre, le coût des transports et la crainte de ne pas retrouver de travail freinent tous les déplacements, et les échanges ville-campagne ont diminué de 40 % entre 1989 et 1993.

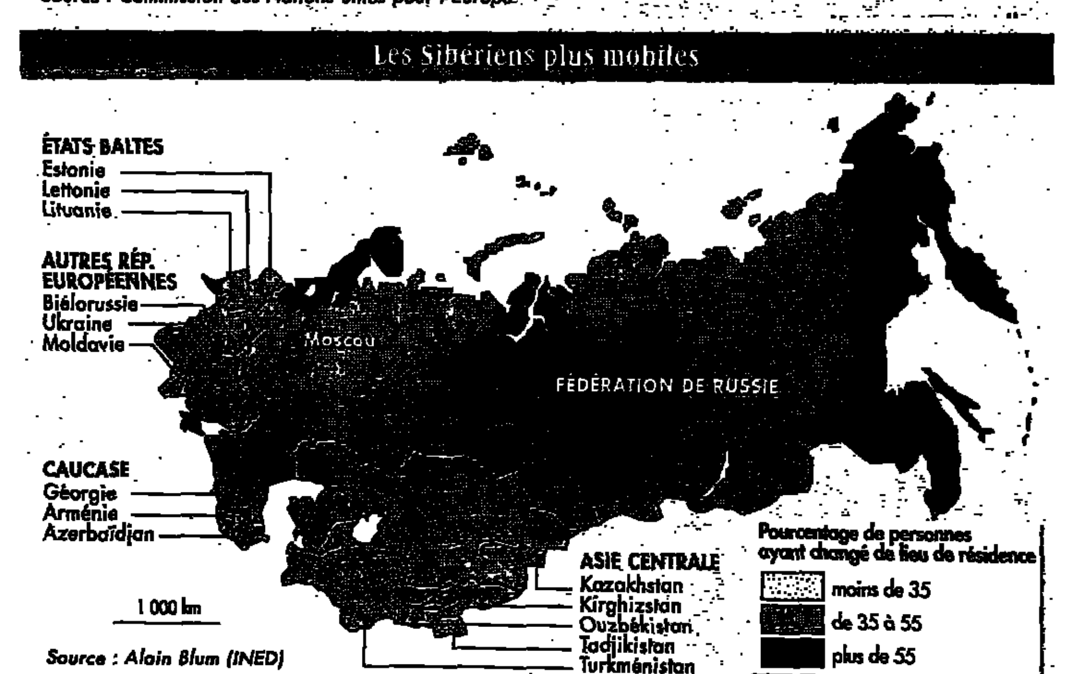
Les échanges de populations avec les Républiques

Arrivées dans la Fédération de Russie et départs de celle-ci entre le 1[er] janvier 1993 et le 1[er] juillet 1994.

en milliers de personnes	ARRIVÉES	DÉPARTS
ÉTATS BALTES	80	20
AUTRES RÉP. EUROPÉENNES	390	200
CAUCASE	240	25
ASIE CENTRALE	720	190

Source : Commission des Nations unies pour l'Europe.

Les Sibériens plus mobiles



Source : Alain Blum (INED)

Les réfugiés mal-aimés

LE FLOT de retours de l'« *étranger proche* » (les anciennes Républiques de l'Union) a amené les autorités russes à créer un service fédéral des migrations ; le dénuement de beaucoup de fuyards les a poussées à accorder, par une loi du 19 février 1993, un statut spécifique de « *migrant forcé* » à certaines victimes de l'exode. Ce sont essentiellement des Russes qui en bénéficient, mais d'autres – Arméniens, Tatars, Ukrainiens, voire Tadjiks – figurent sur les listes, en petit nombre. Ce statut donne en principe droit à des secours et à des facilités de relogement : aides souvent théoriques en raison du manque de moyens et des difficultés de logement en Russie, et pas seulement en ville.

Au 1[er] janvier 1994, officiellement 448 000 personnes, arrivées depuis le 1[er] juillet 1992, avaient bénéficié de ce statut, auxquelles se sont ajoutées 91 000 autres au premier semestre 1994 : beaucoup en provenance du Tadjikistan, de Géorgie, d'Azerbaïdjan, mais certaines de Russie même – en fait des « Républiques autonomes » de la bordure du Caucase, comme l'Ossétie du Nord. Mais les estimations du nombre des « réfugiés » – et le sens même donné à ce mot – varient selon les sources (service des migrations, ministère de l'intérieur, etc.). Deux millions, selon les uns ; trois, voire six millions, selon d'autres...

Comme dans d'autres pays, les migrations sont devenues en Russie « *une affaire de sécurité de l'Etat* », selon des termes prêtés aux responsables du service des migrations. Les autorités oscillent entre la sollicitude et l'inquiétude, le désir de secourir et celui de contrôler – comme on l'avait toujours fait en Union soviétique – des déplacements qu'on maîtrise de moins en moins. Les événements politiques sont aussi l'occasion de quelques expulsions d'immigrés « *en situation irrégulière* », comme les Tchétchènes à Moscou aujourd'hui.

« DANGER D'ÉPIDÉMIES »

D'autant que, aux Russes et aux citoyens de l'« étranger proche », « réfugiés » ou en transit, s'ajoutent des étrangers beaucoup plus lointains : Afghans (« collaborateurs » des Soviétiques ou craignant d'être désignés comme tels), Iraniens, Irakiens, Africains même (Soudanais et Somaliens, notamment)... En 1993, Tatiana Regent, chef du service fédéral des migrations, évaluait à 160 000 en Russie le nombre d'« *étrangers en situation irrégulière* », soupçonnés parfois d'« *activités illégales* ». « *Nombre d'entre eux*, ajoutait-elle, *atteints de maladies infectieuses, constituent un danger latent d'épidémies...* »

Les autorités, qui doivent déjà accueillir les militaires rapatriés d'Europe de l'Est et des pays baltes, essaient aussi de recaser les « réfugiés », rejetés par les grandes villes, dans des zones rurales, notamment en Russie du centre et du sud. C'est qu'ils sont à la fois des concitoyens qu'on doit aider et des gêneurs. Beaucoup de ceux qui reviennent d'Asie centrale ou du Caucase s'installent dans le Sud, autour de Krasnodar et de Stavropol (100 000, dit-on), sur le Don (Voronej, Rostov), la Volga (Saratov), mais aussi en Ingouchie et en Ossétie du Nord... où ils risquent de se trouver en concurrence avec d'autres et d'où ils peuvent à nouveau être chassés comme des balles de ping-pong.

G. H.

★ Cf. *International Migration Bulletin*, commission des Nations unies pour l'Europe, mai 1994.

Les Occidentaux précisent l'idée d'un sommet sur l'ex-Yougoslavie

Premier objectif : la reconnaissance mutuelle

AVEC LE SOUTIEN de l'Allemagne, la France est en train de préciser la proposition faite dans *Le Monde* du 1er février par Alain Juppé d'une rencontre à un haut niveau entre les protagonistes de la guerre dans l'ex-Yougoslavie et les membres du « groupe de contact » (France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie et Etats-Unis).

A la suite de son voyage à Sarajevo et Zagreb, le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a indiqué, dimanche 5 février à Munich, où se tenait le forum annuel de la Wehrkunde sur la sécurité en Europe, que les présidents Tudjman et Izetbegovic n'étaient pas disposés à participer à une telle rencontre avant la reconnaissance par la Serbie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Pour tourner la difficulté, la reconnaissance mutuelle des trois Etats pourrait être le premier point de l'ordre du jour du sommet proposé par Alain Juppé. Ce sommet ne serait pas une grande conférence internationale, comme celle de Londres en 1992 par exemple, mais aurait un objectif plus limité.

ACCORD CROATO-BOSNIAQUE

Les présidents des trois pays qui ont, en principe, accepté le plan pour la Bosnie du « groupe de contact » pourraient être invités solennellement à Paris, éventuellement par François Mitterrand lui-même, afin de donner plus de poids à la démarche. Outre la reconnaissance mutuelle de la Serbie, de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine, la rencontre aurait pour objet de réaffirmer l'acceptation du plan du « groupe de contact » sur le partage des territoires entre les trois communautés bosniaques, de prévoir un nouvel allègement, voire la levée, des sanctions contre la Serbie et le Monténégro (la « carotte » qui pourrait inciter M. Milosevic à revenir sur son refus initial), et d'entériner, enfin, la dernière proposition internationale pour un règlement du conflit de Croatie entre les autorités de Zagreb et les Serbes de Krajina. Un accord sur ce dernier point permettrait, en outre, aux « casques bleus » de rester en Croatie après une redéfinition de leur mission, sans que le président Tudjman, qui a refusé de prolonger leur mandat au-delà du 31 mars, ne perde la face.

A quelques semaines de l'échéance du mandat de la FORPRONU en Croatie et de l'expiration du cessez-le-feu en Bosnie, il ne reste plus beaucoup de temps aux médiateurs internationaux pour mettre les principaux dirigeants devant leurs responsabilités. Dans l'immédiat, leur objectif consiste à isoler le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, dont l'extrémisme et l'intransigeance vis-à-vis du plan de paix commencent à poser des problèmes intérieurs au président Milosevic, à Belgrade même.

Les dirigeants de Croatie et de Bosnie, réunis également à Munich, sous l'égide des Etats-Unis, se sont mis d'accord, dimanche, sur un plan en neuf points pour sauver la Fédération croato-musulmane, créée en mars 1994 à Washington et menacée depuis d'éclatement. Pour surmonter les difficultés rencontrées lors de l'application sur le terrain de l'accord de Washington, Croates et Bosniaques sont convenus de la nomination d'un médiateur international pour arbitrer leurs différends. Les deux parties seront tenues de se plier aux décisions de cet « arbitre » qu'elles choisiront d'un commun accord. D'autre part, une commission permanente, siégeant à Sarajevo, sera créée pour superviser l'évolution de la Fédération croato-bosniaque, et un groupe d'experts de droit constitutionnel se chargera de faire avancer les institutions fédérales.

■ Une vingtaine d'hélicoptères volant, en formation serrée, de Serbie vers l'est de la Bosnie ont été observés, vendredi 3 février au soir, par des officiers de l'ONU. Il s'agit d'une double violation de l'interdiction de survol de la Bosnie, décrétée en 1993 par les Nations unies et de l'embargo imposé en août 1994 par Belgrade aux Serbes de Bosnie.– *(AFP, Reuter.)*

La population turque semble de plus en plus sensible à la défense des droits de l'homme

Un rapport américain fait état du durcissement de la répression

Parallèlement au renforcement indéniable de la politique autoritaire du gouvernement d'Ankara, dénoncée par un rapport du secrétariat d'Etat américain, une partie de la population turque s'éveille aux problèmes des droits de l'homme. Les réactions sont, certes, encore très sélectives, mais l'Etat pourra-t-il longtemps ignorer cette évolution de la société civile, ainsi que la pression des gouvernements occidentaux ?

ANKARA
de notre correspondante

La scène, diffusée à plusieurs reprises à la télévision, a choqué de nombreux Turcs : des policiers s'attaquent avec une brutalité injustifiée à une quarantaine de manifestants, pour la plupart des femmes et des enfants d'origine tchéchène, qui s'étaient réunis, *mercredi 1er février*, pour protester contre l'offensive russe. Si les altercations entre forces de l'ordre et manifestants ne sont pas rares en Turquie, un fait distingue cependant cet incident : les Turcs ont protesté, et le chef de la police d'Istanbul s'est publiquement excusé et a annoncé que les responsables avaient été démis de leurs fonctions. Certes, ces réactions sont encore très partielles. On se demande si les téléspectateurs auraient été aussi indignés si les manifestants avaient été des Kurdes.

Cela n'empêche pas le gouvernement de poursuivre sa politique de répression. Le secrétariat d'Etat américain, dont le rapport annuel vient d'être publié, déplore, ainsi, que *« malgré les promesses du gouvernement Ciller en 1993 d'abolir la torture et d'établir un Etat de droit basé sur le respect des droits de l'homme, la torture et l'usage excessif de la force ont continué pendant toute l'année 1994 ». « Dans de nombreux cas,* poursuit le rapport, *les victimes de ces abus étaient des Kurdes ou certains de leurs partisans. De plus, le gouvernement poursuit rarement en justice les policiers responsables d'exécutions extrajudiciaires, de tortures ou d'autres violations des droits ; lorsqu'un cas aboutit à une condamnation, celle-ci est généralement clémente. »* Le document américain consacre ensuite trente-six pages à l'énumération des violations et des abus de droit en Turquie, citant notamment la confiscation de 407 quotidiens, 490 périodiques et 35 livres au cours des neuf premiers mois de l'année et le fait que 250 plaintes de citoyens turcs sont actuellement examinées par la Cour européenne des droits de l'homme.

« Ces allégations sont fondées principalement sur des informations provenant de sources locales non gouvernementales », a déclaré le porte-parole du ministère des affaires étrangères, Ferhat Ataman, ajoutant que Washington avait fait *« l'erreur de communiquer des informations unilatérales »*.



Cette réaction est symptomatique de l'attitude des autorités turques, qui sont loin d'être insensibles à la pression des gouvernements occidentaux, mais qui adoptent, très souvent, une attitude défensive. Les accusations des pays amis sont, ainsi, rejetées par de nombreux Turcs comme étant la preuve de l'animosité de ces pays à l'égard de la Turquie.

La première étape de la démocratisation du pays doit passer par une révision de la Constitution répressive rédigée sous l'égide des militaires, après le coup d'Etat de septembre 1980. Des amendements constitutionnels figurent régulièrement à l'agenda du Parlement, mais les rivalités entre les partis, le conservatisme de nombreux députés, et avant tout, un manque de détermination politique, ont, jusqu'à présent, bloqué leur adoption.

PROCÈS D'OPINION

Le tableau paraît donc bien sombre. D'après la Fondation turque des droits de l'homme, 105 intellectuels, écrivains, journalistes ou politiciens étaient emprisonnés à fin novembre 1994. Le quotidien *Ozgür Ulke* a annoncé, samedi 4 février, qu'il était obligé de fermer, à la suite d'une décision *judiciaire*.

Pourtant, la multiplication des procès d'opinion, montre aussi l'augmentation du nombre de personnes prêtes à s'exprimer. Malgré les défauts des médias turques, en particulier la pauvreté des reportages sur la situation dans le Sud-Est anatolien, l'accès à l'information est aujourd'hui plus facile grâce, notamment, à l'arrivée des chaînes de télévision privées. Les questions les plus épineuses – y compris le problème kurde – font aujourd'hui l'objet de débats télévisés, ce qui était inimaginable il y a quelques années. Le président du Haut Comité pour la radio et la télévision, Ali Baransel, a annoncé qu'après une quarantaine d'avertissement des mesures plus sévères – allant jusqu'à la fermeture temporaire des chaînes de télévision enfreignant les règles – étaient envisagées.

Mais les fermetures de journaux, les arrestations, les inculpations – comme celle de l'écrivain Yachar Kemal – rapportées en détail par les médias ne font, en définitive, qu'attirer l'attention du public. Si les tribunaux tentent d'endiguer le flot d'informations, les idées, une fois exprimées publiquement, ne peuvent pas être effacées. Le temps semble, donc, venu pour les politiciens turcs, très en retard sur la population, de s'adapter aux changements perceptibles dans la société.

Nicole Pope

Le nouvel activisme social du gouvernement allemand

BONN
de notre correspondant

On a beaucoup exagéré, en France, la portée des discussions concernant la réduction du temps de travail en Allemagne. La semaine de quatre jours ? A part Volkswagen, peu d'entreprises ont adopté cette méthode pour résoudre le problème du chômage. Réunis, le 25 janvier à Bonn, autour du chancelier Kohl, les partenaires sociaux allemands n'ont pas abordé le dossier de la réduction du temps de travail. Néanmoins, à l'heure où le pays compte 3,5 millions de chômeurs, l'emploi est devenu une priorité absolue pour le gouvernement.

Seuls des gages en faveur du maintien de l'emploi pourront désamorcer le mécontentement dans la métallurgie et le rituel des grèves d'avertissement, qui ont débuté le 30 janvier à l'appel du syndicat IG Metall (pour obtenir 6 % d'augmentations de salaires cette année). En dégageant 3 milliards de marks sur trois ans pour subventionner des salaires d'insertion pour chômeurs de longue durée, le chancelier, lors de la table ronde du 25 janvier, a au moins voulu montrer qu'il était conscient de l'enjeu. Cette mesure sans surprise devrait permettre de créer 180 000 emplois. Aujourd'hui, avec plus d'un million de personnes concernées, le chômage de longue durée représente un problème social, mais aussi un manque à gagner important pour les syndicats, qui sont affaiblis par la réduction de leurs effectifs.

Le chancelier, qui ne dispose que d'une courte *majorité au Bundestag*, ne peut laisser à l'opposition sociale-démocrate le monopole du discours social. Deux élections régionales importantes doivent avoir lieu prochainement, en Hesse le *19 février*, et en Rhénanie du Nord-Westphalie en mai. Quelle qu'en soit l'issue, ces deux scrutins ne renforceront pas le pouvoir en place à Bonn. On parle de nouveau de la formation d'une grande coalition entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates après le mois de mai, même s'il ne s'agit que de spéculations.

LA PRATIQUE DES « TABLES RONDES »

En tout cas, le chancelier a adopté une nouvelle façon de gouverner. La pratique des « tables rondes » avec les partenaires sociaux lui permet d'ignorer les rapports de forces parlementaires, tout en gardant un point d'ancrage auprès des forces vives de la société. De nouvelles réunions du type de celle du 25 janvier auront lieu le 15 mars, le 27 avril et le 8 juin. Chacune sera consacrée à un grand dossier économique et social : formation des jeunes en mars, réforme des coûts salariaux en avril... Il faut bien dire que, jusqu'ici, ces réunions n'ont jamais débouché sur des résultats tangibles. Mais cela peut changer, si l'on en croit Ludolf von Wartenberg, secrétaire générale de la fédération des industries allemandes (BDI), qui parle d'une *« atmosphère très constructive »*.

Sur l'aménagement du temps de travail, aucune décision n'a jamais été prise au sein d'un aréopage de dirigeants politiques, patronaux ou syndicaux, *si prestigieux fût-il. Traditionnellement*, les négociations en la matière ont lieu à l'échelle de chaque branche. De plus en plus, ce sont les entreprises qui décident de leurs choix en accord *avec la section locale du syndicat. Dans les faits*, tout est déjà possible depuis un an : salaire d'insertion inférieur à la convention collective, comme dans le secteur de la chimie, ou semaine de trente heures sans compensation salariale, mais avec garantie de l'emploi, comme dans la métallurgie. Les grandes centrales ont de plus en plus de mal à adopter une ligne commune en la matière, tant les solutions adoptées sont diverses. Et les entreprises continuent de supprimer des emplois plutôt que de recourir à des méthodes de partage du travail. *« La semaine de quatre jours, ça ne peut pas fonctionner chez nous »*, dit-on chez Mercedes, où 35 000 emplois ont été supprimés en quatre ans (il en reste 148 000).

Les propositions de réduction du temps de travail sans compensation de salaire, présentées par Dieter Schulte, président de la fédération syndicale DGB, ont été très fraîchement accueillies par la base du plus puissant syndicat allemand, l'IG Metall. Même fin de non-recevoir en ce qui concerne son idée d'autoriser le travail du samedi, ou d'étendre les contrats à durée déterminée pour réduire le chômage. Autrement dit, les positions des syndicats et du patronat sont encore bien opposées. *« Les patrons voudraient, idéalement, que nos travaillions vingt-quatre heures sur vingt-quatre »*, selon Berthold Huber, responsable des conventions salariales au syndicat IG Metall, qui ne partage visiblement pas cette vision de la « flexilibilité » du temps de travail. Or les métallos s'apprêtent, pour la plus grande peine des patrons, à entrer de plain-pied dans la semaine des *trente-cinq heures, à partir du 1er octobre prochain*, mais avec compensation salariale. *« Cela augmentera nos coûts de 3,8 % »*, selon Ludolf von Wartenberg, du BDI. Cet accord avait été conclu *avant la récession. Rien n'indiquant qu'il soit remis en cause*, il est vraiment trop tôt pour parler de révolution sociale outre-Rhin.

Lucas Delattre

Les inondations aux Pays-Bas ont coûté 9 milliards de francs

Un débat est ouvert sur l'indemnisation des sinistrés

La majeure partie des Néerlandais dont les foyers étaient menacés par les inondations sont rentrés chez eux, dimanche 5 janvier, la plupart des digues de protection ayant été déclarées sûres. Selon les premières estimations, les coûts du déplacement de la population, ajoutés aux pertes matérielles et au manque à gagner des entreprises, sont évalués à plus de 2 milliards de florins (9 milliards de francs).

AMSTERDAM
de notre correspondant

Un grand nombre de secteurs ont été touchés, mais la navigation fluviale et l'agriculture sont en première ligne. Du fait de l'interdiction de naviguer sur le Rhin, la Meuse, le Waal et l'Yssel, 85 % des 6 000 barges néerlandaises qui transportent chaque année 150 millions de tonnes de biens en Europe sont bloquées à quai. Le secteur a annoncé un manque à gagner de 50 millions de florins, et certains affirment que chaque jour de blocage coûte 10 millions supplémentaires. En peu de temps, 1,5 million de poulets, 500 000 bovins, 450 000 porcs, et 50 000 moutons ont été mis hors d'atteinte de l'eau, mais, selon les syndicats agricoles, l'élevage a déjà perdu 100 millions de florins. Les producteurs de tulipes ont été contraints d'abandonner quelque 20 millions d'oignons intransportables. Coût : 7 millions de florins.

Tant que l'eau ne descendra pas, les Néerlandais risquent aussi d'être privés de lecture. Les entrepôts de Centraal Boekhuis BV, qui distribue les deux tiers des livres vendus aux Pays-Bas, sont momentanément abandonnés. Or ils abritent 37 millions de volumes, d'une valeur de 800 millions de florins. *« Chaque jour qui passe nous coûte 50 000 florins »*, se plaint l'un des directeurs.

Tout le monde aux Pays-Bas ne fait pas triste mine. Ainsi, la paralysie du trafic fluvial a accru d'environ 30 % le trafic de marchandises par voie ferrée vers et en provenance de l'Allemagne. Les sociétés de construction et de dragage se préparent à faire des heures supplémentaires. A long terme, *« les réparations, donnant un coup de fouet à nombre de secteurs de l'économie, auront un effet positif sur le PIB qui compensera largement les pertes initiales »*, affirme Peter Oomens, du Bureau central des statistiques.

ASSUREURS

Mais les sinistrés se préoccupent surtout d'obtenir un remboursement des dommages : *« Nous allons nous tourner vers nos assureurs. S'ils refusent, nous frapperons à la porte de l'Etat »*, remarque-t-on ainsi chez Centraal Boekhuis. Si beaucoup agissent ainsi, le gouvernement aura fort à faire. Car depuis la catastrophe de 1953, les compagnies d'assurances aux Pays-Bas refusent de couvrir les risques d'inondations naturelles. De plus en plus, et surtout depuis les inondations de décembre 1993, qui avaient entraîné 254 millions de florins de dégâts, de nombreuses voix demandent qu'on en finisse avec ces pratiques. Si une petite compagnie, Lugt Sobbe & Co, avait introduit, il y a deux semaines, une police assurant les catastrophes naturelles, elle vient de la retirer, assaillie de demandes...

Des représentants du ministère des finances et des assureurs doivent se rencontrer le 10 février. En attendant, le gouvernement, qui avait dégagé 160 millions de florins après les inondations de décembre 1993, se garde de toute promesse. Les autorités ont toutefois accepté d'offrir 40 millions de florins, correspondant à la somme réunie par le « téléthon » organisé jeudi par les chaînes néerlandaises de télévision.

Alain Franco

Échec des négociations sur le conflit opposant le Pérou et l'Équateur

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

La conférence de Rio destinée à mettre fin au conflit entre le Pérou et l'Équateur s'est terminée, dimanche 5 février, sans avoir abouti à un résultat concret. Malgré les pudeurs de langage des uns et des autres, en particulier des Brésiliens, hôtes de cette conférence qui dure depuis le 31 janvier, c'est bel et bien d'un échec qu'il s'agit puisque le but principal, la proclamation d'un cessez-le-feu, n'a pas été atteint et que les participants se sont séparés sans convenir d'une nouvelle date de rencontre. Sur le terrain, les combats se sont intensifiés au cours du week-end et le bilan serait d'une centaine de morts depuis le début des hostilités le 26 janvier, selon un quotidien de Lima.

Samedi, il semblait pourtant qu'une solution était en vue. Une formule avait été trouvée par les vice-ministres des affaires étrangères d'Argentine, du Brésil, du Chili et des Etats-Unis, les quatre pays garants du protocole de Rio, le traité qui avait mis fin, en janvier 1942, à une première guerre frontalière entre le Pérou et l'Équateur. Les belligérants convenaient d'un cessez-le-feu immédiat et acceptaient de retirer leurs troupes de part et d'autre d'une zone démilitarisée large de 8 km dans la cordillère du Condor, la partie litigieuse de leur frontière.

Eduardo Ponce, le vice-ministre péruvien des affaires étrangères, avait accepté ce plan. Tout a échoué au dernier moment, dimanche, avec la demande du représentant équatorien, Marcelo Fernandez de Cordoba, d'un délai supplémentaire pour examiner le document. M. Ponce annonçait son intention de rentrer chez lui, et les participants décidaient alors de se séparer. La cause de cet échec est apparemment due à une condition posée par les Péruviens. Ceux-ci acceptaient toutes les clauses du plan proposé à Rio mais demandaient que la démobilisation des troupes des deux pays dans la zone des combats, prévue dans ce texte, ait lieu en deux point précis : Coangas, pour l'Équateur, et le « poste militaire numéro un », pour le Pérou. Or les Équatoriens considèrent depuis longtemps ce poste « numéro un » comme étant situé sur leur territoire...

La journée de dimanche, venant après une nuit quasiment ininterrompue de négociations, a été confuse. Le représentant équatorien estimait que la conférence de Rio n'était pas terminée, mais qu'elle devait se poursuivre à Brasilia lundi matin pour des raison pratiques. On apprenait en même temps que le président équatorien Sixto Duran avait décidé, de façon impromptue, de se rendre à Brasilia dimanche soir pour y rencontrer M. Cardoso, et qu'il poursuivrait la tournée des pays latino-américains garants du protocole de Rio en se rendant, lundi 6 février, à Buenos Aires, puis à Santiago, pour exposer son point de vue à Carlos Menem et à Eduardo Frei. Le chef de l'Etat équatorien veut sans doute dissiper l'impression que son pays est responsable, avec sa demande d'un délai de réflexion, de l'échec de la conférence de Rio.

Dominique Dhombres

Le nouveau défi d'Haïti : comment dépenser l'aide internationale

WASHINGTON
de notre correspondante

Comment dépenser 600 millions de dollars de la manière la plus visible possible ? C'est la difficulté à laquelle se trouve confronté le gouvernement d'Haïti après la décision de vingt bailleurs de fonds de la communauté internationale, réunis à Paris le 31 janvier sous l'égide de la Banque mondiale, de consentir à ce pays plus de 1 milliard de dollars de dons et de prêts (1 192 millions, selon le premier ministre haïtien), dont près de 600 millions devront être dépensés en 1995.

« Le gros problème que j'ai soulevé à cette réunion, a expliqué au *Monde* le premier ministre haïtien Smarck Michel, au cours d'une visite de trois jours à Washington, *est celui de la faible capacité d'absorption d'Haïti : nous avons besoin d'assistance technique pour dépenser tout cet argent en un an. Si on ne le dépense pas en un an, cela ne produira pas l'effet de reprise que nous escomptons. »* La coordination de la communauté internationale avec les autorités haïtiennes, qui a plutôt fait défaut jusqu'ici, est donc, aux yeux de M. Michel, un élément important pour la réussite de ce plan de sauvetage.

COMPTE À REBOURS

Pour le président Aristide et son gouvernement, au pouvoir depuis trois mois, le compte à rebours a commencé. Le 31 mars, le contingent américain (6 000 hommes) passera le relais à la force des Nations unies, la MINHUA, qui comptera 6 000 « casques bleus », dont le mandat devrait expirer en février 1996. *« Difficile de dire que nous ne sommes pas prêts*, se contente de dire le premier ministre : *on fait ce qu'on peut avec ce qu'on a. Cela fera toujours 6 000 hommes, et cela fera toujours une force de dissuasion. »* Le 28 avril, si cette date est confirmée par le Parlement, seront organisées les élections législatives. Mais ce n'est qu'en mai que, selon le premier ministre, l'aide extérieure devrait commencer à se traduire *« de manière visible »* par des emplois et à être perçue concrètement par la population ; le retour du secteur privé, attiré par l'apport de fonds internationaux, devrait y contribuer. Jusqu'ici, l'assistance financière a surtout permis de combler d'énormes trous budgétaires.

Issu du secteur privé, M. Michel ne pèche pas par optimisme béat. *« Le niveau de sécurité est acceptable*, dit-il, *mais il est fragile. Le désarmement* [des milices] *n'est pas allé exactement comme il l'aurait dû. Mais la population réagit remarquablement bien : dans de telles circonstances, avec une force multinationale qui ne remplit pas vraiment les tâches de police, ce devrait être l'anarchie totale, ce qui n'est pas le cas. »* Il a mis à profit son séjour à Washington pour plaider la cause haïtienne auprès des nouveaux maîtres républicains du Congrès, très réticents à dépenser l'argent du pays à l'étranger : *« Je veux les convaincre que l'investissement fait par les Etats-Unis pour la démocratie en Haïti n'est pas vain, et que ne pas le mener à son terme reviendrait à perdre tout ce qui a été fait : cette belle aventure de l'armée américaine aurait été pour rien. »* Reçu par les principaux responsables de l'administration américaine, M. Michel est, en tout cas, confiant dans les engagements pris par Bill Clinton, qui, assure-t-il, s'opposerait à un changement de ligne du Congrès sur Haïti : *« L'affaire mexicaine*, juge M. Michel, *est un bon exemple. »*

Sylvie Kauffmann

Les Tchétchènes ont abattu un avion russe

LES FORCES TCHÉTCHÈNES ont abattu pour la première fois, samedi 4 février, un avion russe Soukhoï 25 à l'est de la Tchétchénie, et les troupes russe ont pris, dimanche, le contrôle d'un carrefour statégique à 12 kilomètres de Grozny, coupant l'approvisionnement des forces du président Doudaev qui contrôlent encore un tiers de la capitale tchétchène. La poursuite de bombardements aériens massifs, tant sur Grozny que sur le reste de la République, ont suscité les protestations du Conseil provisoire, mouvement de l'opposition tchétchène créé en 1994 avec le soutien de Moscou. Dans un communiqué publié samedi par l'agence ITAR-TASS, le mouvement dénonce les *« bombardements barbares »* et les faits de *« vandalisme »* auxquels se sont livrés les soldats russes dans les régions qu'ils contrôlent. – *(AFP, Reuter, ITAR-TASS.)*

Niger : l'Union des syndicats exige la nomination d'un premier ministre

L'UNION DES SYNDICATS des travailleurs du Niger (USTN) a exigé, dimanche 5 février, la nomination *« sans délai »* d'un premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement. Dans une déclaration radiodiffusée, l'USTN – qui compte dans ses rangs la quasi-totalité des 39 000 fonctionnaires du pays – se déclare *« indignée »* des retards et des *« manœuvres orchestrées en vue de retarder une cohabitation inévitable »* et appelle le chef de l'Etat à se *« ressaisir »*, précisant que sa *« patience »* n'était pas *« sans limite »*. L'opposition, qui a remporté 43 des 83 sièges du Parlement, a proposé comme premier ministre Hama Amadou, secrétaire général du Mouvement national pour la société de développement (MNSD), l'ex-parti unique auquel l'USTN est étroitement liée, mais le président Mahamane Ousmane a demandé que plusieurs noms lui soient soumis. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **ITALIE : la justice italienne** a lancé, samedi 4 février, quatre mandats d'arrêt contre des membres présumés de la Mafia accusés d'avoir perpétré l'attentat de Florence, qui avait fait cinq morts et détruit une partie du Musée des Offices en mai 1993. Le procureur Piero Luigi Vigna a précisé que parmi ces suspects figurait Leoluca Bagarella, cinquante-trois ans, beau-frère du chef de la Mafia sicilienne Salvatore « Toto » Riina, dont il aurait pris la relève après l'arrestation de ce dernier en janvier 1993. – *(Reuter.)*

■ **SUÈDE : le Parti libéral suédois à désigné Maria Leissner,** une femme de trente-neuf ans, à sa tête pour rajeunir son image et remonter la pente. Dirigés pendant onze ans par Bengt Westerberg, les libéraux avaient recueilli 14,2 % des voix aux législatives de 1985, mais leur participation à diverses coalitions de centre droit, dans des périodes de récession économique, ne leur a pas porté bonheur. Lors des dernières élections de septembre 1994, ils n'ont obtenu que 7,2 % des suffrages et les sondages d'opinion réalisés depuis les rapprochent du seuil fatidique des 4 % nécessaires pour être représentés au Parlement. – *(Corresp.)*

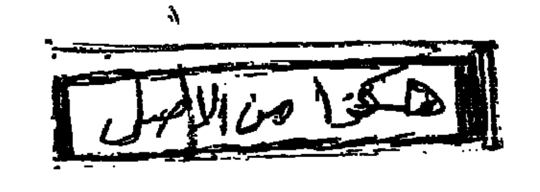
■ **CROATIE : 85 % des Croates sont favorables au recours à la force pour reconquérir les territoires aux mains des Serbes (un tiers de la Croatie),** si la diplomatie ne permet pas d'aboutir à brève échéance, a révélé un sondage réalisé à la demande des Etats-Unis et publié, samedi 4 février, par la presse croate. Les deux tiers des Croates s'opposent également à la création de régions autonomes serbes en Croatie, comme le propose le nouveau plan de paix, présenté la semaine dernière par les médiateurs internationaux. Par ailleurs, les Nations unies ont annoncé qu'*« elles planifiaient de façon accélérée »* l'éventuel retrait de leurs « casques bleus » après l'expiration de leur mandat, fin mars. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **JORDANIE : pour la première fois, vingt-neuf députés israéliens** ont effectué, dimanche 5 février, une visite éclair en Jordanie, où ils ont été reçus à dîner par le roi Hussein, après un entretien avec le prince héritier Hassan. Le Front de l'action islamique, un parti qui dispose de 17 sièges au Parlement jordanien, a affirmé, dans un communiqué, qu'il refusait *« tout dialogue avec les députés israéliens »*. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

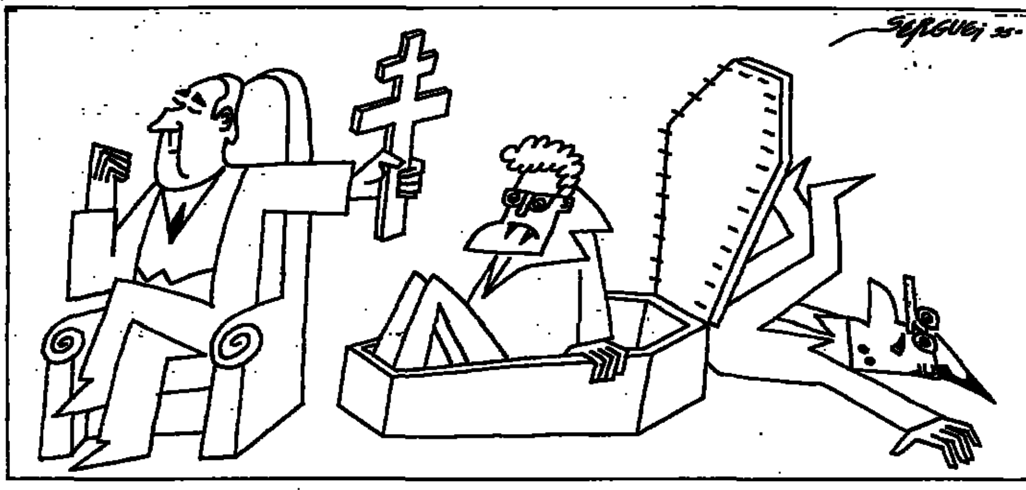
ÉTATS-UNIS : le projet de budget américain pour 1996 que devait présenter lundi 6 février Bill Clinton au Congrès prévoit un déficit de 196,7 milliards de dollars (2,7 % du PIB) contre environ 192,5 milliards de dollars pour l'exercice en cours (1er octobre 1994 au 30 septembre 1995). Le projet de budget pour 1996 comprend 1 610 milliards de dollars de dépenses dont 16,3 % iront à la défense (262 miliards de dollars) et 16 % au service de la dette publique (257 milliards de dollars), les autres grandes dépenses étant constituées par la sécurité sociale (351 milliards pour le système de retraites générales) et les programmes d'assurances médicales (271 milliards de francs). Dans son projet de budget, M. Clinton prévoit d'alléger la fiscalité directe des classes moyennes en instituant notamment un crédit d'impôt de 500 dollars par enfant de moins de treize ans pour les familles gagnant moins de 75 000 dollars.



DROITE La désignation du candidat socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, est mise à profit par les partisans d'Edouard Balladur pour appeler la droite à l'unité derrière le premier ministre. Ils ne peuvent que favoriser les efforts de M. Jospin pour parvenir au second tour en devançant Jacques Chirac. ● BILAN. Charles Pasqua et Patrick Devedjian ont indiqué que leur premier souci va être, désormais, d'imposer à M. Jospin un débat sur le bilan des socialistes au pouvoir et sur la situation du pays telle que le gouvernement de M. Balladur l'avait trouvée en mars 1993. ● UDF. L'entrée en campagne des socialistes réduit l'espace disponible pour ceux qui, à l'UDF, souhaitent une candidature centriste. Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de la confédération, a réaffirmé, dimanche 5 février, qu'elle aura un représentant dans la compétition. Raymond Barre continue de réserver sa réponse.

Les balladuriens vont centrer leur campagne contre la gauche

L'entrée en scène du candidat socialiste donne aux partisans du premier ministre la possibilité d'appeler la droite à l'unité face aux héritiers du bilan des septennats mitterrandiens



« NOUS ALLONS DEMANDER aux socialistes des explications sur leur gestion. (...) Nous n'avons pas pu faire le bilan, mais il va falloir le faire. Nous, nous allons démystifier Lionel Jospin parce qu'il est à la fois un acteur du bilan du mitterrandisme et en même temps un critique de ce bilan. Il est là dans une contradiction, lui aussi devra s'expliquer. » En quatre phrases, Charles Pasqua et Patrick Devedjian ont donné, dimanche 5 février, le nouveau tour de la campagne que vont désormais conduire les balladuriens.

Toujours placé en première ligne pour répondre aux critiques des chiraquiens, M. Devedjian, député (RPR) des Hauts-de-Seine a exprimé sur Europe 1, avec un soulagement certain, la satisfaction des amis du premier ministre-candidat de voir les socialistes trouver, enfin, un candidat. Qui plus est, pas celui qu'ils craignaient, mais celui qui pourrait être le plus dangereux pour Jacques Chirac dans la conquête de la deuxième place derrière Edouard Balladur au premier tour du scrutin présidentiel, le 23 avril.

LE SECOND TOUR

Cela a donc permis au ministre de l'intérieur, M. Pasqua, au « Grand jury RTL-*Le Monde* », de faire de l'ironie aux dépens de M. Chirac, qu'il tient pour un *« homme responsable »*, ce qui signifie qu'il ne saurait s'engager plus avant dans *la logique du choix de société que veulent lui imposer certains de ses inspirateurs gaullistes ou libéraux pour contrer M. Balladur*. *« C'est prendre les Français pour des imbéciles ! »*, a dit le ministre d'Etat.

Satisfaits du choix socialiste, les balladuriens vont pouvoir organiser leur stratégie autour de l'opposition droite-gauche que les chiraquiens tentent de gommer grâce aux valeurs du *« pacte républicain »*. Celles-ci peuvent conduire, dans l'esprit de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, jusqu'à la mise en forme d'un « Front républicain », rassemblement dépassant les frontières partisanes de la droite et de la gauche, cher à Pierre Mendès-France. M. Pasqua ne s'est pas fait faute de sauter sur l'occasion qui lui est ainsi fournie, en se demandant si, par hypothèse, M. Chirac ne pouvait se maintenir au second tour, il allait *« appeler à voter Jospin »*. Il est à parier que, s'intéressant exclusivement à la gauche, avec laquelle il peut effectivement y avoir, selon eux, un débat de société, les proches de M. Balladur vont presser M. Chirac sur la question du désistement, poursuivant ainsi la promotion de la présence du candidat de gauche le 7 mai.

De fait, le maire de Paris se trouve, depuis la désignation de M. Jospin, dans une situation moins confortable qu'auparavant. Ne pouvant laisser aux partisans du premier ministre le monopole des attaques contre la gauche, il va devoir conduire une double campagne : une contre M. Jospin, s'ajoutant à celle qu'il mène contre M. Balladur. Il est à craindre, cependant, que ni l'un ni l'autre ne lui répondent, ayant un intérêt *commun et bien compris* à engager le fer entre eux.

LE NOMBRE D'INDÉCIS

Cette configuration, dans laquelle il va devenir difficile à M. Chirac de soutenir qu'il n'y a pas de *« vrai débat »* à moins de prétendre que M. Balladur et M. Jospin proposent la même politique, risque d'éroder – voire de *« laminer »*, disent les balladuriens – l'image du maire de Paris. C'est bien sur ce phénomème que comptent les amis du premier ministre pour entamer le moral d'un candidat dont la détermination ne se dément pas au fil des jours. M. Jospin ayant davantage la réputation, jusqu'à maintenant, d'inspirer le sérieux que de soulever l'enthousiasme, les chiraquiens s'en remettent, pour soulager leurs craintes, au taux élevé des électeurs qui n'ont pas encore choisi leur candidat élyséen. Ils peuvent donc se féliciter des propos de Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, sur la présence assurée d'un candidat de la confédération libérale à la présidentielle.

En appelant les dirigeants du RPR à *se ressaisir* et à *prendre* conscience que l'intérêt du mouvement néogaulliste *« n'est pas de s'engager dans une stratégie d'opposition »*, M. Pasqua a envoyé indirectement un message à Alain Juppé, qui, tout en soutenant M. Chirac, refuse ouvertement de faire campagne contre M. Balladur.

Olivier Biffaud

Une mauvaise nouvelle pour l'UDF non balladurienne

LA DÉSIGNATION de Lionel Jospin est une mauvaise nouvelle pour les membres de l'UDF qui souhaitent que la confédération libérale soit représentée, à l'élection présidentielle, par un candidat issu de leurs rangs.

La restructuration du jeu politique autour des deux pôles classiques que sont la majorité et l'opposition risque, en effet, de *réduire considérablement* l'espace auquel peut prétendre un candidat UDF et sur lequel règne en maître Edouard Balladur, qui a déjà reçu le soutien des plus grandes composantes de la confédération – Parti républicain et Centre des démocrates-sociaux. Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a beau assurer, comme il l'a encore fait dimanche 5 février sur Radio-J, qu'il est *« convaincu qu'il y aura un candidat »* issu de la confédération libérale et que celui-ci sera choisi dans *« la période qui suit immédiatement le 15 février »*, ce vœu relève encore, pour une large part, de la méthode Coué. *Bien plus que les critiques de José* Rossi, secrétaire général du PR, qui a estimé que le porte-parole de l'UDF est *« disqualifié »* pour évoquer comme il le fait l'élection présidentielle, la désignation de M. Jospin et le bon accueil qui lui a été fait à gauche risquent, en effet, de réduire à néant l'analyse de M. Raffarin. Celui-ci estime que le second tour, *« aujourd'hui, est complètement ouvert »* et que le *« candidat UDF »* possède de bonnes chances d'y figurer.

M. BARRE SUR SON « MATELAS »

La seule chance de l'UDF réside, à ce jour, dans la volonté de Raymond Barre de se mêler de la *compétition présidentielle*. Valéry Giscard d'Estaing sait qu'il a peu de chance de voir son rêve d'en découdre à la télévision avec M. Balladur se réaliser, et Charles Millon ne parvient pas à sortir sa « candidature conditionnelle » de l'ornière dans laquelle elle semble enfoncée.

Affirmant, chaque fois que l'occasion lui est donnée qu'il n'exclut *« rien »*, M. Barre maintient le suspense sur ses intentions, au grand dam de ses anciens amis PR et CDS, qui l'accusent, en termes de moins en moins voilés, d'agir uniquement par coquetterie et par intérêt.

M. Barre, qui devrait se prononcer avant la fin du mois de février, ne se trouve pas dans une posture facile.

Même si ses remarques, à propos de l'emploi et, surtout, du rythme des réformes qu'il faut réaliser en France, se font plus grinçantes vis-à-vis de l'actuel premier ministre, le député du Rhône est un peu lié par le silence approbateur qu'il a observé pendant de longues semaines.

Prompt, ces dernières semaines, à mettre en avant son *« matelas »* d'opinions favorables, alors qu'il a souvent dénoncé cette obsession du *« microcosme »*, M. Barre doit composer avec des mesures d'intentions de vote peu encourageantes, quoi qu'en pense M. Raffarin, puisque, selon les différents instituts de sondage, il ne franchit pas, pour l'instant, la barre du premier tour. L'ancien premier ministre n'a donc pas capté, loin s'en faut, la dynamique *qui s'était manifestée autour de Jacques Delors*.

La désignation de M. Jospin risque de couper M. Barre du centre gauche dont il besoin pour faire bonne figure.

Gilles Paris

M. Pasqua demande à M. Chirac de « ne pas se tromper d'adversaire »

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR *et de l'aménagement du territoire*, Charles Pasqua, a réagi favorablement, dimanche 5 février au « Grand-Jury RTL-*Le Monde* », au choix de Lionel Jospin comme candidat socialiste à l'élection présidentielle. C'est *« un homme respectable »*, a-t-il estimé. *« J'ai toujours pensé que le Parti socialiste se ressaisirait*, a-t-il affirmé. *Le fait que M. Jospin ait été désigné de la façon dont il l'a été, par des primaires en quelque sorte – et je regrette que nous n'ayons pas été capables d'en organiser de notre côté –, aboutit à ce que tout le monde se range derrière lui (...). C'est une bonne chose qu'il y ait un candidat socialiste, car nous allons pouvoir débattre, demander des comptes au Parti socialiste et à ceux qui, depuis quatorze ans, sont responsables de l'orientation qui a mis les Français dans la situation dans laquelle ils se trouvent. »*

M. Pasqua a aussi conseillé à Jacques Chirac de *« ne pas se tromper d'adversaire »* : *« Chaque fois que, de manière directe ou indirecte, on attaque Edouard Balladur ou le gouvernement, on joue contre son camp. »*

Interrogé sur l'hypothèse d'un deuxième tour opposant MM. Chirac et Balladur, le ministre de l'intérieur a répondu : *« Je suis d'un naturel optimiste. Pourquoi voulez-vous que je retienne les scénarios catastrophes ? Dans ce pays, le vrai débat est entre les socialistes et nous. »* A propos de l'avenir du RPR, M. Pasqua a lancé cette mise en garde : *« Je souhaite que les dirigeants actuels du RPR qui sont derrière Jacques Chirac se ressaisissent et se rendent compte que l'intérêt de notre mouvement n'est pas d'engager le RPR dans une démarche d'opposition que personne ne comprendrait (...). Demain, il faudra se rassembler. Il ne s'agira pas d'exclure les uns et les autres. »* Puis, faisant référence à l'élection présidentielle de 1974, lorsque M. Chirac avait choisi Valéry Giscard d'Estaing contre Jacques Chaban-Delmas, M. Pasqua a précisé, pour l'avenir : *« Mais nos propres compagnons – et c'est bien ce qui s'est passé en 1974 – auront tendance à penser que ceux qui sont les mieux qualifiés pour les diriger sont ceux qui ont choisi la bonne voie, et non ceux qui se sont engagés vers l'échec. »*

Après avoir rappelé les raisons qui l'avaient fait s'opposer au traité de Maastricht, le ministre a indiqué que, depuis sa ratification, celui-ci *« s'impose à tous »*. Mais, concernant la mise en œuvre de la monnaie unique dès 1997, il a posé deux conditions : *« Que la reprise économique soit plus importante que ce qu'elle est, et que l'effort entrepris pour réduire le déficit budgétaire puisse être poursuivi. »*

Enfin, à propos de la loi-cadre sur l'aménagement du territoire, publié au *Journal officiel* de dimanche, M. Pasqua a assuré qu'elle *« modifiera la physionomie de la France pour les vingt années qui viennent »*. *« Je rappelle qu'elle énonce un principe nouveau qui devrait faire retourner dans leur tombe de belles âmes spécialistes de l'égalitarisme*, a-t-il ajouté. *Il ne peut y avoir rétablissement de l'égalité des chances sans fiscalité dérogatoire. »*

M. Madelin : « Le débat Chirac-Balladur est le seul utile »

Invité de « L'Heure de vérité », dimanche 5 février, sur France 2, Alain Madelin, ministre des entreprises et vice-président du Parti républicain, a estimé que *« le seul vrai débat utile au pays c'est le débat Chirac-Balladur »*. *« (...) Je n'ai rien contre M. Jospin. Il a été désigné, tant mieux pour lui. Mais il y a un petit peu une sorte de nostalgie du socialisme, les feuilles mortes, dans le regard de Lionel Jospin. »* M. Madelin, à ce jour seul ministre UDF à soutenir Jacques Chirac, a expliqué son choix en affirmant que *« c'est un choix de conviction, parce que le moment est venu d'un changement fort »*.

Lionel Jospin a reçu le soutien de près des deux tiers des adhérents du Parti socialiste

Le congrès extraordinaire a investi l'ancien ministre comme candidat à l'élection présidentielle

Réuni dimanche 5 février, à la Maison de la Mutualité à Paris, le congrès extraordinaire du PS a investi officiellement Lionel Jospin, élu par les militants, avec 65,83 % des voix, candidat à l'élection présidentielle. Malgré sa nette défaite, Henri Emmanuelli s'est engagé à demeurer à son poste de premier secrétaire. M. Jospin s'est félicité d'un vote, qui a-t-il souligné, ne peut s'analyser en termes de courants. Il s'est fixé un double objectif : être présent au second tour et « démystifier » le candidat Balladur.

LE 20 NOVEMBRE DERNIER, le congrès de Liévin s'était terminé par une petite photo de famille sans Michel Rocard et par quelques refrains nostalgiques de *L'Internationale*. Le congrès extraordinaire d'intronisation de la Mutualité s'est achevé, dimanche 5 février à midi, comme à la fin d'une rude rencontre, par une grande photo des gagnants et des perdants avec M. Rocard, sous les accents successifs de la *Marseillaise* et d'un *Hymne à la joie*, version Panthéon 1981. *« Ressaisissez-vous, camarades ! »*, avait crié à la une du *Monde*, quand tout le socialisme français semblait s'en aller à vau-l'eau, M. Rocard. *« A défaut de victoire, rendez-nous au moins la dignité, reprenez le sens de nos principes, le sens de notre devoir, et arrêtez le massacre. »*

Le massacre s'est arrêté dimanche, après que les militants de ce parti ont donné à leurs chefs, comme dirait Bernard Tapie, une « formidable » leçon de démocratie ou tout simplement de bon sens. Trêve peut-être fragile et provisoire, mais l'ampleur du succès de M. Jospin est tel qu'il ne peut maintenant qu'imposer à tous une discipline pour négocier les deux campagnes, présidentielle et municipale. *« Jusqu'à vendredi, il faut bien dire que tout le monde avait les couteaux sur la table*, résumait un jospiniste. *Maintenant, ils sont rangés jusqu'à l'été. »*

Le score de Lionel Jospin dans les fédérations

Suffrages exprimés (en %)

Seine-Maritime, Eure, Vosges, Ter. Belfort, Dordogne, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Htes-Pyr.

Sur 103 fédérations ayant voté

	Voix	%
Inscrits	113 118	
Abstentions	30 565	27,02
Votants	82 562	72,99
Blancs ou nuls	3 254	3,94
Exprimés	79 308	0
H. Emmanuelli	27 100	34,17
L. Jospin	52 208	65,83

moins de 50 % — de 50 à 65 % — de 65 à 80 % — plus de 80 %

« Les militants ont tranché sans ambiguïté », a reconnu Henri Emmanuelli

Parce que les militants sont excédés par toutes les divisions qui n'amusent que la droite, que les élus se font du tracas pour leur rendez-vous municipal de juin, les grands notables du parti, qui prétendaient régler la pluie et le beau temps, sont obligés à présent de faire preuve de modestie et de se souvenir qu'il y a une vie socialiste par delà le septième arrondissement de Paris... A l'exception de Ségolène Royal et de Jack Lang qui ont préféré déserter, ils ont fait preuve, dimanche, de dignité. Claude Estier, Laurent Fabius, Elisabeth Guigou, Pierre Mauroy, Henri Emmanuelli, Lionel Jospin et son épouse, Michel Rocard, Martine Aubry, Daniel Vaillant, Martin Malvy, Jean-Luc Mélenchon, ils étaient tous assis au premier rang pour tenter d'attester que dans ce parti le mot de camarade pouvait peut-être retrouver un sens.

M. Emmanuelli fut le plus droit. Sa défaite est sans appel. Le premier secrétaire du PS, qui voulait rêver d'un destin supérieur, reste premier secrétaire. Terrible leçon. *« Un pour tous, tous pour un »*, avait-il prédit, avant vendredi. M. Emmanuelli, prenant sans doute des libertés avec son sens de l'honneur, tient parole. Il reste pour l'intérêt supérieur du parti et de son candidat. Se démettre aurait ajouté à la confusion. L'Elysée le lui a fait comprendre. Il sera temps en juin de reconsidérer sa situation.

Mais M. Emmanuelli s'est mis, dimanche, au service de M. Jospin avec noblesse. *« Les militants ont tranché sans ambiguïté*, a-t-il reconnu. *Il n'est pas difficile de perdre quand on respecte le suffrage universel sous toutes ses formes. Ce n'est pas agréable, mais ce n'est rien comparé à l'importance des enjeux. » « Je serais donc à la place qui est la mienne*, a-t-il conclu. *Celle où les militants m'ont mis, respectant leur vote et son objet. A la veille d'une grande bataille, comme d'un soldat, on n'attend pas des états d'âme mais des états de service. »*

« Tous ensemble », ce seul slogan barrait, comme un dernier rappel à l'ordre, le fond de la scène. Lorsque M. Emmanuelli le pria de l'y rejoindre, M. Jospin marqua une certaine émotion. Ce vote des militants, comme il devait le dire, lui en *« imposait »*. Ce lieu aussi lui donnait un pincement au cœur. *« Il y a vingt et un ans*, se rappela-t-il, *dans cette même salle de la Mutualité – mes boucles étaient plus longues et mon expérience plus courte – le 8 avril 1974, dans un congrès déjà extraordinaire, François Mitterrand était désigné comme notre candidat, comme le candidat de toute la gauche et prononçait son premier discours. »*

Mais, surtout, M. Jospin pouvait prendre conscience de l'ampleur de la tâche. *« Je sais que cette campagne sera très difficile*, expliqua-t-il, *et je ne veux pas, que dans l'enthousiasme de ce congrès, nous nous dissimulions la difficulté de cette tâche. »* Son adversaire est déjà désigné. Naturellement, logiquement, ce sera M. Balladur, dont il prétend démonter pièce par pièce la grande machine de mystification. Si son discours eut quelques longueurs, M. Jospin a déjà démontré que ce premier ministre-là l'inspirait, entretenait chez lui ce réel sens de la formule qui touche, éprouvé naguère sur l'inimitable Georges Marchais. A plusieurs reprises, M. Jospin a aussi insisté sur la campagne *« nette et claire »* qu'il prétendait conduire, une campagne de rassemblement de tous les socialistes et de toute la gauche pour prouver à un électorat, qui se distingue par son indécision, qu'impossible n'est pas socialiste.

En réalité, selon les explications de son entourage, M. Jospin se donne quinze jours pour enclencher une dynamique qui étouffera, dans un premier temps, les interrogations sur sa présence au second tour. *« C'est possible. C'est nécessaire, je suis convaincu que nous y serons »*, s'est-t-il promis. Pour tout aussitôt ajouter : *« Sachez que je n'ai nullement l'intention, psychologiquement et intellectuellement, de me comporter comme si se bornait là notre ambition. »* M. Jospin va maintenant devoir faire vite. Selon ses proches, *« toutes les bonnes volontés seront requises »* pour constituer une équipe de campagne qui sera logée dans un immeuble distinct du siège national du parti. Comme pour François Mitterrand, un conseil politique sera formé. *« Il est important que la campagne commence vraiment*, estimait dimanche M. Fabius. *Il faut se rassembler puis mettre en avant les énergies, les talents, les propositions et partir à la bataille. »*

Rassembler les socialistes, en veillant à ce que le direction du parti joue parfaitement le jeu. Rassembler la gauche dans le sillage créé par les assises de la transformation sociale. Restera le cas de Radical, dont le « zapping » politique est difficile à suivre. Il y a quinze jours, la candidature de M. Jospin était pour son président, Jean-François Hory, *« une provocation »*.

Bernard Tapie en juge, à ce jour, autrement. *« S'il s'agit d'organiser des cérémonies cinématographiques et médiatiques, auxquelles on voudrait donner un sens qui me ferait changer d'attitude, je ne suis pas sûr que cela ait véritablement de l'intérêt »*, expliquait dimanche soir, sur TF 1, M. Jospin. En vérité, celui-ci semble tout à fait disposé à tendre la main de ce côté, pourvu qu'on ne le menace point d'un nouveau bras d'honneur.

Daniel Carton

L'absence de M. Lang

Jack Lang préfère le confort feutré des studios de Skyrock aux banquettes rudes de la « Mutu ». Avec Ségolène Royal, l'ancien ministre de la culture fut le grand absent de la grande réunion de famille socialiste. Il n'a pas voulu assister à l'adoubement du candidat Lionel Jospin, qu'il qualifiait, trois jours plus tôt, de *« loser »* (*Le Monde* du 3 février). A moins que M. Lang n'ait été irrémédiablement vexé par la *« mesquinerie »* des militants socialistes de sa fédération du Loir-et-Cher...

Il s'est en effet trouvé quelques manants, dont le trésorier fédéral, pour lui signifier que, n'étant toujours pas à jour de ses cotisations, il était hors de question qu'il puisse participer au vote du 3 février. Avant le congrès de Liévin, M. Lang s'était déjà fait prier pour s'acquitter d'un chèque de 2 300 francs. Le maire de Blois a dû, cette fois, faire parvenir prestement un autre chèque, de 6 000 francs, n'épongeant que partiellement ses arriérés.

Les réactions après le résultat des primaires du PS

● **Bernard Tapie : « formidable ».** Le député européen (Radical) estime, dans un entretien publié dans *Libération* du 6 février, que *« ce qui vient de se passer au PS est tout simplement formidable ». « Ce parti a donné la preuve qu'il était redevenu un parti basique, collé à ses militants, loin des combines d'appareil »*, ajoute-t-il. M. Tapie conseille cependant à M. Jospin de ne *« pas laisser retomber le soufflé »*, en précisant qu'il reste au candidat du PS *« à devenir le candidat de toute la gauche »*. A propos de ses relations avec M. Jospin, M. Tapie précise : *« Nous ne sommes pas du même bois, mais nos électorats respectifs sont compatibles, eux. »*

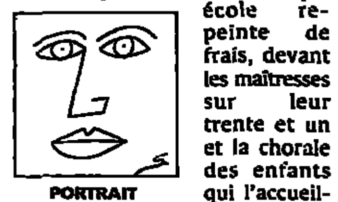
● **Robert Hue : « Ce n'est pas un problème d'homme. »** Lors d'une réunion publique à Dijon, dimanche 5 février, le secrétaire national du PCF a expliqué que *« ce qui se passe au sein du Parti socialiste n'est pas un problème d'homme ou de ton, mais un problème de fond »*. Le candidat communiste a ajouté : *« Le PS et Lionel Jospin n'ont pas fait la critique* [de la période durant laquelle ils étaient au pouvoir] *et ont ainsi perdu l'occasion de comprendre pourquoi cela avait échoué. Tant qu'ils ne feront pas cette critique d'une politique qui n'a pas eu le courage de s'en prendre à la loi de l'argent-roi, tant qu'ils resteront prisonniers du traité ultralibéral de Maastricht, ils ne peuvent pas prendre d'engagements à gauche sans que cela se traduise ensuite par une politique de droite. »*

● **Dominique Voynet : « débattre du bilan ».** *« Lionel Jospin passe pour un homme honnête. Je me réjouis de la possibilité de débattre avec lui, parce que lui acceptera, à la différence du premier ministre. J'ai envie notamment que l'occasion nous soit donnée de revenir sur le bilan critique de quatorze ans de mitterrandisme »*, a affirmé, dimanche à « 7 sur 7 », sur TF 1, la candidate des écologistes.

● **Patrick Devedjian : « démystifier ».** *« Lionel Jospin est entré en campagne assez fortement*, a déclaré le député (RPR, balladurien) des Hauts-de-Seine, sur Europe 1. *Nous, nous allons démystifier Lionel Jospin, parce qu'il est à la fois un acteur du bilan du mitterrandisme et, en même temps, un critique de ce bilan. Il est là dans une contradiction. Lui aussi devra s'expliquer. »*

La force de la conviction, le sens de la manœuvre

C'ÉTAIT en janvier 1990. Lionel Jospin faisait une tournée dans les écoles, collèges et lycées des Antilles. Du matin au soir, le même rituel se reproduisait : dans chaque école repeinte de frais, devant les maîtresses sur leur trente et un et la chorale des enfants qui l'accueillait, la plus méritante des élèves venait, intimidée, présenter au ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, son compliment et son bouquet. Imperturbablement, Lionel Jospin écoutait puis serrait la main de la petite fille. Un soir, comme il lui était revenu aux oreilles que cette réserve toute ministérielle faisait sourire, il prit la mouche et répliqua brusquement : *« Alors, il paraît que je devrais embrasser les petites filles ? Je ne vous comprends pas. C'est une façon de respecter les enfants ! »*


PORTRAIT

Le candidat socialiste à l'élection présidentielle est ainsi : respectueux d'autrui jusqu'à la raideur ; cérébral, sinon intellectuel ; chaleureux quand on va vers lui, mais trop pudique pour faire le premier pas ; homme de conviction et de morale, mais rodé depuis vingt ans à la manœuvre politique ; fidèle sans être courtisan ; réfléchi au point d'avoir pu paraître hésitant. Sans doute faut-il y voir, chez cet homme de cinquante-sept ans (il est né le 12 juillet 1937, à Meudon), l'empreinte d'un parcours singulier. Et, d'abord, d'une famille protestante et socialiste. Son père, Robert Jospin, professeur de lettres, adhérent de la SFIO, marqué par le Front populaire, est resté un militant fidèle jusqu'à la fin des années 60. Le jeune Lionel, pourtant, n'entre pas en politique par la grande porte de la « vieille maison », mais par les chemins de traverse de ce que Guy Mollet appelait la *« petite gauche »*, hostile à la guerre d'Algérie. Etudiant à la cité universitaire d'Antony, où il rencontre Claude Allègre (son futur conseiller spécial au ministère de l'éducation nationale) et découvre le basket-ball, il milite à l'UNEF et à l'Union de la gauche socialiste – groupuscule intellectuel et gauchisant –, puis, brièvement, au tout nouveau PSU.

LA DÉCENNIE DE TOUS LES ESPOIRS

Entré à l'ENA en 1963 puis au Quai d'Orsay en 1965, il reste à l'écart de tous les cénacles où s'agitent les mitterrandistes de la première heure, observe à distance la campagne présidentielle de 1965, assiste en spectateur frustré aux événements de mai 1968 et finit par tourner le dos à la carrière diplomatique. En 1970, il devient professeur d'économie, notamment à l'Institut universitaire de technologie de Cachan, et le restera jusqu'en 1981, au moment où il succède à François Mitterrand à la tête du Parti socialiste.

Prodigieuse décennie pour François Mitterrand... et pour Lionel Jospin, qui, par l'intermédiaire de Pierre Joxe, adhère au PS peu après le congrès constitutif d'Epinay en 1971. Dès 1973, il entre au secrétariat national, où il sera successivement chargé de la formation, du tiers-monde (en 1975) et des relations internationales (en 1979).

A partir de juin 1978, M. Jospin est l'un des principaux artisans, avec Laurent Fabius, Pierre Joxe et Paul Quilès, de la contre-offensive des partisans de M. Mitterrand contre les idées avancées par Michel Rocard. En 1979, au lendemain du congrès de Metz, il accède officiellement à la place de numéro 2 du PS. Fort logiquement, lorsque François Mitterrand quitte son poste de premier secrétaire, en janvier 1981, pour s'engager dans sa troisième campagne présidentielle, c'est à Lionel Jospin qu'il confie l'intérim. Avec ce commentaire qui en dit long : *« C'était le seul dont j'étais sûr que, si les communistes tapaient sur la table, il ne se cacherait pas dessous. »* En avril 1980, il avait fait preuve, face à Georges Marchais, à la télévision, de réels talents de débatteur. Il renouvellera la démonstration, avec la même pugnacité, en juin 1987, face au président du Front national, Jean-Marie Le Pen.

Commence alors pour M. Jospin un long parcours en dents de scie. Son « septennat » de premier secrétaire n'est pas de tout repos. Certes, il est immédiatement associé par le président de la République au petit déjeuner du mardi, à l'Elysée, avec le premier ministre Pierre Mauroy – au point que *l'Express* s'interroge : *« Est-ce Jospin qui gouverne ? »* –, mais, sept ans durant, il sera confronté à de multiples contraintes.

Face à l'activisme du numéro 2 du PS, Jean Poperen, et, périodiquement, à la contestation des « poids lourds » du parti, il doit trouver le point d'équilibre incertain entre un parti « godillot » et une formation devenue la première de France et tentée de « coloniser » l'Etat, comme devait en faire malencontreusement la démonstration le premier congrès vécu par M. Jospin en tant que premier secrétaire, celui de Valence, à l'automne 1981.

Face aux révisions déchirantes que le PS est contraint d'opérer – la mise en œuvre, en 1982-1983, de la politique de rigueur, ou l'attitude face à l'école privée – il tente, non sans succès, de favoriser la mue, on dira bientôt la « modernisation », du socialisme.

M. Jospin doit aussi marquer son territoire face aux ambitions des deux « présidentiables » socialistes de l'après-Mitterrand. En juin 1985, la question de savoir qui, du premier ministre ou du premier secrétaire, doit diriger la campagne des élections législatives de 1986 déclenche un conflit grave – et qui ne va plus cesser – avec Laurent Fabius. Puis il faudra gérer le « problème Rocard », au fur et à mesure que l'approche de l'échéance présidentielle de 1988 redonne des ailes au maire de Conflans-Sainte-Honorine. Au total, c'est presque avec soulagement que Lionel Jospin annoncera brusquement, en février 1988, son intention de quitter son poste de premier secrétaire.

L'ÉCHEC ET LE REBOND

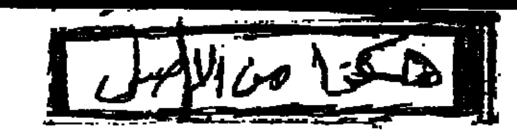
C'est par la grande porte, comme ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et numéro 2 du gouvernement de Michel Rocard qu'il découvre, à partir de mai 1988, l'action gouvernementale. En quatre ans, à la tête du premier budget de l'Etat, Lionel Jospin va multiplier les initiatives, engager une revalorisation du métier d'enseignant – sans en tirer grande reconnaissance des intéressés –, lancer le plan Université 2000 avec les collectivités locales, rénover la formation des maîtres, mais sans donner, au bout du compte, le sentiment d'avoir pu faire davantage que colmater les brèches d'un système éducatif affronté au casse-tête de l'enseignement de masse et de ses bataillons grandissants d'élèves et d'étudiants.

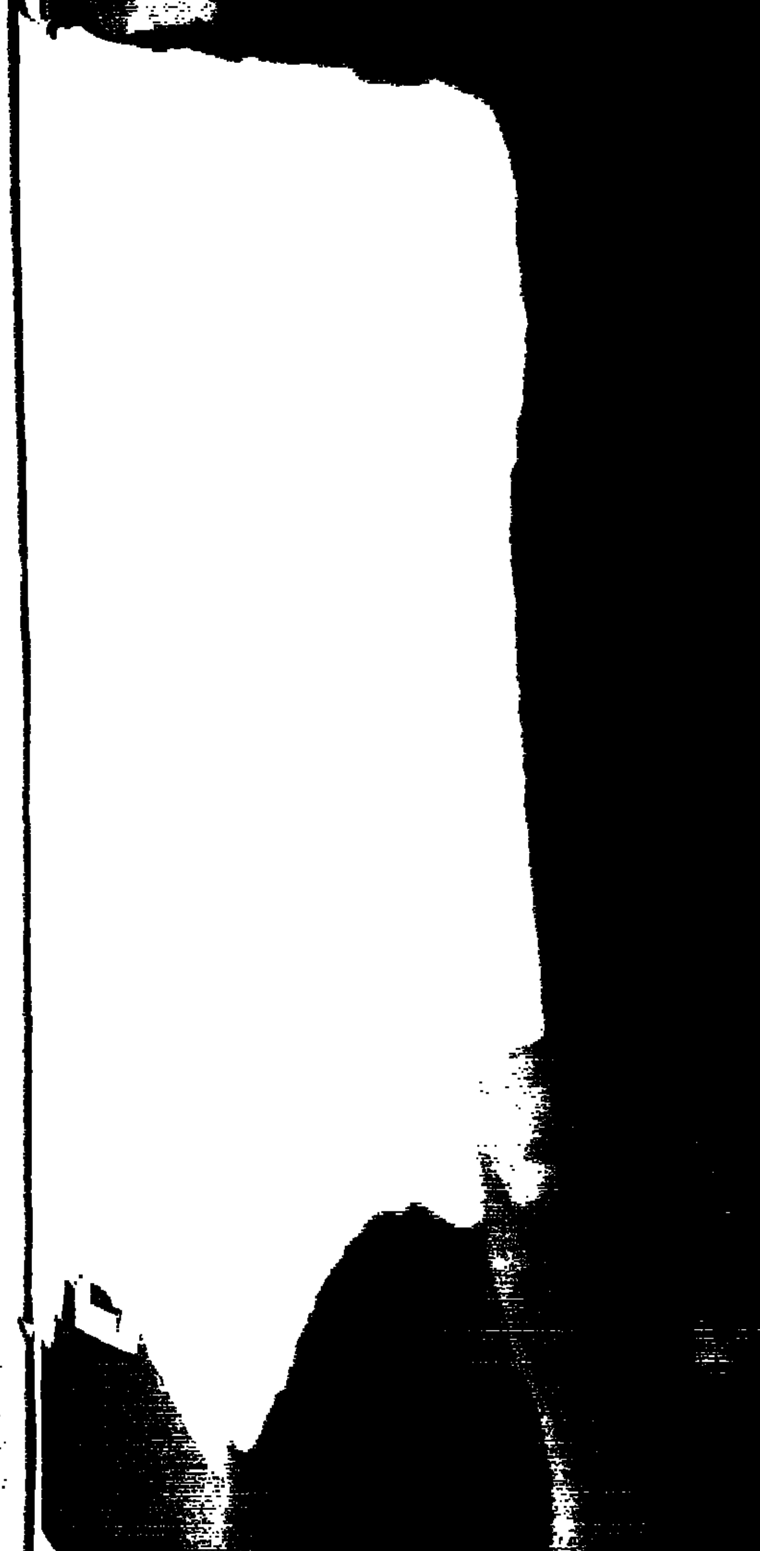
Englué dans d'impossibles réformes du système scolaire français, M. Jospin l'est, plus encore, dans les conflits sans merci qui s'aiguisent à l'intérieur du PS. Au-delà des péripéties, le congrès de Rennes, en mars 1990, sera le symbole – encore indélébile – d'un affrontement suicidaire entre les « éléphants » du PS. Pris de court par l'offensive déclenchée par M. Fabius pour contrôler le parti, reculant devant une alliance en bonne et due forme avec M. Rocard, refusant – *« incapable »*, diront même ses amis – de faire de son courant une machine de guerre pour conquérir le pouvoir, il se retrouve meurtri et de plus en plus isolé, mais plus lucide sans doute, comme en témoigne son livre, *L'Invention du possible*, sur les limites de l'exercice mitterrandien du pouvoir et les dangereuses dérives du Parti socialiste.

Son échec aux élections législatives de mars 1993 – élu député de Paris en 1981, il s'était implanté en Haute-Garonne en 1986 et avait conservé son siège en 1988 – semble le conduire à renoncer. En avril 1993, il se démet de ses fonctions au bureau exécutif et au comité directeur du PS. Il observe, presque en spectateur, M. Rocard s'emparant, à la hussarde, de la direction du parti contre M. Fabius. Il s'abstient, en juin 1994, lorsque le même Michel Rocard est à son tour brutalement évincé du poste de premier secrétaire par les amis de M. Fabius et une partie de ses anciens amis, au profit d'Henri Emmanuelli.

En novembre 1994, encore, c'est sous sa seule signature, comme en guise de témoignage de sa singularité, qu'il présente une contribution au congrès de Liévin. Le retrait de Jacques Delors lui a permis de rebondir, et de quelle manière, là où la plupart des socialistes ne l'attendaient plus.

Gérard Courtois





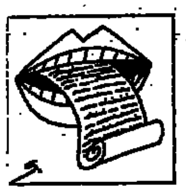
Les réactions après le résultat des primaires du PS

« Une entrée en campagne claire et nette »

Le candidat socialiste veut régler « très rapidement » la question de sa présence au second tour

Les premiers mots de Lionel Jospin, candidat à l'élection présidentielle, au congrès socialiste réuni salle de la Mutualité à Paris, dimanche 5 février, ont été pour faire part de « *ses sentiments mêlés* ». « *Sentiment de gratitude pour le vote exceptionnel qui vient d'être exprimé (...) ; sentiment de fièvre devant la bataille démocratique, la confrontation (...) qui est devant nous, si difficile.* » M. Jospin s'est fixé pour premier objectif de régler « *très rapidement* » la question de sa présence au second tour de l'élection présidentielle « *quoi qu'il se passe, par ailleurs, au sein de la droite* ».

M. Jospin a évoqué quelques noms. François Mitterrand : « *Je ne peux oublier son rôle, son influence et, pour ce qui me concerne, le fait que, pour la deuxième fois, sans que je puisse démêler ce qu'il y entre de hasard et de nécessité, je lui succède.* » Henri Emmanuelli : « *Henri et moi, dans cette confrontation finalement courte, nous nous sommes constamment et pleinement respectés. Pas d'amertume entre nous à ce propos ! (...) Je l'avais dit avant ma désignation, je le redis après : le congrès de Liévin n'est pas effacé ; il y a une orientation, il y a une direction, il y a un premier secrétaire. Tout cela est et doit être respecté dans l'esprit de tous et de chacun (...). Le Parti socialiste et lui-même auront pleinement leur rôle dans ma campagne.* »


VERBATIM

Michel Rocard et Jacques Delors : « *Le premier ne doit qu'à un sort contraire et, aussi, à la malignité d'un scrutin d'avoir décidé de lui-même de ne pas être candidat. Le second a, presque malgré lui, éveillé un grand espoir, fait vaciller la fatalité inscrite dans les sondages.* » Pierre Mauroy : « *Parce qu'il fut le premier ministre de la gauche victorieuse et rassemblée par la victoire de François Mitterrand ; parce qu'il n'oppose pas rénovation et tradition.* »

M. Jospin tire ensuite les leçons du vote des militants : « *Ce vote, si net, si massif a été, reconnaissons-le, une surprise pour beaucoup,* dit-il. *Nous ne pouvons pas l'interpréter comme un vote habituel. Nous ne pouvons le peser, le classer avec la balance, les instruments de mesure, les étiquettes de nos courants ou de nos congrès. (...) Ce vote a été forgé collectivement pour indiquer une méthode, donner une orientation et communiquer une énergie. (...) Vote de la réhabilitation de la démocratie, vote de la citoyenneté affirmée, vote du refus de la résignation et de la volonté d'agir, de se mobiliser, de changer la donne de l'élection présidentielle. Non seulement il s'impose à tous, bien sûr, mais je dirai presque qu'il en impose et qu'il confère, en tous cas, à celui qui l'a reçu une assez exceptionnelle légitimité. (...) Je suis le candidat de tous, dans mes idées, dans mes intentions, dans l'organisation et la conception de ma campagne (...). Désormais et quel qu'ait été votre vote, vous êtes tous mes mandataires.* »

M. Jospin définit ses priorités. « *Notre objectif,* expose-t-il, *doit être que l'entrée en campagne claire et nette du candidat des socialistes et, sans doute, d'autres sensibilités de gauche – l'identification claire et nette de ses thèmes de campagne, mais aussi la perception par l'opinion du caractère original de sa méthode et de sa tonalité propre par rapport à tous les autres candidats, en respectant, bien sûr, les candidats de la gauche ou des écologistes – fasse que, très rapidement, les Français aient envie de régler positivement la question de la présence au second tour de Lionel Jospin, quoi qu'il se passe, par ailleurs, au sein de la droite.* »

Le deuxième objectif du candidat socialiste sera de « *démystifier* » les campagnes de MM. Balladur et Chirac. « *M. Balladur, à qui il a été beaucoup donné, même s'il a peu rendu, devra apprendre ce qu'est une campagne électorale dans un pays démocratique et turbulent comme la France ! (...) C'est une campagne que ne voudrait pas M. Balladur : il voudrait que l'on contemple les sondages, puis qu'on le nomme à l'Elysée. (...) Je ne pourrai laisser passer sans critiques un bilan de deux ans de gouvernement conservateur, électoraliste et immobile. Parce que, s'il y a un mystère Balladur, il n'y a pas de mystère sur le balladurisme.* »

Démystifier les campagnes de M. Balladur et de M. Chirac

« *Mais je serai aussi,* ajoute aussitôt M. Jospin, *obligé de démystifier la campagne dite sociale du candidat Jacques Chirac, parce que, quand même, le caractère purement circonstanciel de son positionnement à gauche est démenti par le soutien systématique sur tous les votes antisociaux que lui-même et ses amis du RPR ont apporté pendant ces deux ans au gouvernement Balladur.* »

M. Jospin entend, également, faire « *une campagne de propositions* », « *une campagne dans laquelle les principes seront posés parce que les Français ont besoin de règles, de repères, de références pour la société, pour leur vie même et pour la vie publique* ». Il dévoile, déjà, quelques « *axes de réflexion* » : le choix du quinquennat, « *qui s'applique à celui qui le propose* » ; le non-cumul des mandats pour les parlementaires ; l'idée d'une taxe de 1 ‰ sur les mouvements de capitaux spéculatifs ; un fonds de stabilisation des changes ; un grand plan de relance du bâtiment et du logement social ; « *la coupure absolue entre la chancellerie et le parquet, entre la politique et le juge* » ; une « *clarification* » de la politique européenne.

M. Jospin revient aussi sur son projet de fonder « *un nouveau pacte républicain* » : « *Il faudra moins parler de chômage et plus parler des chômeuses et des chômeurs. Il faudra moins parler d'exclusion, mais plus parler des pauvres. Il faudra nommer les choses par leur nom, mais il faudra aussi moins parler des choses et plus parler des hommes et des femmes dans ce pays.* »

« *Nous allons avoir beaucoup de travail à faire,* conclut M. Jospin, *pour refuser la fatalité, la résignation, l'injustice, l'idée que le monde ne peut pas être compris et donc qu'il ne peut pas être changé, l'idée que certains sont à leur place en haut, et les autres à leur place en bas. (...) Beaucoup de travail pour proposer une façon de vivre la vie publique, la République, de faire bouger la société sans crainte du mouvement, sans peur du conflit, mais, en même temps, avec le souci d'une harmonie à retrouver entre les Français, autour d'une des formules de notre devise : la fraternité.* »

Manifestations CGT pour la Sécurité sociale

LES SYNDICATS se mobilisent en ordre dispersé pour la défense de la sécurité sociale. Après Force ouvrière, le 29 janvier, c'était au tour de la CGT, avec une vingtaine d'autres organisations comme la Fédération des mutuelles de France (FMF) ou la Confédération syndicale des familles (CSF), d'organiser, samedi 4 février, une grande journée nationale de défense de l'ensemble du système de protection sociale. Cette « marche pour la sécu » à Paris et dans plusieurs villes de province intervient avant la journée d'information et d'explication, mercredi 8 février, à l'appel de la CFDT et de six autres organisations, dont la Mutualité française. A Paris, à la tête des 30 000 manifestants (7 000 selon les forces de police), Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, a défilé de la place de la République à la place Saint-Augustin. A Marseille et à Toulouse, la journée a rassemblé 10 000 personnes selon les organisateurs. Parmi les principaux mots d'ordre, les participants aux défilés demandaient la suppression de la contribution sociale généralisée (CSG).

Une élection cantonale partielle

HAUTE-CORSE : canton d'Orezza-Alesani (1er tour)

I., 1 762 ; V., 1 373 ; A., 22,07 % ; E., 1 355.

Simon-Jean Raffali, RPR, c. t., 611 (45,09 %) ; Joseph-Marie Guglielmi, div. d., 383 (28,26 %) ; Jean-Hyacinthe Vinciguerra, div. g., 273 (20,14 %) ; Antoine-Dominique Bonifaci, div. d., 88 (6,49 %). BALLOTTAGE

[L'étroitesse de la majorité dont dispose la droite au conseil général, qui ne tient qu'à un siège, a sans doute contribué à la forte participation pour élire le successeur de François Riolacci, récemment décédé après trente ans de mandats. Simon-Jean Raffali, conseiller territorial RPR, soutenu par Paul Natali, président (div. d.) du conseil général de la Haute-Corse, obtient un très bon score en dépit de la division du camp libéral. Il ne manque son élection dès le premier tour que de soixante-sept voix. Le candidat de la gauche, Jean-Hyacinthe Vinciguerra, est en revanche en recul de plus de trois points. Le second tour ne devrait donc logiquement pas changer l'équilibre politique au conseil général.

20 mars 1994 : I., 1 799 ; V., 1 473 ; A., 18,12 % ; E., 1 453 ; François Riolacci, c. s., RPR, 695 (47,83 %) ; Claire Raffali, div., 406 (27,94 %) ; Jean-Hyacinthe Vinciguerra, MRG, 347 (23,88 %) ; Claude Léonardi, FN, 5 (0,34 %).]

DÉPÊCHES

■ **LE CNI SOUTIENT JACQUES CHIRAC** : le Centre national des indépendants et paysans, dont le comité directeur s'est réuni samedi 4 février, a décidé, à une forte majorité, de soutenir la candidature de Jacques Chirac. Le maire de Paris a en effet obtenu 73 % des suffrages exprimés, tandis que le premier ministre en a recueilli 15 % et Philippe de Villiers 12 %. « *Nos militants n'ont pas voulu perdre leurs voix sur un candidat* [de Villiers] *qui ne sera pas au second tour* », a commenté Jean-Antoine Giansily, le président du CNI. Pour M. Giansily, les militants du CNI ne se seraient pas non plus reconnus dans la candidature de M. Balladur « *qui se présente comme un candidat centriste* ».

■ **LOGEMENTS SOCIAUX**. Lors de la dernière séance du conseil de Paris (*Le Monde* du 25 janvier), Jacques Chirac, appuyé par l'UDF Yves Galland, adjoint chargé de la construction, avait indiqué que la capitale comptait parmi les villes les plus favorisées pour le nombre de leurs logements sociaux. Dans une lettre ouverte adressée le 1er février à Yves Galland, Georges Sarre, président du groupe Mouvement des citoyens, indique que le nombre des logements sociaux disponibles à Paris s'élève à 172 568, soit 15,75 % du parc total (1 095 108 appartements recensés par l'INSEE en 1990). Par comparaison, ce pourcentage est de 18 % à Marseille, 22 % à Lille et à Strasbourg, 23 % à Clermont-Ferrand, 24 % à Lyon, 25 % à Rennes, 28 % à Nantes.

Le gouvernement soutient le projet d'aménagement du Lot

Les élus des cinq départements traversés par la rivière, qui devrait redevenir navigable sur l'ensemble de son cours, voudraient que la DATAR désigne une personnalité pour coordonner les initiatives

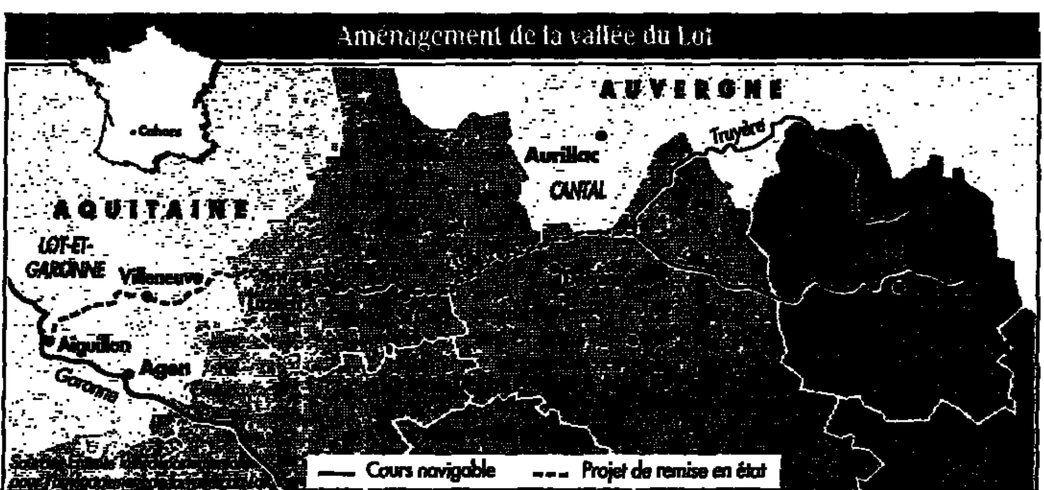
Le projet d'aménagement du bassin du Lot est le plus important programme français de développement rural. Il vise à ouvrir à la navigation de plaisance la totalité du cours de la rivière, inutilisée depuis plus d'un demi-siècle. Ce projet est ancien, mais Edouard Balladur vient de le réactiver en lui apportant l'appui du gouvernement. Des travaux vont être entrepris sur plus de 200 kilomètres pour rénover de vieilles écluses ou en construire de nouvelles, curer des chenaux, aménager les berges et construire des infrastructures d'accueil. 800 millions de francs, en partie fournis par l'Union européenne, sont prévus pour la première tranche de travaux, qui doit durer cinq ans. Mais les élus souhaitent que Paris coordonne le dossier, qui intéresse quatre régions, cinq départements, des centaines de communes et 300 000 habitants.

CAHORS
de notre envoyé spécial

C'était le 13 janvier, pendant la tournée aveyronnaise du premier ministre-pas-tout-à-fait-candidat. Dans son discours, Edouard Balladur glissa un message quasiment codé qui n'a été vraiment compris que de quelques initiés : le gouvernement donnait enfin son feu vert – et un coup de pouce de 360 millions de francs – à un curieux projet d'aménagement du territoire. Il s'agit d'ouvrir aux navigateurs de plaisance la possibilité de croiser sur la totalité du cours du Lot, alors que la circulation, tuée par les autres modes de transport, y est fermée depuis soixante-dix ans.

Ce projet a semblé à la fois si archaïque, élitiste et coupé des réalités rurales que la plupart des quotidiens régionaux l'ont à peine mentionné dans leurs comptes rendus. Il suppose en effet que, sur plus de 200 kilomètres, on retape une trentaine de vieilles écluses, on en construise une quinzaine de nouvelles, on cure des chenaux et on aménage sur les berges des escales, haltes nautiques et petits ports nécessaires à l'exploitation touristique. On évoque la belle époque des gabarres qui descendaient le vin de Cahors jusqu'à Bordeaux. La frange méridionale du Massif Central entrerait-elle dans le XXI[e] siècle à reculons ?

Edouard Balladur a pourtant parié de cette reconquête fluviale et de ses à-côtés environnementaux, routiers et économiques, comme d'une opération d'aménagement du territoire ambitieuse, pluridisciplinaire, nécessitant d'importants investissements et, pour tout dire, *« d'envergure nationale »*. C'est en effet par l'étendue du territoire concerné –le bassin du Lot couvre 13 000 km² – et les investissements prévus – 800 millions de francs pour une première tranche à réaliser en cinq ans – le plus important programme français de développement rural. *« Pour une fois,* dit-on à la DATAR, *on sort des microprojets de canton pour mobiliser quatre régions, cinq départements, des centaines de communes et 300 000 habitants. »*



Un tel projet est l'aboutissement d'une vieille idée obstinément poussée depuis un quart de siècle par un enseignant aveyronnais qui a parié sur son terroir plutôt que d'aller briller dans les salons parisiens. Christian Bernad, directeur du collège de Decazeville, créa en 1969 une association se donnant pour objectif de développer l'économie locale à partir de la mise en valeur de la rivière. Autrefois axe de vie majeur, le Lot n'était plus à l'époque qu'un gisement de graviers, un déversoir d'eaux usées et un escalier de méga et de microcentrales électriques. L'exploitation touristique, pensaient M. Bernad et ses amis, apporterait une valeur ajoutée autrement plus importante que ces activités primaires et quasiment « de cueillette ».

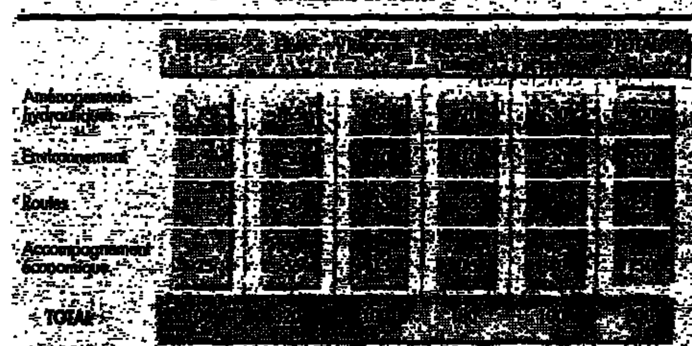
UN ÉPAIS BROUILLARD

Douze ans après, en 1981, une entente interdépartementale (Lozère, Cantal, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne) vint épauler l'association de ses finances, de son aura d'établissement public et de celle, plus politique, de son président, Jean François-Poncet, puissant baron aquitain. Puis, en 1986, un ingénieur de l'équipement du Lot eut l'inspiration décisive : pour que la rivière fournisse un rendement touristique maximum, il ne fallait pas seulement l'offrir à la contemplation ou à la baignade, il fallait la rendre navigable. Bien que fort sceptique, Maurice Faure, alors maire de Cahors et président du conseil général, se laissa forcer la main. Avec 37 millions de francs d'investissement, on ouvrit la rivière sur 65 kilomètres dans son département. Tandis que les services de l'équipement rénovaient les vieilles écluses, la chambre de commerce de Cahors réalisait trois ports et appâtait les loueurs de pénichettes. Les maires, de leur côté, aménageaient des haltes nautiques, offraient dans la végétation trop épaisse des « fenêtres de vision » et balisaient des randonnées en boucle partant de la rivière. Les investisseurs privés, pour leur part, construisaient des chambres d'hôtel et bricolaient des gîtes ruraux.

Résultat : un an après l'inauguration du nouveau Lot navigable, on y comptait 78 bateaux et on calculait que les touristes fluviaux – pour les deux tiers des étrangers – avaient laissé plusieurs millions de francs dans les restaurants et les commerces locaux. Interrogés, ils exprimaient leur satisfaction et leur désir de revenir pour explorer, cette fois, l'intérieur du département.

C'est cette démonstration-là qui a convaincu les plus dubitatifs. Pourquoi ne pas appliquer la même thérapeutique à l'ensemble du bassin qui se languit ? Déjà le Lot-et-Garonne y a recours : une écluse est en construction sur le barrage électrique de Castelmoron et, pour l'été 1996, la rivière sera navigable sur 70 kilomètres à partir de son confluent avec la Garonne. *« Nous prouvons le mouvement en marchant »*, dit Jean François-Poncet.

C'est sous son impulsion qu'un projet global a été rédigé par l'association et l'entente interdépartementale. Il propose de rendre le Lot accessible aux navigateurs sur la quasi-totalité de son parcours entre la Lozère et le Lot-et-Garonne. De la source au confluent garonnais, canoéistes et kayakistes s'en donneront à cœur joie à condition de faciliter le passage au niveau des barrages. Dans la partie basse, de Decazeville à L'Aiguillon, sur 280 kilomètres, ce sont des unités mesurant jusqu'à 30 mètres qu'on espère. Les travaux hydrauliques seront accompagnés de multiples actions : épuration renforcée des eaux, amélioration des routes longeant le Lot pour desservir les ports et les haltes, aides aux particuliers investissant dans l'hôtellerie, les gîtes ruraux et les terrains de camping, coups de pouce aux petites entreprises qui seraient tentées de profiter du mouvement général. C'est ce qu'à Bruxelles on appelle un *« projet intégré »*. Total des investissements nécessaires : 1,7 milliard de francs.



Le document, solide, argumenté, bien illustré est arrivé sur le bureau de Charles Pasqua, qui y a jeté un coup d'oeil et s'est enthousiasmé. En toute hâte, on a décidé d'accepter la première tranche des travaux, soit 800 millions de francs, et de le faire savoir en ajoutant 19 lignes au discours d'Edouard Balladur partant pour le Rouergue.

Reste à présent à concrétiser ces belles intentions. Or le « projet Lot » ressemble à la vallée certains jours d'hiver. Un épais brouillard en couvre les fonds alors que les plateaux d'alentour sont au soleil. Le tracé général du cours d'eau en est souligné, comme mis en scène, mais tous les détails sont noyés dans une brume humide et parfois verglaçante. Pour l'heure, aucun document n'a été signé entre les différents partenaires du projet, et aucun personnage compétent, diplomate, indépendant des influences locales, n'a été nommé pour le « mettre en musique ». Or l'intérêt même du programme – il enjambe d'innombrables frontières administratives – est aussi son talon d'Achille. Les forces centrifuges sont à l'affût. Les élus du Lot, par exemple, majoritairement à gauche, qui disposent déjà de leur portion navigable et qui sont préoccupés par l'arrivée chez eux de l'autoroute nord-sud A 20, estiment que le projet balladurien n'est pas pour eux une priorité.

Aussi Christian Bernad, président de l'association, Pierre Riom, président de l'entente interdépartementale (et vice-président UDF du conseil général de l'Aveyron), et Jean François-Poncet (qui l'a précédé à la tête de l'entente durant dix ans) demandent-ils au gouvernement de désigner un commissaire ou un chargé de mission, à l'image de ce que furent jadis des « proconsuls » administratifs comme Pierre Racine, Paul Delouvrier ou Emile Biasini (qui raconte son expérience dans un livre récemment paru, *Grands travaux : de l'Afrique au Louvre*, éd. Odile Jacob, 345 p., 140 F). En réalité, il faut aujourd'hui inventer un dispositif qui concilie la décentralisation et l'autorité nécessaire à la conduite d'une lourde opération d'aménagement du territoire. Sans cette imagination institutionnelle, le « programme Lot » risque de s'effriter en un saupoudrage inefficace et traînant en longueur. Charles Pasqua et Edouard Balladur veulent encourager une opération d'aménagement *« exemplaire »* en lui promettant quelques subsides (les engagements annuels de l'Etat correspondent au coût de 2 kilomètres d'autoroute en pays vallonné). Mais ce petit coup de pouce, bien nécessaire, n'est sûrement pas suffisant.

Marc Ambroise-Rendu

COMMENTAIRE

PARIS À LA RESCOUSSE

LA DÉCENTRALISATION porte en elle-même ses paradoxes. Après avoir tant réclamé l'allégement de la tutelle préfectorale et du poids des bureaux parisiens, des élus qui avaient bataillé pour acquérir cette liberté semblent aujourd'hui en avoir peur. Voilà en effet que, dans le Sud-Ouest, ils éprouvent le besoin d'appeler la DATAR à l'aide pour être mieux encadrés, mieux écoutés, mieux relayés. Une aubaine pour tous les jacobins – et ils sont nombreux encore – qui « tiennent » les ministères et dirigent les associations de hauts fonctionnaires.

Que les maires et conseillers généraux impliqués dans l'aménagement du Lot veuillent, dans un souci de cohérence de l'action publique, n'avoir en face d'eux qu'un seul représentant de l'Etat, rien n'est plus judicieux, d'autant que le gouvernement – et peut-être Bruxelles – mettra beaucoup d'argent au pot. Mais qu'on demande la désignation d'une personnalité de poids nommée par le premier ministre ou par Charles Pasqua, sur le modèle d'un Paul Delouvrier ou d'un Pierre Racine, qui prirent en charge jadis l'organisation de la région parisienne et de la côte languedocienne, c'est à la fois illogique et imprudent. C'est ouvrir la voie à toute une dérive de dessaisissement administratif, politique, juridique et financier. Bref : torpiller la décentralisation.

Les préfets de région, en l'occurrence celui de Midi-Pyrénées, sont parfaitement à même de remplir ces fonction de coordination, à l'instar de ce que font certains de leurs collègues lorsqu'il s'agit, par exemple, de la politique de la montagne (Alpes, Pyrénées, Massif Central) à cheval sur plusieurs régions. La toute nouvelle loi sur le développement du territoire prévoit en outre, dans son article 81, des dispositions très précises pour favoriser la création d'ententes interrégionales sous forme d'établissements publics. L'affaire du Lot pourrait fournir un excellent banc d'essai.

François Grosrichard

Des spéculateurs japonais se retirent de leurs châteaux d'Ile-de-France

LA SOCIÉTÉ Nippon Sangyoo, propriétaire en France de plusieurs châteaux et demeures historiques, cherche à vendre l'ensemble de ses biens immobiliers, qu'elle n'a pas pu rentabiliser comme elle le souhaitait en raison des contraintes imposées par la loi sur les monuments historiques et par les réglementations d'urbanisme. Une de ces propriétés est le château de M[me] du Barry à Louveciennes (Yvelines), classé monument historique le 26 décembre 1994 à la demande du maire, Pierre Lequiller (UDF-PR), inquiet de l'état d'abandon dans lequel il était laissé.

Comme ils l'avaient fait deux ans auparavant au château de Sully à Rosny-sur-Seine, toujours dans les Yvelines (*Le Monde* du 9 octobre 1992), les propriétaires ont démantelé le mobilier et les éléments de décoration du château de Louveciennes, construit à la fin du XVII[e] siècle par Louis XIV et agrandi en 1769 par M[me] du Barry. Le 10 novembre 1994, le service départemental de l'architecture des Yvelines demandait au maire de mettre à l'abri des boiseries du XVIII[e] siècle, démontées et entreposées dans le parc, en attente d'un déménagement qui n'avait pas été autorisé par le ministère de la culture.

Cette péripétie a accéléré le classement, réclamé par les élus locaux et les habitants, du château qui jusqu'alors ne bénéficiait que d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le décret du Conseil d'Etat instituant ce degré élevé de protection pour le bâtiment et son parc condamne irrémédiablement les projets immobiliers que pouvait nourrir la Nippon Sangyoo à Louveciennes, et explique la soudaine mise en vente de la propriété.

PROCÉDURE JUDICIAIRE

« Quand les Japonais ont acquis la propriété en 1990, nous avions compris qu'ils avaient en projet une sorte de chaîne hôtelière », se souvient Pierre Lequiller, qui s'emploie aujourd'hui à faire racheter le château par l'Etat. Mais leur projet a été freiné par la crise économique et par le droit de l'urbanisme en vigueur en France. *« Ces gens méconnaissaient visiblement les réglementations et, à mon avis, ils se sont retrouvés avec des propriétés coûteuses à entretenir sur les bras. Leurs tentatives de spéculation n'ayant pas abouti, ils ont essayé de vendre le mobilier et les œuvres d'art pour rentrer dans leurs fonds »*, suggère le maire, qui a appris par un agent immobilier – lequel s'enquérait au passage de la possibilité de lotir une partie du parc en échange de la cession à la commune du château lui-même – la mise en vente simultanée de plusieurs propriétés de la Nippon Sangyoo.

Ce retrait de la société japonaise, dont les activités vont du transport maritime à la publicité en passant par l'immobilier et les salles de jeux, coïncide avec l'aboutissement d'une procédure judiciaire déclenchée en juin 1992 par une plainte du préfet des Yvelines, déposée à la suite de la disparition d'une statue du parc de Rosny. Le procureur de la République de Versailles avait ouvert une information pour *« destruction, mutilation, dégradation d'un immeuble ou d'un objet mobilier classé ou inscrit »* : le gendre du milliardaire japonais propriétaire de la Nippon Sangyoo, Jean-Paul Renoir, et un antiquaire britannique, John Drummond-Shaw, avaient été à l'époque inculpés de dégradation et de modification d'immeuble classé.

Cette procédure était sur le point d'aboutir à un renvoi devant le tribunal correctionnel lorsque, début janvier, l'avocat de la société, M[e] Jacques Vergès, a soulevé des motifs d'annulation de la procédure, sur lesquels la chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles doit se prononcer dans les semaines à venir.

Pascale Sauvage

■ **FUTUROSCOPE : depuis le lundi 6 février**, le Futuroscope de Poitiers est ouvert toute l'année. Le parc européen de l'image (plus de deux millions et demi de visiteurs en 1994) – présidé par René Monory (CDS), maire de Loudun, président du conseil général de la Vienne et du Sénat –, observait jusqu'à maintenant une pause bivernale. Fort du succès sans cesse croissant enregistré depuis sa création et de l'augmentation substantielle des réservations (700 000 contre 400 000 l'an passé à la même époque), le parc sera donc ouvert sans interruption. Au plus fort de la saison, le Futuroscope emploie 1 500 personnes. – *(Corresp.)*

■ **POITIERS : entièrement conçues et fabriquées par l'usine SAFT de Poitiers**, deux batteries au lithium vont alimenter Centaur, le deuxième étage de la fusée Titan 4, concurrente d'Ariane, lors d'un vol prévu début avril. Un Hercules C 130 de l'US Air Force est venu en prendre possession récemment sur l'aéroport de Poitiers-Biard. Ces deux batteries, d'un poids de 38 kilos chacune, et qui valent *« plusieurs millions de francs l'unité »*, précise la société, voyageront congelées à – 18 degrés. L'entreprise poitevine avait été sélectionnée il y a six ans, au terme d'un appel d'offre international, en l'emportant sur deux sociétés américaines. – *(Corresp.)*

■ **TARN : le Sivom du pays vabrais** et La Poste ont conclu le 1[er] février un partenariat qui permettra d'assurer un service de repas à domicile aux personnes âgées de cette petite région du Tarn. Le canton de Vabre offre un nouvel exemple de la diversification du service postal, qui permet aux élus locaux d'assurer à leurs administrés des conditions de vie susceptibles de freiner la désertification rurale. Les repas seront confectionnés par la cuisine de la maison de retraite ou du restaurant municipal des deux bourgs du canton, pour être livrés avec la même régularité que le courrier, soit six jours sur sept toute l'année. – *(Corresp.)*

SANTÉ Une « note d'étape » de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) remise ces derniers jours à Simone Veil éclaire d'un jour nouveau l'affaire des hôpitaux universitaires de Strasbourg. Elle ne retient en effet pas d'éléments à charge contre les trois responsables hospitaliers mis en examen dans cette affaire, MM. Claude-Guy Charlotte, Daniel Nicolle et Jean-Paul Gausserand. ● RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. Cette note établit que l'information judiciaire ouverte contre les responsables des hôpitaux universitaires reposait, en réalité, uniquement sur la base d'un rapport des renseignements généraux contenant un certain nombre d'informations *« infondées »*. ● MARCHÉS. En revanche, les enquêteurs de l'IGAS n'excluent pas qu'il ait pu se produire des *« faits délictueux »* dans le domaine de la passation de certains marchés.

Un rapport de l'IGAS relance l'affaire des hôpitaux de Strasbourg

Une « note d'étape » ne retient pas d'éléments à charge contre le directeur des hôpitaux universitaires de la capitale alsacienne, toujours mis en examen et suspendu de ses fonctions

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Deux mois après sa mise en examen pour *« corruption passive, favoritisme, abus de confiance, faux et usage de faux »*, Claude-Guy Charlotte, directeur général des hôpitaux universitaires de Strasbourg, ne cherche plus à cacher ses blessures. Rassurée quant à l'état de son système cardio-vasculaire, cette forte personnalité, hier intouchable, du paysage hospitalier national prend, au fil des jours, la mesure de la faiblesse de certaines carrières administratives. Sous contrôle judiciaire, et donc condamné à l'inactivité dans son appartement de fonction du quai Saint-Nicolas, il dit sa colère et réclame justice. M. Charlotte n'a pas encore fait le deuil de ces jours noirs de décembre qui l'ont vu placé en garde à vue, mis en examen avec deux de ses collègues et sommé de répondre par le menu sur son train de vie *« pharaonique »*, son appétence pour la bonne chère, les vrais cigares et les eaux-de-vie de son Sud-Ouest natal.

Le 2 décembre, à l'initiative d'Edmond Stenger, procureur de la République de Strasbourg, les hôpitaux universitaires de la ville étaient investis par les forces de gendarmerie, procédant à une série de perquisitions dans l'établissement ainsi que dans les logements de fonction de certains agents de direction. On plaça alors en garde à vue, outre M. Charlotte, Daniel Nicolle, ancien directeur général adjoint (et depuis directeur général du CHRU d'Amiens), et Jean-Paul Gausserand, directeur des affaires logistiques et des domaines. Une information judiciaire était ouverte le 4 décembre et l'affaire confiée à Sophie Thomann, juge d'instruction. Cette dernière suivait les réquisitions du parquet sans toutefois décider la mise en détention provisoire de ces trois cadres hospitaliers. Dès le 5 décembre, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, demandait qu'une inspection générale soit diligentée aux fins d'examiner *« la gestion financière, les conditions de passation des marchés, les dépenses logistiques et d'administration générale, le fonctionnement de l'équipe de direction et les conditions d'exercice de la tutelle »*. L'IGAS (inspection générale des affaires sociales) se voyait ainsi confier une enquête parallèle à l'instruction de Mme Thomann.

« AMALGAMES »

Une « note d'étape » présentée par Roger Linsolas et François Romaneix, membres de l'IGAS, vient d'être remise à Mme Veil. Dans l'attente des prochaines conclusions judiciaires, ce document fournit une première et inédite synthèse de « l'affaire des hôpitaux de Strasbourg ». Au terme d'une série d'investigations et d'entretiens avec M. Delpon, préfet de région, Catherine Trautmann, maire de Strasbourg et présidente du conseil d'administration de l'établissement hospitalier, les responsables de la DDASS du Bas-Rhin, de la DRASS d'Alsace, de la chambre régionale des comptes, du parquet, des renseignements généraux et des hôpitaux universitaires, les enquêteurs de l'IGAS aboutissent à une série de premières conclusions qui ne retiennent pas d'éléments à charge contre les trois personnes mises en examen.

BON SANG, ON S'EST TROMPÉS DE RADIO !!

« Il est aujourd'hui acquis que le 2 décembre 1994 au matin le rapport établi par les renseignements généraux, au début de l'année 1994, constituait la seule et unique base de l'opération menée par le procureur de la République », précisent les enquêteurs de l'IGAS, qui soulignent que ce document de mai 1994 avait été remis en son temps aux cabinets de Mme Veil et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Au chapitre du *« train de vie »* des personnes mises en examen, le rapport de l'IGAS précise : *« Il n'est pas question ici d'évoquer certains points, anecdotiques et pour la plupart infondés, relevés par le rapport des renseignements généraux. A l'inverse, les repas, réceptions et banquets d'une part, les logements de fonction d'autre part (...) révèlent (...) les abus éventuels que peut induire le domaine mal défini et peu réglementé des avantages en nature dont bénéficient les directeurs d'établissement hospitalier. »*

Précisant qu'il appartiendra au ministère d'en tirer les conséquences pour fixer des règles et des normes plus restrictives, les enquêteurs relèvent néanmoins que *« des abus ont certes existé »*. Mais ils ajoutent que, à ce point de l'enquête, il serait *« mal venu »* d'en préciser l'étendue. Selon les inspecteurs de l'IGAS, *« il convient cependant de ne pas se livrer à des amalgames rapides et réducteurs entre les nombreux repas – sobres et ordinaires – suivant des réunions internes ou externes de travail et les quelques cérémonies organisées par les hôpitaux universitaires de Strasbourg pour des motifs pouvant être légitimes. (...) L'inventaire des éléments du train de vie étant fait (...) il appartiendra à la justice de déterminer si les éventuels abus relèvent d'une qualification pénale ou s'ils sont seulement passibles de sanctions administratives »*.

Le chapitre au prime abord le plus important est celui consacré à la passation des marchés, *« domaine le plus sensible et a priori celui pouvant le plus sûrement révéler des faits éventuellement qualifiés de délictueux »*, précise la note de l'IGAS, qui ajoute que *« la passation de certains marchés avait paru suspecte aux renseignements généraux : Sanesco, CGEM, CRTS notamment. Les premières investigations ont mis en exergue quelques autres marchés sur lesquels il convient de s'interroger »*. Mais, ajoutent les inspecteurs, l'absence de dossiers complets dans les services, à la suite des saisies auxquelles a procédé et continue de procéder la gendarmerie, ne permet pas facilement d'accéder à l'information et de vérifier les supputations des interlocuteurs de la mission. *« En l'état actuel des recherches et des renseignements recueillis*, insistent-ils, *rien ne laisse supposer qu'il y ait eu, à l'occasion de la passation des marchés, enrichissement personnel ou profit détourné pour le compte d'une œuvre ou d'un organisme quelconque. La mission n'en étant qu'au stade initial de ses investigations, il est hors de question d'en tirer des conséquences définitives. »* Mme Veil a suivi les recommandations de l'IGAS, qui proposait de réintégrer M. Nicolle dans ses fonctions directoriales au CHU d'Amiens et, *« compte tenu des mesures de contrôle judiciaire »*, de maintenir, contre l'avis du Syndicat national des cadres hospitaliers, les mesures de suspension pour MM. Gausserand et Charlotte.

Jean-Yves Nau

Exploitation politique et médiatique

Les conclusions d'une enquête de l'IGAS peuvent-elles avoir des conséquences sur l'action de la justice ? *« La mission,* écrivent les enquêteurs de l'IGAS, *est consciente de l'exploitation politique et médiatique qui pourra être faite du traitement différencié* [des trois responsables mis en examen] *pour le considérer, soit comme une anticipation d'un non-lieu, soit comme une reconnaissance de la culpabilité avérée de MM. Charlotte et Gausserand. Outre que nul ne peut maîtriser ces débordements, il est indéniable qu'ils* [MM. Nicolle, Charlotte et Gausserand] *sont placés dans une situation différente, la levée de suspension de M. Nicolle ne le conduisant pas à réintégrer les hôpitaux universitaires de Strasbourg, contrairement à MM. Charlotte et Gausserand. »*

Pour sa part, le syndicat national des cadres hospitaliers estime que les conclusions de l'IGAS *« démontrent clairement l'absence d'anomalies dans la gestion des hôpitaux universitaires de Strasbourg »*.

De l'amiante dans les locaux de la caisse primaire d'assurance-maladie de Nancy

Les cinq cents agents devront peut-être déménager

NANCY
de notre correspondante

La caisse primaire d'assurance-maladie de Nancy se trouve confrontée à un problème sanitaire qui risque d'avoir de lourdes répercussions financières. De l'amiante, de variété crocidolite, est présente dans le flocage des poutres métalliques qui constituent l'armature du bâtiment. Construit en 1968 en plein cœur de Nancy, boulevard Joffre, l'immeuble abrite 500 agents sur une surface de 11 000 m².

Lorsqu'il a pris ses fonctions, il y a un peu plus de deux ans, Jean-Louis Petit, directeur de la CPAM, avait noté la présence de ce matériau destiné à renforcer la résistance au feu des poutres maîtresses et posé à la demande des assurances à l'époque de la construction. Sensibilisé à ce problème par l'affaire du lycée professionnel La Rochotte de Gérardmer, où six décès d'enseignants avaient été constatés après des cancers du poumon, M. Petit a alerté, l'automne dernier, les ingénieurs de prévention de l'assurance maladie et saisi le comité d'hygiène et de sécurité.

Les résultats d'une analyse du flocage réalisée par le laboratoire interrégional de chimie de l'Est laissent apparaître une teneur d'amiante dans ces fibres à hauteur de 8 à 10 %. Pour l'instant, le matériau n'est pas en contact avec l'air ambiant, car le flocage est emprisonné dans de la laine de verre, derrière des faux plafonds et des cloisons. Toutefois, tout risque n'est pas écarté, ce flocage présentant la particularité de se déliter au fil des ans et, en se dégradant, de dégager des particules d'amiante.

Pour évaluer ce risque, cinq capteurs ont été disposés dans le bâtiment. Ils mesureront la teneur d'amiante dans les poussières en suspension. En attendant le résultat, il est interdit d'ouvrir les faux plafonds. Pour l'instant, une seule fibre d'amiante aurait été découverte dans l'un des capteurs. Mais l'interdiction d'accéder aux gaines techniques pose des problèmes de fonctionnement à la CPAM car c'est là que passent les canalisations d'eau et le système électrique.

VIVE ÉMOTION

L'annonce de la présence d'amiante dans les locaux a provoqué une vive émotion parmi le personnel. La CFDT a rappelé que *« l'amiante est une roche dont les fibres peuvent provoquer par inhalation et par latence d'une quinzaine d'années des cancers de la plèvre ou des poumons »* et que *« le personnel de la CPAM est vraisemblablement exposé à ces fibres lors de travaux souvent effectués dans les faux plafonds »*. Cette inquiétude est relayée par une rumeur faisant état de deux décès par cancer survenus au service du courrier. *« Si le moindre doute apparaissait, j'engagerai une procédure pour maladie professionnelle »*, assure Jean-Louis Petit qui ajoute que les deux personnes décédées *« étaient de gros fumeurs. Toutefois, pour l'une d'entre elles, la famille avance la thèse de la présence de fibres d'amiante. Nous allons ouvrir un dossier... »*

Mais le volet médical n'est pas le seul qui préoccupe la direction de la CPAM. Que faire de cet immeuble potentiellement dangereux dont les gaines techniques sont désormais inaccessibles ? *« La caisse nationale d'assurance-maladie a été prévenue,* note M. Petit. *Elle s'attend à la facture. »*

La note sera lourde. Plusieurs hypothèses sont envisagées. La première consiste à emprisonner l'amiante dans un composé de résine. Mais on craint que le flocage se délitant, au bout de dix ans, on en soit au même point qu'aujourd'hui. La deuxième est un déflocage et un reflocage avec un produit coupe-feu. Cette option aurait la préférence du directeur. *« Cela présente l'avantage du définitif. En plus, nous pourrions en profiter pour lancer un chantier de réaménagement interne de l'immeuble, pour revoir les canalisations, les réseaux électriques, le câblage et changer le matériel obsolète. »* Coût du déflocage-flocage : environ 8 millions de francs. Travaux de réaménagement : *autour de 18 millions. La troisième* hypothèse, c'est un déménagement pur et simple. *« Mais allez trouver 11 000 m² de bureaux en centre-ville, à deux minutes de la gare, à un prix raisonnable »*, soupire Jean-Louis Petit. De toute façon, quelle que soit la solution retenue, elle va bouleverser pendant des mois le fonctionnement des services. Il faudra procéder par paliers, déplacer les services au fur et à mesure de la réhabilitation des plateaux, éventuellement louer des locaux en ville. Mais il n'y a pas le choix.

Monique Raux

Un numéro vert pour une aide médicale gratuite

Près de 4 500 personnes ont déjà bénéficié de ce système lancé au printemps dernier

« L'EXCLUSION, c'est aussi lorsque, faute de couverture sociale ou de ressources suffisantes, on n'ose plus aller chez le dentiste soigner une rage de dents. » Constatant la multiplication de telles situations, Igor Barrère, réalisateur d'émissions médicales pour la télévision, et Jacques Lebas, ancien président de Médecins du monde, ont eu, au printemps 1994, l'idée de mettre en service un numéro vert – le 05-23-26-00 – qui permet à toute personne en difficulté de se faire soigner. En l'espace de neuf mois, l'équipe de professionnels de santé qui animent RESO – comme REseau d'accès aux Soins pour personnes en situation de précarité – a permis à près de 4 500 malades (RMistes, chômeurs, fins de droits, jeunes sans emploi, sans domicile fixe), d'obtenir, gratuitement et indépendamment de leur situation administrative, un rendez-vous avec un médecin, de bénéficier des traitements et examens, voire, dans les cas les plus graves, de se faire hospitaliser.

« RESO s'adresse d'abord à tous ceux qui s'excluent d'eux-mêmes du système de soins, par peur d'en être rejetés », explique Fatima Kartout, médecin coordinateur du réseau. C'est le cas de nombreux chômeurs âgés de moins de vingt-cinq ans (31 % des appels reçus par RESO). *« Comme ils n'ont jamais travaillé, ces jeunes ont tendance à croire qu'ils n'ont droit à aucune protection sociale*, observe Mme Kartout. *Ils ne font de surcroît aucune démarche par peur de s'enfoncer dans l'exclusion. »* Un coup de téléphone anonyme à RESO suffit à lever ces obstacles administratifs.

En fonction du degré de gravité de l'état de leur interlocuteur, les quinze professionnels de la santé qui tiennent bénévolement de 9 heures à 20 heures le standard de RESO choisissent la solution la plus adaptée parmi les 2 000 adhérents du réseau : cabinets médicaux, hôpitaux, SAMU, travailleurs sociaux, institutions privées ou associatives (dispensaires de Médecins du monde ou de la Croix-Rouge)... Tous secteurs confondus, environ 1 500 médecins ont adhéré à la charte de RESO, *« sorte de serment d'Hippocrate où le mot "indigent" a été remplacé par celui de démuni" »*, précise Igor Barrère, président du réseau. Suivant leur disponibilité, ces praticiens, généralistes ou spécialistes, acceptent ou non de recevoir gratuitement les patients. Un accord avec Pharmaciens sans frontières assure parallèlement la fourniture des médicaments prescrits.

> « RESO s'adresse d'abord à tous ceux qui s'excluent d'eux-mêmes du système de soins par peur d'en être rejetés »

« Vous n'imaginez pas à quel point cela peut être important pour un malade d'obtenir une consultation... comme tout le monde », affirme Fatima Kartout. Et de citer ce malade louant une chambre de bonne du XVIe arrondissement de Paris, et pour lequel RESO avait obtenu un rendez-vous chez un docteur du quartier : *« Il était tellement angoissé à l'idée de se retrouver dans la salle d'attente qu'il m'a appelé à trois reprises avant d'y aller... »*

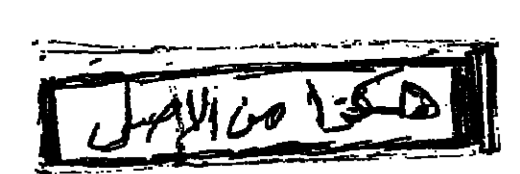
Cette première prise de contact donne à l'équipe de RESO une occasion inespérée de réexaminer la couverture sociale dont peuvent bénéficier les malades. *« La plupart de nos patients ont déjà des droits, mais, compte tenu de la complexité du système, ils ne parviennent pas à les faire valoir et finissent par se décourager »*, constate encore Fatima Kartout. A charge alors pour les travailleurs sociaux adhérents de la charte de se dépêtrer au milieu des 3 600 systèmes de protection sociale existants, quitte, en dernier ressort, à négocier l'attribution de l'aide médicale gratuite.

« Beaucoup de nos interlocuteurs n'ont pas de protection sociale complémentaire, alors même qu'ils ne peuvent pas supporter financièrement le ticket modérateur ou le forfait hospitalier, encore moins prendre en charge la part non remboursée de certains traitements, tel l'achat de lunettes ou de prothèses dentaires », assure le médecin-coordinateur de RESO. S'agissant des jeunes, l'octroi de cette aide médicale constitue aussi un pas vers l'*« autonomie »* – *« leur citoyenneté »*, préfère Fatima Kartout –, dans la mesure où les services sociaux ne leur accordent pas spontanément cette prise en charge, sous prétexte qu'ils habitent encore chez leurs parents.

A Paris, ce réseau d'accès aux soins a déchargé les services du SAMU, qui transfèrent sur RESO quelque 40 % de leurs appels : *« Nous récupérons ainsi les patients relevant de la médecine ambulatoire. »* En province, le réseau a démultiplié les nombreuses initiatives locales imaginées par les médecins. *« En brisant la solitude des malades, nous évitons aussi que leur santé n'empire et que cela finisse par coûter plus cher à la collectivité en frais d'hospitalisation... »*

Valérie Devillechabrolle

★ RESO, numéro vert : 05-23-26-00, siège social : hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, 75015 Paris.



Droits devant installe ses « échanges de savoirs »

L'association de la rue du Dragon veut établir, avec trois secteurs, « solidarité », « université » et « création », un front contre l'exclusion

Plusieurs centaines de personnes ont participé, dimanche 5 février, devant l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris, à un rassemblement organisé par l'association Droits devant, créée par Droit au logement. Dans les bâtiments de la Cogedim du 7, rue du Dragon, occupés par une soixantaine de familles depuis décembre 1994, se met progressivement en place l'« université ouverte » soutenue par les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwarzenberg, Mgr Jacques Gaillot et le chanteur Jacques Higelin. Organisés autour de trois pôles – solidarité, université, création –, ces *« échanges de savoir »*, qui débuteront dans les prochains jours, ambitionnent de renouveler les actions contre l'exclusion. L'association, qui vient de lancer un appel aux associations et aux organisations syndicales, doit également régler une délicate question de financement de ces projets.

« S »OLIDARITÉ, « u »niversité, « c »réation : le « suc », en somme, d'une nouvelle citoyenneté voulue par Droits devant... Ce sont les intitulés des trois pôles institués en son sein par l'association de la rue du Dragon (Paris-6e), pour établir *« un front contre l'exclusion »*. Cette initiative était prévue par son manifeste, élaboré par les quatre coprésidents (les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwarzenberg, Mgr Jacques Gaillot et le chanteur Jacques Higelin) et signé, au départ, par une centaine d'intellectuels et d'artistes. Ce texte soulignait : *« L'objectif est de mener une action concrète pour soutenir la cause des relégués de la vie et de ceux qui en prennent le chemin »*, *« avant que ne se généralisent la commisération humanitaire, la résignation déshonorante et la société de barbarie »*.

Respectivement animés par Jean-Baptiste Eyraud, Annie Pourre et Jean-Claude Amara, autour d'un secrétariat général dirigé par Philippe Chavance – quatre responsables de Droit au logement (DAL), fondateur de Droits devant –, les secteurs solidarité, université et création, mis en place en quelques semaines, doivent fonctionner de façon transversale, afin de favoriser le brassage de toutes les couches sociales.

EXISTENCE RECONNUE

« Il s'est agi, indique Jean-Claude Amara, *de structurer un contre-pouvoir ressortissant à la société civile et s'opposant à une prévisible catastrophe sociale. Nous canalisons, d'une certaine manière, une éventuelle explosion de violence. »*

En autorisant pour la première fois, dimanche 5 février, un rassemblement public de Droits devant, place Saint-Germain-des-Prés – celui des 28 et 29 janvier, boulevard Saint-Germain, avait été solidement encadré par les CRS –, le gouvernement a au moins reconnu l'existence de l'association, bien que celle-ci occupe toujours illégalement l'immeuble de la Cogedim... De fait, le pouvoir en place ne peut guère se permettre de juguler ce mouvement naissant, sous peine d'apparaître sous un jour répressif en pleine campagne présidentielle.

Les responsables de Droits devant le savent, conscients aussi qu'ils devront être devenus incontournables au lendemain du 7 mai. Une course de vitesse est en quelque sorte engagée et l'association cherche à recueillir un maximum de concours, d'appuis non politiques.

MANIFESTATION DEBUT AVRIL

Dans un appel récemment adressé aux *« associations et syndicats »*, ses coprésidents assurent : *« Il nous paraît vital de mettre en place une initiative qui concrétise cette volonté de refuser la fracture sociale irrémédiable, avant les élections présidentielles, qui sont une échéance déterminante pour notre avenir. Elle pourrait prendre la forme d'une manifestation nationale début avril* [à Paris], *ayant pour thèmes : pour les droits et l'égalité, contre les exclusions et la précarité. »*

Des rendez-vous sont demandés aux grandes organisations syndicales, mais pas aux partis, Droits devant étant *« décidé à dépasser les clivages politiques »*. Du reste, l'association, si elle ne refuse pas le *« soutien unilatéral »* de personnalités politiques, n'autorise pas, dans ses rassemblements, des prises de parole politiques.

● SOLIDARITÉ. – C'est le secteur « anti-exclusion » par excellence. Des associations comme le GRAL (une soixantaine de travailleurs sociaux spécialisés dans les problèmes de logement), DAL, le comité des sans-logis (CDSL), AC ! et APEIS (contre le chômage et pour le droit au travail) ont déjà établi des permanences pour aider les personnes défavorisées.

Toutes les formes de lutte seront représentées : pour la santé, l'emploi, le logement social, les libertés publiques, contre le racisme, la discrimination, le sida, etc. Médecins, psychologues, avocats, juristes apportent leurs compétences.

Une place particulière est faite, aux côtés des grosses organisations, aux petites associations de banlieue. Des ateliers sont créés : écriture, soutien scolaire, alphabétisation, gestion, comptabilité, secrétariat, informatique...

● UNIVERSITÉ. – Les responsables de Droits devant ont abandonné la dénomination *« université populaire »*, pour lui préférer les appellations *« université ouverte »* ou *« échange de savoirs »*. Conférences-débats, cycles, assises (dont celles de Droit au logement les 18 et 19 février) sont organisés. Des philosophes, comme Cornélius Castoriadis et Michel Serres, des sociologues, comme Pierre Bourdieu et Serge Paugam, des écrivains, comme Gilles Perrault et Annie Ernaux, des universitaires, des chercheurs, des éditeurs, des économistes des urbanistes, etc, ne viennent pas donner des cours magistraux mais tentent de faire s'exprimer leurs auditoires.

● CRÉATION. – C'est sans doute le pôle qui est actuellement le plus effervescent. Jean-Claude Amara recense cinquante-deux projets. La première pièce de théâtre, *La Tragédie bosniaque*, de Pierre-François Jancris, doit être jouée dans la première quinzaine de mars. Sous le préau de l'ancien Cours Désir, groupes et troupes répètent. Un collectif d'une quinzaine de disciplines (musique, théâtre, chanson, vidéo, photographie, graphisme, arts plastiques...)est en voie de constitution.

Droits devant entend notamment créer un journal télévisé, avec l'association L'Yeux ouverts et le réalisateur Raoul Sangla, un journal de presse écrite, une maison de production et une troupe d'enfants venus des squats. Artistes de rue et de scène se côtoient, et des comédiens et chanteurs, qui n'étaient pas jusqu'ici au premier plan des *« spectacles humanitaires »*, sont cette fois sur le terrain, comme Josiane Balasko, Barbara, Guy Bedos, Richard Bohringer, les Rita Mitsouko, MC Solar, Véronique Sanson...

LE NERF DE LA GUERRE

L'écueil majeur auquel Droits devant risque d'être confronté est évidemment celui du financement. Un demi-million de francs a déjà été engagé pour la rénovation des locaux, mais le coût total est estimé à un million de francs. Pour des sommes allant de 100 000 à 120 000-130 000 francs, l'association a reçu les apports d'Agnès B. (habillement et galeries d'art), de la Fondation abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées, d'un gala de la troupe Tapa s'emballent, et Jacques Higelin, en concert (à guichets fermés) le 20 février au Cirque-d'Hiver, versera un cachet identique.

Mais, Droits devant compte surtout sur des adhésions. De plusieurs centaines aujourd'hui, leur nombre doit rapidement passer à quelques milliers pour que le mouvement de la rue du Dragon puisse, comme il le souhaite, adopter sa *« vitesse de croisière »* dès le 1er mars. L'argent sera, là aussi, le nerf de la guerre, s'agissant cette fois, comme ne cesse de le répéter l'abbé Pierre, de *« la guerre contre la misère »*.

Michel Castaing

Mgr Gaillot s'en prend à la mouvance traditionaliste de l'Eglise

TROIS SEMAINES après sa révocation de l'évêché d'Evreux, Mgr Gaillot passe à la contre-offensive et met en cause l'évolution de l'Eglise catholique vers une sorte de traditionalisme sans « lefebvrisme » (du nom de Mgr Lefebvre, chef de la minorité conservatrice au concile Vatican II, excommunié par Jean-Paul II en 1988). Dans un entretien à l'hebdomadaire italien *L'Espresso* et dans l'émission « 7 sur 7 », dimanche 5 février sur TF 1, il s'en est pris à un certain nombre de mouvements d'Eglise qui auraient, selon lui, obtenu sa démission.

Il a cité l'Opus Dei, les Associations familiales catholiques (AFC), l'hebdomadaire *Famille chrétienne*, ainsi que *« la sphère traditionaliste du Barroux »* (du nom du monastère situé dans le Vaucluse et dirigé par Dom Gérard Calvet, bénédictin lefebvriste, réconcilié avec Rome en 1989). *« Ils s'étaient juré d'avoir ma peau. Ils l'ont eue »*, a estimé Mgr Gaillot, pour qui de telles pressions expliquent la *« disproportion »* entre ce qui lui est reproché par le Vatican et *« la sanction gravissime et rare »* qui le frappe. Il a également repris à son compte les rumeurs, démenties par M. Pasqua, selon lesquelles le ministre de l'intérieur se serait plaint à Rome du livre écrit par l'ex-évêque d'Evreux contre sa politique d'immigration.

Estimant que le Vatican est incapable de *« se déjuger »*, il a regretté que les évêques français ne l'aient pas davantage soutenu et n'aient pas servi de *« contrepoids »* pour s'opposer au recentrage *« identitaire »* de l'Eglise et *« au recul par rapport au concile Vatican II »*. Mgr Gaillot a de nouveau exprimé le souhait d'une assemblée plénière extraordinaire de l'épiscopat pour *« prendre la mesure de ce qui se passe dans l'Eglise de France »*. *« Il est vrai que j'ai été longtemps rebelle, mais il est important que l'Eglise reste ouverte aux questions posées par la modernité »*, a-t-il expliqué.

Le mouvement de solidarité autour de l'ancien évêque d'Evreux continue son action. A l'issue d'une marche d'une quinzaine de jours, reliant quatorze villes en France, le collectif Evreux sans frontières a rassemblé près de 500 personnes, samedi 4 février à Paris, au Trocadéro. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, y a dénoncé *« le système bureaucratique et totalitaire »* du Vatican. 100 000 signatures ont été recueillies. Le journal *Golias* (BP 4034. 69615 Villeurbanne Cedex) a publié un numéro spécial sur *« le complot des intégristes »*, dans lequel il explique comment la hiérarchie catholique se serait appuyée sur *« ses lobbies conservateurs »* pour obtenir la révocation de Jacques Gaillot. Il a aussi créé le réseau Clé (Coordination pour plus de liberté dans l'Eglise), dont la première campagne s'est traduite par l'envoi au Vatican de 30 000 cartes postales. Selon un sondage de la Sofres réalisé pour l'émission « 7 sur 7 » de TF 1, 73 % des Français estiment *« injustifiée »* la sanction prise contre Mgr Gaillot (contre 15 %). 65 % des catholiques pratiquants réguliers sont de cet avis (contre 11 %).

Un lycéen meurtrier condamné à quatorze ans de réclusion

LA COUR d'assises du Finistère, présidée par Francis Debons, a condamné, vendredi 3 février, à quatorze ans de réclusion, un lycéen de Brest jugé pour assassinat. Alors âgé de 16 ans et demi, il avait tué, le 17 septembre 1993, d'un coup de pistolet à grenaille tiré à bout portant, un élève de son établissement scolaire, David Van Laere, du même âge qui lui. Le drame s'était produit à midi, à la sortie du lycée Amiral-Ronac'h, à un arrêt de bus. Le meurtrier, qui devait se présenter de lui-même, le soir, au commissariat de police, a expliqué que David, jeune joueur de basket mesurant 1,94 mètre, l'avait injurié. Les débats ont eu lieu pendant trois jours à huis clos du fait de la minorité de l'accusé au moment des faits. C'est un jury populaire qui siégeait, mais, pour cette occasion, les deux magistrats assesseurs étaient des juges des enfants. – *(Corresp.)*

■ **INCENDIE** : Cinq membres d'une même famille, dont deux adolescentes et deux enfants, ont péri dans l'incendie de leur maison à Harnes, près de Lens (Pas-de-Calais), dans la nuit du dimanche 5 au lundi 6 février.

La justice des mineurs a cinquante ans

Face à l'émergence d'une « délinquance d'exclusion », faut-il réformer l'ordonnance de 1945 qui instituait les juges des enfants ?

Cinquante ans après la Libération, la justice appliquée aux mineurs repose encore sur une ordonnance du 2 février 1945. Ce texte, dont on fête cette année le cinquantième anniversaire, proclame, au nom de la nécessaire protection de l'enfance, la priorité de l'éducation sur la répression et crée la fonction de juge des enfants. Lors d'un colloque organisé mercredi 1er et jeudi 2 février à la Sorbonne par la Protection judiciaire de la jeunesse, dirigée par Dominique Charvet, magistrats, chercheurs et éducateurs se sont interrogés sur la pertinence de ce texte face à l'émergence progressive, depuis une dizaine d'années et notamment dans les banlieues, de la « délinquance d'exclusion ».

ILS ONT SURGI des contre-allées du grand amphithéâtre de la Sorbonne avec des banderoles dans les bras et des confettis plein les mains. Envahissant l'estrade bleue installée pour le colloque, les éducateurs en grève ont fêté le cinquantième anniversaire de l'ordonnance de 1945 avec fracas. *« Aujourd'hui, l'esprit qui souffle à la chancellerie, à la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, n'est pas le même qu'en 1945*, lançait Anne Leclerc, la secrétaire générale du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES-PJJ-FSU). *Nous assistons à une régression sans précédent des valeurs humanistes qui étaient présentes lors de la création de l'éducation surveillée. »* Entonnant l'air de *Happy Birthday*, ils quittaient alors la salle en laissant derrière eux des pluies de confettis.

L'ordonnance de 1945, qui reste, aujourd'hui encore, le fondement de la justice des mineurs, est née à la Libération. Marqué par l'enthousiasme de cette époque *« suspendue et intense »*, selon le mot de l'historien Jean-Pierre Rioux, ce texte a introduit dans le droit français une petite révolution. *« A cette époque, lorsqu'un mineur était déféré, le tribunal correctionnel fermait les portes, modifiait légèrement sa composition et l'audience se terminait par un discours moralisateur et musclé en forme d'admonestation qui s'adressait à la fois à l'enfant et aux parents*, se souvient Pierre Martaguet, premier président honoraire de la cour d'appel d'Agen. *Avec cette ordonnance, la France disposait enfin d'une véritable justice des mineurs. »*

Au nom de la nécessaire protection de l'enfance, le texte de 1945 proclame d'emblée la primauté de l'éducation sur la répression. Chargé de prononcer des mesures de protection, d'assistance, de surveillance, d'éducation ou de réforme, le tribunal des enfants ne doit faire appel qu'exceptionnellement aux sanctions pénales : interdites pour les mineurs de moins de treize ans, elles n'interviennent ensuite que lorsque *« les circonstances et la personnalité du délinquant paraissent l'exiger »*. Les mesures éducatives sont donc la règle, la peine, l'exception. *« Le mythe sous-tendu de cette ordonnance*, observe le président de l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, Hervé Hamon, *c'est que l'enfant, même s'il commet un acte de délinquant, n'est pas un délinquant. »*

La seconde innovation de l'ordonnance est l'instauration d'une authentique juridiction spécialisée. Alors que les mineurs relevaient quasiment du droit commun, l'ordonnance de 1945 invente le personnage du juge des enfants. Ce magistrat, qui revêt rarement sa robe – *« mon juge »*, disent les adolescents –, est à la fois chargé de protéger les enfants en danger et de sanctionner les mineurs délinquants. *« Ce sont en fait souvent les mêmes*, explique le président du tribunal pour enfants de Paris, Alain Bruel. *Pour la plupart des jeunes, les juges ouvrent donc un double dossier : un dossier civil d'assistance éducative, parce que le jeune est maltraité, et un dossier pénal, parce qu'il a commis des infractions. S'ils agissent ainsi, c'est tout simplement parce qu'ils se sont aperçus que le mal-faire s'inscrivait en général dans un mal-être. »*

> « Ce qui subsiste aujourd'hui de l'ordonnance, c'est un pari : celui de voir en tout enfant un sujet éducable, que la violence ait été donnée ou subie »

Depuis 1945, la justice des mineurs a profondément changé. Les derniers centres fermés ont disparu en 1979, les « mitards » des institutions en 1975. Au fil des ans, les mots, eux aussi, se sont transformés : à partir de 1980, les textes officiels ont cessé de parler de rééducation pour employer le terme d'éducation. Dix ans plus tard, la maison-mère a été débaptisée : en

L'évolution du nombre de mineurs incarcérés

Depuis les lois sur la détention de 1987 et 1989, le nombre de jeunes détenus a reculé.

1990, l'éducation surveillée héritée de l'après-guerre est devenue la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Enfin, l'incarcération des mineurs a été limitée par les lois de 1987 et 1989 : désormais, la détention provisoire est interdite pour les mineurs de moins de treize ans et réservée aux auteurs de crimes pour les jeunes de treize à seize ans.

Au fil des ans, les pratiques éducatives se sont elles aussi modifiées. *« Dans les années 70, on considérait que le délit était un symptôme de détresse et qu'il fallait se concentrer presque exclusivement sur les problèmes rencontrés par le jeune*, note Gisèle Fiche, directeur départemental de la PJJ du Loir-et-Cher. *Aujourd'hui, on estime que le délit est un acte social dont il ne faut pas déposséder le mineur. A ne pas lui rappeler l'interdit de la loi, on l'empêche de s'intégrer dans la communauté humaine. Les travailleurs sociaux n'ont jamais autant demandé au magistrat de rappeler la loi. »* Cette attitude explique sans doute en partie le succès des mesures de réparation. Consacrées par la loi en 1993, elles consistent, pour les jeunes délinquants, à exécuter des travaux auprès de la collectivité ou de la victime, le plus souvent à la demande des parquets.

Bousculée par la crise et le développement du chômage, la justice des mineurs navigue cependant dans des eaux de plus en plus incertaines. Dans les grandes villes, et notamment dans les banlieues, les magistrats ont ainsi vu apparaître peu à peu une véritable « délinquance d'exclusion ». *« Les jeunes que nous connaissons constituent la seconde génération du chômage*, remarque le président du tribunal pour enfants de Paris, Alain Bruel. *La loi, pour eux, n'est pas un repère, ils ont l'expérience de l'économie de survie, et, face à leur délinquance, leur environnement restreint manifeste souvent peu de réprobation. En fait, ces mineurs ne sont plus désadaptés : ils sont très bien adaptés à ce nouvel univers. »*

Ces bouleversements justifient-ils une réforme de l'ordonnance mythique de 1945 ? Ceux qui militent en faveur de l'éducation craignent que cette refonte ne débouche sur un texte plus répressif. *« Le contexte ne s'y prête pas*, affirme Anne Leclerc, secrétaire générale du SNPES-PJJ-FSU. *Aujourd'hui, les préoccupations centrées sur le tout sécuritaire détourneraient toute démarche d'amélioration. »* En Grande-Bretagne, où les crimes d'enfants ont bouleversé l'opinion publique, le Criminal Justice and Public Order Act de 1994 a ainsi élargi les possibilités d'incarcération pour les mineurs. *« Aujourd'hui, les lois sur la délinquance des jeunes sont plus dures que jamais »*, affirme un éducateur britannique, Philip Gibson. Rendant hommage à cet *« instrument juridique remarquable »* dans un discours lu par son directeur de cabinet, Pierre Méhaignerie n'a d'ailleurs pas évoqué de réforme.

« Ce qui subsiste aujourd'hui de l'ordonnance, c'est un pari, conclut Denis Salas, ancien juge des enfants et secrétaire général adjoint de l'Institut des hautes études judiciaires (IHEJ). *Le pari de voir en tout enfant un sujet éducable, que la violence ait été donnée ou subie. »*

Anne Chemin

Une association tente de faciliter le droit de visite des parents divorcés

VILLEURBANNE
de notre envoyée spéciale

Deux fois, au cours du week-end, la police a dû intervenir. Samedi, un père a poursuivi la mère de son enfant, l'a frappée, puis a tenté de se jeter sous un bus. La mère a porté plainte. Un peu plus tard, dans un vacarme de crissements de pneus, un homme a transformé le parking en piste de rodéo pour empêcher son ancienne compagne de s'en aller. Heureusement, toutes les fins de semaine ne sont pas aussi agitées, et dimanche tout était redevenu calme. Dans le jardin régnait une atmosphère de partie de campagne, avec des enfants, des goûters autour de la grande table commune, un tournoi de ping-pong et des vélos abandonnés contre les murs.

Installé depuis 1989 à Villeurbanne (Rhône), dans la banlieue lyonnaise, le pavillon de deux étages à volets bleus baptisé Colin-Maillard et géré par l'association municipale du même nom offre à des couples défaits l'indispensable terrain neutre que réclament leurs relations souvent douloureuses, toujours compliquées. *« Deux ans après la séparation, plus de la moitié des enfants n'ont plus de contact avec le parent avec lequel ils ne vivent pas*, explique Brigitte Thévenieau, présidente de Colin-Maillard, adjointe au maire de Villeurbanne et ancienne responsable d'une structure d'accueil pour femmes et enfants battus. *En 1989, nous avons voulu créer un lieu neutre, où les enfants pouvaient retrouver le parent non gardien. »* Le bouche-à-oreille a fonctionné parmi les assistantes sociales. Elles y orientent les parents et les juges qui fixent les modalités d'application du droit de visite. Au total, plus de 500 familles ont eu recours à la maison bleue où le personnel – éducateurs et psychologues – est toujours présent.

En dix ans, une cinquantaine de ces lieux d'accueil ont vu le jour en France, souvent à l'initiative de travailleurs sociaux ou de bénévoles. Ils se limitent à un appartement ouvert le samedi après-midi ou, plus rarement, proposent, comme à Villeurbanne, un hébergement pour le week-end et les vacances scolaires. Tous s'adressent à des gens qui, faute d'avoir réglé en douceur leur séparation, reportent leur conflit sur l'enfant. Dans leur grande majorité, les parents n'ont pas choisi de rencontrer leurs enfants dans ces structures. Selon une étude réalisée pour le compte de la Fondation de France, qui soutient les points de rencontre depuis 1987, 80 % des familles sont envoyées par le juge. La justice, qui n'était pas à l'origine de leur création et qui ne les finance que de manière marginale – Colin-Maillard perçoit 20 000 francs du ministère de la justice sur un budget annuel de 500 000 francs –, est l'institution qui y a le plus recours.

Johan, père d'une petite fille de quatre ans, est amené à fréquenter Colin-Maillard depuis plus d'un an. A l'époque, il n'avait pas vu sa fille depuis sept mois et a d'abord très mal vécu le fait de devoir rencontrer son enfant dans un tel cadre. *« Comme si la justice doutait que je sois capable de m'occuper de ma fille »*, explique-t-il. Au fil des mois, il a pu retrouver son enfant loin des *« histoires d'adultes »* et, maintenant que les relations se sont normalisées avec son ex-épouse et que le juge devrait l'autoriser à voir normalement sa fille, il désire malgré tout que la maison bleue reste le lieu des retrouvailles.

« UNE SOLUTION TEMPORAIRE »

Tous ne vivent pas leur passage de manière aussi sereine. Tel père, venu visiter pour la deuxième fois ses trois enfants à Villeurbanne, s'insurge. *« Depuis trois ans que nous nous sommes séparés, je n'ai vu mes enfants que de manière très épisodique. En fait, ma femme voulait qu'ils divorcent eux aussi. Le juge nous a donc envoyés à Colin-Maillard, mais je dois voir mes enfants ici, sans avoir le droit de sortir. Je me sens en prison, et eux aussi. »* Cette analyse est partagée par un certain nombre d'associations qui militent en faveur des droits des pères, qui représentent à eux seuls près de 80 % des parents visiteurs. Stéphane Ditchev, secrétaire général de la Fédération des mouvements de la condition paternelle, estime *« insupportable, en dehors des cas avérés de violences, alcoolisme, toxicomanie ou d'abus sexuels, de voir son enfant dans un cadre qui se rapproche de l'univers carcéral »*.

« Il ne faut pas idéaliser les points de rencontre ni les visites entre le parent non gardien et l'enfant, considère pour sa part Serge Tisseron, psychiatre, enseignant à l'université Paris-VII. *Parfois, le droit de visite doit être interrompu de manière temporaire, car l'un des parents est pathogène pour l'enfant. »* Les professionnels, qui reconnaissent les limites de leur action, mettent en garde contre l'abus des points de rencontre. Qu'il s'agisse du parent gardien, qui craint de confier les enfants à l'autre parent et s'en remet aux éducateurs présents, du parent visiteur, qui panique à l'idée de se retrouver en tête à tête avec son enfant, ou des juges, qui estiment parfois avoir *« réglé le problème »* en y envoyant la famille.

« Nous ne proposons qu'une solution temporaire, reconnaît Yves Vernay, directeur de Colin-Maillard. *Mais nous cherchons à ce qu'elle soit la mieux adaptée. »* Une nécessité qui amène parfois à demander au juge des aménagements de droit de visite. C'est le cas pour cet Italien, habitant près de Naples, contraint d'effectuer 3 000 kilomètres en voiture chaque mois pour retrouver à Villeurbanne sa fille de deux ans. Deux heures le samedi et deux fois deux heures le dimanche, selon les étonnantes dispositions de l'ordonnance du juge.

Les parents de Colin-Maillard ne sont pas tous venus à la demande du juge. Une minorité les utilise en tant que services sociaux, comme cette jeune femme venue retrouver ses trois enfants à la maison bleue. Elle vient de trouver un emploi et reprend espoir d'obtenir très bientôt un logement pour les accueillir. La veille, les enfants ont rapproché leurs lits de celui de leur mère pour dormir *« le plus ensemble possible »*.

Michèle Aulagnon

DISPARITIONS

Si Hamza Boubakeur

L'homme fort de la Mosquée de Paris

SI HAMZA BOUBAKEUR, recteur de la Mosquée de Paris de 1957 à 1982, et père de l'actuel recteur, le docteur Dalil Boubakeur, est mort à l'hôpital de La Pitié-Salpétrière à Paris, samedi 4 février, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Personnalité musulmane à la fois prestigieuse et contestée, Si Hamza Boubakeur aura symbolisé presque à lui seul, pendant quarante ans, les contradictions de l'*islam de France, son combat difficile pour sa maturité et son indépendance*. Son nom restera associé aux multiples épisodes, judiciaires et politiques, qui ont accompagné, jusqu'à aujourd'hui, l'évolution de l'institut musulman de la Mosquée de Paris, vitrine de l'islam français, disputée entre le souci patrimonial de la famille Boubakeur et le gouvernement d'Alger, qui entend faire de cette Mosquée un instrument de contrôle de la communauté algérienne en France.

Fondée en 1922 à l'initiative du très anticlérical Edouard Herriot,en hommage aux musulmans d'Algérie, du Sénégal, du Maroc morts pour la France, la Mosquée de Paris est gérée par la société des habous et des lieux saints de l'islam, association de droit français (1901), dont le siège restera à Alger jusqu'en 1962. C'est le 18 mai 1957, en pleine guerre d'Algérie, et au mépris du droit, que Guy Mollet, président du conseil, nomme Si Hamza Boubakeur « *directeur* » de la Mosquée de Paris.

Né le 15 juin 1912 à Géryville (Sahara), agrégé d'arabe et professeur au lycée Bugeaud d'Alger, Si Hamza était alors conseiller général socialiste (futur député) du département des Oasis. A la suite d'une plainte des héritiers de Si Kaddour Ben Ghabrit, précédent recteur, le tribunal administratif de Paris annulera en 1963 la décision de Guy Mollet, jugement confirmé quelques mois plus tard par le Conseil d'Etat. A ce contentieux juridique s'ajoute un imbroglio politique avec l'Algérie qui n'a pas totalement disparu aujourd'hui.

Le 10 avril 1962, année de l'indépendance algérienne, Si Hamza Boubakeur fait transférer le siège de l'association gestionnaire de la Mosquée d'Alger à Paris, ce qui va susciter la colère des autorités d'Alger. Dès lors, celles-ci ne cesseront plus de revendiquer la propriété de la mosquée. *El Moudjahid* qualifie Si Hamza de « *raciste* », de « *traître* », de « *sioniste* ». En retour, le recteur accuse les « *trublions algériens* » de vouloir faire de la Mosquée de Paris un centre de propagande à la solde de leur gouvernement.

LA PRESSION D'ALGER

La Mosquée de Paris va dès lors vivre dans une sorte de fiction juridique, l'Etat et la Ville de Paris continuant à subventionner un établissement sans propriétaire légal, ni légitime. A la suite de plusieurs rapports de police dénonçant la mauvaise gestion de la Mosquée et de nouvelles condamnations de Si Hamza en 1982, devant le tribunal des prud'hommes et le tribunal correctionnel de Paris (à la suite d'un conflit avec un employé de la Mosquée), les relations ne vont pas cesser de se dégrader entre Si Hamza et les pouvoirs publics.

Si Hamza Boubakeur décide alors un nouveau coup de force. En 1982, il fait modifier l'article 8 des statuts de la Mosquée, aujourd'hui encore contestés, prévoyant la dévolution de l'établissement, en cas de vacance ou de décès, à l'Algérie. Cette dévolution avait été prévue, dix ans plus tôt au bénéfice de la Ville de Paris ou, *en cas de refus*, de l'université El Azhar du Caire...

Inquiète de la présence de Ben Bella à Paris, désirant contrôler plus étroitement son immigration en France, au moment où les « beurs » ne se laissent pas manipuler, l'Algérie atteint enfin son but et, sans opposition des autorités françaises, prend en 1982 la direction de la Mosquée de Paris. Resté président de la société des habous, Si Hamza Boubakeur accepte la nomination d'un nouveau recteur, parachuté depuis Alger, Cheikh Abbas, qui ne parle pas le français. En 1987, il accepte de céder la présidence de l'association à Cheikh Abbas, mais il s'accroche et reste président d'honneur.

C'est encore lui qui, aussitôt après la mort *subite* de *Cheikh* Abbas en 1989, négocie avec Alger la nomination d'un autre représentant algérien, Tedjini Haddam. Et quand le recteur Haddam est nommé, en 1992, membre du Haut Comité d'Etat en Algérie (juste après l'interruption du processus électoral qui profitait au FIS), provoquant une tension entre Alger et le ministre français de l'intérieur (et des cultes), Si Hamza est encore là pour convaincre... son fils, Dalil, de prendre la direction de la Mosquée de Paris.

Cette personnalité de grande envergure intellectuelle (il est l'auteur d'une traduction du Coran en 1979, chez Fayard), qui a multiplié les conférences sur l'islam, ses valeurs et son adaptation au monde moderne, aura su faire respecter ses droits, avec une ténacité qui aura toujours désarmé amis et adversaires

Henri Tincq

Patricia Highsmith

La romancière américaine installée en Suisse, l'un des grands maîtres du suspense et de l'angoisse, est morte samedi 4 février dans un hôpital de Locarno (Tessin), des suites d'un cancer. Née le 19 janvier 1921 à Fort Worth (Texas), elle venait d'avoir soixante-quatorze ans.

Lire p. 28

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 4 février sont publiés :

● **Ceintures de sécurité** : deux arrêtés relatifs à l'utilisation des « *systèmes de retenue pour enfants transportés à bord des véhicules à moteur* ». L'un d'eux interdit, à compter du 1er mai 1995, la vente des sièges qui ne sont pas conformes à la réglementation européenne, ainsi que l'usage de dispositifs plus anciens, homologués il y a plus de dix ans (*Le Monde* du 24 janvier).

● **Assistantes maternelles** : un décret majorant l'aide à la famille accordée pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée.

AU CARNET DU MONDE

Anniversaires de naissance

– Pour ses soixante-quinze ans,

Michel, Gilles, Alice, Marie, Frédéric Perrine et Elisabeth,

souhaitent un bon anniversaire à leur grand-père

GEORGES.

– Bon anniversaire,

PIERRE,

Que serais-je sans toi ?...

Jacqueline.

Décès

– On nous prie d'annoncer le départ pour l'Or ∴ éternel du B ∴ A ∴ F ∴

André ABOU,

survenu à Arles le 2 février 1995. (V ∴ L ∴).

Que ceux qui l'ont connu, estimé et aimé se souviennent.

« Gémissons, gémissons, gémissons et espérons. »

– Ses amis ont la douleur de faire part du décès d'

Anne-Marie ALPANDA,
professeur de lettres à Domont,

le 2 février, à l'âge de quarante-sept ans.

Que ceux qui l'ont connue et aimée gardent le souvenir de sa lucidité, de sa générosité et de son courage.

– La famille,
Et les amis de

Mme Marie-Julie BERTHILLET-KABOUNY,

ont la douleur de faire part de son décès, le 1er février 1995, à Villeurbanne.

Elle a été inhumée au cimetière de Montrevel-en-Bresse (Ain).

– *Jean-Jacques et Bernadette*,
Denis et Myriam, Vincent, Anne,
Odile et Laurent,
Anne et Marc, Antoine,
Isabelle,

vous font part du décès accidentel, à l'âge de trente et un ans, de

Etienne BOISSARD.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 8 février 1995, à 9 heures, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, à Paris (4e).

17, place des Vosges,
75004 Paris.

– Paulette El Fassi,
son épouse,
Malik et Marie-Françoise El Fassi,
Saïd et Monique El Fassi,
Laïla et Pierre Wernel,
Karim El Fassi,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Mamoun EL FASSI,
ancien directeur
de l'hôpital du 20-Août-1953,
ancien président
de la Ligue contre la tuberculose
au Maroc,

survenu le 5 janvier 1995, dans sa soixante-huitième année.

4, rue El Louizia,
lotissement El Manar,
Casablanca - El Hank.

– Mme Irène Nahoum,
son épouse,
Jean-François et Nicole Borde
et leurs enfants,
Michel et Françoise Eliakim
et leurs enfants,
Gérard Morax,
Didier et Katia Morax,
Serge Morax,
et leurs enfants,
Ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph NAHOUM,

survenu le 1er février 1995, à Paris, dans sa *quatre-vingt-dixième année*.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 6 février, dans la plus stricte intimité.

5, rue de la Chaise,
75007 Paris.

André FROSSARD,
membre-fondateur
de l'Académie universelle des cultures,

nous a quittés.

Elie Wiesel, président de l'Académie, et tous ses collègues se souviennent avec émotion de son engagement humaniste et de sa chaleureuse présence.
(*Le Monde* du 3 février.)

– Danielle et Jean-Louis Huot,
Rémi Huot
et sa famille,
font part du décès de

Mme André HUOT,
née Etiennette Rigolet,
institutrice honoraire
de l'enseignement public,

survenu à Paris, le 2 février 1995, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Ils rappellent le souvenir de son époux,

André HUOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
premier violon de l'orchestre
de l'Opéra de Paris,
secrétaire général de l'orchestre
de la *Société* des concerts
du Conservatoire,

décédé en 1979.

16, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris,
15, rue Féron,
95160 Montmorency.

– Evelyne Patlagean,
Marina Ville et Scott Petrack,
Emma, Aliza et Esther Petrack,
ont eu la douleur de perdre

Dinah PATLAGEAN,
née Epelbaum,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

à Paris, le 1er février 1995.

Elle repose près de son cher époux, Boris Patlagean.

Que soit rappelé en son nom le souvenir de

Gersch PATLAGEAN,

son beau-père, aveuglé au pogrom de Kishinev en 1905,

Milca PATLAGEAN,

sa belle-mère,

Abraham et Marie EPELBAUM,

ses parents, assassinés lors de l'avance allemande et roumaine en Bessarabie en 1941,

Tsiporah et Sarah,

ses sœurs, déportées de France à Auschwitz,

Baruch,

son frère, combattant des Brigades internationales, tombé à la bataille de l'Ebre.

– Odette et André Crévany-Petitot,
Christine et Arnaud,
Caroline, Pascal Henry et leur fils Vincent,
Marthe Chatelain,
Parents, alliés et amis ont la tristesse de faire part du décès de

Christiane PETITOT,

survenu le 27 janvier 1995.

Messes anniversaires

– Pour les neuvième et huitième anniversaires de la disparition de

Véronique et Michel BAROIN,

une messe sera célébrée à leur intention le vendredi 10 février 1995, à 19 heures, à l'église Saint-François-de-Sales.

15, rue Ampère,
75017 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Pierre ALÉPÉE

nous quittait.

Ses fils, Marc-Eric et Luc, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pour lui.

– Il y a trois ans, le 5 février 1992,

Alain GILLER

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Conférences

– Institut politique européen de formation des femmes, mardi 7 février 1995, de 19 h 30 à 21 h 30, 7, rue du Jura, 75013 Paris, « Le travail des femmes; le changement des 30 dernières années », par Margaret Maruani, sociologue de l'emploi, CNRS. Renseignements : IPEFF. Tél. : (1) 43-06-08-96.

Communications diverses

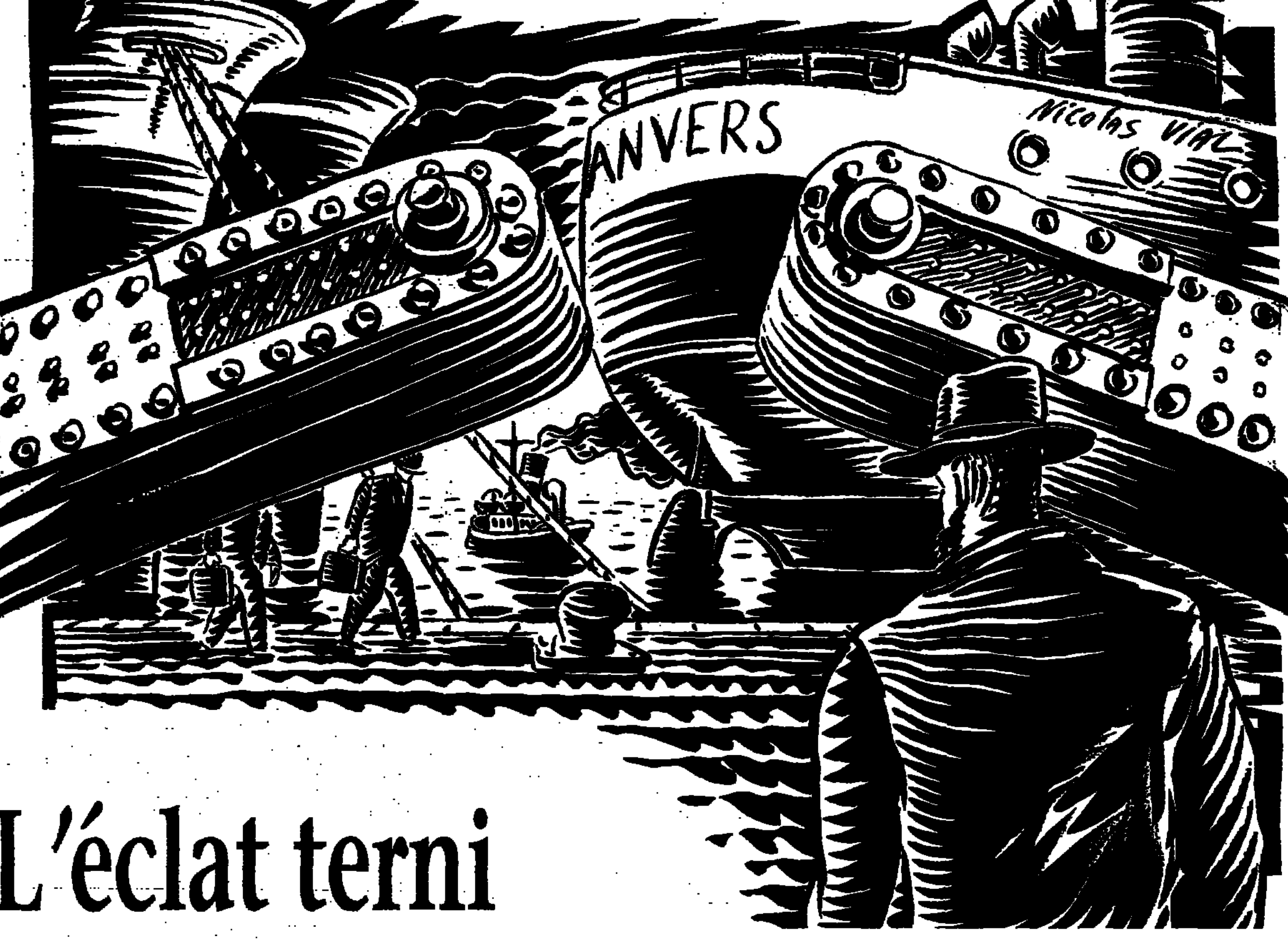
– En présence de la maréchale de Lattre de Tassigny, les journées de solidarité de l'association Rhin et Danube, appelées « Journées de la victoire », auront lieu à la mairie du XVIe arrondissement, du jeudi 9 février au dimanche 12 février 1995, de 11 heures à 19 heures. A l'occasion de ce cinquantenaire de la Libération et de la victoire, les comptoirs des régions libérées, des alliés et du Vietnam vous sont proposés ainsi qu'une exposition historique. Une soirée de gala dans un décor de rêve aura lieu le samedi 11 février à partir de 20 heures.

– L'Ecole française de massothérapie et de podologie, 95, boulevard Saint-Michel, Paris (5e), célèbre son cinquantenaire cette année. Une réunion amicale est prévue pour fêter cet événement le samedi 4 mars en soirée.

Si vous désirez vous joindre à nous, renseignez-vous au 43-54-42-31.

– En présence de la maréchale de Lattre de Tassigny, les journées de solidarité de l'Association Rhin et Danube, appelées « Journées de la victoire », auront lieu à la mairie du seizième arrondissement, du jeudi 9 février au dimanche 12 février 1995, de 11 heures à 19 heures. A cause du cinquantenaire de la Libération et de la victoire, les comptoirs des régions libérées, des Alliés et du Vietnam vous sont proposés ainsi qu'une exposition historique. *Une soirée de gala dans un* décor de rêve aura lieu le samedi 11 février, à partir de 20 heures.





Un cambriolage dans l'un des hauts lieux du négoce du diamant a eu un effet désastreux sur ce monde fermé. Depuis, un vent mauvais souffle sur les rives de l'Escaut

L'éclat terni des diamants d'Anvers

DANS la nuit du 19 décembre 1994, trois hommes réalisent un hold-up d'anthologie : entre 30 millions et 300 millions de francs (français) en diamants et en espèces, volés dans une dizaine de coffres de l'Antwerpsche Diamanthuis, l'une des quatre Bourses du premier centre commercial au monde, située dans l'un des bâtiments les mieux protégés d'Anvers.

Il s'agit du plus grand « casse » de l'histoire criminelle anversoise. La police n'a pas trouvé la moindre trace d'effraction. Les soupçons se portent sur trois anciens propriétaires de coffres – un Brésilien et deux Israéliens – aujourd'hui en fuite. Apparemment muni de copies des clés, le trio s'est laissé enfermer dans la salle lors de la clôture, à 18 heures. Les cambrioleurs savaient que le système électronique de contrôle était en panne depuis une semaine et que la salle n'était pas gardée par les vigiles de la société Molitor, chargée de la sécurité à l'intérieur des locaux. *« L'enquête se poursuit »*, se borne à déclarer, au siège de la police, le commissaire Luc Lamine. Pour le reste, silence. Car la traque criminelle en appelle une autre, de type administratif, bien plus embarrassante pour le Hooge Raad Voor Diamant – le Conseil supérieur du diamant, organisme professionnel. Selon certaines rumeurs, des membres de la Bourse ont profité du retard des enquêteurs pour vider les coffres, commettant une escroquerie à l'assurance. Plus de la moitié des transactions de ce marché spécialisé dans la négociation de pierres brutes (c'est-à-dire à l'état naturel, sortant de la mine, nettoyées mais pas encore façonnées) se feraient « au noir ».

L'évaluation du préjudice est fondée sur une déclaration sur l'honneur. Dans ce monde fermé, secret, soudé, solidaire, cette affaire a eu un effet désastreux. Le parrainage obligatoire, le respect de la parole donnée, sont les maîtres mots de la confrérie. Jamais de déballages en justice. En cas de litiges graves, le recours à la procédure d'arbitrage est obligatoire : *« Mieux vaut une mauvaise affaire qu'un bon procès. »* Or l'un au moins des auteurs du hold-up était muni de la carte professionnelle, véritable sésame lui donnant accès au « saint des saints » de la Hovenierstraat. Si les immeubles ternes de Pelikaanstraat, la principale artère de cette enclave d'une dizaine d'hectares, étaient animés, nul doute qu'ils courberaient le dos et rentreraient la tête dans les épaules, et le centre diamantaire anversois ressemblerait, en ce début d'année 1995, à un cortège funèbre.

Depuis le cambriolage du Antwerpsche Diamanthuis, un vent mauvais souffle sur les rives de l'Escaut. *Une catastrophe à l'état pur ?* A première vue, à l'ombre de la gare, hymne architectural au siècle dernier, la première place de la planète dédiée au négoce de la plus pure des pierres précieuses affiche, sous les néons racoleurs des échoppes de bon ou mauvais goût, une sérénité tranquille. Protégés par des centaines de caméras, les courtiers, serviette et sacoche en main, entrent et sortent des bureaux, en un ballet bien réglé. Près de 80 % des diamants bruts et 50 % des diamants taillés provenant de tous les coins du monde transitent par cette oasis, qui compte pour 8 % dans le produit national brut de la Belgique. *« Avec notre activité, le commerce du diamant c'est notre vitrine sur le monde, le symbole de notre prospérité »*, affirme, lyrique, Leona Detiege, *burgemeester* (maire) de cette cité de 500 000 habitants.

C'est à la fin du XVIe siècle – son âge d'or – que la ville d'Anvers est devenue un centre prééminent du commerce du diamant. La découverte par Vasco de Gama de la route des Indes, le développement des liens maritimes avec le Portugal, principal importateur de pierres indiennes, et l'arrivée des juifs chassés d'Espagne firent sa fortune. Mais l'Inquisition et la montée en puissance des Pays-Bas au XVIIe siècle permirent à Amsterdam, l'éternelle rivale, de ravir la suprématie des « taillés », jusqu'en 1914. Pendant la même période, Londres domine le marché du brut, grâce à son emprise coloniale sur l'Afrique du Sud et sur l'Inde. Dans l'entre-deux-guerres, Amsterdam connaît un déclin au profit d'Anvers, conséquence d'une réforme de la fiscalité et du renchérissement de la main-d'œuvre aux Pays-Bas. Après 1945, la ville de Rubens est au pinacle : le boom économique des années 60 et la demande croissante de diamants industriels dopent les ventes. Mais, au début des années 80, la concurrence de pays à main-d'œuvre bon marché, comme l'Inde, Israël, la Russie, la Tunisie, commence à se faire sentir pour la taille des marchandises ordinaires. De vingt mille personnes dans les années 70, le nombre d'ouvriers est tombé à moins de trois mille.

QUE s'est-il passé à Diamanthuis ? *« Tous nos problèmes sont dus à la chute du mur de Berlin. On a vu affluer ici des gens de l'Est qui n'ont ni le pedigree ni les manières »*, affirme un habitué des lieux préférant garder l'anonymat. Certains ont cru reconnaître, derrière ce spectaculaire fait divers, la main de la mafia russe. Mais rien ne vient corroborer cette hypothèse. A en croire une grande enquête du quotidien *Le Soir*, l'argent du crime organisé de Brooklyn et de Tel Aviv parviendrait à s'infiltrer au cœur du milieu diamantaire. Pour preuve, ces acheteurs qui veulent se procurer au comptant des pierres blanches, les plus chères, ou très colorées, pour des centaines de milliers de dollars. Des bijouteries bon marché, installées sous les arcades des voies ferrées et appartenant à des Géorgiens, recyclent des fonds suspects. Ces échoppes, en fait des sociétés-écrans, vendent aux touristes néerlandais ou allemands, à moindre prix, des bijoux achetés en Italie avec de l'argent sale, explique un spécialiste des procédures de blanchiment. Comme l'or, le diamant devient facile à négocier. Anonyme, il a toujours été la proie des voleurs qui se jouent des frontières.

> « Tous nos problèmes sont dus
> à la chute du mur de Berlin.
> On a vu affluer ici des gens de l'Est
> qui n'ont ni le pedigree ni les manières. »

Le danger de lessivage est là, mais les diamantaires, et surtout les banquiers, sont vigilants. *« Dans cette microsociété, tout le monde se connaît, et les outsiders sont vite repérés »*, assure Leopold Bollaerts, directeur de la Banque diamantaire anversoise, un établissement spécialisé dans ce secteur d'activité. Les législations bancaires – internationale et nationale – visant à combattre le recyclage, la diminution des transactions au comptant, la volatilité du diamant comme placement, l'absence d'un prix de référence (chaque pierre est unique) et la présence de la police financière sont autant d'entraves. *« Si l'on vient me voir avec 1 million de dollars en coupures, je me méfie. Je refuse la transaction, même si je connais l'acheteur. En revanche, avec 50 000 dollars en poche, pas de questions, car il s'agit d'une somme dérisoire pour des narcotrafiquants »*, souligne un diamantaire très au fait de ce qui se passe dans l'ex-URSS.

Les cartels de la drogue disposent-ils de moyens suffisants pour abuser la vigilance des plus honnêtes courtiers ? Heinrich Apfelbaum, le président du Hooge Raad, ne veut pas entendre parler de pareilles interrogations : *« Je m'en moque. »* Notre interlocuteur, peu disert, passe pour être l'homme lige de la De Beers, le puissant conglomérat sud-africain qui contrôle 80 % de la commercialisation des pierres, dont la quasi-totalité de la production russe. Après l'avoir poussé vers les mondanités, la société de Johannesburg lui a recommandé de se faire plus discret. Pas question d'envenimer des rapports conflictuels avec le Kremlin, alors que la renégociation de l'accord de 1990, qui vient à expiration à la fin de l'année, se heurte à bien des obstacles. A commencer par la contrebande, officielle comme officieuse, qui a coûté l'an passé 500 millions de dollars à la De Beers et qui est jugée responsable de la baisse récente des cours du diamant. Autre accusé de la déprime d'Anvers, le Vlaams Blok (VB), parti d'extrême droite entré en force au conseil municipal. Il s'agit d'une formation ouvertement raciste, proche du Front national de Jean-Marie Le Pen, qui revendique l'indépendance de la Flandre. Un rude choc pour un secteur juif à 70 %, le reste étant constitué par des Indo-Pakistanais, des Libanais et des Arméniens, qu'inquiètent les 28 % recueillis par le VB aux élections communales d'octobre.

« Je n'ai rien contre la communauté diamantaire, qu'elle soit juive ou autre. Ce sont des marchands qui font partie du paysage anversois. Il est vrai que les juifs vivent en ghetto dans leurs quartiers, leurs écoles. Il n'y a pas de frictions possibles. » Filipe De Winters, trente-deux ans, député et chef de file du Vlaams Blok local, n'a rien du fasciste caricatural ; il s'est fait passe-partout, style jeune notable de province, pondéré, dans l'espoir de conquérir un establishment anversois certes de moins en moins hostile, mais toujours méprisant pour une formation fondée par un ancien chauffeur de taxi. Son programme ? Le rapatriement forcé de tous les Maghrébins et des Turcs – les immigrés ou leurs enfants nés en Belgique –, soit moins de 10 % de la population.

Eigen Volk Eerst (« Mon peuple d'abord »), promettent les affiches du Vlaams Blok. Retour aux années 30 ? Si le spectre ne hante pas la communauté juive, forte de vingt mille âmes, les plus âgés n'ont pas oublié le soutien des ultras flamands du VNV, précurseurs du VB, à Hitler et son rôle dans l'exécution des rafles de juifs en 1943-1944. *« Cette formation est l'héritière spirituelle de la collaboration. Pourquoi faut-il se taire devant de tels mouvements, que l'on croyait disparus ? »* Pour un Nathan Ramet, soixante-neuf ans, ancien déporté d'Auschwitz, qui s'émeut de la progression des Zwaarten (Chemises noires), combien préfèrent partager l'opinion de ce diamantaire qui nous déclare : *« Pas question de faire ses bagages pour Bruxelles, Londres ou Israël. Dans cette histoire du Vlaams Blok, les juifs se sentent pour le moment protégés. »* En fait, *« les relations entre juifs et non-juifs ne sont pas bonnes ou mauvaises. Elles sont inexistantes »*, entend-on dire ici. Avec ses clubs de sport, ses mouvements de jeunesse, ses centres de loisirs, le monde juif, francophone, vit totalement replié sur lui-même. A l'instar de la haute bourgeoisie anversoise. Dans les « beaux quartiers » de Schilde ou Braschaet, chacun campe sur son quant-à-soi. Retranchées dans ses citadelles, comme le lycée d'Anvers, le club de hockey de l'Antwerp, le golfe de Cappelen (où les juifs feraient l'objet d'une véritable ségrégation), les vieilles familles catholiques du cru, qui parlent toujours le français et dont la fortune remonte à plusieurs générations, sortent peu et seulement entre elles. Quant aux Hollandais fortunés qui ont élu domicile dans la même zone pour des raisons fiscales, ils sont également victimes d'ostracisme de la part des nouveaux riches flamands. Le brassage reste réservé à la bière locale, le *boleke*.

FINIE la place d'Anvers ? Bien sûr que non, à moins d'une catastrophe en Russie ou la conquête de la société par le Vlaams Blok. Or l'accord entre la De Beers et le Kremlin devrait être prorogé de manière officieuse en 1996, et la grande alliance municipale, qui va des libéraux aux écologistes, est parvenue, jusqu'à présent, à barrer la route à l'extrême droite. *« Nous ne faisons pas nos valises car nous avons confiance dans la force de la démocratie. De panique, point. Mais on demeure sur nos gardes »* : sans sous-estimer, en privé du moins, ces points noirs et ces menaces, Eli Ringer, président du Forum des organisations juives anversoises, reste confiant dans l'avenir de l'enclave des brillants. Amsterdam est jugée insignifiante. Tel Aviv manque d'instruments financiers sophistiqués. New York est, avant tout, le premier marché pour la joaillerie. Trop excentrée, la place de Bombay est cantonnée dans les pierres de second choix.

Anvers garde une exclusivité que lui envient ses rivaux : le travail des pierres les plus belles, les plus prestigieuses, celles dont le prix exorbitant relativise le poids de la main-d'œuvre, en particulier les diamants blancs – les plus purs – et les pierres très colorées, bleues, vertes, rouges et roses. Les concessions au modernisme, les privilèges séculaires du centre diamantaire, et notamment sa réglementation ultra-libérale, sont là pour réaffirmer, plus que jamais, un droit imprescriptible : celui de maintenir, quelles que soient les circonstances, des relations spéciales avec le monde entier, à l'abri des regards et du fisc. Pour longtemps encore, le célèbre code d'honneur anversois, qui permet de sceller une affaire de plusieurs centaines de milliers de dollars avec un seul mot, restera la devise de la planète diamantaire : *Mazal* (« bonne chance »)...

Marc Roche

Misère de la (mauvaise) philosophie sociale

par Luc Boltanski

Les périodes d'incertitude, d'inquiétude et de réagencement idéologique sont toujours riches en ouvrages prophétiques sur la question sociale. Ils prolifèrent actuellement, stimulés par la proximité de l'élection présidentielle. Dans cette floraison éphémère, un livre doit plus particulièrement retenir notre attention : *La Nouvelle Question sociale*, de Pierre Rosanvallon (le Seuil). Son objectif est de fournir un cadre, que l'auteur souhaite *philosophique*, à des changements politiques et, plus particulièrement, dit la conclusion, d'inspirer la gauche.

Son intérêt principal est d'avancer à découvert et de présenter de façon claire et sous une forme systématique – sinon toujours cohérente – des thèmes ou des idées jusqu'ici dispersés et euphémisés, dans des articles, rapports, interventions dans des clubs de réflexion, notes administratives, etc., suscités par l'accroissement du chômage et de la pauvreté. Plus précisément, il entend donner un fondement à la nouvelle représentation de la société, qui s'organise actuellement autour du thème de l'exclusion.

Ce n'est pas tous les jours qu'une société transforme la représentation officielle qu'elle donne d'elle-même. La représentation que nous quittons – celle d'une société composée de classes sociales et de groupes socio-professionnels – s'est formée dans la seconde moitié des années 30 et a été institutionnalisée dans les années 50 avec la mise en place d'une représentation socio-professionnelle, la constitution d'instances de négociation entre groupes et d'instruments, notamment statistiques, d'observation de la société.

S'y substitue aujourd'hui un autre modèle en passe de devenir dominant, celui de la courbe en cloche : une grande classe moyenne – juxtaposition amorphe d'individus sans cohésion – avec, à sa droite, un petit groupe de très riches et, à sa gauche, une masse, plus ou moins importante selon les définitions, d'exclus.

A la différence du modèle précédent, qui fondait sa légitimité sur la possibilité d'une répartition résultant d'un compromis entre groupes sociaux occupant des positions différentes dans la division du travail social, le nouveau modèle manquait d'un cadre cohérent qui permette de penser ensemble le bonheur des riches et le malheur des pauvres. C'est à cette tâche que s'attelle Pierre Rosanvallon. Il faut, pour le voir, entrer dans le détail de sa démarche et mettre l'accent, plus particulièrement, sur un argument dont dépend, dans une large mesure, l'ensemble de la démonstration et qu'il appelle *« la déchirure du voile d'ignorance »*.

Le dernier livre de Pierre Rosanvallon nous ramène aux constructions eugénistes du passé

Le *« voile d'ignorance »* qui caractérise la position originelle depuis laquelle des règles de justice procédurale visant la distribution équitable des biens primaires peuvent être dégagées joue, on le sait, un rôle central dans la *Théorie de la justice* de John Rawls. Le livre de Pierre Rosanvallon entend donc lui opposer une autre solution. Or ce qu'il propose, loin de constituer, comme il le prétend, une solution radicale aux problèmes de la modernité, reconduit, doucement, vers les constructions eugénistes qui se sont multipliées de la fin du XIXᵉ siècle aux années 40.

Pour répondre au paupérisme qui accompagne le développement de la société industrielle s'établit, à la fin du XIXᵉ siècle, un paradigme assuranciel fondé sur une généralisation de la notion de risque. Maladie, chômage et même vieillesse ont été traités comme des accidents dont le risque était également réparti dans une population et de nature largement aléatoire. S'est mise ainsi en place – nous dit l'auteur – une conception probabiliste et statistique du social qui supposait elle-même une *« opacité du social »*. Le *« voile d'ignorance »* ne constituerait ainsi *« en fait »* qu'une théorisation du *« type d'Etat-providence qui est en train de s'effacer actuellement »*. En effet, le voile d'ignorance s'est aujourd'hui *« déchiré »*.

Pour appuyer cette affirmation, Pierre Rosanvallon invoque *« la meilleure connaissance que la société a de ses différences »*. D'où vient cette connaissance nouvelle ? D'abord, dit-il, des progrès de la génétique médicale, qui, avec l'établissement d'une médecine prédictive, décèle des *« causes organiques prévisibles »* là où *« on ne voyait que l'aléa, la malchance »* : *« Notre perception des rapports entre l'inné et l'acquis en est, dit-il, profondément modifiée. »* Mais l'argument ne s'arrête pas là.

A côté du déterminisme individuel, un déterminisme d'un autre ordre se profile à l'horizon du livre : celui des lois économiques, de la compétition internationale, de la globalisation, etc. Il est nécessaire pour historiciser l'effet des déterminations biologiques et des mauvais comportements : c'est parce que la compétition internationale s'est accrue que les *« individus moins performants »*, ceux dont l'intelligence n'est pas suffisante pour s'adapter aux nouvelles conditions de la compétition, sont aujourd'hui exclus.

Deux formes de déterminations dominent donc cette vision hyper-positiviste du monde : celles – d'ordre macro – du marché mondial auxquelles chacun doit s'adapter ; celles – d'ordre micro – qui résultent de la nature et des penchants et qui expliquent les *« trajectoires »* individuelles. Entre ces deux formes de déterminations, il n'existe plus, aujourd'hui, dit Pierre Rosanvallon, aucune place pour l'ordre du collectif : il n'existe plus ni *« populations »*, ni *« groupes »*, ni *« classes »*. Les classes étaient liées à une vision *« simplificatrice »* de la société. Le voile d'ignorance une fois *« déchiré »*, la *« transparence du social »* fait apparaître la société *« pour ce qu'elle est : un entrelacs instable de positions individuelles »*. Pierre Rosanvallon en conclut que la sociologie est désormais inutile.

L'ouvrage fourmille d'à-peu-près et de contradictions. Les classes sociales sont présentées tantôt comme ayant existé dans un passé lointain (au XIXᵉ siècle), tantôt comme ayant toujours constitué une illusion, aujourd'hui dissipée p... la micro-histoire. Plus étonnante, sous la plume d'un auteur qui se réclame souvent de la philosophie politique, est l'interprétation qui nous est donnée du voile d'ignorance, tout à fait contraire à l'esprit de la *Théorie de la justice*. Chez Rawls, le voile d'ignorance ne désigne pas des opérations empiriques mais modélise une exigence logique et éthique. Si, comme le pense Rawls, aucune différence naturelle ou sociale n'est justifiable à priori du strict point de vue de la morale et de la justice, les procédures équitables de coopération sociale doivent être définies sous un voile d'ignorance, c'est-à-dire en faisant abstraction de ce qui pourrait favoriser les uns par rapport aux autres (position sociale, famille, etc.).

Dans ce que nous concevons comme une Cité juste, les positions sont modifiables. Une action nouvelle doit pouvoir changer l'ordre qui a résulté d'une action antérieure. C'est la raison pour laquelle, d'un point de vue éthique, le jugement peut concerner des actes non des personnes.

Or cette exigence formelle n'a été, dans l'histoire des idées politiques, *directement mise en cause* que dans un seul cas : lorsque, à la fin du XIXᵉ siècle et dans la première moitié du XXᵉ siècle, des idéologues d'inspiration hygiéniste ont entrepris, en s'appuyant sur la *connaissance médicale* de leur temps, de définir une Cité eugénique. Une Cité eugénique ignore en effet le voile d'ignorance, puisqu'elle fonde la *« valeur sociale » des personnes sur des dotations de* personnes irrémédiablement inégales au moment de la naissance.

Certes, on ne trouve pas dans l'ouvrage de Pierre Rosanvallon de propositions qui iraient directement dans le sens d'une politique eugéniste. Les passages de son livre qui proposent des actions concrètes font appel à la solidarité : leur intention est de rendre l'Etat-providence plus concret et plus efficace par une personnalisation de son action prenant en compte les différences individuelles telles que les progrès de la connaissance génético-sociale nous permettent de les connaître. Il faut, dit-il, instaurer un Etat-providence actif qui ne se contente pas d'indemniser les handicapés et les chômeurs, mais qui favorise leur insertion dans un *« espace économique intermédiaire »* où ces *« individus moins performants »* ne feraient pas concurrence au secteur marchand. Mais comment cette proposition se concilie-t-elle avec l'irréversibilité des handicaps que le déchirement du voile d'ignorance a révélée ? En effet, soit les *« peu performants »* sont dotés d'une capacité à redevenir performants, et alors pourquoi les tenir à l'écart du marché du travail et des activités marchandes, soit leur handicap est stable, inscrit dans leur personne, et la proposition revient bien, comme la critique en a souvent été faite, à l'institutionnalisation d'une main-d'œuvre de seconde zone, d'un sous-prolétariat au sens propre du terme.

Luc Boltanski *est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.*

Plus 27 000 ou plus 240 000 chômeurs en 1994 ?

par Michel Godet

Les chiffres ne sont jamais neutres. Il y a ceux que l'on publie d'autant plus facilement qu'ils vont dans le sens souhaité et ceux que l'on cache, que l'on maquille ou que l'on tarde à publier car ils dérangent. En cette période de campagne présidentielle, où l'on se bat à coups de chiffres, il faut plus que jamais les vérifier avant de les reprendre à son compte et ne jamais oublier que, si la bouteille est à moitié vide, elle est aussi à moitié pleine.

Bref, les mêmes chiffres pourront être interprétés différemment par les adversaires et les tenants d'une politique. Ainsi, pour les uns, la décrue du chômage annoncée pour la fin 1994 par le premier ministre comme preuve de l'efficacité de sa politique n'a pas eu lieu : fin 1994, il y avait en France 27 000 chômeurs de plus que fin 1993.

La reprise économique dont on parle tant et que l'on ne voit guère sur le terrain n'a pas suffi à endiguer la montée du chômage et de l'exclusion. La preuve, le chômage de longue durée (plus d'un an) a grimpé allègrement vers des sommets jusqu'ici inconnus : plus de 1,2 million de personnes, soit 36 % des chômeurs ! Les autres ne manquent pas de relever que la décrue est pour bientôt puisque le chômage n'a augmenté que de 27 000 personnes contre près de 300 000 en 1993 ! Ils ajoutent que la France a créé plus de 200 000 emplois supplémentaires en 1994, alors qu'elle en avait perdu près de 500 000 dans les trois années précédentes. Quelle chance pour le gouvernement en place ! La fée statistique le comble à merveille quelques mois avant les élections ! Et le débat nourri par les médias porte sur l'interprétation pessimiste ou optimiste de chiffres statistiquement justes mais économiquement discutables, voire faux et qui ne peuvent pas être comparés *« toutes choses égales, par ailleurs »*. En effet, il ne faut pas confondre des contrats de travail supplémentaires avec de vrais emplois nouveaux à temps plein. En 1994, l'augmentation du nombre de contrats de travail (+ 210 000) s'explique simplement par :

– le regain de l'apprentissage (+ 31 000) et des contrats de qualification (+ 21 000). Ce qui est une bonne chose car c'est autant de jeunes qui demain s'inséreront plus facilement que d'autres dans le monde du travail, mais cela ne correspond pas à de réels nouveaux emplois ;

– le développement important des contrats de retour à l'emploi (+ 67 000), où les entreprises sont exonérées de charges pendant deux ans. Cela montre que le coût complet du travail (Smic + charges), est bien une barrière à l'emploi et témoigne d'un effort supplémentaire pour lutter contre le chômage de longue durée, mais n'a pas empêché ce dernier de progresser dramatiquement. Là encore, il ne s'agit pas de vrais emplois nouveaux aux conditions normales du marché ;

– l'augmentation des contrats emplois solidarité, les fameux CES (+ 65 000) dans les collectivités et entreprises publiques. Il s'agit d'emplois à mi-temps rémunérés sur la base du Smic, et il est interdit d'avoir en parallèle une deuxième activité rémunérée ;

– le gonflement des aides aux chômeurs créateurs d'entreprises (+ 26 000). Ils ont été ainsi plus de 80 000 en 1994 à recevoir une prime de plus de 300 000 francs pour avoir le droit de se jeter à l'eau, sans leçon de natation. La plupart vont se noyer et en sortiront ruinés ou endettés. Leur sacrifice aura au moins permis de faire baisser provisoirement les statistiques du chômage.

Faites le compte, c'est bien 210 000 chômeurs supplémentaires qui ont été ainsi évités. Et beaucoup plus si l'on tient compte du développement des contrats de travail à temps partiel. Bref, il faut comparer ce qui peut l'être. Si ces mesures nouvelles de formation, d'insertion, de baisse des charges et d'incitation au risque individuel n'avaient pas été prises, le chômage aurait augmenté de 240 000 personnes en 1994, soit guère moins qu'en 1993, et l'emploi total aurait bel et bien baissé d'environ 40 000 personnes. D'une année à l'autre rien n'est égal par ailleurs ; on a pris des mesures qui souvent vont dans le bon sens, mais faussent les comparaisons. Ces dernières sont discutables, et posent la question de savoir pourquoi on n'a pas été plus loin dans l'effort pour lutter contre l'exclusion et embellir la météo statistique.

A croissance comparable, la France a créé deux fois moins d'emplois que l'Allemagne ou la Grande-Bretagne durant cette période. L'embellie d'aujourd'hui, comme celle d'hier, sera de courte durée car, sur le long terme, il n'y aura pas de reprise économique sans sursaut démographique (la France a perdu en vingt ans 1,5 million de jeunes dans la tranche 0-20 ans. Cette saignée est comparable à celle des pertes de la première guerre mondiale dont le pays se ressent encore). Il y a un consensus pour ne pas aborder ces questions et d'autres tabous de l'emploi. Tant que l'on se contentera de gouverner par *« des accords momentanés dans le désordre reporté »* (selon la belle formule de Pierre Massé), le chômage sera moins un problème qu'une solution. Cessons de creuser les déficits et d'acheter le silence des chômeurs par des indemnisations passives qui conduisent à la trappe du chômage de longue durée et de l'exclusion ! Décidément, Jacques Delors avait vu juste en déclarant que *« ceux qui prétendent faire des réformes sans fracture ni facture sont des menteurs »*.

Michel Godet *est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

Hors de l'Europe, point de salut ?

par Guillaume Parmentier

La France compte-t-elle encore ? Dans la nouvelle situation internationale, la question vaut d'être posée. Après avoir admirablement utilisé, depuis 1958, les atouts limités que le système bipolaire de la guerre froide lui avait laissés grâce à une politique étrangère claire et pour l'essentiel continue, la France semble aujourd'hui à beaucoup d'observateurs étrangers manifester une inquiétude diffuse à l'égard des actuelles règles du jeu international, fondées sur l'incertitude. Il faut espérer que la campagne présidentielle fournisse l'occasion d'un débat de fond sur l'orientation qui permettra au mieux à la France de compter sur *la scène internationale*.

Faut-il insérer la politique française dans des politiques multilatérales lui permettant de multiplier son influence par l'intermédiaire d'organisations internationales, et en particulier de l'Union européenne, ou lui faut-il affirmer sa politique, sa « différence », au-delà du point de savoir si cette affirmation pèsera effectivement sur les *événements ? Ces deux orientations*, celle de la puissance moyenne, ou celle du témoin clairvoyant, ne sont pas mutuellement exclusives, mais si un choix général et de principe n'est pas de mise, les politiques proposées par les uns et par les autres dans le cadre de la précampagne présidentielle se caractérisent par une préférence au moins implicite pour l'une ou l'autre option.

La France garde-t-elle la liberté de son expression et de ses alliances ?

Un universitaire américain, dans le cadre du prestigieux Center for Strategic and International Studies (CSIS) de Washington, vient d'ailleurs de consacrer un ouvrage à cette question (Steven Philip Kramer, *Does France Still Count ?*, « The Washington Papers », nº 164, Praeger, 1994), *ce qui manifeste* un intérêt nouveau pour la politique française de la part des Américains. Son diagnostic est nuancé : la France, active dans la gestion des crises internationales, influente aux Nations unies, quatrième puissance économique du monde industriel, compte bien, en effet, mais sa puissance donne des signes d'essoufflement, son influence culturelle décline, tandis que sa dépendance économique augmente, et sa politique est moins claire, ou moins lisible, aujourd'hui qu'hier. Le remède, en revanche est simple, sinon simpliste. Pour maintenir son rôle, elle doit *« échanger de la souveraineté contre de l'influence »*, en acceptant une intégration européenne poussée, spécialement en ce qui concerne la politique étrangère, de sécurité et de défense.

Cette recette, qui recoupe celle d'autres observateurs, comme Alain Minc, est fondée sur un présupposé contestable, selon lequel les intérêts et les politiques de la France et de ses partenaires de l'Union européenne convergent nécessairement. Les positions de M. Giscard d'Estaing, illustrées par sa suggestion de faire du noyau dur de l'Union une *« Europe-puissance »*, se fondent, avec plus de profondeur analytique, sur le *même pari, qui est celui* d'une identité profonde d'intérêts entre la France, l'Allemagne et les autres pays d'un éventuel « noyau dur ».

Le fait est que celui-ci ne pourra pas être le même dans le domaine monétaire (où il devrait inclure le Benelux mais exclure l'Espagne) et dans le domaine politico-militaire (où l'inverse serait probablement nécessaire si une efficacité politique est recherchée). *En outre*, pour construire une « Europe-puissance », encore faut-il que nos partenaires partagent cette idée. L'immense majorité des Allemands, d'après des sondages concordant depuis des années, prennent la Suisse pour modèle de conduite internationale, alors que la politique française consiste à faire de l'Union européenne une *puissance internationale active et* de premier rang, une nouvelle superpuissance.

Cette constatation permet de mesurer la distance qui sépare les deux nations européennes sur lesquelles repose l'essentiel de la dynamique communautaire. En ce qui concerne les autres, nouveaux adhérents ou partenaires plus anciens, les exemples de divergences avec nos vues foisonnent, de la neutralité affichée de certains à la méfiance systématique des Britanniques. Il n'est pas douteux qu'il convient de tâcher de rapprocher les positions des principaux partenaires européens, et ne pas se satisfaire du maintien de divergences parfois dangereuses, mais on ne peut davantage tenir pour acquis que l'objectif majeur poursuivi par la France dans sa politique européenne est partagé par ses partenaires. Si nous sommes en désaccord sur les finalités de la construction européenne, il est sans doute illusoire de construire toute notre politique étrangère sur la base de celle-ci et d'intégrer nos troupes dans des corps multinationaux qui risquent d'être réduits à l'impuissance par les désaccords entre les *Etats qui les composent*. Additionner les contraires constitue une recette pour assurer l'impuissance et non pour créer une puissance.

Il faut utiliser cette campagne électorale pour discuter au fond cette question : la France garde-t-elle la liberté de son expression et de ses alliances, ou doit-elle s'insérer dans un cadre exclusif, au risque de réduire ses options ? Si cette occasion de grand débat public était manquée, la décision serait inévitablement prise par défaut, et probablement dans le sens de la plus forte pente, ce qui priverait le peuple français de son droit de prendre clairement ses propres décisions, et donc d'assumer celles-ci sans remords.

Guillaume Parmentier *est administrateur au Centre d'analyse pour la sécurité européenne (CASE).*

AU COURRIER DU MONDE

LE DÉRAPAGE DES SONDAGES

Depuis des semaines, des mois, la presse écrite ou audiovisuelle nous rebat chaque jour les oreilles avec des sondages donnant Edouard Balladur gagnant (...). Il y a là une mise en condition des Français largement inacceptable et faussant le jeu démocratique. En effet, nous savons tous qu'un grand nombre de nos concitoyens sont hésitants. Or, à force d'entendre, jour après jour, dire que Balladur est le meilleur, ils sont conditionnés et acceptent cette idée, prêts à voter pour lui. Il ne faut pas confondre sondage et simulation, et il faut se décider à mettre en cause ce besoin perpétuel de sondages qui n'ont d'autre résultat que de troubler le fonctionnement de la démocratie (...).

On voit bien aujourd'hui le dérapage occasionné par les instituts de sondage : à gauche, on risque de choisir un candidat qui « sait y faire » en termes de médias plutôt qu'un candidat de conviction. A droite, depuis des mois, la petite guerre balladuro-chiraquienne fait le bonheur des « Guignols » mais ne donne pas à réfléchir sur les idées politiques. Et les journalistes que vous êtes, sans doute moins au *Monde* que dans d'autres organes de presse, sont les complices de ce dérapage. C'est bien dommage pour la démocratie...

B. Lazar, Rennes

Le Monde

Alger contre L'Elysée

La droite défiée

L'oppo

necess

Le Monde

Alger contre L'Elysée

Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que le pouvoir en place à Alger n'allait pas rester sans réagir à l'idée lancée par François Mitterrand de réunir une conférence sur l'Algérie sous l'égide de l'Union européenne. Ou bien cette idée-là a été hâtivement jetée sur la place publique, sans vraie préparation ni consultations – ce qu'a laissé entendre Charles Pasqua et que déplore le Quai d'Orsay –, sans mesurer l'impact qu'elle ne manquerait pas d'avoir sur l'autre rive de la Méditerranée. Ou bien cette idée-là a été mûrement réfléchie à l'Elysée, mais pas au point, cependant, de la défendre avec la discrétion qui s'imposait, compte tenu des susceptibilités à fleur de peau d'un interlocuteur algérien de plus en plus sur la défensive.

Tout porte à croire que cette idée dont M. Mitterrand avait vaguement tenu informé le chancelier allemand, à la veille de la rendre publique, a été lancée – c'est le moins que l'on puisse dire – à la volée. Comme une sorte de ballon d'essai pour maintenir la pression sur le gouvernement algérien. A moins qu'il ne se soit agi, plus insidieusement, de jeter un pavé dans la mare pour troubler le jeu politique français en période pré-électorale.

Quoi qu'il en soit, si cette initiative présidentielle se concrétisait, elle marquerait une inflexion assez nette dans l'attitude française à l'encontre du pouvoir en place à Alger, dans la mesure où Paris – en l'occurrence le palais de l'Elysée – en serait arrivé à la conclusion qu'il n'y a plus rien à attendre d'un gouvernement discrédité. Un gouvernement avec lequel il n'y aurait donc plus de précautions à prendre pour le contraindre à négocier une *« solution politique »* à la crise.

Il est vrai que, depuis quelque temps – précisément depuis la prise en otage fin décembre, sur l'aéroport d'Alger, des passagers d'un Airbus d'Air France par un commando du GIA –, Paris avait pris quelque distance avec Alger, jugeant que les autorités locales n'avaient pas géré cette crise dans les règles de l'art. Il est vrai aussi que les efforts faits par l'opposition – islamistes compris – pour mettre au point une plate-forme commune qui préserve les grands principes démocratiques, tout comme le sanglant attentat qui, il y a une semaine, dans la capitale, a coûté la vie à quarante-deux personnes, ont donné à penser que le pouvoir algérien, malgré son attitude de matamore, ne contrôlait plus vraiment la situation.

Il reste que le pouvoir algérien – et derrière lui l'armée – est aussi partie prenante à la négociation d'une sortie de crise honorable.

Vouloir ignorer cette donnée de base, c'est se condamner à l'échec. Exercer des pressions subtiles, discrètes mais efficaces pour ramener à la raison tous les protagonistes du drame algérien est une chose. Leur imposer une marche à suivre, qui a tout l'air d'une ingérence, en est une autre, qui peut retarder l'heure tant attendue de la réconciliation nationale.

La droite défiée

Le baromètre est à la baisse. L'anticyclone Balladur, qui neutralisait le débat politique en réduisant toute offensive, de droite ou de gauche, à une simple perturbation périphérique, est menacé de s'affaiblir sous l'effet de la dynamique provoquée par la désignation du candidat socialiste.

Le vote des militants du PS et le fait que Lionel Jospin ait dû triompher d'un challenger ont créé les conditions d'une entrée en campagne des plus intéressantes pour l'opposant résolu et pugnace qu'il veut être face au premier ministre.

Lionel Jospin promet à M. Balladur les « turbulences » qu'affectionne le pays en période de campagne électorale. Ce n'est pas encore l'heure de boucler les ceintures, mais on peut prévoir que les péripéties du vol vont gagner en intérêt et disputer l'attention des passagers au film soporifique jusqu'à présent projeté dans la cabine.

Charles Pasqua n'a pas tardé à tirer du congrès socialiste la première leçon qui s'impose aux yeux des partisans de M. Balladur : l'adversaire s'étant relevé, la droite est priée de cesser de s'égailler dans les champs et invitée à rentrer dans ses murs.

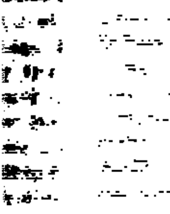
L'effet Jospin n'est certes pas comparable – en tout cas, pas encore – à l'effet Delors de la fin de l'année 1994, mais l'argument qui devait dissuader Jacques Chirac de se présenter contre Edouard Balladur est resservi, aujourd'hui, légèrement rectifié. Le ministre de l'intérieur n'espère pas du maire de Paris qu'il renonce à sa candidature : il lui enjoint, simplement, de la justifier en faisant campagne pour... M. Balladur.

Droite contre gauche, il n'y a que cela de vrai. Le bilan du pouvoir socialiste, auquel le suicide de Pierre Bérégovoy, le 1er mai 1993, avait empêché M. Balladur de donner le retentissement souhaité, va être mis en scène avec force maintenant qu'il se trouve un candidat pour en répondre.

Face à M. Jospin, en effet, ce sont aussi les mauvais souvenirs de la gauche que les partisans du premier ministre vont s'employer à raviver : la gauche mitterrandienne, sectaire, d'appareil, enseignante et laïcarde, inventeuse de systèmes, fabricante de rêves et donneuse de leçons qu'elle ne respecte pas elle-même.

Tout ce que l'électeur de droite abhorre.

Cependant, si M. Jospin parvient à capter l'aspiration à la réforme – laissant du coup peu d'espace au réformisme barriste sur lequel continuent à parier les quelques indociles de l'UDF –, M. Balladur pourrait se voir contraint à illustrer un conservatisme pur et simple, dont il avait cherché, jusqu'à maintenant, à se distinguer. Le subtil alliage, qui lui garantissait une position imprenable dans un paysage déstructuré par l'absence de la gauche, pourrait se révéler moins résistant qu'il ne le paraissait.



Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

La Russie nouvelle *par Ronald Searle*

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

La peur du progrès technique

A l'inventeur d'une machine, Colbert répondit : *« Je cherche le moyen d'occuper le peuple suivant ses facultés afin de le faire vivre doucement de son travail et non celui de ravir au peuple le peu d'occupations qu'il possède. Portez votre invention ailleurs. »* Déjà, au XVIIe siècle, les princes qui nous gouvernent se souciaient de l'incidence des innovations sur l'emploi. En fait, la peur du progrès est sans doute aussi vieille que la technique elle-même. Pour exorciser cette peur, Jean-Hervé Lorenzi et Jean Bourlès ont écrit *Le Choc du progrès technique*. Il n'est pas sûr qu'ils y aient réussi.

D'abord parce que leur livre lui-même fait peur. Conclure un ouvrage de 600 pages en quelques lignes, c'est presque une insulte à la bonne volonté du lecteur. Si encore l'introduction, comme cela se fait, annonçait l'essentiel de l'ouvrage ! Mais d'introduction il n'y a pas. En outre, les auteurs ne nous font grâce d'aucun de leurs brouillons mathématiques. De quoi rebuter beaucoup d'amateurs. Sur un sujet aussi difficile et crucial, comme Sauvy nous manque encore, qui savait se faire lire par le plus grand nombre. Toutefois – mais que ceci reste entre nous – on peut faire l'impasse sur des centaines d'équations sans nuire à la compréhension du livre.

Il y a une autre raison, plus fondamentale, pour laquelle ce livre n'est guère rassurant. Les auteurs, en effet, nous disent que la destruction d'emplois par le progrès technique ne peut être annulée à long terme – à court terme elle est irrémédiable – que dans certaines conditions qui paraissent aujourd'hui peu réalisables. Passe encore que la baisse de la durée du travail ne soit pas totalement compensée par des hausses de salaires et qu'elle dégage un temps libre suffisant pour absorber les produits nouveaux. Mais il faudrait aussi que les pouvoirs publics, d'une part, réamorcent la pompe par une augmentation de la demande, que, d'autre part, ils soutiennent l'éducation et la recherche par des subventions.

> La peur du progrès est sans doute aussi vieille que la technique elle-même

Bref, l'Etat est chargé pour l'essentiel du retour au plein emploi au moment même où, un peu partout dans le monde, son rôle est mis en cause. Certes, Lorenzi et Bourlès ne cèdent pas à la mode ambiante. Mais, tout de même, ils donnent trop l'impression d'habiter une planète où des Etats pleinement souverains, censés œuvrer pour l'intérêt général, auraient à leur service des ministres et des fonctionnaires strictement incorruptibles. Du reste, les subventions à l'éducation et à la recherche n'ont pas fait défaut, c'est le moins qu'on puisse dire.

Les aridités touffues de ce livre courageux ne doivent pas masquer le très grand mérite qu'il a de nous offrir un panorama complet des relations entre technique et économie. Et de faire ressortir qu'au fond le progrès technique reste une énigme pour l'économiste, soit qu'il le sorte du champ de son savoir (néoclassiques, Solow et ses disciples), soit qu'il cherche à l'intégrer (classiques, keynésiens, théoriciens de la croissance endogène). Lorenzi et Bourlès, quant à eux, affirment avec force le primat « incontestable » de la technique. *« La cause primaire de l'apparition des crises et de la succession des périodes d'expansion et de dépression,* écrivent-ils, *est le progrès technique, avec ses mécanismes propres d'émergence, d'innovation et de diffusion des nouvelles techniques. »* D'où paradoxalement leur optimisme : la cause des crises étant identifiée, et même localisée dans le cycle économique, il suffirait d'une meilleure « organisation » pour éviter les *« excès »* et les *« souffrances »* auxquels ont donné lieu dans le passé les révolutions industrielles. Plus facile à dire après qu'avant.

Philippe Simonnot

★ Jean-Hervé Lorenzi, Jean Bourlès, *Le Choc du progrès technique, ses relations tumultueuses avec la croissance et l'emploi*, Economica, 602 p., 198 F.

ÉDITORIAL

L'opposition nécessaire

Suite de la première page

« Le problème le plus difficile de l'avenir, c'est la réinvention de la division politique », affirme François Furet dans la dernière livraison des « Notes » de la Fondation Saint-Simon, où il s'inquiète, en compagnie de Jacques Julliard et Pierre Rosanvallon, de l'avènement d'une *« République du vide »* en lieu et place de la *« République du centre »* qu'ils avaient diagnostiqué en 1988, à l'aube du second septennat de François Mitterrand. Et François Furet d'ajouter : *« La politique doit parler à l'imagination. »*

C'est à retrouver cette imagination que doivent s'attacher les candidats. La démocratie doit se nourrir sans cesse d'un conflit créateur entre majorité et opposition du moment. On opposera, avec raison, que Jacques Chirac, dans son affrontement avec Edouard Balladur, défend un projet cohérent, dont certains de ses supporteurs ne sont pas loin de penser qu'il dessine les contours de la nouvelle opposition de demain. Mais comment ne pas voir que la radicalisation de son discours, notamment sa tonalité sociale soudaine, doit beaucoup à l'impasse dans laquelle le RPR s'est engagé en laissant s'épanouir la guerre des deux amis de trente ans. Comment ne pas discerner le poids des circonstances récentes, bien plus que celui de cohérences anciennes, dans les thèmes idéologiques de sa campagne dont il n'a échappé à personne qu'ils occupent la place laissée vacante par une gauche tétanisée par sa déroute de mars 1993 ?

Jacques Chirac comme Edouard Balladur fédèrent pour l'heure des forces contradictoires. C'est parce que le premier ministre est en meilleure posture pour l'emporter que Charles Pasqua s'est finalement rangé derrière lui : l'entourage du ministre de l'intérieur se sent plus proche du discours de M. Chirac, mais il s'est résigné à faire contre mauvaise fortune bon cœur, au prétexte que le maire de Paris ne serait plus le bon « médium » d'une droite aux portes du pouvoir présidentiel. Or n'y a-t-il pas autant de divergences entre les composantes centristes du camp Balladur et M. Pasqua qu'entre les composantes sociales et ultralibérales du camp Chirac ? Et, que l'on sache, M. Chirac n'a pas guerroyé contre les principales mesures du gouvernement Balladur, qu'il s'agisse du droit d'asile, des privatisations, de l'Europe, etc. ?

Il revient maintenant à Lionel Jospin de prouver qu'il est à la hauteur du défi. Cela suppose qu'il sache, lui aussi, affronter les contradictions de son propre camp. Candidat du Parti socialiste, il ne convaincra que s'il sait affirmer son bilan critique de la gauche gouvernante, sa distance à l'égard de la personnalisation du pouvoir et des privautés à l'égard de la morale publique qui en furent la résultante. Il lui faudra rassembler son camp tout en l'invitant à l'examen de conscience. Contre les injustices du capitalisme, dans un contexte où sont réapparues les questions – nationales, sociales, ethniques et religieuses – qui se posaient avant l'apparition du socialisme, il lui reste le plus difficile : jeter les bases d'une nouvelle pensée transformatrice, qui aille au-delà de celle que propose la droite, dans ce qu'elle peut avoir de meilleur, à savoir réguler le marché et conforter l'Etat de droit. La gauche doit redevenir le parti de la transformation sociale, et dire laquelle.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

Vente illicite d'armes

L'article concernant la vente illicite d'armes de guerre à destination du Rwanda, imputée à l'homme d'affaires français Dominique Lemonnier (*Le Monde* du 2 février), comportait une erreur. La liste des matériels visés par le contrat passé en mai 1993 avec les autorités rwandaises n'incluait pas 10 000 automitrailleuses, mais bien 10 000 obus pour automitrailleuses.

Chomage

Deux erreurs ont rendu peu lisible la légende de la carte publiée dans *Le Monde* du 4 février, décrivant l'évolution du chômage selon les régions françaises entre 1992 et 1993. Les quatre paliers d'augmentation du chômage portés sur cette carte étaient, du plus clair au plus foncé : 0,4 à 0,9 ; 1,0 à 1,1 ; 1,2 à 1,4 ; 1,5 à 1,7.

Le GIE Rire

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 4 février, Radio-Scoop, station commerciale indépendante de Lyon, nous signale qu'elle ne sera pas commercialisée par le groupe d'intérêt économique Rire. Radio-Scoop reste membre du GIE Les Indépendants.

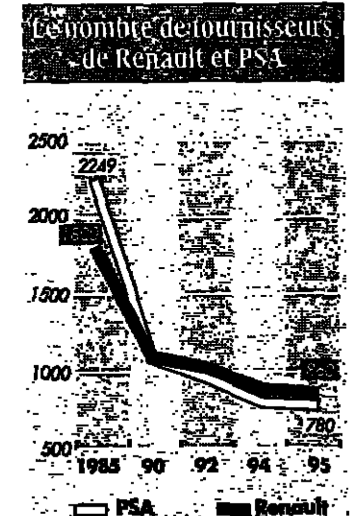
RAZZIA Les fabricants américains d'équipements automobiles multiplient les rachats en Europe pour ne plus être dépendants de leur marché. ACG, filiale de General Motors et plus gros équipementier mondial, affiche sa stratégie. Certains européens, qui pensaient avoir terminé leur restructuration, sont déstabilisés. Ils découvrent qu'ils n'ont pas encore atteint la taille critique. D'autres jugent ces rachats comme des occasions à saisir. ● EPEDA BERTRAND FAURE, bousculé par deux américains, perd sa première place en Europe dans les sièges. ● CEAC, le fabricant de batteries, devrait tomber dans le giron de l'américain Exide, mais la Commission de Bruxelles ne s'est pas encore prononcée. ● EN FRANCE, les constructeurs réduisent le nombre de leurs fournisseurs. Mais ceux-ci sont encore deux à trois fois plus nombreux qu'au Japon et aux Etats-Unis.

Les équipementiers automobiles américains conquièrent l'Europe

Des groupes traversent l'Atlantique pour racheter des fabricants de sièges de voitures, de batteries ou de pots d'échappement. Ils répondent à la stratégie mondiale des constructeurs.

C'EST une arrivée en force : depuis un an et demi, il ne se passe pas un mois sans qu'un équipementier américain annonce une prise de contrôle d'une société européenne. En novembre dernier, Tenneco Walker a racheté le numéro un allemand des pots d'échappement catalytiques Gillet. Deux mois avant, Lear Seating s'était emparé de la filiale de sièges automobiles de Fiat Sepi. Le groupe canadien Magna a repris en octobre les activités de Kolbenschmidt, filiale de Metalgesellschaft, dont il détient par ailleurs 12,5 % du capital. Dana a mis la main sur le réseau de distribution français de pièces détachées Acam ainsi que sur la société allemande Reinz (joints de culasse). Allied Signal vient de signer une lettre d'intention pour racheter à Fiat Auto Poland son activité freins.

Cette déferlante inquiète les concurrents européens, et notamment les français qui réalisent quelque 73 milliards de francs de chiffre d'affaires et emploient environ 100 000 personnes. Des groupes qui pensaient avoir atteint la taille critique, au moins sur le Vieux Continent, se sentent déstabilisés. Car l'arrivée des américains est irréversible. *« Nous l'avions prévue »*, affirme Noël Goutard, PDG de Valeo. *Avec la fin de la guerre des étoiles en 1989, il était évident que les grands équipementiers militaires américains allaient tout naturellement se tourner vers l'automobile.* » Rockwell, Allied Signal, ACG, United Technologie figurent désormais parmi les plus grands noms de l'équipement automobile.



Renault et PSA ont fortement réduit leur nombre de fournisseurs et n'entendent pas s'arrêter là.

La crise qui a sévi sur le marché américain en 1990 et 1991 les a contraints à se restructurer. Ceux d'entre eux qui ont survécu sont devenus très compétitifs et ont bénéficié des trois dernières années de croissance. *« Aujourd'hui, ils sont tous en possession de véritables trésors de guerre »*, souligne Georges Nicolet, PDG d'Ecia, filiale de PSA. Cette puissance financière facilite leur internationalisation. Au moment où les premiers signes d'essoufflement se manifestent outre-Atlantique, les équipementiers américains misent sur l'Europe. Ils n'ont d'ailleurs pas le choix. Les constructeurs outre-Atlantique exigent désormais de leurs fournisseurs qu'ils soient en mesure de les accompagner partout dans le monde et de les livrer en *« juste à temps »*. Ils veulent aussi réduire au maximum le nombre de leurs fournisseurs afin de leur confier des volumes plus importants et partager l'intérêt des économies d'échelle. Ford pousse même le raisonnement à l'extrême. Le groupe américain prévoit de ne plus avoir, avant l'an 2000, qu'une centrale d'achat par modèle pour l'ensemble des usines qui le produisent dans le monde.

Déjà bien engagé aujourd'hui, ce mouvement devrait encore s'accentuer dans les années à venir, et surtout en Europe : si les constructeurs japonais ou américains ont aujourd'hui en moyenne trois cents équipementiers de premier rang, les européens en ont encore deux à trois fois plus. Dans cette vaste réorganisation de l'industrie automobile, les équipementiers américains font feu de tout bois pour renforcer leur assise en Europe. *« Ils étudient tous les dossiers de sociétés à vendre avec la plus grande attention »*, affirme Jean-Baptiste Duzan, directeur des achats chez Renault. Il reste encore des opportunités. Les constructeurs abandonnent certaines activités périphériques comme Renault, qui a renoncé à fabriquer des sièges.

Mais le véritable morceau de choix pour les équipementiers américains se trouve en Allemagne. A la différence de la France, le secteur automobile y est encore dispersé. Les équipementiers sont souvent de taille moyenne, à capitaux familiaux, et ont mal vécu la crise. Les constructeurs germaniques referment peu à peu leur parapluie protecteur. Menacés d'être disqualifiées, les PME allemandes deviennent sensibles aux sirènes du dollar.

Des sociétés françaises peuvent également attirer les américains. A côté de groupes comme Valeo, Sommer Allibert ou encore Ecia, qui ont acquis des positions fortes sur certains créneaux, subsistent des sociétés qui n'ont pas atteint la taille critique comme les fabricants de sièges Treves ou Roth Frères. Même une société comme Epeda Bertrand Faure n'est pas à l'abri des convoitises. Avec un capital mal contrôlé (Michel Thierry n'en possède que 17,6 %), l'action EBF est régulièrement citée par les analystes comme une valeur opéable. *« Un rachat ne peut toutefois pas se faire dans l'hostilité de la direction de l'entreprise et de ses clients »*, nuance Bertrand Bourgois, PDG de Reydel, fabricant d'éléments en plastique. D'ailleurs, Renault a déjà affiché son opposition à tout changement chez EBF compte tenu du partenariat noué avec lui.

Une telle protection n'est pas le lot commun. *« Nous n'avons pas vocation à offrir de protection artificielle aux équipementiers »*, précise Jean-Baptiste Duzan. Plus alarmiste, PSA semble redouter toute intrusion venue d'outre-Altantique, ce qui ne l'empêche pas de prévoir d'acheter 18,6 % de ses équipements auprès de sociétés à capitaux américains en 1995, contre 14 % environ l'an dernier. En matière de câblage électrique, Renault a fait de l'américain Packard son premier fournisseur (33 %), et s'approvisionne également auprès de UTA, une filiale de United Technologie qui postule pour équiper la remplaçante de la Safrane.

Car, pour obliger leurs fournisseurs européens à baisser leurs prix, les constructeurs français n'hésitent pas à faire jouer la concurrence américaine. Noël Goutard regrette qu'à la différence des constructeurs américains ou japonais les européens n'utilisent pas cette arme de la concurrence avec mesure. *« Dès lors, nous avons bâti notre propre stratégie. Il aurait été suicidaire de tout attendre des constructeurs européens »*, poursuit le PDG de Valeo. Le groupe a ainsi créé aux Etats-Unis une filiale commune avec Chrysler – son troisième client après les deux constructeurs français – spécialisée dans la climatisation. Aujourd'hui, plus de 60 % de son chiffre d'affaires est réalisé hors de France.

Mais tous les équipementiers français n'ont ni les moyens financiers ni la taille de s'inscrire dans cette mondialisation des approvisionnements. Et les constructeurs français, eux-mêmes trop européens, ne peuvent les entraîner que de façon épisodique hors des frontières communautaires. Aussi, pour éviter une mortelle marginalisation, certains fabricants d'équipements n'excluent plus de coopérer avec des américains pour s'intégrer à un ensemble de dimension internationale. *« Nous nous sommes déjà associés avec l'équipementier japonais Kasai en Grande-Bretagne pour fournir des panneaux de portes à Nissan et Honda. S'il est possible de nouer une association comparable avec un américain, nous le ferons »*, explique Bertrand Bourgois.

Virginie Malingre et Martine Orange

Nouvelle phase d'expansion pour ACG

J. T. Battenberg, PDG du groupe ACG, filiale du leader mondial de l'automobile General Motors et premier équipementier mondial lui-même, échafaude de grands projets en Europe. Et surtout en Europe de l'Est où il entend doubler à court terme le nombre des sites du groupe, soit à l'heure actuelle cinq en Pologne, en Hongrie et République tchèque, et un en Russie. En outre, une rumeur circule sur l'intérêt que porterait ACG à un grand équipementier européen. D'autres projets couvent également pour renforcer l'assise dans les pays émergents, en Chine ou en Inde, pour fournir Suzuki-Maruti.

Fort de la bonne santé du marché automobile américain, ACG aborde l'année 1995 avec un esprit de conquête. *« Nos ventes ont été l'an dernier supérieures à 25 milliards de dollars* (135 milliards de francs, dont 80 % avec sa maison mère) *et nous avons procédé à des cessions d'actifs représentant 3,2 milliards de francs* (17 milliards de francs) *de chiffre d'affaires »*, se réjouit J. T. Battenberg.

Le rachat de CEAC par Exide remis en cause ?

Le monde automobile en reste pantois : l'américain Exide veut acquérir la CEAC, Compagnie européenne d'accumulateurs, contrôlée à 37 % par Alcatel et à 63 % par Fiat depuis 1990. Le groupe américain (3,6 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993-1994) qui vient de conclure son OPA sur l'espagnol Tudor détiendrait, après le rachat de la CEAC (4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires) 43 % du marché européen des batteries au plomb.

A ce jour, la Commission de la concurrence à Bruxelles n'est pas saisie du dossier. Les autorités européennes devraient toutefois se pencher sur ce rachat, puisque chacune des parties prenantes réalise *au moins 250 millions d'écus (1,6 milliards de francs)* de chiffre d'affaires en Europe. Tout pourrait alors être remis en cause, si on se réfère à une précédente affaire : en 1990, Bruxelles avait imposé à la CEAC, en situation de position dominante avec plus de 25 % du marché européen, *de se séparer d'une de ses filiales*, la CFEC.

Johnson Control détrône Bertrand Faure

C'EST UN BILAN mitigé que Bertrand Faure, filiale d'EBF dans l'automobile, dresse pour l'année 1994, même si le spécialiste du siège automobile a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 9,7 milliards de francs, en hausse de 15 % par rapport à 1993. Car ses deux concurrents américains, Lear Seating et Johnson Control, lui ont mené la vie dure. A tel point qu'il ne sera plus, cette année, leader européen dans son domaine : Johnson Control qui détenait 10,4 % du marché à la fin 1994, derrière Bertrand Faure (16 %) et devant Lear Seating (5,7 %), deviendra numéro un.

Selon les prévisions de Bertrand Faure lui-même, sa part de marché s'élèvera à la fin 1995 à 16,2 %, celle de Johnson Control à 19 %, et celle de Lear Seating à 14,7 %. A deux reprises, le groupe a dû s'effacer devant les Américains. L'activité de Ford Europe dans les sièges, qu'il briguait, est tombée dans le giron de Johnson Control. La Sepi, filiale de Fiat spécialisée dans le siège automobile (huit usines en Italie, deux en Pologne, plus des intérêts en Espagne et en Turquie), dont Bertrand Faure détenait pourtant 30 %, a finalement été reprise en septembre dernier par Lear Seating. Le groupe français n'était pas en mesure de rivaliser avec l'offre américaine de 160 millions de dollars (870 millions de francs).

Beaucoup d'analystes ont d'ailleurs considéré ce prix excessif compte tenu des pertes de Sepi (30 millions de dollars deux années consécutives) et du niveau d'endettement déjà élevé de Lear Seating (plus de 400 millions de dollars à la fin 1994). Mais l'américain semblait prêt à tout pour prendre des parts de marché en Europe, quitte à oublier certains équilibres financiers. *« Avec le retrait des constructeurs des activités d'équipementier, ce mouvement ne devrait pas s'arrêter »*, estime Daniel Dewavrin, PDG de Bertrand Faure, se référant à l'exemple américain. Déjà, le groupe prévoit qu'en 1995 les constructeurs présents en Europe produiront 32,4 % des sièges qu'ils utilisent, contre 42,7 % en 1994. En Amérique du Nord, la proportion sera de 17 %, contre 35 % en 1994.

V. M. et M. O.

Cable and Wireless et NEC lancent un partenariat dans les télécoms

ALLIÉ à l'américain US West pour son réseau de radiotéléphone *Mercury One-to-One* au Royaume-Uni, membre, tout comme le même US West, du consortium Bouygues pour le troisième réseau de téléphonie mobile français, associé depuis quelques jours à l'allemand Veba pour attaquer le marché des télécoms *outre-Rhin, le groupe britannique* Cable and Wireless vient de se choisir un partenaire de plus, le japonais NEC.

Les deux entreprises ont conclu un accord dans le domaine des télécommunications internationales, a annoncé, à Tokyo, le groupe nippon *d'électronique* NEC, *vendredi* 3 février. Le contenu de ce partenariat n'a pas été précisé dans le détail. Et les deux compagnies *n'ont pas, pour le moment*, de projets immédiatement opérationnels. En fait, il s'agit d'une sorte d'accord-cadre qui engage Cable and Wireless à apporter à NEC sa connaissance des affaires et des projets de télécommunications à l'étranger, en échange d'une assistance technologique du japonais.

Les deux partenaires ont commencé ainsi à engager des discussions sur les systèmes de communication par satellites et envisagent de s'associer dans le domaine de la téléphonie mobile en Asie.

Cable and Wireless établit ainsi un lien privilégié avec un fabricant de matériel qui, a-t-il expliqué, lui fait défaut. Le groupe britannique estime avoir besoin de renseignements rapides sur l'évolution des *technologies. Et, sans doute*, d'un appui supplémentaire pour se développer en Asie.

Cable and Wireless, implanté de *longue date en* Extrême-Orient, détient 57,5 % de Hongkong Telecom, la première compagnie de téléphone de Hongkong. De son côté, NEC, *qui nourrit de très fortes* ambitions dans les télécommunications – très gourmandes en semi-conducteurs, ces puces dont il est l'un des tout premiers producteurs au monde –, est aussi un important fabricant de centraux téléphoniques, avec notamment des *usines spécialisées en Malaisie* et en Chine. Le tandem semble s'être d'ailleurs en partie formé pour attaquer ce marché chinois *via* la téléphonie mobile. En se rapprochant d'un industriel, en s'initiant à d'autres technologies, Cable and Wireless montre également sa volonté de devenir un véritable maître d'oeuvre, capable aussi bien de concevoir que de gérer les réseaux téléphoniques.

Caroline Monnot

Le PMU menacé de nationalisation

L'idée ne suscite pas l'unanimité

LA COMMISSION européenne a donné vendredi 3 janvier son autorisation à un accord entre le Pari mutuel urbain (PMU), le Pari mutuel international (PMI) et la société allemande Deutscher Sportverlag *Kurt Stoof (DSV)* sur la retransmission en Allemagne de courses hippiques françaises. L'affaire, qui remonte à 1989 après *que la filiale allemande du* bookmaker britannique Ladbroke eut porté plainte auprès de la Commission pour concurrence déloyale, semble donc close.

Enfin une bonne nouvelle pour le PMU plutôt en proie, actuellement, à des incertitudes. Les dirigeants des sociétés de courses reprochent au président Jean Farge d'être responsable du déficit dans lequel elles sont plongées (plus de 400 millions de francs). Le chiffre d'affaires de 33,34 milliards de francs en 1994 est en recul de 1,1 % après une érosion de 2,7 % en 1993, selon les chiffres présentés, mercredi 1er février, par Jean Farge. Pour 1995, les perspectives font juste état d'une stabilité malgré l'annonce en grande pompe du lancement en mai d'un nouveau jeu au plan national, le « Grand 7 », qui semble avoir pris un retard considérable.

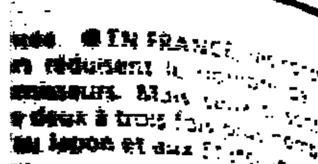
Aussi reparle-t-on du remplacement de Jean Farge. Le nom de Pierre Charon, actuellement président du GIE Galop, un proche de Nicolas Sarkozy, est avancé. En début d'année, le ministre du budget a précisé ses directives dans une lettre où il demande la convocation d'une assemblée générale exceptionnelle du PMU.

RÉSERVES

Il s'agirait d'une prise de contrôle du conseil d'administration par une majorité de représentants de l'Etat (six sur dix). Le président, haut fonctionnaire ou personnalité extérieure, serait choisi par le gouvernement, de même que le directeur général.

Ce montage ne fait pas l'unanimité. Avec plus ou moins de conviction, les dirigeants hippiques protestent contre ce qu'ils appellent une *« nationalisation larvée »*. Ils obtiendraient en échange des subsides et la promesse d'un maintien du prix des courses à leur niveau actuel (1,9 milliard). Certains juristes émettent des réserves sur la formule choisie d'un GIE d'Etat. Le texte d'un décret modifiant la réforme Rocard de 1983 a été transmis au Conseil d'Etat. L'échéance du *28 février*, fixée pour faire aboutir ce montage, paraît difficile à respecter.

Guy de la Brosse



La télévision européenne tente de s'organiser

Plusieurs réunions doivent permettre aux autorités françaises et aux instances européennes d'échanger leurs points de vue et peut-être d'arriver à un compromis dans le domaine des quotas de diffusion

Les dix prochains jours promettent d'être importants pour l'organisation de l'audiovisuel européen, quelque peu perturbé depuis les déclarations de Jacques Santer, successeur de Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne, exprimant des réserves face aux quotas de diffusion promus par la directive Télévision sans frontières. A l'issue de plusieurs réunions qui vont se succéder, à Bruxelles (mercredi 8 février), à Bordeaux (lundi 13 et mardi 14 février), à Strasbourg (mercredi 15 février), on saura si les principaux protagonistes, à savoir la Commission de Bruxelles, les autorités françaises et le Parlement européen, s'orientent vers la recherche d'un compromis ou bien, au contraire, se préparent à l'affrontement. Le souhait de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, est que la directive soit adoptée dès le second semestre.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'enjeu est d'importance pour les télévisions européennes. Dans les dix prochains jours, il s'agit de décider comment les quinze pays de l'Union européenne élargie peuvent aménager la directive de 1989 sur la Télévision sans frontières (TSF) et, par ailleurs, renforcer l'effort consenti en faveur de la production et de la distribution d'œuvres européennes dans le cadre d'un nouveau programme « Média ».

La controverse porte sur l'actualisation de la directive et, surtout, sur l'obligation faite aux chaînes de diffuser une majorité de programmes européens. Le texte de 1989 impose cette contrainte *« chaque fois que c'est possible »*. Une clause qui permet bien des échappatoires aux pays hostiles à toute forme de protection.

Les Français souhaiteraient qu'elle soit supprimée dans le texte remanié. D'atermoiements en dérobades, la Commission Delors n'était pas parvenue, avant l'expiration de son mandat, à présenter une proposition. Celle préparée par ses services, qui suggérait d'offrir aux chaînes le choix entre quotas de diffusion et quotas d'investissement, avait, il est vrai, été mal accueillie par Paris.

Avec le *changement de Commission*, le 23 janvier, les cartes se trouvent rebattues, le titulaire du dossier devenant l'Espagnol Marcelino Oreja. Celui-ci hésite sur la voie à suivre, alors que les opposants aux quotas repartent à l'offensive. Martin Bangemann, le commissaire (allemand) chargé de la politique industrielle, contredisant la position constante du collège, affirme que le texte actuel de la directive n'impose en réalité aucune contrainte légale aux chaînes de télévision.

Plus grave, le Luxembourgeois Jacques Santer, successeur de Jacques Delors, dans un entretien à l'*International Herald Tribune*, exprime à son tour son antipathie pour tout système de quotas (*Le Monde* daté 29-30 janvier). Ces interventions intempestives ont provoqué un double tir de barrage.

Le gouvernement français a manifesté sa mauvaise humeur. Intervenant le 1er février devant la commision de la culture du Parlement européen, laquelle lui a réservé un accueil chaleureux, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon, a expliqué que la nouvelle directive TSF devrait *« assurer la promotion des œuvres audiovisuelles européennes en améliorant le dispositif prévu en 1989 sans que cela se traduise par un recul par rapport à ce dispositif »*.

Les déclarations intempestives de M. Santer ont provoqué un double tir de barrage

Lors de cette rencontre, des parlementaires ont mis en doute la bonne volonté de la Commission. *« M. Oreja exprime une position très peu combative, pour ne pas dire inerte. La Commission qui est en place aujourd'hui a l'intention de gagner du temps, d'appliquer une tactique dilatoire, de ne pas tenir compte des demandes françaises et d'attendre des jours meilleurs* [la fin de la présidence française] *pour appliquer ses théories libérales »*, s'est exclamé Carlo Ripa di Meana (Vert-Italie). Roberto Barzanti (PSE-Italie) a proposé ses services à M. Toubon : *« On peut imaginer une initiative législative du Parlement s'il n'y a pas de proposition de la Commission. »*

Vendredi 3 février, lors d'une rencontre à Paris entre la présidence et la Commission, les Français ont renouvelé le message : Bruxelles est invité à soumettre des propositions avant la fin février (convenant qu'il est préférable de laisser passer la réunion du G7 sur la société de l'information, organisée par la Commission les 24 et 25 février) et prié de ne pas remettre en cause l'acquis (*Le Monde* daté 5-6 février).

A Paris, les réactions de MM. Bangemann et Oreja sont alors jugées *« plutôt positives »*, mais on se demande s'il ne s'agit pas là d'*« attitudes de circonstances »* ! On en saura davantage mercredi 8 février, la Commission Santer devant alors ouvrir le dossier sur la base d'un document, décrit comme *« descriptif »*, qui lui sera soumis par M. Oreja.

Celui-ci rendra compte de ce débat et des orientations qui s'en sont dégagées, lors d'une réunion informelle des ministres de la culture qui se tiendra les 13 et 14 février à Bordeaux. Les Quinze réagiront à leur tour, et M. Oreja se rendra le 15 février à Strasbourg pour exposer les résultats de ce premier tour de piste devant la commission de la culture du Parlement.

Les Français espèrent que les propositions de la Commission, rédigées à la lumière des positions exprimées lors de la réunion de Bordeaux, parviendront suffisamment tôt au Conseil pour qu'il puisse avoir un échange de vues utile lors de sa session du 3 avril.

M. Toubon a indiqué qu'il était prêt, le cas échéant, à convoquer une réunion spéciale des ministres de la culture en juin. Son objectif est que la directive révisée puisse être adoptée au second semestre sous présidence espagnole.

Philippe Lemaitre

Le procès-verbal de la cérémonie des 7 d'or a été rendu public

L'ACADÉMIE des arts et de la télévision, coorganisateur avec l'hebdomadaire *Télé 7 jours* de la cérémonie des 7 d'or, mardi 31 janvier, dont le palmarès a été contesté (*Le Monde* du 3 février), a rendu public le procès-verbal des votes. Celui-ci montre que les 7 d'or ont bien été remportés par les lauréats cités et que les émissions et les professionnels de TF 1 n'ont pas franchi la barre du vote. Sur 5 000 inscrits, 1 962 votes ont été enregistrés dans les délais requis. Les deux tiers émanent de sociétés comme la Société française de production et France Télévision, ce qui expliquerait, en partie, pourquoi les « nominés » de TF 1 n'ont pas été retenus.

Ainsi, dans la catégorie « meilleur présentateur de journal télévisé », Bruno Masure (France 2) a recueilli 750 voix, Jean-Pierre Pernaut (TF1) 427, Christine Ockrent (France 3) 395, Patrick Poivre d'Arvor (TF 1) 263. Paul Giannoli, directeur de la rédaction de *Télé 7 jours*, après avoir certifié ce vote sur factures d'envois postaux, sur Canal Plus, a précisé que la liste des votants pour les prochains 7 d'or serait revue. TF 1 a toutefois réaffirmé ne plus participer à cette manifestation.

Les catholiques sont en froid avec les médias

A L'OCCASION de la Journée chrétienne de la communication (JCC), célébrée par les Eglises dimanche 5 février, la Fédération française de la presse catholique et le quotidien *La Croix* ont rendu public un sondage réalisé fin décembre 1994 par la Sofres sur les rapports entre les catholiques et les médias. Selon cette étude, 50 % des catholiques pratiquants réguliers estiment que la religion chrétienne est *« plutôt mal prise en compte »* par les médias, 31 % seulement étant d'avis contraire.

Sur ce point, la population catholique pratiquante (13 % de l'échantillon) se distingue de la moyenne des Français, celle-ci étant très partagée : 32 % des Français pensent que le christianisme est *« plutôt bien pris en compte » dans les médias* et 32 % pensent le contraire. Par rapport au traitement de l'islam, les catholiques pratiquants se montrent également insatisfaits : la religion musulmane est plutôt mal prise en compte pour 44 % des catholiques et pour 36 % de l'ensemble des Français.

En revanche, les thèmes d'intérêt du public catholique ne se différencient pas de ceux de l'ensemble des Français. Les faits divers, les questions humanitaires, la situation internationale arrivent en tête. La « vie des religions » n'intéresse même que 15 % des catholiques pratiquants contre 6 % pour l'ensemble des Français, ce sujet arrivant en fin de liste.

« Dialoguer avec les médias » était le thème de cette Journée chrétienne de la communication. Pour l'illustrer, Radio-Notre-Dame avait demandé, dimanche, au cardinal Lustiger, archevêque de Paris, de changer de rôle et d'interroger quatre responsables des médias : Jean-Marie Colombani *(Le Monde)*, Laurent Joffrin *(Le Nouvel Observateur)*, Yvan Levaï *(France-Inter)* et Patrick de Carolis *(M 6)*. Souvent exposé, bien ou mal, au traitement des médias, le cardinal Lustiger a pu renvoyer ses interlocuteurs à quelques questions concernant le traitement des événements religieux. Il a notamment regretté la *« sous-estimation du fait religieux et de son impact social »*, la *« vision folklorique »* de cette dimension de l'existence humaine, et surtout la grille d'interprétation en *« catégories politiques classiques »* des évènements d'Eglise.

L'archevêque de Paris s'est inquiété de la *« dictature d'opinion »* dans laquelle on a enfermé, selon lui, le débat sur le préservatif. Enfin, à propos de la *« tentation intégriste »* qui marquerait l'Eglise catholique, il a rejeté les interprétations qui consistent à confondre la *« force d'affirmation »* de la religion avec une *« tyrannie potentielle »*.

H. T.

Dix-sept quotidiens régionaux expérimentent une banque d'images

LE SYNDICAT national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) a décidé de créer un groupement d'intérêt économique (GIE) pour la constitution d'une banque collective de photographies de presse. Il s'agit de mettre en commun le *« regard de proximité »* qui est celui des quotidiens régionaux en échangeant, à moindres frais, les images de terrain d'intérêt national.

Cette initiative, qui, selon le SNPQR, a *« un caractère expérimental sur un ou deux ans, en dehors de toute logique commerciale »*, doit se concrétiser sur la base du volontariat. Sur les 37 quotidiens membres du syndicat, 17 ont actuellement dit oui : *L'Alsace, Le Bien Public de Lyon, Le Courrier de l'Ouest, La Dépêche du Midi, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, L'Indépendant de Perpignan, Midi-Libre* (Montpellier), *La Montagne* (Clermont-Ferrand), *La Nouvelle République du Centre-Ouest, Ouest-France, Le Parisien, Le Progrès de Lyon, Le Provençal, Le Républicain lorrain, Sud-Ouest, Le Télégramme de Brest, La Voix du Nord.*

Cette banque d'images devrait être centralisée et gérée par *La Nouvelle République du Centre-Ouest*. Ces échanges pourraient s'opérer à moindre coût : 200 francs le cliché noir et blanc, 300 francs le document couleur. L'initiative du SNPQR sème l'émoi dans les rédactions, et notamment dans les services photographiques des quotidiens qui ont donné leur feu vert à l'expérience. C'est, estiment les syndicats de journalistes, la propriété intellectuelle qui est en jeu. Le SNJ, la CFDT, le SNJCGT et la FILPAC (Livre CGT) ont demandé à rencontrer le SNPQR. Dans chacun des quotidiens volontaires, la direction doit négocier les conditions de cette expérience.

G. Ch.

LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

Indices attendus

● Mardi 7 : aux Etats-Unis, crédit à la consommation (décembre) ; en Allemagne, taux de chômage (janvier) ; en Grande-Bretagne, production industrielle et production manufacturière (décembre) ; en France, production industrielle (troisième trimestre).
● Mercredi 8 : aux Etats-Unis, ventes de gros (décembre) ; au Canada, mises en chantier de logements (janvier) ; au Japon, balance courante (decembre).
● Jeudi 9 : en Allemagne, ventes de détail (décembre) ; en Grande-Bretagne, balance courante (novembre) ; en Italie, balance commerciale (décembre).
● Vendredi 10 : aux Etats-Unis, prix à la production (janvier) ; au Canada, taux de chômage (janvier) et emploi (janvier).
● Lundi 13 : au Japon, prix de gros (janvier) ; en Grande-Bretagne, prix à la production (janvier) ; en Espagne, prix à la consommation (janvier).

Evénements à l'étranger

● Mardi 7 : en Italie, rencontre des syndicats et du gouvernement à propos des retraites.
● Mercredi 8 : en Grande-Bretagne, publication du bulletin trimestriel de la Banque d'Angleterre sur l'inflation ; en Espagne, début du débat parlementaire sur l'état de la nation.

Evénements en France

● Jeudi 9 : en France, réunion du comité de politique monétaire de la Banque de France.
● Lundi 13 : en France, conférence de presse de présentation du programme d'Edouard Balladur, candidat à l'élection présidentielle.
(Source : Nomura Research Institute Europe.)

INDICATEURS

Etats-Unis : une croissance toujours dynamique

Malgré les relèvements de taux d'intérêt, l'économie croît au rythme de 4 %. Le ralentissement sera progressif

Quelques indicateurs semblent laisser poindre un ralentissement de l'économie américaine. Le chômage a augmenté en janvier pour concerner 5,7 % de la population active contre 5,4 % en décembre. Les créations d'emplois ont été moins fortes qu'attendu. Mais le freinage sera assez lent. L'indice de confiance des consommateurs reste très élevé et la consommation est forte tout comme la mise en chantier de logements. On observe que les prix des achats industriels augmentent et les entreprises sont de plus en plus tentées de suivre ce mouvement. C'est à l'aune de cet ensemble d'indicateurs que la Federal Reserve a remonté le taux des Fed Funds de 0,5 % le 1er février. Les taux courts devraient donc être à nouveau relevés cette année, sans doute de l'ordre de 0,5 % à 1 %, ce qui devrait à terme permettre de contenir les pressions sur les prix et ramener la croissance américaine vers les 2,5 %, en 1996.

LE RELÈVEMENT progressif des taux de la Réserve fédérale (+ 2,5 % de février à novembre pour les fonds fédéraux) n'a pas entamé le dynamisme de l'économie américaine en 1994. Avec une progression du PIB de 4,5 % en rythme annuel au quatrième trimestre, la croissance a atteint 4 % pour l'année écoulée (3,1 % en 1993). Ce résultat était très largement attendu compte tenu de la vigueur des créations d'emplois (+ 900 000 sur les trois derniers mois de l'année) et des gains de productivité. L'activité économique se trouve plus proche encore des seuils traditionnellement considérés comme critiques en matière de risque inflationniste.

Pour autant, ce risque ne s'est toujours pas manifesté. La hausse des prix à la consommation est ressortie à 2,7 % sur douze mois, chiffre identique à celui enregistré fin 1993, la hausse des prix à la production restant pour sa part contenue à 1,7 %. Les indicateurs disponibles plaident pour la prolongation du dynamisme dans les prochains mois. Sans doute la révision en baisse des chiffres des ventes de détail pour novembre, tout comme le faible chiffre de décembre (respectivement 0,2 % et – 0,1 %) et la remontée du chômage en janvier (5,7 % de la population active) ont-ils impressionné certains observateurs. En fait, ces chiffres sont contredits par d'autres, dans le champ même de la consommation : analyse de la Federal Reserve dans sa dernière enquête (*« beige book »*) qui couvre une période de six semaines jusqu'au 10 janvier, évolution des revenus dynamisée par l'emploi (+ 0,8 % en décembre et 2 % au quatrième trimestre), indice de confiance des ménages à un niveau très élevé. Du côté des perspectives de production, il faut noter le niveau toujours fort de l'indice de l'Association des directeurs d'achats, très fortement corrélé au PIB, ainsi que le dynamisme des commandes de biens durables (+ 1,4 % en décembre, après 3,2 % en novembre).

C'est à l'aune de cet ensemble d'indicateurs que la Federal Reserve a remonté à nouveau le taux des Fed Funds de 0,5 % le 1er février. La crise mexicaine n'a pas été dissuasive. Le rythme de l'activité reste très supérieur à celui souhaité (de l'ordre de 2,5 %) et par celui des particuliers, soucieux d'éviter de s'endetter à des taux encore plus élevés.

Des goulots d'étranglement apparaissent dans certains secteurs (taux d'utilisation des capacités de production à 96,4 % dans la métallurgie en décembre) et s'accompagnent parfois de hausses de prix à deux chiffres. La dernière enquête de la Fed de Philadelphie sur l'évolution des prix pratiqués par les entreprises apporte les premiers signes d'un changement de climat. En janvier, 58,9 % des chefs d'entreprise interrogés font état de hausses de prix pratiquées par leurs fournisseurs contre 42 % en décembre, 28,2 % font état d'une hausse de leurs propres prix contre 19,9 % en décembre.

Enfin, malgré le dynamisme d'une économie qui va bientôt entrer dans sa cinquième année de croissance, les taux courts réels équivalent tout juste aujourd'hui à la moyenne des années 80 (3 %). Les taux courts devraient donc être à nouveau relevés cette année, sans doute de l'ordre de 0,5 à 1 %, ce qui devrait à terme permettre de contenir les pressions sur les prix et ramener la croissance américaine vers les 2,5 % en 1996.

Philippe d'Arvesinet

★ Philippe d'Arvisenet est directeur des études économiques de la BNP.

RALENTISSEMENT DES CRÉATIONS D'EMPLOIS

	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	Novembre	Décembre	Janvier
Prix à la consommation (moyennes mensuelles)	0,2	0,2	0,3	0,2	0,3	0,2	–
PIB (rythme annuel)	3,3	4,1	4	4,5	–	–	–
Production industrielle (moyenne mensuelle)	0,6	0,4	0,3	0,7	0,7	1	–
Créations d'emplois (milliers)	688	1 036	852	906	488	256	134
Taux d'utilisation des capacités	83,2	83,8	84,3	84,8	84,4	85,1	–
Indices de confiance des consommateurs (Conference Board)	83,1	91,2	90,4	97,2	100,4	103,4	102,1
Indice NAPM	56,2	57,9	58,3	59	59,9	57,5	57,9

RÉGION

Europe occidentale : tous autour de 3 %

LA REPRISE se généralisant, les écarts conjoncturels sont quasiment inexistants aujourd'hui entre les économies d'Europe occidentale. L'inflation, qui est à un plus bas niveau connu depuis longtemps, ne menace guère. De 3 % l'an à la fin 1994 dans la CEE, elle devrait pouvoir s'ajuster peu au-dessus de cette performance cette année, sans dérapage réellement préoccupant nulle part.

Tous les ingrédients, ou presque, nécessaires à une convergence accrue dans l'Union européenne paraissent réunis. Et pourtant, les incertitudes vont grandissant sur les marchés des changes. En ce début d'année 1995, l'environnement financier européen reste marqué, une fois de plus, par d'importantes incertitudes.

En 1995, les économies seront vraisemblablement peu nombreuses à s'éloigner de « norme » : une croissance de 3 %. L'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas et la Belgique en seront vraisemblablement très proches. Plus au nord, les pays scandinaves s'écarteront peu du peloton. Le retard conjoncturel des pays du Continent à l'égard du Royaume-Uni devrait par conséquent se réduire.

L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

Partout, le dynamisme des exportations contribuera largement, comme l'an dernier, au regain de l'activité industrielle. La demande en provenance des autres continents a tout lieu de rester forte et les échanges intra-européens devraient être, de même, très importants. Les capacités de production disponibles pour faire face à un surcroît d'activité étant très réduites, l'investissement productif s'en trouvera sans doute notablement sollicité. En décembre dernier, l'OCDE chiffrait à 6 % la croissance prévisible de l'investissement productif privé en volume de l'union pour 1995. Les tentatives d'assainissement des finances publiques pourraient en revanche marquer l'année 1995 du sceau de la modération des dépenses des particuliers. La réintroduction de l'impôt de solidarité en janvier en Allemagne, les mesures à venir de rééquilibrage des comptes sociaux en France, la rigueur budgétaire réaffirmée en Belgique et en Espagne puis, sans doute, en Italie, une fois la redéfinition des orientations économiques rendue possible par l'éclaircie du paysage politique, devraient lourdement ponctionner le pouvoir d'achat des ménages.

Par-delà l'environnement budgétaire, la persistance d'un taux de chômage très élevé dans l'union n'encouragera guère à l'excès de dépenses. Si, dans un contexte de redressement notable des créations d'emplois, les consommateurs relâchent, un peu plus facilement qu'ils ne l'ont fait l'an dernier, les cordons de leurs bourses, on ne peut attendre de la consommation qu'elle joue un rôle véritablement moteur en 1995. En hausse de 2 % en moyenne dans l'Union européenne, elle serait ainsi sensiblement en retrait de la croissance du PIB.

RISQUE POLITIQUE

Est-ce de ce constat plus ou moins consensuel qu'émergent les inquiétudes ? Peut-être y contribue-t-il. La perspective d'une croissance pauvre en pouvoir d'achat et de la persistance d'un sous-emploi élevé aiguise sans nul doute la critique à l'égard du mode de régulation actuel des économies européennes. Dès lors, tout soupçon de changement politique d'envergure a-t-il pour effet d'éveiller les craintes de voir naître des velléités isolées de nouvelle orientation économique, contraire à la politique d'assainissement financier qu'impose la marche commune vers la monnaie unique.

Que l'Italie traverse une énième crise politique n'aurait que peu d'effet sur sa devise si l'assurance était acquise qu'au rang des priorités des futurs gouvernements, la discipline européenne figure en première place. Mais tel n'est assurément pas le cas. Le traité de Maastricht, en consacrant les critères de bonne gestion économique, a fait naître un nouveau risque financier de nature politique, et de ce fait particulièrement vif en période électorale.

C'est, semble-t-il, d'un tel risque que tentent de se prémunir les investisseurs internationaux depuis deux ans. Les marchés européens en accusent ainsi le contrecoup, ce qui se traduit tout à la fois par une volatilité accrue des marchés des changes et par des écarts de taux d'intérêt de plus en plus marqués entre ce qu'il est convenu d'appeler le « noyau dur » européen et le reste de la zone. L'Italie, l'Espagne et la Suède, les plus directement concernées ces derniers mois, enregistrent des taux d'intérêt à court comme à long terme supérieurs de 3 à 5 points à ceux de l'Allemagne, tandis que leurs monnaies se sont respectivement dépréciées de 15 %, 11 % et 6 % par rapport au mark depuis juillet 1993.

De ce constat, se dégage assez naturellement la question de savoir si la faiblesse des marges de manœuvre nationales en matière de régulation conjoncturelle peut effectivement menacer la cohésion européenne. De l'efficacité des politiques structurelles dépendra, en large partie, la réponse à cette question.

Véronique Riches

★ Véronique Riches est responsable de prévisions économiques et financières (Société générale).

SECTEUR

Travaux publics : l'hypothèque des municipales

APRÈS trois années de recul, les professionnels des travaux publics pouvaient espérer un léger mieux. Las, les moteurs de la reprise patinent. En Europe, où les entreprises françaises exportatrices réalisent un gros tiers de leur activité à l'international, les Douze revoient leurs ambitions à la baisse.

En décembre 1992, à Edimbourg, les Douze décidaient d'une *« initiative européenne de croissance »* avec le lancement accéléré de grands travaux d'infrastructures. En décembre 1993, à Bruxelles, ils décrétaient *« prioritaires »* vingt-six projets ferroviaires et autoroutiers. En décembre 1994, à Essen, quatorze d'entre eux étaient toujours en attente de financement. Ils le sont toujours.

Bien que les perspectives de l'activité économique se raffermissent en Europe, le niveau élevé des déficits publics – 5,6 % du produit intérieur brut communautaire en 1994, 4,7 % encore en 1995 –, très supérieur aux 3 % retenus à Maastricht comme critère pour le passage à la monnaie unique, constitue, selon la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), un *« réel point noir »* pour l'activité des entreprises.

En France, après une année 1993 qui avait vu le marché chuter de 7 % en volume avec la fin du tunnel sous la Manche – le chantier du siècle –, l'effondrement de la demande privée et l'absence de grands chantiers, 1994 a connu un nouveau recul de 2 %, à 137,8 milliards de francs. Et 1995 s'annonce comme une année de transition, avec une fourchette d'activités oscillant de – 2 % à + 1,5 %.

LE TGV MÉDITERRANÉE

Les trois grands domaines de l'activité – secteur privé, collectivités locales, Etat – devraient évoluer à des rythmes différents, l'éventuelle force de l'un compensant les ratés de l'autre. Le secteur privé (les infrastructures suscitées par la construction privée, résidentielle et hors logement, représentent 28 % de l'activité) devrait progresser grâce au redémarrage du bâtiment industriel.

Les investissements des communes (25 % du total) vont, en revanche, pâtir des élections municipales. D'abord, parce qu'*« il est rare qu'on engage des travaux juste avant une échéance électorale »*, explique Philippe Levaux, président de la FNTP. Ensuite, parce que les budgets sont traditionnellement votés en mars, ce qui ne donne que deux mois, au plus, pour engager des travaux avant le scrutin de juin. Enfin, parce que nombre de projets seront réexaminés par les nouveaux élus. Bref, *« de mi-mai à mi-septembre, il ne se passera rien »*.

Ce sont donc les investissements de l'Etat et des grandes entreprises publiques qui devraient faire la différence, entre le haut et le bas de la fourchette des prévisions.

Répartition de l'activité TP
en pourcentage

Secteur privé 28 ; Départements-communes 39 ; Régions 3 ; Etat 7 ; Entreprises publiques

Evolution de l'activité TP
indice base 100 en 1991

100 ; 95 ; 90 ; 85 ; 80 ; 75 — 1991, 92, 93, 94, 95
+ 1,5 % ; – 2 %
* Prévisions pour 1995 autour de 2 possibilités

Source : Fédération nationale des travaux publics

« Mais deux grands chantiers – représentant, pour 1995, 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires – sont bloqués », déplorent les professionnels : le TGV Méditerranée, dont les appels d'offres n'ont pas été lancés, et la ligne à haute tension Cazaril-Aragon devant relier la France à l'Espagne, au permis de construire annulé.

Interrogé par Philippe Levaux, lors de l'assemblée générale annuelle de la FNTP, le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, a botté en touche, mercredi 1er février, indiquant seulement que le dossier du TGV Méditerranée passerait, ce mois-ci *« selon toute vraisemblance »* devant le conseil d'administration de la SNCF, afin que les travaux puissent démarrer *« rapidement »*. Mais quand ?

Ces perspectives incertaines se traduisent dans l'évolution contrastée des entreprises. Victime du déclin de certaines de ses spécialités – tuyauterie mécanique et travaux de signalisation routière –, le groupe de travaux publics Entreprise Industrielle a présenté, les 19 et 20 janvier, un plan de restructuration prévoyant 1 151 suppressions d'emploi. Quand, au même moment, Nord-France, filiale du géant allemand Philipp Holzmann, annonçait un retour aux bénéfices en 1994 – 150 millions de francs – et une croissance de 10 % de son activité en 1995.

Pierre-Angel Gay

ENTREPRISE

Jean Lefebvre : internationalisation

LES CHOIX STRATÉGIQUES des sociétés routières ont souvent été guidés par la volonté d'échapper à une trop forte dépendance des grands schémas routiers. Même si les dépenses de l'Etat peuvent parfois servir de relance en cas de récession, les sociétés souffrent plus de la baisse de la demande venant des collectivités locales. Celles-ci représentent désormais l'essentiel de leur chiffre d'affaires domestique (45 % du chiffre d'affaires pour Jean Lefebvre contre 10 % venant de l'Etat). Les sociétés du secteur, pour réduire leur sensibilité au marché national, ont réagi par la concentration dans leur secteur ou par l'internationalisation de leurs implantations.

Dans un marché fortement concurrentiel avec pression sur les marges, l'effet de taille est un facteur déterminant. La société Jean Lefebvre, filiale de GTM, elle-même filiale du groupe Lyonnaise des eaux, est devenue le deuxième opérateur français avec un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de francs attendu pour 1994, derrière le leader Colas.

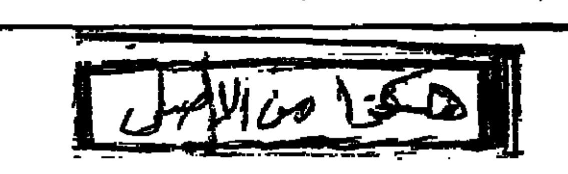
La taille est donc un des axes de développement du groupe Jean Lefebvre, mais la particularité du groupe est de privilégier l'intégration verticale. Le groupe produit ainsi des enrobés, des liants et des granulats, et développe les technologies de recyclage des déchets. Deuxième axe stratégique : l'internationalisation. Implantée de longue date en Afrique, la société Jean Lefebvre a réduit son exposition dans ce continent (mais a toutefois subi la dévaluation récente du franc CFA) en accroissant sa présence sur les autres : elle a racheté en 1988 la société américaine Hubbard Construction (1 070 millions de francs en 1994), la société Probisa en 1989 en Espagne (350 millions en 1994), le groupe canadien Désourdy en 1991 (450 millions en 1994) et enfin la société tchèque SSZ (609 millions) en 1994. La structure financière du groupe, moins satisfaisante que celle de son concurrent direct Colas, devrait limiter la poursuite de cette croissance externe.

Ces efforts permettent au groupe de stabiliser son chiffre d'affaires dans une conjoncture difficile. Mais, côté résultats, la principale contribution provient de la filiale Cofiroute, première société privée de concession d'autoroutes (157 millions de francs en 1993 et 170 millions attendus pour 1994).

Si le tiers du chiffre d'affaires du groupe est réalisé hors des frontières, son activité reste encore fortement dépendante de la conjoncture nationale. Or la Fédération nationale des travaux publics, après trois années consécutives de baisse (– 4,2 % en 1992, – 7 % en 1993 et – 2 % en 1994) prévoit seulement une stabilisation de l'activité du secteur.

Olivier Machou

★ Olivier Machou est directeur des études financières à la société de Bourse Leven.



Le deuxième groupe d'expertise comptable risque d'être radié de l'ordre

Fiducial est accusé de ne pas respecter la déontologie de la profession

Fiducial, contrôlé par Christian Latouche, est en conflit avec l'ordre des experts-comptables qui lui reproche des entorses graves à la déontologie de la profession. Selon un rapport réalisé par le cabinet d'Antoine Gaudino pour l'ordre des experts-comptables, les comptes de filiales seraient douteux et l'endettement de Fiducial atteindrait 1 milliard de francs. Christian Latouche rejette ces accusations.

FIDUCIAL, le numéro deux de l'expertise comptable en France derrière KPMG, est dans le collimateur de l'ordre des experts-comptables (OEC). Présidé par Christian Latouche, un Lyonnais de cinquante-cinq ans, le groupe pourrait même être radié de la profession. Inconnue du grand public, cette nébuleuse opaque réalise auprès de ses 70 000 clients un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs, avec ses 450 agences et ses 4 600 collaborateurs répartis sur tout le territoire français.

Premier grief à son encontre, depuis des années, le groupe de Christian Latouche ne respecte pas les normes, très strictes, de la profession. Pour assurer la qualité de leurs travaux, les sociétés d'expertise comptable doivent employer au moins un expert-comptable pour dix collaborateurs. L'expert-comptable doit superviser en outre tous les dossiers des clients du cabinet et ne pas les déléguer. *« Fiducial ne respecte pas ces critères »*, explique Etienne Lampert, membre du conseil supérieur de l'OEC. *« Nous avons par exemple recensé chez Fiducial des régions où un expert-comptable dirige seul douze bureaux différents, qui emploient au total une soixantaine de collaborateurs. »*

CONTRADICTION

Ce manque d'experts-comptables dans Fiducial s'explique historiquement. En juillet 1989, Christian Latouche rachète Défense des artisans et commerçants de France (DACF), une association qui tient la comptabilité de très petites entreprises en violant le monopole de tenue de comptabilité des experts-comptables. L'ordre accorde alors à Fiducial un délai de cinq ans pour intégrer DACF et se mettre en conformité avec les règles de la profession. Depuis le 30 juin 1994, le délai de grâce étant écoulé, tous les bureaux de Fiducial font l'objet d'un contrôle serré. *« Pour Christian Latouche, la comptabilité est une prestation de service comme une autre. Il se moque totalement de nos règles déontologiques »*, explique Didier Kling, le nouveau président des commissaires aux comptes (*Le Monde* du 4 février). *« Je respecte toutes les règles de l'ordre »* se défend M. Latouche.

L'affrontement avec l'ordre paraît inéluctable. *« J'ai la volonté d'aller jusqu'au bout de ce que les règles de l'ordre exigent. Je ne fléchirai pas »*, affirme William Nahum, président du conseil régional de l'OEC de Paris-Ile-de-France, dont dépend Fiducial – son siège est à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Car Fiducial ne se contente pas d'avoir trop peu d'experts-comptables. Il offre aussi à ses clients une palette de prestations apparemment incompatibles avec l'expertise comptable. Non seulement Fiducial propose des conseils juridiques et fiscaux ou des services informatiques, mais il distribue du matériel de bureau par le biais de sa filiale SACI, rachetée en 1990. Il vend aussi des produits financiers grâce à la Banque Fiducial et Fiducial Finance. Tout cela sans séparer, au moins formellement, ces activités pluridisciplinaires. *« Le collaborateur* [de Fiducial] *représente l'ensemble de la firme, et il doit distribuer à son client... l'ensemble des produits de la firme »*, expliquait Christian Latouche en novembre 1994 dans une cassette vidéo destinée à son personnel.

Fiducial se retrouve clairement en contradiction avec les normes de la profession. *« Le conseil supérieur de l'ordre va probablement autoriser les experts-comptables à faire du conseil, uniquement pour les clients de chaque cabinet, mais certainement pas pour la vente de produits en tous genres »*, prévient René Ricol, président du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

COMPTES DOUTEUX

Enfin, l'orthodoxie financière du groupe Fiducial laisse beaucoup à désirer. Les comptes de certaines filiales sont douteux. Les commissaires aux comptes de SACI, société cotée au second marché, ont émis une réserve sur ses états financiers en 1993. Ils n'ont pas voulu cautionner l'évaluation à hauteur de 133 millions de francs des titres de sa filiale Saci Diffusion. L'année suivante, SACI a changé de commissaire aux comptes, comme l'ont fait la plupart des sociétés du groupe Latouche dont les comptes font l'objet de réserves. A son tour, Saci Diffusion a *« oublié »* de déprécier les titres de participation d'une de ses filiales, qui lui avait transféré son fonds de commerce. En jonglant avec la comptabilité, SACI a surévalué les titres de ses filiales, qui représentent 99 % de ses immobilisations. Selon le rapport établi par Antoine Gaudino, la différence entre la valeur inscrite au bilan des filiales de SACI et leur actif net comptable atteint 87 millions de francs. *« Tout le rapport Gaudino est fantaisiste »* accuse M. Latouche.

Nul ne sait réellement comment Christian Latouche va pouvoir rembourser les dettes qui ont financé sa croissance. Les reprises de DACF en 1989, de SACI en octobre 1990 puis de la Financière de la Part-Dieu en juillet 1991 ont été financées, toujours selon M. Gaudino, par trois emprunts de 100, 180 et 133 millions de francs. Au 30 septembre 1991, la société civile Fiducial, qui contrôle l'ensemble du groupe de Christian Latouche, avait un endettement de 481 millions de francs. Toujours selon le rapport Gaudino, l'endettement de l'ensemble du groupe s'élèverait à 1 milliard de francs. *« Faux,* explique M. Latouche, *il est de 300 millions de francs. »*

La façon dont Christian Latouche a pu emprunter tant de capitaux reste un mystère : surtout avec 13 millions de francs de fonds propres seulement dans la société civile Fiducial en 1991. L'explication se trouve peut-être derrière les sociétés écran qui détiennent Fiducial. Car aujourd'hui Fiducial n'est contrôlé par Christian Latouche et son épouse qu'à hauteur de 8,3 %. Une société civile, Dame Blanche, en détient 58,3 % et Fidintertrust, une « coquille » basée aux Pays-Bas, les 33,3 % restants. Officiellement, les époux Latouche contrôlent ces deux sociétés. Ce qui n'empêche pas Didier Kling d'être dubitatif. *« Les sociétés d'expertise comptable doivent être détenues à plus de 50 % par des professionnels. Je n'exclus pas que Christian Latouche ait des sources de financement en dehors de la profession. Sinon pourquoi aurait-il fait toutes ces sociétés écran ? »* Le dernier mystère réside dans la banque Fiducial, chargée de gérer la trésorerie du groupe. *« Les placements de trésorerie du groupe Fiducial devraient atteindre 150 millions de francs (en 1994), voire davantage, transformés en majeure partie en des avances à d'autres sociétés du groupe »*, explique la banque dans son rapport de gestion du 2 février 1994. Elle envisage de collecter auprès des clients du groupe 50 millions de francs d'OPCVM et 30 à 40 millions de francs de SCPI. Reste à savoir si ces fonds seront réinvestis dans le groupe Fiducial. Dans ce cas, tous les excès sont possibles.

Arnaud Leparmentier

Des menaces contre René Ricol

René Ricol, qui devait être réélu le 6 février président du conseil supérieur de l'ordre des experts – comptables (OEC), a commandé au cabinet d'Antoine Gaudino un rappport sur l'organisation du groupe Latouche et sa santé financière. Par une coïncidence troublante, au moment où René Ricol recevait ce rapport, *Libération* révélait le 19 janvier que la Commission des opérations de Bourse (COB) avait transmis au parquet un dossier impliquant René Ricol, qui fut aussi l'un des organisateurs de la campagne pour l'élection présidentielle de Raymond Barre en 1988.

***« Au regard des informations disponibles, on ne voit pas où est le problème dans le dossier Ricol »*, constate William Nahum, président des experts comptables de Paris-Ile-de-France. Mais, impliqué dans une affaire judiciaire, René Ricol perd de son autorité pour sanctionner Fiducial. Depuis des mois, la profession s'inquiète des agissements de Christian Latouche. *« Vous avez tenu des propos qui ont été compris comme pouvant apparaître comme des menaces, voire des moyens de pression, contre le président du conseil supérieur »*, écrivait le 13 janvier 1995 William Nahum à Christian Latouche. Déjà sermonné à ce sujet quelques mois plus tôt, M. Latouche avait répondu *« n'avoir rien dit ou rien fait d'irréversible »* contre René Ricol.**

L'assainissement de Sumitomo pourrait servir d'exemple au Japon

TOKYO
de notre correspondant

L'annonce faite par la banque Sumitomo qu'elle inscrirait à son compte d'exploitation pour l'année fiscale 1994 qui s'achève en mars une perte de 280 milliards de yens (14,8 milliards de francs) (*Le Monde* daté 29-30 janvier) indique-t-elle une accélération de la politique d'assainissement des créances douteuses menée par les banques japonaises ? Certains observateurs, sans nier que l'initiative de Sumitomo pourrait avoir un effet d'entraînement, doutent que son exemple soit immédiatement et largement suivi. Ils estiment que, si un mouvement se dessine, il contribuera à élargir le fossé entre les banques en bonne santé et celles qui le sont moins.

Contrairement à ce que certains opérateurs avaient pu craindre, le marché boursier a réagi favorablement à cette annonce sans précédent : l'indice Nikkei a gagné 2,40 % la semaine dernière. Selon les analystes, l'initiative de Sumitomo est interprétée comme un signe d'une plus grande confiance dans les perspectives d'assainissement de comptes des banques. Les autorités financières, jusqu'à présent réticentes à laisser une banque présenter un bilan déficitaire de peur d'entamer la confiance du public (la faillite d'une banque est pratiquement inconnue au Japon), semblent avoir modifié leur attitude et souhaiter accroître la pression en vue d'une liquidation au plus tôt des séquelles de la bulle spéculative de la fin des années 1980. La banque Sumitomo n'aurait jamais procédé à une annonce sans précédent sans leur accord.

C'est la première fois depuis la guerre qu'une banque de l'importance de Sumitomo annonce des pertes aussi considérables. Revenant sur ses prévisions antérieures qui faisaient état d'un bénéfices de 65 milliards de yens, Sumitomo a décidé de faire passer de 500 milliards à 800 milliards le montant des pertes consécutives à des provisions sur de mauvaises créances qui devront être apurées cette année. Cette initiative confirme l'ampleur du problème de mauvaises créances dont souffrent les banques nippones.

DETTES SOUS-ÉVALUÉES

Le montant réel des mauvaises dettes de Sumitomo est en effet bien supérieur à ce qu'elle avait reconnu : alors que la banque avait annoncé en septembre que le montant de celles-ci s'élevait à 1 190 milliards de yens, la semaine dernière elle reconnaissait que les 800 milliards qu'elle entend éponger cette année ne représentent que 20 % du total de ses créances douteuses (en d'autres termes, le montant de celles-ci serait donc de 4 000 milliards de yens).

Selon les critères en vigueur, les banques ne sont tenues d'inscrire comme créances douteuses que les prêts pour lesquels les intérêts n'ont pas été versés ou le principal remboursé depuis six mois. Si l'on tient compte de l'ensemble des prêts *« restructurés »* et des créances sur la coopérative de rachat mise en place pour faciliter l'apurement des dettes, le montant des mauvaises créances est infiniment plus élevé. Ce qui est valable pour Sumitomo l'est vraisemblablement aussi pour le reste des banques : le montant officiel des mauvaises créances des vingt et une principales banques (13 000 milliards de yens) est fortement sous-estimé. Jusqu'à présent, on pensait que le montant officiel devait être multiplié par deux : en fait ce serait par quatre.

Le recul des résultats d'exploitation des banques japonaises, arrêtés en septembre dernier, ne facilite pas la liquidation de leurs créances douteuses. Au cours des six premiers mois de l'exercice 1994 (qui a commencé en mars de l'année dernière), les onze premières banques avaient passé aux profits et pertes 1 300 milliards de yens, un montant presque égal à celui de 1993. grâce à la réalisation de plus-values sur des valeurs mobilières. Compte tenu des bénéfices enregistrés au dernier semestre et du rythme d'apurement des mauvaises dettes suivi jusqu'à présent, il faudrait dix ans aux banques pour *« éponger »* l'ensemble des créances douteuses déclarées. Le séisme de Kobé pourrait augmenter le nombre des petites entreprises insolvables : ces nouvelles créances douteuses pourraient se chiffrer à 1 000 milliards de yens.

SCANDALES

La politique poursuivie par Sumitomo suscite d'autant plus d'attention qu'elle fut la banque dont la gestion a été parmi les plus aventuristes au cours de la fin des années 80. Les scandales auxquels elle a été mêlée montre que certains dirigeants de la banque n'hésitaient pas dans la poursuite agressive de profits qu'ils menaient à entretenir des liens avec les milieux les plus interlopes de la société. En automne dernier, le directeur de la succursale de la banque à Nagoya a été assassiné. On ignore toujours le commanditaire de ce crime.

Selon Raisuke Miyawaki, ancien chef de la brigade anti-gang de la police nationale et aujourd'hui conseiller d'entreprises, une bonne partie des mauvaises créances des banques (30 % à 40 %) pourrait être liée à des opérations spéculatives menées au profit de truands (*Le Monde* du 2 décembre). Même si d'autres grandes banques suivent l'exemple de Sumitomo, les plus affectées par les dettes irrécupérables sont les organismes de crédit non bancaires qui se trouvent dans leur mouvance et se sont lancés dans des opérations hasardeuses. Dans l'hypothèse d'une hausse des taux d'intérêt entraînée par l'accroissement du déficit budgétaire dû au financement de la reconstruction de Kobé, les banques ne pourront plus les soutenir comme elles l'ont fait au cours des deux ou trois dernières années et beaucoup pourraient être acculés à la faillite.

Les mauvaises dettes enregistrées par les banques nippones les affaiblissent assurément, mais ne mettent pas en péril leur survie : elles disposent notamment de réserves profits latents de leurs portefeuilles qui sont estimées à 19 300 milliards de yens.

Philippe Pons

La BNP cède ses crédits hypothécaires à Halifax

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS vient de signer la vente de sa filiale BNP Mortgages à la Halifax Building Society, premier établissement de crédit hypothécaire britannique. Elle cède ainsi la totalité de son portefeuille d'environ 1,5 milliard de livres (12,5 milliards de francs). La BNP Mortgages Ltd, dont le siège est à Londres, était jusqu'à présent une filiale à 100 % du groupe BNP à travers BNP UK Holding Ltd. Elle exerce son activité dans les domaines du crédit aux particuliers, du courtage d'assurances et de l'administration de prêts immobiliers pour le compte d'autres institutions financières. Cette cession marque la poursuite du recentrage des activités internationales, orientées principalement vers la banque de grande clientèle au niveau mondial, indique la BNP dans son communiqué.

■ **ERIDANIA BÉGHIN-SAY : le rachat du groupe sucrier n'est pas exclu par Umberto Agnelli**, président de l'Ifil, holding de diversification de la famille Agnelli (*Le Monde* du 4 février). Eridania Béghin-Say contrôle 14 % du marché européen du sucre à travers le groupe Saint-Louis, dont l'Ifil détient 25,9 %. *« Saint-Louis a d'énormes ressources disponibles, et, quand on a beaucoup d'argent, il faut faire attention à la façon dont on le dépense, même s'il est sûr que les investissements iront vers les secteurs stratégiques du sucre et du papier »*, a déclaré Umberto Agnelli au quotidien économique italien *Il Sole-24 Ore*. *« Nous ne pouvons affirmer que nous acquerrons Eridania Beghin-Say, mais cela n'est pas à exclure »*, a dit M. Agnelli.

■ **BOLLORÉ : Bolloré Technologies et le groupe papetier allemand Schoeller et Hoesch viennent de conclure un accord** pour rapprocher leurs activités dans les papiers à fibres longues, dont la principale utilisation est la fabrication de sachets à thé. Le nouvel ensemble franco-allemand se placera au deuxième rang mondial. Bolloré, qui occupe le quatrième rang mondial, dispose d'une usine à Scaër (Finistère), a précisé un communiqué du groupe le 3 février, et le papetier allemand est le troisième producteur mondial de sachets à thé, avec des usines en Alsace, aux Philippines et en Allemagne.

■ **DASSAULT : l'avionneur a doublé ses ventes d'avions d'affaires** en 1994, avec 45 appareils vendus contre 23 en 1993 et 22 en 1992, a annoncé, vendredi 3 février, Bruno Revellin-Falcoz, vice-président de la société aéronautique française. Ces ventes, qui représentent un chiffre d'affaires de près de 6 milliards de francs contre 3 milliards en 1993, ont été réalisées pour 98 % à l'étranger. Le marché nord-américain représente les deux tiers des ventes.

■ **OPEL : la filiale allemande de General Motors** devait annoncer, lundi 6 février à Francfort, un bénéfice de 390 millions de deutschemarks (1,33 milliard de francs) pour l'année 1994. En 1993, année noire pour les constructeurs automobiles, Opel avait affiché des pertes de 571 millions de deutschemarks.

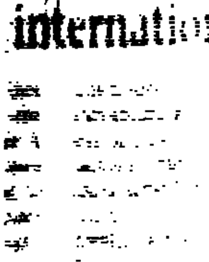
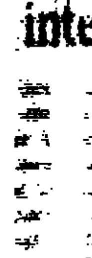
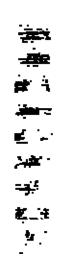
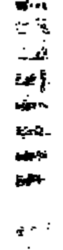
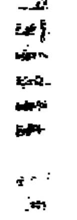
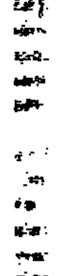
■ **SDBO : la filiale du Crédit lyonnais fait l'objet d'une information judiciaire**, ouverte contre Pierre Despessailles, ancien directeur général de la SDBO, à la suite d'un plainte contre X... déposée par la banque publique. Celle-ci porterait sur les financements immobiliers de la SDBO, notamment sur le dossier Immopar, société présidée par le marchand de biens Jean-Claude Hallais, dont l'endettement a atteint 8 milliards de francs pour un capital de 160 millions de francs. La conciliation entamée par le tribunal de commerce de Paris en octobre 1993 avec les différents créanciers d'Immopar est toujours en cours.

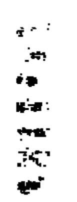
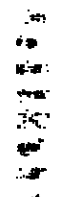
■ **UAP : le président de la première compagnie française d'assurances**, Jacques Friedmann, a annoncé que son groupe venait de signer un accord de coopération avec l'assureur japonais Dai-Tokyo. Aux termes de cet accord, l'UAP représentera cette compagnie d'assurances dommages en Europe et dans les pays d'Asie où elle n'est pas encore implantée, tandis que Dai-Tokyo représentera l'UAP au Japon.

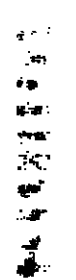
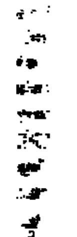
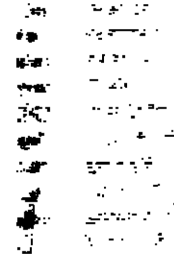
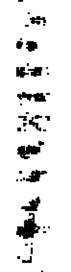
■ **MANPOWER : le groupe spécialisé dans le travail temporaire**, porté par la croissance de son secteur en 1994, a réalisé au plan mondial un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de dollars (22,8 milliards de francs), en hausse de 35 %, et doublé son résultat net à 83,9 millions de dollars. La progression est encore plus sensible pour la filiale française, qui, avec un chiffre d'affaires de 9,36 milliards de francs, en hausse de 41 %, a quintuplé son résultat net à 157,4 millions de francs, pour 1,2 million de contrats (+ 38 %) signés dans l'année.

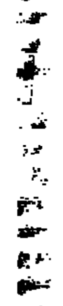
IBM renonce à imposer à ses cadres un code vestimentaire

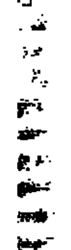
LE PATRON du groupe informatique américain, Louis Gestner, a affranchi, vendredi 3 février, le personnel de « Big Blue » du code vestimentaire traditionnel de la société, chemise blanche et complet bleu nuit. En 1993, M. Gestner, à peine nommé à la tête d'IBM, avait déjà fait sensation en portant une chemise bleue. Certains cadres du groupe, notamment les équipes de Boca Raton, en Floride, ou de la Silicon Valley, en Californie, avaient déjà pris des libertés avec les critères d'élégance de la compagnie, sans réussir à rendre obsolète l'uniforme officieux. M. Gestner, bien décidé à rompre avec certains fondements de la culture IBM, a annoncé la mise en vente prochaine du siège social du groupe, érigé en 1964 à Armonk, dans l'Etat de New York. De nouveaux bâtiments devraient être construits à proximité de l'ancien site.

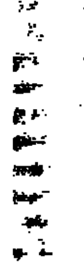
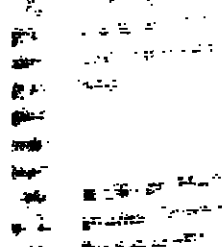
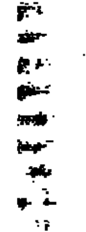
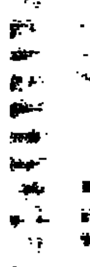
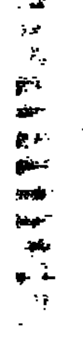
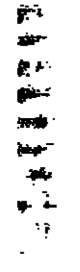
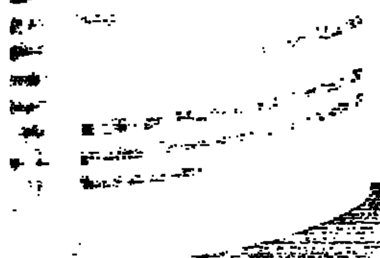









■ LE GOUVERNEMENT JAPONAIS prévoit d'émettre pour 10 milliards de dollars d'obligations d'Etat afin de financer la reconstruction de la région de Kobé.

■ LA BOURSE DE TOKYO s'est inscrite lundi en clôture en hausse de 0,69 %, l'indice Nikkei terminant sur une progression de 128,26 points à 18 667,23 points.

■ LE DOLLAR était coté à 99,55 yens lundi à Tokyo, en très légère hausse par rapport au dernier cours de vendredi (99,50 yens), mais en baisse par rapport à lundi (99,68 yens).

■ LE MATIF a entamé la séance de lundi sur une nouvelle hausse de 0,24 % du contrat notionnel mars à 111,94. Vendredi, le notionnel avait déjà gagné 0,44 % à 111,70.

■ LE DEUTSCHEMARK recule face au franc à 3,4667 francs lundi au cours des premiers échanges entre banques contre 3,4710 francs vendredi soir (3,4717 francs selon le cours BdF).

LES PLACES BOURSIÈRES

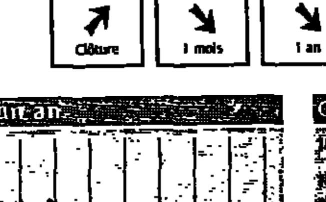
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Le vent en poupe

SOUS L'INFLUENCE de Wall Street en forte hausse vendredi, la Bourse de Paris a débuté la semaine sur une note ferme dans un marché néanmoins calme. En hausse de 0,92 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,90 % à 1 859,42 points.

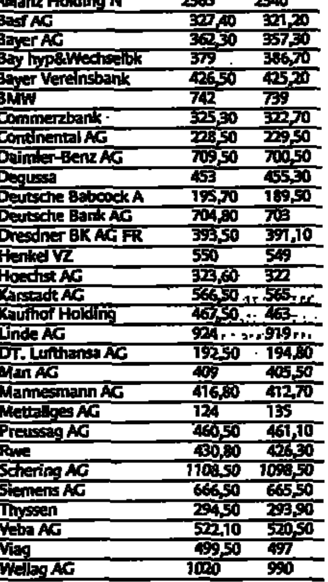
Des signes d'essoufflement de l'activité aux Etats-Unis en janvier après le durcissement de la politique monétaire américaine durant toute l'année 1994 ont entraîné une hausse de 1,5 % de Wall Street vendredi. Le taux de chômage a augmenté à 5,7 % en janvier contre 5,4 % en décembre avec la création de 134 000 emplois alors que les experts tablaient sur plus de 200 000. Ces chiffres, conjugués à l'annonce d'un ralentissement des ventes automobiles en janvier, ont déclenché une flambée du marché obligataire. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a reculé à 7,63 % contre 7,73 % jeudi soir. Dans la foulée, le Matif débutait lundi la journée sur un gain de 0,28 % à 111,98.



La bonne tenue du dollar contribue également à l'amélioration des marchés ainsi que la publication de bons résultats 1994 pour plusieurs groupes de premier plan comme Pinault-Printemps-Redoute ou Ugine. L'intention de l'Ifil (groupe italien Agnelli) de reprendre la totalité du capital d'Eridania Béghin-Say entraîne une hausse de 7,2 % de ce titre.

L'UAP, valeur du jour

APRÈS UN DÉBUT D'ANNÉE à nouveau très difficile, qui s'est traduit par un recul de plus de 10 %, l'action UAP *s'est reprise la semaine* dernière, et notamment vendredi, en regagnant 4,6 % à 125 francs. Le titre UAP a été victime des inondations. L'action UAP a également subi l'annonce de provisions supplémentaires pour couvrir les risques immobiliers. Toutefois, Jacques Friedmann, le président de l'UAP, a confirmé que les résultats vont s'améliorer pour 1994, même si leur progression sera inférieure à l'objectif de 30 % (*Le Monde* du 31 janvier).

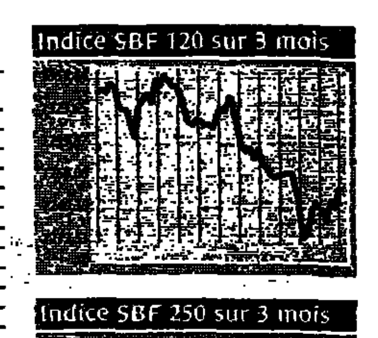


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Eridania Beghin 1	770	+6,06	+9,68
Dynaction 1	128,90	+4,80	−5,29
Fives-Lille 1	465	+4,49	−2,92
UIC 1	114,50	+4,09	−59,89
Selectibanque 1	158	+3,95	+2,53
Ingenico 1	83	+3,75	−4,70
Bancaire (Cie) 1	489,10	+3,73	−5,02
AGF-Ass.Gen.France	186,90	+3,26	−11,83
Groupe Andre S.A.1	500	+3,09	−5,66
Pinault-Prin.Red.1	1013	+3,05	+6,85
BAISSES			
Metrologie Inter.1	31	−6,06	+55,77
UIS 2	206,10	−3,01	−3,23
Geophysique 1	326	−2,95	+7,94
Lebon 2	266,10	−2,88	−9,79
Nordon (Ny) 2	375	−2,72	−12,99
Spie Batignolles 1	201,10	−2,38	−24,11
GTM-Entrepose 1	358	−2,19	−5,26
Elf Gabon 1	1030	−1,90	−0,48
Saupiquet (Ns) 1	1192	−1,89	−4,25
Dassault-Aviation1	426	−1,84	−0,93

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Finatis (exLocain)	141	+14,63	+25,89
ABCIA(MJ.Dev.)Ly	60	+4,90	—
Jod Electronique#	16,15	+4,87	+21,42
Chaine et Trame #	275	+3,77	−5,49
Devernois (Ly)	415	+3,49	−3,71
BAISSES			
Mecelec 2 (Ly)	115	−4,96	−14,81
Alain Manoukl(Ly)2#	92,50	−4,64	−10,10
Saci (Ly)	148	−4,52	−3,89
G.E.P Pasquier	56	−4,27	−1,92
Ducros Serv.Rapide	91	−4,21	−14,95

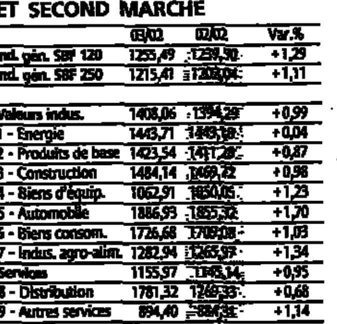


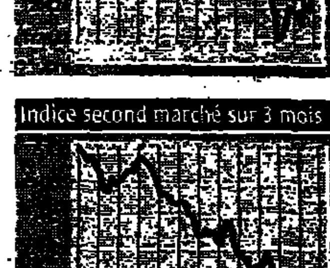
VALEURS LES PLUS ACTIVES

	Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton1	82050	69957870
Air Liquide 1	69420	52427200
Saint-Gobain 1	81580	51980730
Elf Aquitaine 1	114533	44615745,80
Rhone Poulenc A 1	334060	44347333
Pinault-Prin.Red.1	43695	43971200
Eridania Beghin 1	55500	43342750
Eurotunnel 1	1724000	42791055
Societe Gale A 1	78730	41568450
Danone 1	53360	40137610

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	03/02	02/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1255,49	1239,30	+1,29
Ind. gén. SBF 250	1215,41	1202,04	+1,11
Valeurs indus.	1408,06	1394,29	+0,99
1 - Energie	1443,71	1443,10	+0,04
2 - Produits de base	1423,54	1411,28	+0,87
3 - Construction	1484,14	1469,72	+0,98
4 - Biens d'équip.	1062,91	1050,05	+1,23
5 - Automobile	1886,93	1855,32	+1,70
6 - Biens consom.	1726,68	1709,08	+1,03
7 - Indus. agro-alim.	1282,94	1265,97	+1,34
Services	1155,97	1145,14	+0,95
8 - Distribution	1781,32	1769,33	+0,68
9 - Autres services	894,40	884,31	+1,14
Sociétés financières	970,46	956,65	+1,45
10 - Immobilier	730,74	732,65	−0,26
11 - Services financ.	1000,54	979,30	+2,15
12 - Sociétés invest.	1084,56	1079,36	+0,50
Ind. Second Marché	*237,47*	*236,93*	*+0,23*





Tokyo en hausse

LA BOURSE DE TOKYO s'est inscrite en nette hausse, lundi 6 février, dans la foulée du 1,50 % gagné par le Dow Jones à Wall Street vendredi.

L'indice Nikkei a gagné en clôture 128,26 points (0,69 %) à 18 667,23 points. Des achats de valeurs de la haute technologie orientées vers l'exportation, grâce à la hausse du dollar, ont également soutenu l'ensemble de la cote. Le volume a atteint 327 millions de titres contre 313 millions vendredi.

Cependant, beaucoup d'investisseurs se sont tenus sur la défensive.

La plupart des analystes estiment toujours que la tendance du marché dépendra du comportement des valeurs de la construction et n'accordent guère d'importance à la hausse des titres de haute technologie.

« Je ne pense pas que leur progression durera, car les volumes ne sont pas très étoffés. Des rachats d'opérateurs à découvert, après les dégagements de la semaine dernière, ont contribué à leur redressement », souligne Toshiyuki Nishiguchi, de Daiwa Securities.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 03/02	Cours au 02/02	var. en %
Paris CAC 40	1842,430	1816,100	+1,43
New-York/DJ indus.	3910,470	3870,770	+1,02
Tokyo/Nikkei	18539	18604,300	−0,35
Londres/FT100	3057,700	3034,700	+0,75
Francfort/Dax 30	2057,990	2045,250	+0,62
Frankfort/Commer.	768,740	765,600	+0,41
Bruxelles/Bel 20	1537,720	1536,650	+0,07
Bruxelles/Général	1363,630	1362,670	+0,07
Milan/MIB 30	15664	15500	+1,05
Amsterdam/Gé. Cbs	*277,900*	*276,100*	*+0,65*
Madrid/Ibex 35	285,380	284,700	+0,24
Stockholm/Affarsal	1175,820	1166,750	+0,77
Londres FT30	2312,500	2303,300	+0,40
Hong Kong/Hang S.	7478,920	7342,650	+1,82
Singapour/Strait t	*2110,240*	*2100,930*	*+0,44*

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

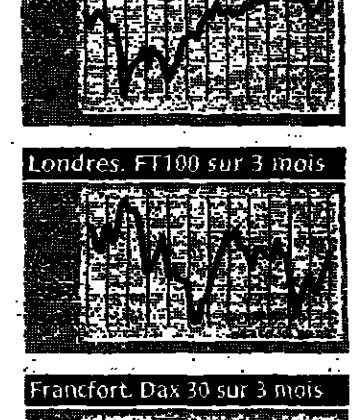
	03/02	02/02
Alcoa	82,25	80,62
American Express	31,87	31,75
Allied Signal	36,50	35,62
AT & T	50,37	50,25
Bethlehem	16	15,25
Boeing Co	48,25	46,25
Caterpillar Inc.	53,50	52,25
Chevron Corp.	45,50	45,37
Coca-Cola Co	52,75	52,37
Disney Corp.	52,12	50,75
Du Pont Nemours&Co	54	53,50
Eastman Kodak Co	48,12	48,25
Exxon Corp.	62,12	61,87
Gén. Motors Corp.H	38,37	37,87
Gén. Electric Co	51,87	51,25
Goodyear T & Rubbe	37,12	36,37
IBM	75	74,37
Intl Paper	73,87	73,37
J.P. Morgan Co	63,37	62,25
Mc Don Dougl	54,50	53,62
Merck & Co.Inc.	39,87	39,75
Minnesota Mng.&Mfg	51,62	51,12
Philip Moris	60,12	60,50
Procter & Gamble C	65	64,37
Sears Roebuck & Co	*47,12*	*46,37*
Texaco	60,87	60,87
Union Carb.	27,25	27
Utd Technol	64,50	64,25
Westingh. Electric	14,12	14
Woolworth	*16*	*15,87*

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	03/02	02/02
Allied Lyons	5,21	5,18
Barclays Bank	5,91	5,88
B.A.T. industries	4,48	3,84
British Aerospace	4,81	4,80
British Airways	3,69	3,70
British Gas	3,08	3,09
British Petroleum	4,21	4,18
British Telecom	4,01	3,94
B.T.R.	3,04	3,03
Cadbury Schweppes	4,35	4,29
Eurotunnel	2,88	2,88
Glaxo	6,66	6,46
Grand Metropolitan	3,73	3,71
Guinness	4,28	4,23
Hanson Plc	2,35	2,32
Great Ic	5,27	5,20
H.S.B.C.	6,39	6,23
Impérial Chemical	7,46	7,40
Lloyds Bank	5,49	5,47
Marks and Spencer	*3,86*	*3,85*
National Westminst	4,96	4,95
Peninsular Orienta	5,74	5,79
Reuters	4,58	4,54
Saatchi and Saatch	1,08	1,08
Shell Transport	*7,09*	*7,07*
Smithkline Beecham	4,78	4,73
Tate and Lyle	4,32	4,27
Univeler Ltd	11,68	11,67
Wellcome	10,17	10,03
Zeneca	*9,01*	*9,02*

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	03/02	02/02
Allianz Holding N	2365	2340
Basf AG	327,40	321,20
Bayer AG	362,30	357,30
Bay hyp&Wechselbk	379	386,70
Bayer Vereinsbank	426,50	425,20
BMW	742	739
Commerzbank	325,30	322,70
Continental AG	228,50	229,50
Daimler-Benz AG	709,50	700,50
Degussa	453	455,30
Deutsche Babcock A	195,70	189,50
Deutsche Bank AG	704,80	703
Dresdner BK AG FR	393,50	391,10
Henkel VZ	550	549
Hoechst AG	323,60	322
Karstadt AG	566,50	565
Kaufhof Holding	467,50	463
Linde AG	924	919
DT. Lufthansa AG	192,50	194,80
Man AG	*409*	*405,50*
Mannesmann AG	416,80	412,70
Mettallges AG	124	135
Preussag AG	460,50	461,10
Rwe	430,80	426,30
Schering AG	*1108,50*	*1098,50*
Siemens AG	666,50	665,50
Thyssen	294,50	293,90
Veba AG	522,10	520,50
Viag	499,50	497
Wellag AG	1020	990



LES TAUX

PARIS → jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

La reprise se poursuit

LE MATIF a entamé la séance du lundi 6 février sur une nouvelle hausse de 0,24% du contrat notionnel à 111,94. Vendredi 3 février, le contrat notionnel mars *avait déjà gagné 44 centimes* à 111,70. Une progression dans la foulée du marché obligataire américain, euphorique, vendredi, après la publication d'une hausse du taux de chômage en janvier aux Etats-Unis et d'un nombre de créations d'emplois nettement inférieur aux prévisions. Des chiffres qui pour les analystes indiquent un ralentissement de la croissance américaine. Le département du travail a annoncé une hausse à 5,7 % du taux de chômage en janvier contre 5,4 % en décembre 1994, et 134 000 créations d'emplois contre 256 000 anticipées par les analystes de Wall Street. Du coup, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est tombé à 7,68 % vendredi contre 7,73 % jeudi soir.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,25
Pibor 3 mois	5,80
Eurofranc 3 mois	...
US Bond 7,50 % 11/2024	7,66
Fed Funds	5,94
Eurodollar 3 mois	93,40
Bund 6,75 % 2004	7,46
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,78
Gilt 6,75 % 10/2004	8,56
Royaume-Uni jour le jour	6

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 03/02	Taux au 02/02	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,62	7,62	100,72
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,79	7,74	100,92
Fonds d'État 7 à 10 ans	8,03	7,98	101,16
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,12	8,09	101,46
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,42	8,38	102,03
Obligations françaises	8,25	8,21	101,06
Fonds d'État à TME	−0,81	−0,75	100,44
Fonds d'État à TRE	−0,54	−0,59	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,57	−0,47	99,84
Obligat. franç. à P3R	+0,15	+0,15	100,12

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	03/02	02/02
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,42	5,54
3 mois	5,66	5,78
6 mois	6,02	6,14
1 an	6,53	6,65
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,50	—
2 mois	5,62	—
3 mois	5,75	—
6 mois	6,12	—
9 mois	6,38	—
1 an	6,62	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,12	—
Pibor Écu 6 mois	6,50	—
Pibor Écu 12 mois	7,06	—

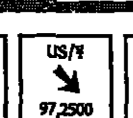
MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	143332	111,70	111,80	111,34	111,70
Juin 95	942	110,80	110,86	110,52	110,84
Sept. 95	32	109,88	109,88	109,86	110,16
Déc. 95	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	18264	93,93	93,93	93,87	93,93
Juin 95	19527	93,49	93,50	93,42	93,49
Sept. 95	5013	93,15	93,15	93,08	93,15
Déc. 95	2965	92,87	92,87	92,78	92,86
ECU LONG TERME					
Mars 95	4180	81,68	81,76	81,36	81,68
Juin 95	—	—	—	—	81,42

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	23131	1854	1857	1831	1855
Mars 95	855	1863	1864	1842	1862,50
Avril 95	—	—	—	—	1870
Juin 95	590	1824,50	1827	1821	1842,50

LES MONNAIES



US/F ↗ 5,2725 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4717 | £/F ↘ 8,3030

Le franc se reprend

LE DEUTSCHEMARK recule à 3,4667 francs, lundi 6 février, au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4710 francs (3,4717 francs selon le cours indicatif de la BdF), vendredi soir 3 février. Le dollar s'apprécie à 5,3008 francs et 1,5295 deutschemark, contre respectivement 5,2940 francs (il s'inscrivait à 5,2725 francs BdF) et 1,5250 mark dans les échanges interbancaires de vendredi en fin de journée, mais s'effrite face au yen à 99,64 yens contre 99,80 yens vendredi soir. Le dollar était coté à 99,55 yens lundi à Tokyo en très légère hausse par rapport aux derniers cours de vendredi (99.50 yens), mais en baisse par rapport aux *cours d'ouverture de lundi* (99.68 yens).

	06/02	03/02
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 03/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	347,1700	333	357
Écu	6,5435	—	—
Etats Unis (1 usd)	5,2725	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,8610	16,2000	17,3000
Pays-Bas (100 fl)	309,7500	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2790	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	87,9700	83	93
Irlande (1 iep)	8,2120	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,3030	7,9000	8,7500
Grèce (100 drach.)	2,2235	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	70,6600	66	76
Suisse (100 F)	410,6300	398	422
Norvège (100 k)	79,2200	74	83
Autriche (100 sch)	49,3360	47,5000	50,6000
Espagne (100 pes.)	3,9890	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3600	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7554	3,4000	4
Japon (100 yens)	5,3006	5,1000	5,4500
Finlande (couronne	111,9000	109	117

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,26	5,26	5,26	[illegible]
Yen (100)	5,29	5,29	5,30	[illegible]
Deutschemark	3,46	[illegible]	3,46	[illegible]
Franc Suisse	4,10	4,10	4,10	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,30	[illegible]	8,29	[illegible]
Peseta (100)	4,03	[illegible]	4,03	[illegible]
Franc Belge	16,84	[illegible]	16,84	[illegible]
Dollar Canadien	3,74	[illegible]	3,73	[illegible]
Florin Pays-Bas	3,09	[illegible]	3,09	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,38	5,62	6
Eurodollar	5,97	6,18	6,57
Eurolivre	6,43	6,68	7
Eurodeutschemark	4,87	4,93	5,16

L'OR

	cours 03/02	cours 02/02
Or fin (k. barre)	63300	63600
Or fin (en lingot)	63900	63950
Once d'Or Londres	*375,25*	*376,35*
Pièce française(20f)	367	369
Pièce suisse (20f)	370	370
Pièce Union lat(20f)	367	369
Pièce 20 dollars us	2505	2480
Pièce 10 dollars us	1250	1250
Pièce 50 pesos mex.	2370	2380

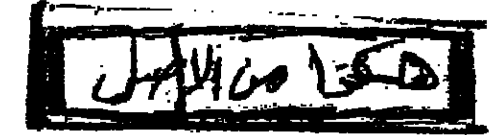
LE PÉTROLE

	cours 03/02	cours 02/02
WTI (New York)	16,38	16,37
Brent (Londres)	17	16,88
Crude Oil (New York)	18,58	18,52

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	03/02	02/02
Dow-Jones comptant	194,83	[illegible]
Dow-Jones à terme	259,48	[illegible]
		[illegible]
		[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	—	[illegible]
Etain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc comptant	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel comptant	—	[illegible]

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,71	[illegible]
Platine à terme	4	[illegible]
Palladium	159,25	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,19	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,31	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	5,50	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	159,90	[illegible]
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	102,60	[illegible]
Carc. porc (Chicago)	0,42	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1415	[illegible]
Café (Londres)	2730	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1745,99	[illegible]
Sucre roux (Paris)	400	[illegible]
Coton (New York)	0,94	[illegible]
Jus d'orange (NY)	1,05	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 6 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 PARIS ↗ +0,98 %
CAC 40 : 1860,44

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	6200	6250	+ 0,81	[illegible]
B.N.P. (T.P)	1007	1003	− 0,40	− 2,34
Cr.Lyonnais(T.P.)	911	910	− 0,11	− 5,20
Renault (T.P.)	1840	1845	+ 0,27	+ 8,81
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1960	—	+ 0,46
Saint Gobain(T.P.)	1170	—	—	—
Thomson S.A (T.P)	1090	1050	− 3,67	− 1,86
Accor 1	552	559	+ 1,27	− 3,62
Air Liquide 1	750	754	+ 0,53	+ 5,60
Alcatel Alsthom 1	463,50	468	+ 0,97	+ 2,63
Alcatel Cable 1	399	402,10	+ 0,78	− 8,44
Alspi 1	332	340	+ 2,41	− 11,22
AGF-Ass.Gen.France	181	186,90	+ 3,26	− 11,89
Axa 1	232	237	+ 2,16	− 4,20
Comptoir Moder. 1	1365	1360	− 0,37	[illegible]
CPR Paris Resc. 1	329	327	− 0,61	− 8,52
Cred.Fon.France 1	705	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Credit Local Fce 1	332,10	334,80	+ 0,71	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	324	326,50	+ 0,77	[illegible]
Credit National 1	366,50	[illegible]	− 1,23	[illegible]
CS(ex.CSEE)1	340	345,80	+ 1,71	[illegible]
Damart 1	4950	4950	—	− 15,15
Danone 1	746	754	+ 1,07	[illegible]
Dassault-Aviation1	434	426	− 1,84	[illegible]
Dassault Electro 1	399	396	− 0,75	[illegible]
De Dietrich 1	2725	2725	—	− 4,72
Degremont 1	384,50	380	− 1,17	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	81	80	− 1,23	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)1	295	291	− 1,36	[illegible]
Docks France 1	691	695	+ 0,58	[illegible]
Dynaction 1	123	128,90	+ 4,80	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	473,20	479	+ 1,23	[illegible]
E.B.F 1	940	960	+ 2,13	[illegible]
Ecco 1	611	616	+ 0,82	− 2,89
Eiffage 1	765	760	− 0,65	[illegible]
Elf Aquitaine 1	387,20	388,50	+ 0,34	[illegible]
Eridania Beghin 1	726	770	+ 6,06	[illegible]
Essilor Intl 1	698	697	− 0,14	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	509	507	− 0,39	[illegible]
Esso 1	681	680	− 0,15	− 4,89
Eurafrance 1	1550	1545	− 0,32	− 0,96
Euro Disney 1	12,45	12,80	+ 2,81	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	503	503	—	− 8,56
Europe 1-1	1240	1230	− 0,81	[illegible]
Eurotunnel 1	24,35	24,90	+ 2,26	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Unilever 1	618	620	+ 0,32	− 1,58
Unit.Technologie 1	332,10	343,10	+ 3,31	+ 2,41
Vaal Reefs 1	410	407	− 0,73	− 18,27
Volkswagen A.G 1	1339	1413	+ 5,53	− 0,56
Volvo (act.B) 1	100	102	+ 2	+ 1,92
Western Deep 1	175	175	—	− 20,45
Yamanouchi 1	103,70	106	+ 2,22	− 2,75
Zambia Copper 1	3,73	3,73	—	− 7,67

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
LUNDI 6 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS	Cours précéd.	Derniers cours
Vicat 2	506	510
Virax	125	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
LUNDI 6 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 3 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
State Street Trésorerie ♦	12502,90	12502,90
Stratégie Actions	940,88	904,69
Stratégie Rendement	1605,35	1554,82
Synthesis	13090,32	12833,65
Techno-Gan	6279,03	6037,53
Thésora D	788,84	781,03
Trésor Plus	1552,78	1537,41
Univar ◇	281,45	281,45
Univers Actions	1511,74	1474,87
Univers Obligations	1939,15	1902,99
Valorg ♦	2277,75	2275,47
Valrea	32261,97	32245,85
Winterthur St-Honoré	237,35	226,59

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOURNOI Le XV de France s'est *nettement incliné face à celui d'Angleterre* (31-10), samedi 4 février à Twickenham, lors de la deuxième journée du Tournoi des cinq nations. Au terme d'un match intense, où ils ont été dominés par un paquet d'avants aussi puissant que dynamique, les Français ont subi leur huitième défaite consécutive face à l'équipe d'Angleterre, par la plus grosse marge depuis 1914. ● LES ANGLAIS, meilleurs rugbymen européens, ont toutes les chances de gagner le Tournoi en réussissant le grand chelem. Leur démonstration de force et de technique les place parmi les favoris de la Coupe du monde en Afrique du Sud. ● LES ECOSSAIS sont entrés dans le Tournoi en battant les Irlandais (26-13). Pour la prochaine journée, le 18 février, les Français recevront les Ecossais tandis que les Anglais se déplaceront au pays de Galles.

Les rugbymen français partent à reculons pour la Coupe du monde

Le match au sommet du Tournoi des cinq nations a livré un verdict sans appel : le XV d'Angleterre vainqueur (31-10) est aujourd'hui bien supérieur à l'équipe de France

ANGLETERRE : trois essais par Jeremy Guscott (33e) et Tony Underwood (74e, 80e) ; deux transformations (33e, 80e) et quatre pénalités (19e, 27e, 53e, 58e) par Rob Andrew.
FRANCE : un essai par Sébastien Viars (50e) ; une transformation et une pénalité (18e) par Thierry Lacroix. Remplacements : Laurent Bénézech par Laurent Seigne (24e), Jean-Luc Sadourny par Sébastien Viars (38e).

TWICKENHAM
de notre envoyé spécial

Ce furent trente minutes à regretter d'être entré sur le terrain et à se frotter les mains d'être assis dans les tribunes. Jamais à court de formules, le troisième ligne Laurent Cabannes les compare à *« un séisme, très haut dans l'échelle de Richter ». « C'était Kobé »*, résume-t-il. Lorsque trente corps s'affrontent, lorsque deux volontés de puissance ovale se chevauchent, il ne s'agit heureusement pas de décompter des pertes humaines sur le terrain. Sur le gazon de Twickenham, des énergies s'ébréchaient, des stratégies s'effondraient, des orgueils vacillaient. Sous un soleil qui avait fait fondre d'avance toute tentative de justification climatique, les joueurs en blanc avaient chargé huit d'entre eux d'exposer d'emblée leur méthode.

Les avants anglais s'additionnaient pour décompter les mètres gagnés. Les ballons passaient de main en main, selon un plan établi d'avance qui ne tolérait pas plus d'erreurs qu'une relève de la garde à Buckingham Palace. Ils ne sortaient des regroupements que pour y être renfournés aussitôt par le demi de mêlée, Kyran Bracken. Tim Rodber et Ben Clarke, troisièmes lignes d'un troisième type, ne s'absentaient du groupe que pour aller sonder le mur un peu plus loin, pour déceler, au son de leurs percussions, les creux dans la défense adverse. Ils étaient aussitôt rejoints par leurs acolytes, voués corps et âme à la continuité de l'action.

Au bout de cette demi-heure, l'essai vint comme la preuve du bien-fondé de ces mouvements logiques. La plus longue des avancées du pack anglais, en six regroupements successifs, avait aimanté le fer, devenu limaille, de la défense française. Lorsque le ballon lui parvint, Jeremy Guscott n'avait plus qu'à évaluer le déséquilibre des forces en présence. D'une feinte de passe, le trois-quart centre s'est chargé de rappeler que les avants ne concentraient pas toute la technique de l'équipe anglaise. D'un ballon posé dans l'en-but, il n'a qu'anticipé le sort de la partie, rendu inéluctable par ces trente premières minutes.

Arrivés, la veille, à la gare de Waterloo, pour poser à leurs seuls rivaux la question de la suprématie européenne, les Français allaient donc allonger d'une année supplémentaire leur tunnel de défaites face au XV d'Angleterre. Et rester dans le noir d'une série dont ils pensaient que leur double victoire chez les All Blacks néo-zélandais annonçait la fin.

> L'essai vint comme la preuve du bien-fondé de ces mouvements logiques

Les deux essais inscrits en fin de match par Tony Underwood n'ont fait qu'entériner le déséquilibre créé dès le début de la partie, *même si l'ailier a ensuite renié* le premier, entaché d'une faute sur Philippe Saint-André. L'offensive jubilatoire, lancé par Philippe Bernat-Salles et conclu par Sébastien Viars, n'y a rien changé. Par son déroulement, tissé d'inspiration et d'un peu de chance, elle a montré combien les réactions bleues restaient fragiles, suspendues au fil d'un mouvement de génie, face à la solidité de la domination anglaise.

« Ils ont construit méthodiquement chacune de leurs occasions de marquer, analysait Laurent Cabannes. *Nous, nous avons eu besoin d'un coup d'éclat. En 1991, lorsque nous avions perdu de deux points à Twickenham, on n'avait parlé que de l'essai de cent mètres de Saint-André. Tout le monde avait oublié que, devant, nous étions passés sous le motoculteur pendant quatre-vingts minutes. Cette fois-ci, l'écart interdit de s'en prendre au manque de chance, à une pénalité injuste. Au moins les choses sont claires. »* Aussi claires que les qualités de cette équipe anglaise, qui n'avait jamais paru aussi impressionnante depuis qu'elle a pris l'habitude de battre le XV français.

Samedi, les joueurs français ont tout simplement buté sur plus forts qu'eux. Mais aucun ne s'aventurait, au moment des exégèses d'après-match, à formuler ce constat aussi crûment, de peur, peut-être, de voir s'éteindre leurs dernières ambitions de domination mondiale. Les rugbymen de Pierre Berbizier avaient déjà fort à faire en éclaircissant deux points cruciaux pour la compréhension de l'écart qui les sépare au score des Anglais. D'abord cette fatalité qui transformait les regroupements en lessiveuses des intentions françaises. Les ballons y entraient bleus, et en sortaient invariablement blancs. Les avants gaspillaient ainsi le fruit de mêlées et de touches où ils parvenaient à faire jeu égal avec les Anglais. Sans ces deuxièmes ou troisièmes temps autorisés par ces ballons, et qui sont aujourd'hui l'oxygène des mouvements de rugby, l'équipe de France savait ses offensives condamnées à l'asphyxie. Elle s'est ainsi condamnée à nager en apnée, tout au long de la partie, à contre-courant des déferlements blancs.

Les joueurs ont incriminé, à juste titre, leur déficit de préparation physique par rapport à l'adversaire. Mais cet argument n'explique pas l'autre grief, repris par Pierre Berbizier, à propos des errements tactiques. Les Français ont semblé s'ingénier à souder le paquet anglais en voulant répondre coûte que coûte à son épreuve de force. Ils ont concentré les forces adverses au lieu de tenter de les scinder sur toute la largeur du terrain. *« Pierre Berbizier nous avait demandé de ne pas jouer sur leurs points forts,* explique Laurent Cabannes, *de les éparpiller au maximum. Mais sous la pression des premières minutes, nous nous sommes emmêlés d'entrée dans la stratégie. En perdant nos forces, nous avons perdu le fil conducteur. » « Ils ont été plus orgueilleux qu'intelligents »*, renchérissait, de son côté, l'entraîneur.

Plus étrange fut, en revanche, son partage des vertus du match, accordant la seule *« force »* aux Anglais et donnant le *« dynamisme »* aux Français. A moins qu'il ne s'agisse d'une technique de motivation tenant de la méthode Coué, Pierre Berbizier semblait pêcher par excès d'ethnocentrisme. Comme s'il faisait mine de ne pas vouloir comprendre que le rugby total, auquel la plupart des équipes majeures se sont converties en vue de la Coupe du monde, ne pouvait se teinter d'autres particularismes locaux que ceux des Français.

En y convertissant les Anglais, Jack Rowell, leur nouveau sélectionneur, a choisi de ne pas renoncer aux points forts ancestraux. Ce qui n'a pas empêché l'ouvreur Rob Andrew de renoncer à son statut de tapeur de chandelles pour devenir le conducteur d'un pack de haute précision. Pierre Berbizier n'avait-t-il pas fait de même en obtenant que son exigence de jeu complet se place au service d'un *french flair* qui a pu donner toute sa mesure en Nouvelle-Zélande ? Las, la condition physique et le niveau tactique des Français leur interdit aujourd'hui de tenir les promesses de cette tournée estivale. Ils commencent l'année 1995 comme les précédentes, et comme leur match de samedi : à reculons.

Jérôme Fenoglio

Début victorieux de l'Écosse

L'Écosse a battu l'Irlande 26 à 13 à Édimbourg sur son terrain de Murrayfield. Grâce à la réussite exceptionnelle de leur capitaine, Gavin Hastings, dans son jeu à pied, les Ecossais se sont imposés en seconde mi-temps, pour leur premier match du tournoi. Hastings a marqué seize points au cours de la partie, quatre buts et deux transformations. Il franchit ainsi la barre des 500 points en matches internationaux, et devient le troisième meilleur réalisateur de tous les temps derrière l'Australien Michaël Lynagh (813) et le Néo-Zélandais Grant Fox (645). Malgré deux essais des trois-quarts Brendan Mullin et Jonathan Bell, et une bonne première mi-temps, les Irlandais ont enregistré leur deuxième défaite en deux matches.

Faillite physique

SI LA COMPARAISON n'était sacrilège en rugby, on l'oserait. On dirait qu'il y avait des professionnels et des amateurs sur la pelouse de Twickenham. *Mais le charme de la Coupe de France de* football n'opère pas dans le Tournoi des cinq nations. La différence entre le jeu des Anglais et celui des Français n'est pas de celles qu'on gomme d'un coup de baguette magique. Un essai comme celui qu'a marqué Sébastien Viars, mélange de culot, de chance, de dextérité et d'inspiration, avait suffi à retourner le match contre les Gallois. Une telle relance, depuis les vingt-deux mètres, avait terrassé les terribles All Blacks à Auckland, et propulsé le XV de France dans la légende. Contre l'Angleterre, il n'a fait que retarder l'inéluctable faillite.

En Nouvelle-Zélande, les Bleus, en fin de tournée, étaient parfaitement affûtés. Cette maturité physique leur avait permis de résister pendant quatre-vingts minutes à une débauche aveugle d'efforts « blacks », avant de porter la géniale estocade. Samedi, à Twickenham, une demi-heure de défense héroïque les a épuisés. Seule la fatigue peut expliquer toutes ces balles perdues aussitôt que conquises en touche ou en mêlée. Seule une défaillance physique peut expliquer que tant de ballons français ont été arrachés des regroupements par des bras anglais. Seul un épuisement prématuré peut excuser les mauvais choix tactiques opérés par la charnière française. Pierre Berbizier l'a reconnu : les Français n'étaient pas prêts physiquement.

Certes, les Bleus devraient se rassurer en recevant, *dans quinze jours au Parc, des Ecossais* convalescents qui seront leurs plus dangereux adversaires dans la phase préliminaire de la Coupe du monde. Mais s'ils veulent encore viser le titre *mondial, les tricolores auront comme objectif* prioritaire d'améliorer leur état physique d'ici au mois de mai. Mais n'est-ce pas trop tard ? Depuis longtemps, Pierre Berbizier peste contre le championnat à rallonges qui entame le potentiel des internationaux. Depuis longtemps, les dirigeants de la FFR font la sourde oreille, incapables de choisir entre la priorité au XV de France, pourtant joyau de la politique fédérale, et les petits intérêts des petits clubs.

Les Anglais, eux, ont pris soin d'alléger le calendrier de leurs internationaux, et de les réunir à intervalles rapprochés pour de longs stages en commun. C'est là qu'ils ont appris à confectionner ce jeu d'avants si efficace. Grâce à cette préparation, le temps n'est plus où la puissance du pack de la rose ne produisait que des maladresses. Désormais, toute cette énergie dépensée se transforme en lumière.

Alors, le salut naîtra-t-il de la stratégie de contournement que d'aucuns conseillent aux Français ? Quand on n'a que son courage à opposer, faut-il fuir l'impact physique ? Et courir exploiter au grand large la moindre balle grappillée. Même si les magiciens français sont passés maîtres dans l'art d'accommoder les restes, ils ne peuvent se contenter des miettes du jeu : la recette pour devenir champions du monde est plus exigeante.

Jean-Jacques Bozonnet

COUPE DAVIS

Les doutes de Forget font chuter l'équipe de France

Malgré la défaite contre les Etats-Unis, Yannick Noah garde confiance

SAINT PETERSBURG
(Floride)
Correspondance

Yannick Noah se frotte les yeux pour s'arracher au mauvais rêve. C'est fini, la France est battue avant le cinquième match. Les mains sous la table de la conférence de presse, l'air contrit d'un écolier pris en faute, Guy Forget explique sa déroute dans un anglais mécanique, la voix éteinte. Au supplice, il s'efforce de donner le change à ses interlocuteurs sans se départir de ses fameuses bonnes manières.

Pour sa grande rentrée après deux ans d'absence dans l'épreuve, il vient d'achever la campagne de Coupe Davis la plus désastreuse de sa carrière. Nettement dominé par Jim Courier vendredi, il espérait *« se racheter envers ses camarades »* grâce au double aux côtés d'Olivier Delaitre. Un vœu pieux tant Forget a « cafouillé » sur le court, avant de laisser échapper un point, dimanche, face à Todd Martin, celui de la victoire américaine.

Malgré la déconvenue du double, Noah avait encore voulu croire en un exploit. Sans élever le ton, comme à la fin de chaque journée, il a réuni son équipe en conciliabule *« pour qu'elle ne se démobilise pas »*. Dimanche, accroupi face à Forget à chaque changement de côté, il a martelé jusqu'à la balle de match que rien n'était perdu. Mais *« ça n'était pas le week-end de Guy »*, a sobrement résumé le capitaine français. Dans son dernier match, Forget s'est remis à pratiquer ce tennis étriqué qu'on ne lui connaissait guère. Il a bien fait mine de s'ébrouer au deuxième set, mais sans pouvoir imprimer à ses coups leur puissance et leur précision habituelles. *« Je n'ai pas vraiment mal joué dans les deux derniers sets contre Martin, il a tenté le tout pour le tout,* a-t-il expliqué. *Mais le fond de l'histoire est le même que pour les autres matches. Je n'ai pas été assez bon. Point. »*

RECOLLER LES MORCEAUX

Conscient qu'il s'agit maintenant de recoller les morceaux, Noah l'a défendu : *« Il a fait le maximum. Il était dans un état d'esprit, de jeu qu'on a tous connu un jour ou l'autre. Avec un autre Guy, on aurait sans doute gagné cette rencontre, mais il ne faut pas lui en vouloir. Il est revenu seul l'an dernier, il doute encore un peu par moments. »*

Mais les traces de son agacement d'il y a trois semaines sur le manque de préparation et de combativité de ses troupes et une pointe de déception percent : *« On n'aurait pas craché sur une autre petite semaine de préparation,* n'a pu s'empêcher d'ajouter le capitaine. *J'ai entrevu des possibilités pendant toute cette rencontre. Si on avait gagné, ç'aurait été un petit hold-up. Cette expérience nous sert de leçon. Tout le monde est responsable si les joueurs arrivent dans un certain état d'esprit. On parle beaucoup de notre esprit d'équipe ; c'est là qu'il faut qu'il tienne. Notre équipe est tombée, il faut qu'elle rebondisse, vite fait. »* Noah refuse de devenir au sein de la Fédération *« un fonctionnaire au mauvais sens du terme. Quoi qu'il arrive, les joueurs peuvent toujours compter sur une structure. Je préfère jouer au coup par coup, redéfinir les objectifs, c'est à eux de travailler et de gagner même si je les y aide. »*

Prochaine étape majeure, Roland-Garros. Pour l'aborder dans les meilleures conditions, Noah souhaite ardemment réunir l'élite française lors d'une préparation d'une semaine. Peut-être chez lui, à Nainville-les-Roches. Avant de repartir à ses affaires sur le circuit indoor, Guy Forget répond déjà présent : *« Je n'ai plus dix ans à jouer et chacun a des objectifs différents,* estime-t-il. *Je suis très sensible au fait que Yannick soit revenu. Je ne l'aurais pas fait avec quelqu'un d'autre. »* Même si Noah n'est pas magicien, la confiance reste entière.

Patricia Jolly

PATINAGE ARTISTIQUE

Surya Bonaly, l'enfance de l'art

Cinquième titre européen pour la Française

DORTMUND
de notre envoyée spéciale

Quand les trois 5,9 ont fait sourire le tableau, Surya Bonaly a explosé de joie. Après l'unanimité du jury sur les notes techniques, trois juges sur neuf venaient de juger sa prestation artistique à la quasi-excellence. Ce bras qui s'allège, cette courbe plus gracieuse avant le saut, cette œillade. Cette fois, elle ne serait pas seulement sacrée quintuple championne d'Europe à la valeur de ses muscles. Elle serait enfin danseuse, plus émouvante que spectaculaire, s'envoûtant de sa grâce.

L'événement a son importance. Surya Bonaly sillonne le circuit, tentant de gommer cette image d'athlète bondissante pour devenir ballerine. Et aimée des autorités qui font du patinage affaire de technique et défi d'imagination chorégraphique. Petit matador aux Jeux olympiques d'Albertville en 1992, ou lutin des *Quatre Saisons* aux Jeux de Lillehammer et aux championnats du monde de Chiba en 1994, Surya avait été boudée, déchue du podium ou d'un titre, respectivement cinquième, quatrième et deuxième.

A Dortmund, en deux minutes – une moitié de programme libre –, elle s'est offert cette illusion d'une championne complète, émouvante, gracile, racontant, dans sa trace, des *Contes tsiganes*. La suite fut plus convenue, enchaînement de sauts, cette curieuse façon de patiner sur des œufs, petit chat échaudé : *« La chorégraphie était mon point faible,* dit-elle. *Les juges n'ont pas été tendres avec moi. C'était toujours la faute qui comptait. »*

A l'origine de cette métamorphose, Natacha Dabbadie, l'une des chorégraphes de l'équipe de France, plus particulièrement attachée à Philippe Candeloro, Sophie Moniotte et Pascal Lavanchy. Pendant longtemps, cette femme d'origine russe, ancienne danseuse à Saint-Pétersbourg, n'a pu apprivoiser le couple Suzanne-Surya Bonaly, distillant de menus conseils lors de trop rares visites à Pralognan.

Depuis un an, les trois femmes s'y retrouvent tous les week-ends en une entente parfaite. *« J'ai demandé à travailler vraiment, ou à ne plus travailler du tout,* se souvient-elle. *Surya comprend tout ce que je veux lui apprendre. »* Le secret ? La danse, en exercices classiques ou contemporains : *« Je travaille ces petits détails que les patineurs russes ont naturellement, un regard, une main déroulée, un petit coup de patin sur la glace. »* Des entrechats. Natacha a offert à Surya un ouvrage sur les ballets du monde : *« Lorsqu'on patine, il faut comprendre la beauté de son art. »*

Elle considère que son élève est aussi douée pour la danse que pour la technique : *« Il suffisait de travailler chaque détail, et c'est magique. »* De la magie, Surya Bonaly devra en avoir pour espérer des championnats du monde de Birmingham, dans trois semaines : *« Un bon programme passe par l'émotion,* constate Didier Gailhaguet, directeur de l'équipe de France et ancien entraîneur de Surya Bonaly. *Je ne crois pas qu'elle parvienne à en faire passer dans les mouvements lents. »*

Restent les juges. Aux championnats d'Europe, ils furent toujours séduits par la Française entre 1991 et 1995. Celle-ci fut moins heureuse aux championnats du monde de Prague, en 1993, et à Lillehammer, battue par Oksana Baiül. A Dortmund, les juges américains et canadiens, principaux détracteurs du « style Bonaly », n'étaient bien sûr pas là. *« Avec eux à Birmingham, ce ne sera pas du tout cuit,* estime Didier Gailhaguet. *Nous ne ferons pas de Surya une artiste en un mois. »* Elle a prouvé qu'elle était prête à ce nouveau défi. A Dortmund, Surya Bonaly a enlevé son cinquième titre européen avec un petit orteil cassé... durant une séance d'entraînement au trampoline.

Bénédicte Mathieu

Les skippers de la Co[…]
font assaut de procédur[…]

RÉSULTATS

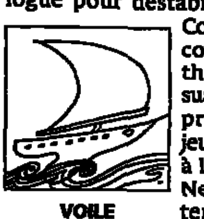
Les skippers de la Coupe de l'America font assaut de procédure et de psychologie

Le deuxième Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton montre que les régates se jouent parfois à terre

Le jury de la Coupe de l'America a repoussé, dimanche 5 février, la réclamation de Peter Blake, skipper de *Team-New-Zealand*, contre *Nippon*. Les Japonais étaient accusés d'avoir réalisé, sur leur premier bateau, des modifications équivalant à la construction d'un troisième bateau. Cette procédure est une illustration de la guerre des nerfs engagée autant sur le tapis vert que sur le plan d'eau de San Diego.

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Dans sa conquête historique de la Coupe de l'America en 1983, John Bertrand s'était avéré un redoutable stratège et un fin psychologue pour déstabiliser Dennis Conner. Son recours aux méthodes de visualisation pour préparer son jeune équipage à l'ambiance de Newport, l'interdiction de faire référence au prestigieux skipper du voilier américain appelé le *« bateau rouge »*, pour *« déshumaniser »* l'adversaire, l'adoption d'un « hymne de bataille » et d'un kangourou boxeur pour développer l'esprit de conquête de ses troupes et le recours à une bâche pour masquer la mystérieuse quille à ailettes, arme secrète d'*Australia-2* (*Le Monde* du 14 janvier), ont fait école. Même s'il a peu navigué depuis, le skipper australien n'a apparemment rien perdu de sa sagacité pour appréhender toutes les composantes d'une régate de la Coupe de l'America.


VOILE

Après un premier Round Robin très discret (trois victoires et trois défaites), probablement consacré à l'essai de nouveaux appendices, *One-Australia*, remis dans une configuration proche de celle qui lui avait permis de remporter le championnat du monde en novembre 1994 après avoir gagné les cinq régates en flotte, était invaincu dans le deuxième Round Robin jusqu'à la casse d'une barre de flèche qui l'a contraint à l'abandon contre *Nippon*, dimanche 5 février. John Bertrand était parvenu à ce résultat en gardant en réserve son deuxième class America et en infligeant à l'impressionnant *Team-New-Zealand* une première défaite sur...tapis vert.

Curieusement, les défis néo-zélandais de Peter Blake et australien de John Bertrand, favoris des challengers, ont opté pour deux stratégies opposées. Les premiers ont tenté d'impressionner d'entrée leurs adversaires et de créer une dynamique de victoire en alignant leur deuxième bateau dès le premier Round Robin. Les seconds, confiants dans leur qualification pour les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton, préfèrent considérer les premiers Rounds Robin comme des régates d'entraînement et cacher à leurs adversaires les performances de leur second bateau – a priori plus rapide – jusqu'au troisième, voire au quatrième Round Robin.

Les Néo-Zélandais seraient toujours invaincus si les Australiens, devancés de 2 minutes 6 secondes dans la régate qui les opposait, n'avaient pas obtenu la victoire par disqualification. La faible et irrégulière brise thermique qui balaie le plan d'eau de San Diego en janvier avait incité les Néo-Zélandais à envoyer un équipier, le tacticien Murray Jones, sur le « guignol » (dernier étage de barres de flèches) pour guetter les risées. Lorsque le bateau gîtait, cet équipier juché à plus de 25 mètres au-dessus des flots ne se trouvait plus à la verticale du pont mais de l'eau. Toute aide « extérieure » au bateau étant interdite pendant les régates, les Australiens ont eu gain de cause auprès du jury.

DEUX OU TROIS BATEAUX ?

Le caractère procédurier de cette démarche pourrait choquer mais il fait partie intégrante de la Coupe de l'America. Avant même le début des éliminatoires, plusieurs challengers avaient protesté contre la démarche des deux défis australiens qui avaient confié au même bureau d'études (Fluid Thinking) la conception de leurs trois bateaux. Les autres challengers estimaient que John Bertrand contournait ainsi le nouveau règlement interdisant à chaque syndicat de construire plus de deux bateaux, afin de lutter contre l'inflation des budgets (Mutual Consent Agreement du 24 mai 1993). Le comité des trustees (représentants des Yatcht Clubs de New York, Perth et San Diego, vainqueurs de la Coupe de l'America) avait estimé que les deux syndicats australiens étaient *« deux entités séparées »*. John Bertrand avait donc le droit d'utiliser son deuxième bateau.

Cette règle des deux bateaux a encore été évoquée par les deux défis néo-zélandais pour protester contre les modifications de structures (*« nouvelle forme de coque radicalement différente »*) apportées à *Nippon* depuis le championnat du monde des class America en novembre 1994. Les Néo-Zélandais estimaient que ces modifications étaient telles que le voilier aligné dans le premier Round Robin devait être considéré comme un deuxième bateau, empêchant les Japonais de recourir à leur autre class America attendu pour le troisième ou le quatrième Round Robin. La première protestation déposée le 24 janvier, à l'issue du premier Round Robin, a été rejetée sur la forme par le jury international. Sans se prononcer sur le fond, le jury avait estimé que les Néo-Zélandais auraient dû porter réclamation avant d'affronter *Nippon*, le 20 janvier. C'est ce que les Néo-Zélandais ont fait avant de retrouver les Japonais dans le deuxième Round Robin.

Sans trop se faire d'illusions sur l'issue de leur réclamation, les Néo-Zélandais entendaient souligner les lacunes du Mutual Consent Agreement et espéraient déstabiliser le défi japonais. Peter Blake est bien placé pour savoir qu'une telle polémique peut créer un climat de défiance et troubler les esprits d'un équipage. En 1992, les Néo-Zélandais avaient mené par 4 victoires à 1 en finale de la Coupe Louis-Vuitton avant de perdre 5 à 4 après une réclamation des Italiens d'*Il-Moro-di-Venezia* sur la conformité du bout-dehors de *New-Zealand*. Cette fois, les Japonais n'ont pas manqué de se déclarer *« profondément choqués »* de cette action contraire à *« l'esprit amical de compétition entre nations »* défini dans le Deed of Gift (acte de donation de la Coupe de l'America). Coïncidence ? Après la réclamation des Néo-Zélandais, les Japonais ont perdu deux régates consécutives contre *Team-New-Zealand* et *France-3* avant de gagner par abandon contre *One-Australia*.

Le Britannique Chris Law, barreur de *Sydney-95*, a été remercié à l'issue du premier Round Robin pour s'être interrogé, dans un... bar, sur un discret changement de safran après les opérations de jauge de son bateau. Il a été remplacé à la barre par Michael Coxon, le tacticien du bord, mais le voilier australien a, depuis, été largement dominé par tous ses adversaires, à l'exception des Espagnols. Les ennuis des Japonais et des Australiens de *Sydney-95* ont, peut-être, facilité la tâche des Français, qui ont pris leur revanche sur ces adversaires qui les avaient battus dans le premier Round Robin.

Contrairement à John Bertrand, Marc Pajot n'a pas eu à s'interroger sur la meilleure stratégie pour atteindre les demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton. Le handicap de vitesse au portant (vent arrière) de *France-2*, qui perdait une trentaine de secondes sur chacun de ces bords, ne lui laissait pas d'autre choix qu'un recours urgent à *France-3*. Heureusement, le second bateau de l'architecte Philippe Briand s'est avéré beaucoup plus performant et peut encore progresser lorsqu'il aura été optimisé. Même les courtes défaites concédées à *One-Australie*, sur une faute tactique, et à *Team-New-Zealand*, sont jugées *« très encourageantes »* par l'équipage de *France-3*, désormais placé en embuscade derrière les quatre premiers challengers.

Gérard Albouy

Saint-Leu-la-Forêt, de la peur aux rires

Après avoir éliminé Nantes, le club de N 1 affrontera Strasbourg en huitièmes de finale de la Coupe de France

AU BOUT d'une nuit sans sommeil, Philippe Poil parle encore de solitude. Les mots s'échappent avec peine de sa bouche, cernée par une barbe grise de fatigue. Il le sait. C'est de cette solitude-là, de cette étrange capacité à se retrancher du monde, à oublier le stade qui hurle des encouragements, qu'on fait les plus beaux arrêts.

FOOTBALL

« Dès le coup de sifflet final, je me suis mis dans ma bulle, marmonne le gardien de but de Saint-Leu-la-Forêt, *je suis parti tout seul dans mon coin, on me tapait sur l'épaule, je ne le sentais même pas, et je me disais qu'il faut faire attention aux deux premiers tirs, c'est ceux-là qu'il faut arrêter, pour les faire douter. »* Philippe Poil a arrêté le premier tir au but. Le dernier est passé haut, suffisament haut, pour éliminer Nantes, et remplir Poil et Saint-Leu de cette joie immense des triomphes totalement inattendus.

Les huitièmes de finale

Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe de France, qui se disputeront les 17 et 18 février est le suivant :

Le Havre (D1) - Paris SG (D1)
Saint-Leu (N1) - Strasbourg (D1)
Marseille (D2) - Beauvais (D2)
Montpellier (D1) - Metz (D1)
Mulhouse (D2) - Angers (D2)
Auxerre (D1) - Bordeaux (D1)
Bastia (D1) - Nancy (D2)
Châteauroux (D2) - Poitiers (N1)

Philippe Poil et ses équipiers n'ont jamais voulu y croire. Le tirage au sort avait été comme un coup de poignard dans le dos des modestes joueurs de nationale 1. Nantes, l'invincible. *« Nous avions plus peur qu'autre chose,* avoue le gardien de but, *on ne les avait vus qu'à la télévision, et on se disait que sur le terrain c'était vraiment des avions. »* Seul à se battre contre le courant du défaitisme, le directeur sportif : il connaît l'adversaire un peu mieux que les joueurs. Fabrice Picot est un ancien Nantais. De 1976 à 1984, il a porté les couleurs des « canaris ». *« Nantes, ce sont mes attaches, c'est toujours un peu mon club, mais j'étais sûr que nous pouvions avoir ce petit grain de folie qui fait l'exploit ».*

Ces paroles sont d'abord accueillies par des rires. Poil ricane. Poil se moque. Les autres se rangent derrière lui, unanimes. C'est l'entrée sur le terrain d'Evry qui a tout changé. Dès les premières minutes, Saint-Leu se rend compte que ce Nantes-là n'est pas la terreur annoncée. Les leaders invaincus du championnat de D1 ont l'air étrangement absent de professionnels trop sûrs d'eux. Instant magique où l'on se met à croire à l'impossible, où le rêve semble s'incarner peu à peu aux quatre coins du terrain, à chaque attaque de balle, à chaque offensive, chaque arrêt du gardien.

« C'est curieux, vous pourrez penser que c'est de la présomption, raconte encore Fabrice Picot, *mais pendant les prolongations, puis les tirs au but, j'étais très calme, je n'avais aucune angoisse, j'étais sûr qu'on allait passer. »* Dans sa « bulle », Philippe Poil se souvient. Il se rappelle que pendant toute la semaine, à l'entraînement, il a arrêté de nombreux penalties. Et sa mémoire sourit. La saison dernière, il jouait au Paris Football Club. En Coupe de France, il a éliminé Mulhouse, en arrêtant deux tirs au but.

Après est venue la nuit, nuit de fête, nuit de folle, avec le match mille fois rejoué autour des bouteilles de champagne, les propos mille fois entendus sur l'éternelle histoire du cendrillon de la Coupe. Au matin, Saint-Leu n'est pas encore vraiment retombé sur terre. Il n'y a que le président Serge Buga, sponsor principal du club, pour se rappeler que cette victoire est vraiment une bonne affaire. En début de saison, Saint-Leu visait la montée en deuxième division. Aujourd'hui, l'équipe végète en milieu de tableau. Elle a dû se séparer de son meilleur joueur, et diminuer de 20 % le salaire de sept autres. La Coupe de France lui permet de boucler 10 % de son budget, d'autant qu'en huitièmes de finale Saint-Leu recevra Strasbourg, une nouvelle source de recettes assurée.

A cause de Nantes, Philippe Poil est devenu gourmand. *« Je préfère ça à un autre tirage, contre une équipe de D2 par exemple. Maintenant, nous n'avons plus rien à perdre. Nous avons réussi un exploit, tout ce qui vient par la suite est du bonus. »* Après la qualification, le rêve continue. Le gardien de but de Saint-Leu n'avoue qu'un regret. A tout prendre, il aurait préféré affronter le Paris-Saint-Germain...

Pascal Ceaux

■ **INCIDENTS : trois spectateurs ont été blessés,** et quatre supporteurs marseillais interpellés, au cours des incidents qui ont marqué la fin de la rencontre Nice-Marseille de la Coupe de France. Pendant la partie, quelques pétards avaient été jetés sur la cage du gardien de but marseillais Fabien Barthez. Au coup de sifflet final, les supporteurs de l'OM ont envahi le terrain et nargué les Niçois restés dans leur tribune.

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

24 HEURES DE DAYTONA

1. Porsche Spyder, Jurgen Lassig(All.) ; Christophe Buochut(Fra.) ; Giovanni Lavaggi (Ita.) ; Marco Werner (All.) ; 2. Oldsmobile Spice Jeremy Dale(Can.) ; Fredrick Ekblon (Suè.) ; Jay Cochran, Bob Schader (EU) ; 3. Ford Mustang, Paul Newman, Michael Brockman, Tommy Kendall, Mark Martin (EU).

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
17e journée

PSG Racing-Gravelines	96-69
Limoges-Strasbourg	62-56
Montpellier-Lyon	98-81
Nancy-Levallois	66-68
Chollet-Villeurbanne	81-62
Le Mans-Dijon	64-66
Antibes-Pau-Orthez	91-83

Classement : 1. Antibes, 33 pts ; 2. Limoges, 30 ; 3. Pau-Orthez et Dijon, 29 ; 5. Chollet, 28 ; 6. Villeurbanne, 26 ; 7. PSG Racing et Levallois, 25 ; 9. Gravelines, 24 ; 10 Montpellier, 23 ; 11. Lyon, 22 ; 12, Nancy, Strasbourg et Le Mans, 21.

BOXE

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Supers-légers
Khalid Rahilou (Fra.) b. Patrick Ballesta (Fra.)par arrêt de l'arbitre à la 7e reprise.

ESCRIME

CHALLENGE DE SAINT-MAUR
Epée dames
Yang Shaoghi (Chi) b. Valérie Barlois (Fra.), 15 touches à 8.

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE
Seizièmes de finale

Bastia (D1)-Cannes (D1)	3-0
Strasbourg (D1)-Lille (D1)	1-0
Cherbourg (N2)-Beauvais (D2)	1-3
Aubervilliers (N1)-Montpellier (D1)	0-1
Noisy-le-Sec (N1)-Metz (D1)	2-2
(Metz qualifié 3 tirs au but à 2)	
Saint-Leu (N1)-Nantes (D1)	1-1
(Saint-Leu qualifié 4 tirs aux buts à 2)	
Auxerre (D1)-Lens (D1)	0-0
(Auxerre qualifié 4 tirs au but à 3)	
Fécamp (N1)-Châteauroux (D2)	2-3
Nice (D1)-Marseille (D2)	0-1
Lyon (D1)-Angers (D2)	1-3
Poitiers (N1)-Monaco (D1)	2-1
Thouars (N1)-Le Havre (D1)	1-2
Nancy (D2)-Saint-Brieuc (D2)	2-1
Marigues (D1)-Paris SG (D1)	0-1
Mont-de-Marsan (N2)-Bordeaux (D1)	1-2
Saint-Lo (N2)-Mulhouse (D2)	1-1
(Mulhouse qualifié quatre tirs au but à 3)	

Les clubs qualifiés sont en gras. Lire le tirage au sort des huitièmes de finale page 24.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
27e journée

Coventry-Chelsea	2-2
Everton-Norwich	2-1
Ipswich-Crystal Palace	0-2
Leicester-West Ham	1-2
Manchester United-Aston Villa	1-0
Nottingham Forest-Liverpool	1-1
Queens Park Rangers-Newcastle	3-0
Sheffield Wednesday-Arsenal	3-1
Southampton-Manchester City	2-2
Wimbledon-Leeds	0-0
Tottenham-Blackburn	3-1

Classement, 1 Blackburn, 59 pts ; 2. Manchester United, 57 ; 3. Newcastle, 48 ; 4. Liverpool, 47 ; 5. Nottingham Forest, 46 ; 6.Tottenham, 42 ; 7. Leeds et Sheffield Wednesday, 39 ; 9. Wimbledon, 36 ; 10. Norwich, 34 ; 11. Arsenal, 33 ; 12. Chelsea et Manchester City, 32 ; 14. Aston Villa, 31 ; 15. Southampton, Crystal Palace, Queens Park Rangers et Everton, 30 ; 19. West Ham et Coventry, 28 ; 21. Ipswich, 20 ; 22. Leicester, 18.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE

FC Liège-Alost	2-3
Ekeren-Seraing	3-1
Cercle Bruges-Club Bruges	0-4
Ostende-Malines	1-1
Molenbeek-St-Trond	1-0
Standard Liège-Charleroi	2-0
Lommel-Beveren	1-1
Gand-Antwerp	2-1
Lierse-Anderlecht	1-8

Classement. 1. Standard Liège, 31 pts ; 2. FC Bruges et Anderlecht, 30 ; 4. Alost, 22 ; 5. Lierse, Seraing et Molenbeek, 21 ; 8. Malines, Ekeren, Lommel et St-Trond, 20 ; 12. Beveren et Charleroi, 19 ; 14 Antwerp, 18 ; 15. Gand et Cercle Bruges, 17 ; 17. Ostende, 11 ; 18. FC Liège, 9.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
20e journée

Valencia-Atletico Madrid	0-0
Tenerife-Saragosse	2-0
Real Sociedad-Compostelle	1-1
Oviedo-Espanol Barcelone	3-0
Valladolid-Santander	1-1
Barcelone-Gijon	3-1
Vigo-Albacete	0-0
Betis Séville-Logrones	1-0
Real Madrid-FC Séville	2-0
La Corogne-Atletico Bilbao	0-0

Classement : 1 Real Madrid, 31 pts, 2. La Corogne, 28, 3. Barcelone, 27, 4. Betis Séville et Saragosse, 25 ; 6. Tenerife et Atletico Bilbao, 22 ; 8. FC Séville, 21 ; 9. Espanol Barcelone, 20 ; 10. Real Sociedad, Valence, Oviedo et Compostelle, 19 ; 14 Vigo, 18, 15. Albacete et Valladolid, 16, 17 Atletico Madrid, Santander et Gijon, 15 ; 20. Logrones, 8.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
National 1
7e journée retour

SO Chambéry-US Ivry	22-24
Montpellier HB-US Créteil	21-16
Gir. de Bordeaux-CSM Livry-Gargan	22-23
PSG-Asnières-USM Pontault-Combault	20-23
US Dunkerque-USM Gagny	17-25
Saint-Brice VO-SC Sélestat	16-24
RC Strasbourg-OM-Vitrolles	25-33

Classement. 1 Montpellier HB, 40 pts, 2. OM-Vitrolles, 36 ; 3. US Ivry, 33 ; 4. PSG-Asnières, 26 ; 5. US Créteil et USM Pontault-Combault, 20 ; 7. SC Sélestat, 19 ; 8. USM Gagny, Girondins de Bordeaux et RC Strasbourg, 18 ; 11 SO Chambéry, 12, 12. US Dunkerque, 8 ; 13. CSM Livry-Gargan, 7 ; 14. Saint-Brice VO, 5.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE
Dames
1. S. Bonaly (Fra), 2 pts ; 2. O. Markova (Rus), 2,5 ; 3. E. Liashenko (Ukr), 7,5 ; 4. T. Szewczenko (All), 8 ; 5. I. Slutskaya (Rus), 8,5 ; (...) ; 12. L. Hubert (Fra), 16.

RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS
Deuxième journée

Ecosse-Irlande	26-13
Angleterre-France	31-10

Classement : 1. Angleterre, 4 pts (2 matches) ; 2. Ecosse (1 m.) et France (2 m.), 2 ; 3. Pays-de-Galles (1 m.) et Irlande (2 m.), 0.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE
Slalom géant messieurs à Adelboden (Suisse)
1. Tomba (Ita) ; 2. Kosir (Slo) ; 3. Strand Nilsen (Nor) ; 4. Kroell (Aut) ; 5. Nyberg (Suè) ; 6. Kjus (Nor) ; 7. Vogt (Lie) ; 8. Gruenigen (Sui) ; 9. Kaelin (Sui) ; 10. Salzbeger (Aut) ; (...) ; 13. Franck Piccard (Fra) ; 14. Ian Piccard (Fra) ;

TENNIS

COUPE DAVIS - Huitièmes de finale

Suisse-Pays Bas	1-4
Afrique du Sud-Australie	1-2
Autriche-Espagne	4-1
Allemagne-Croatie	4-1
Italie-Rép. Tchèque	4-1
Danemark-Suède	2-3
Belgique-Russie	1-4
Etats-Unis-France	4-1

J. Palmer-R. Reneberg b. G. Forget-O. Delaitre 6-4, 3-6, 6-3, 6-4 ; T. Martin b. G. Forget 6-3, 7-6, 7-6 ; J. Courier b. C. Pioline 6-4, 6-3.

VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Deuxième Round Robin
Coupe Louis-Vuitton : *Team New Zealand* b. *France 3* de 1 min 16 s ; *Tag New Zealand* b. *Rioja de Espana* de 15 min 4 s ; *Nippon* b. *One Australia* par abandon (barre de flèche cassée).
Classement des challengers : 1. *Team New Zealand*, 12 pts ; 2. *One Australia* et *Tag New Zealand*, 11 ; 4. *Nippon*, 8 ; 5. *France 3*, 5 ; 6. *Sydney-95*, 4 ; 7. *Rioja de Espana*, 0
Coupe Citizen :
Young America b. *Stars & Stripes* de 1 min 46 s.
Classement des defenders : 1. *Stars & Stripes*, 9 pts ; 2. *Young America*, 7 ; 3. *America ³*, 3.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
National 1
10e journée retour

Cannes-Sète	3-1
Tour-PSG-Asnières	1-3
Avignon-Grenoble	3-0
Rennes-Bordeaux	3-1
MUC-Poitiers	3-0
PUC-Tourcoing	3-0

Classement : 1. Cannes, 41 pts ; 2. PUC, 38 ; 3. Poitiers, 37 ; 4. PSG-Asnières, 35 ; 5. Avignon, 34 ; 6. Tourcoing, 32 ; 7. MUC, 31 ; 8. Tour, 30 ; 9. Sète, 29 ; 10. Rennes, 25 ; 11. Grenoble et Bordeaux, 23.

■ **FOOTBALL : une nouvelle affaire de corruption** ébranle le football anglais. Ian Bennett, le gardien de but de Birmingham, équipe de troisième division, se serait vu proposer 20 000 livres (environ 170 000 francs) pour truquer le résultat du match de Coupe à rejouer contre Liverpool. Gordon Taylor, le président de l'Association des joueurs professionnels, a réclamé, dimanche 5 février, la mise sur pied d'une commission d'enquête sur toutes les affaires de corruption. – *(Reuter).*

■ **VIOLENCE : l'Italie a vécu un dimanche sans sport,** le 5 février, lors de la journée de protestation contre la violence dans les stades, organisée à l'appel du Comité olympique national italien. Le CONI entendait marquer les esprits après le meurtre, dimanche 29 janvier, d'un supporteur génois par un Milanais avant le match Gênes-Milan AC (*Le Monde* du 31 janvier). Tous les rendez-vous sportifs ont été suspendus, à l'exception des matches du premier tour de la Coupe Davis entre l'Italie et la République tchèque, à Naples. Les courses hippiques ont été maintenues, mais elles ont été retardées d'un quart d'heure en hommage à la victime.- (*Reuter.*)

■ ***ATHLÉTISME* : le Français Eric Dubus** a battu, dimanche 6 février à Stuttgart, le record de France du 3 000 mètres en salle en 7 min 43 s 44, terminant la course à la deuxième place derrière l'Allemand Dieter Baumann. Au cours du même meeting, un autre Allemand, Nico Motchebon, a amélioré, en 1 min 44 s 88, le record d'Europe du 800 mètres, détenu depuis 1983 par le Britannique Sebastian Coe.

■ **SKI ALPIN : l'Italien Alberto Tomba** a remporté son dixième succès consécutif de la saison en s'imposant, samedi 4 février, dans le géant d'Adelboden (Suisse). Il a devancé le Slovène Kosir et le Norvégien Strand-Nilsen sur une piste où il n'avait encore jamais gagné. Le meilleur Français, Franck Piccard, s'est classé 13e, devant son frère Ian (14e), Christophe Saioni (16e) et Yves Dimier (20e).

Louis XIV et les médias

Au Musée du Louvre, une exposition retrace le règne du Roi Soleil à travers les almanachs de l'époque. Edifiant

LES EFFETS DU SOLEIL
Almanachs du règne de Louis XIV
Exposition organisée par le Musée du Louvre et la Bibliothèque nationale de France.
Musée du Louvre, aile Sully, premier étage, jusqu'au 17 avril.

L'Etat, c'était lui. Net et sans contestation possible. Profession, roi ; signe particulier, de droit divin. Seules ses fins de mois difficiles le ramenaient aux réalités de simple mortel tourmenté par des problèmes d'argent. Ses banquiers fermaient les yeux, aveuglés par sa persévérance à saigner son pays pour la grandeur du royaume.

Tout de même, Louis XIV n'entendait pas passer pour un étourdi et veillera toujours à ce que son image de marque reste à la hauteur de ses ambitions. Il lui fallait un instrument de communication, une équipe attachée à son œuvre et à sa personne, des adorateurs froids comme des publicitaires qui sauraient mettre le règne en images et le reverser, adorné d'instants héroïques et fatals, aux masses laborieuses.

Les almanachs serviraient à cette campagne d'affiches permanente, de grand support au plébiscite perpétuel. Une force tranquille qui n'ayant rien à démontrer, assénait sa vérité, sûre de son bon droit.

D'opuscule commode depuis le Moyen Age, l'almanach devient gravure ornementale au milieu du XVIIe siècle, moment justement choisi pour que l'on sache bien à quel monarque on doit tant de moments gracieux et quels sont les faits marquants de l'année écoulée qui les ont fait naître.

On le trouve chez les professionnels qui l'utilisent à des fins pratiques, mais aussi chez les petites gens ou chez les bourgeois, dans les cabarets même où il jette, au centre des désordres et des turpitudes, une touche austère et enflammée du meilleur effet. Il est vaste, entre 60 et 90 centimètres de hauteur sur une largeur d'environ 60 centimètres.


BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
« L'art de vaincre et de régner », almanach daté de 1669.

Fabrication et délais. Maxime Préaud, commissaire de l'exposition, note dans l'avant-propos du catalogue : *« Il semble que les almanachs étaient mis dans le commerce dès le mois de décembre. Les événements qui y sont décrits sont rarement postérieurs au début octobre (...). Pour l'éditeur, le problème devient sérieux quand un événement capital se déroule à l'automne. »*

Bigre, déjà la nécessité d'être au plus près de l'actualité ! Au plus près du ton juste en tout cas. Il ne s'agissait pas de laisser imprimer n'importe quoi. La politique d'abord, celle du roi, celle de la France. Une France qui gagne, une France aux récoltes abondantes, aux artistes éclairés, une France, aux ennemis malmenés mais pardonnés. Une France rayonnante. Un pays qui se chauffe aux braises ardentes du regard d'un prince dépourvu de complexes, mais prudent en affaires. Attentif au bon *management* de ses relations publiques. Moderne.

Il faut se méfier de la publicité politique. C'est un art mineur qui a beaucoup trop d'intérêts à le rester

Le graveur seul ne pouvait avoir tout ce lourd appareillage démagogique en tête. Ni l'éditeur. Il fallait des relais, des hommes de bon conseil et de mise aux normes. De censure aussi.

Maxime Préaud : *« Peut-être le pouvoir imagine-t-il que le peuple, à force de regarder ces images, où il est parfois représenté, y pénétrera vraiment pour manifester son approbation et son soutien. »* Sûrement. En attendant l'heure des déconvenues et des questions à haute voix.

Pour le moment M. Soleil fait le gracieux. Le voilà, en 1667, entouré de sa famille, le dauphin avec canne, en grand uniforme d'enfant de haute lignée, Marie-Thérèse, l'œil en biais, pas vraiment souriante, Monsieur, légèrement en retrait.

Devant, des anges, en pleine forme, genre musiciens. Titre : « Le triomphe du bonheur et de la gloire de la France. » Modestement. Plus fort : « L'admiration des nations. » Louis tend sa main à une France émue qui ne sait si elle doit la lui baiser ou la lui rendre. Toujours le dauphin, qui a grandi, l'animal, et encore Marie-Thérèse avec coiffure à frisottis.

En dessous, les nations : quatre dames d'âge allégorique, dont deux sont noires, font antichambre. On les voit mal être reçues un jour par le souverain, surtout celle avec le collier et les épaules nues, mais elles sont là. Au centre, un chameau.

On comprend que ces posters aient bluffé leur monde. Scénographiquement, ils étaient effroyablement roublards. On voyait le roi et on le connaissait, on imaginait la cour et on la respectait. Comme des tracts, ils étaient jetés sur le pays pour faire le lien avec cette aristocratie encore intouchable et qui, ne voyant pas le danger s'approcher, offrait sa disparition probable dans un moment de fierté déplacée.

Tout au long de son règne – très long règne – ce Bourbon astucieux aura magnifiquement réussi sa campagne de promotion, mais mal préparé sa sortie. Dans une nuit sans grâce, enveloppé d'un vilain linceul de peur, il fut emporté à la sauvette vers les grands effrois de l'Histoire. Il faut se méfier de la publicité politique, c'est un art mineur qui a beaucoup trop d'intérêts à le rester.

Jean-Pierre Quélin

★ **Catalogue de l'exposition, 160 pages, 70 illustrations noir et blanc. 180 F. Editions Réunion des Musées nationaux.**

Belles lettres

par Claude Sarraute

T'AS PENSÉ à écrire à tata Caro ? Formule magique. Suffit de la prononcer pour que votre post-ado s'étrangle d'horreur paniquée avec le fil du téléphone squatté depuis la veille et file se réfugier dans sa tanière. Eh oui, ma bonne dame, on ne s'écrit plus, de nos jours, on se parle. La raison ? Toute bête : écrire, on ne sait pas ; parler, on se débrouille à peu près. Surtout s'agissant d'une langue réduite à sa plus simple expression, à peine deux cents mots ponctués d'onomatopées et de grognements. On a déjà du mal à les prononcer de façon intelligible, alors ne venez pas nous demander comment ils s'écrivent. Dans un pays qui a fait de la dictée l'événement de l'année, faut vraiment être une bête à concours pour ne pas sécher sur l'ortographe d'orthografe.

Seule la lettre d'amour, envoyée trois fois sur quatre par une nana, résiste encore au bon usage de la parole. Les mecs, eux, préfèrent laisser le message sur un répondeur : Je t'ai pas dit, j'osais pas, mais tu me... Enfin, tu vois ! Adressée à une vedette de l'écran ou à un personnage de série télévisée, elle se limite le plus souvent à une supplique passionnée : Sois chic, envoie-moi ta photo dédicacée. A Totoche, grosses bises, son ami Dick Rivers.

Moi, il y a belle lurette que j'ai remplacé le papier à lettres par la carte. Carte postale. Avantages : écrite à une terrasse de café, elle permet : 1) d'étaler ses connaissances ; 2) de se rappeler au bon souvenir de gens dont on ne se souvient que pour avoir vu leur nom dans son carnet d'adresses ; 3) de compenser la médiocrité du cliché gribouillé au verso par la qualité de la photo imprimée au recto. Inconvénient : l'embarras du choix. Qu'est-ce que je prends ? Un piou-piou et une bonne d'enfants 1900 ? Non, ça m'obligerait à expliquer où je suis, la barbe ! Un menhir ? Elle va se sentir frustrée, la pauvre ! La gare en noir et blanc ? Généreux ! Un coucher de soleil à marée basse ? Banal !

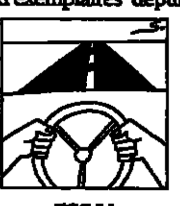
Carte de visite. Avantage : pas besoin de la signer, votre nom y figure déjà. Votre adresse aussi. Inconvénient : si petite soit-elle, il reste quand même beaucoup de blanc, trop, à noircir de vos pattes de mouche. Si vous voulez faire court, faites spontané, un simple cri. De joie ou de douleur, selon les cas. Exemples piqués dans le manuel du nouveau savoir-vivre, *La Politesse du cœur*, de Christiane Collange : Quel plaisir de vous voir le 27, nous viendrons plutôt deux fois qu'une ! Ou, au contraire : Hélas ! Trois fois hélas ! Nous ne serons pas là le 27 !

Carte de vœux. Avantages : tous ceux du pré-écrit. On peut se contenter de n'y inscrire que le prénom du destinataire, précédé de cher ou suivi de chéri (e). Sans commentaire. Bonne fête, joyeuses Pâques, heureux anniversaire... Elle illustre de la manière la plus subtile, la plus recherchée, l'événement à célébrer. Anneaux dorés et pièce montée (mariage). Berceau et biberon (naissance). Chalet enneigé (Noël). Brin de muguet parfumé (1er mai). Amoureux de Peynet (Saint-Valentin). Inconvénient : aucun. A se demander ce qu'ils attendent pour imprimer des cartes de condoléances, au lieu de nous obliger à les rédiger à la main. En traitement de texte, ça risque de paraître artificiel. Alors que là – saint Pierre assis sur un petit nuage rose, promettant, barbe au vent, l'extase éternelle au cher disparu –, ce serait parfait. Très mode. Et pas triste !

AUTOMOBILE

L'Escort sur la bonne route

SI L'ON inclut les 4 millions d'unités dotées de roues arrière motrices (jusqu'en 1980), l'Escort de Ford a été fabriquée à 14 millions d'exemplaires depuis sa naissance, en 1968. A vrai dire, les modèles ont évolué au cours des années. Heureusement pour les propriétaires qui, par le passé, firent les frais de redoutables approximations techniques de cette voiture qui ne brillait guère par ses vertus routières. Mais nul ne s'étonnera, aujourd'hui, que la toute nouvelle gamme qui va être distribuée en France puisse être considérée comme réussie.


ESSAI

De gros efforts ont ainsi été faits pour améliorer l'insonorisation de ces voitures moyennes de gabarit et pourtant familiales. Sources de bruits, les vibrations peuvent venir tant de la route que des éléments de la carrosserie ou tout simplement des supports d'éléments mécaniques en mouvement.

Une tendance au plongeon déjà observée sur d'autres versions

Le travail a porté sur l'étanchéité entre plancher et habitacle, sur les supports du moteur et, plus directement, sur les multiples points de fixation des différents éléments de caisse et de suspension. En outre, chaque montage de pièce a été revu, et des modifications de tringlerie de la boîte de vitesses apportées pour assurer une meilleure isolation acoustique.

A l'intérieur de l'habitacle, un effort tout aussi louable a été consenti pour rendre la vie plus agréable. Les sièges comportent des assises à revêtement anti-glissement, les instruments ont fait l'objet d'attentions particulières. La pendulette à affichage analogique est ovale et donne un petit air rétro au tableau de bord. L'air conditionné, livré sans option sur la plupart des versions disponibles, se révèle efficace.

Ainsi la finition de l'ensemble des Escort 95 apparaît-elle satisfaisante, même si, dans les versions les plus luxueuses (Ghia), les entourages du tableau de bord genre années 50 peuvent étonner. Pas toujours heureux non plus sont les derniers résultats obtenus sur le train avant de ces Escort de nouvelle génération. S'il n'y a guère de reproches à faire sur le comportement général de la voiture tant que la route est modérément sinueuse, des effets de roulis et, au freinage, une tendance au plongeon, déjà observée sur les précédentes versions, se manifestent dès que l'on aborde à allure rapide les itinéraires tourmentés.

Si l'on veut néanmoins faire de sa voiture un engin de sport, le mieux est de prendre la version Cosworth, porte-étendard inaltérable et inchangé dans la nouvelle gamme. L'Escort Cosworth n'est pas vendue, on s'en doute, au même tarif que ses sœurs plus calmes. Elle réclame aussi des qualités de pilotage beaucoup plus pointues bien que ses aptitudes aux virages à plat incitent à pousser la machine.

Claude Lamotte

★ **Prix : selon les moteurs (1,3 litre, 1,4 litre, 1,6 litre, 1,8 litre, 2 litres, 2 litres turbo, 1,8 litre diesel et turbo-diesel) selon les finitions et équipements, selon le nombre de portes (3 ou 5) les prix vont de 72 500 à 106 000 francs. Les breaks (Clipper) valent 3 600 francs de plus. La Cosworth est affichée à 261 000 francs (207 ch et 4X4). A partir de la 1,6 litre, les moteurs, tous en quatre cylindres, sont des multisoupapes et le coussin antichocs est livré en série.**

Douceur et grisaille

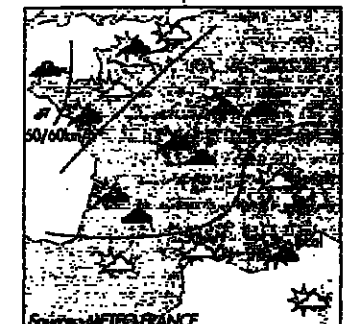
UNE ZONE anticyclonique est située sur la moitié sud de la France. Le flux perturbé est rejeté sur la mer du Nord et la Scandinavie, mais le front froid atténué d'une perturbation abordera l'ouest du pays mardi après-midi. Le temps sera dominé par une grande douceur et par de la grisaille, sauf en montagne et sur les régions méridionales.

Le matin, le ciel sera généralement gris sur une grande partie du pays. Quelques petites bruines se produiront localement et du brouillard se formera au lever du jour dans les éventuelles trouées. Le vent de sud-ouest modéré en Manche favorisera quelques éclaircies sur le littoral. Les massifs seront dégagés au-dessus de 1000 mètres ainsi que les régions Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. Quelques nuages côtiers apportés par un petit vent d'est toucheront le littoral de la Provence et de la Côte d'Azur. L'après-midi, quelques éclaircies perceront, mais la grisaille continuera de dominer. Le front froid arrivera en apportant quelques faibles pluies discontinues sur la Bretagne puis le Cotentin et les Pays de Loire dans la soirée. Le vent de sud-ouest soufflera modérément en Manche et sur la Bretagne. En Méditerranée, les nuages côtiers gagneront le Languedoc.

Pour les températures, les matinales pourront être disparates en fonction de la nébulosité. Elles seront comprises entre 6 et 9 degrés en général mais pourront descendre jusqu'à 3 ou 4 degrés sous les rares trouées. Des gelées se produiront dans les vallées alpines dégagées. Près de la Méditerranée, le thermomètre montera de 9 à 12 degrés. Dans l'après-midi, la douceur sera générale avec 10 à 14 degrés en général et 15 à 20 degrés près de la Méditerranée. Ces températures sont élevées pour la saison, de 4 degrés supérieures aux normales saisonnières et sont plutôt celles observées statistiquement à la fin du mois de mars.

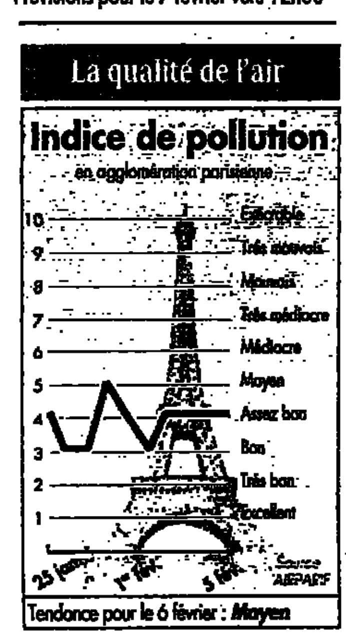
Dans la journée de mercredi, une perturbation traversera le pays. Les pluies toucheront la moitié ouest le matin et s'étendront à l'ensemble du pays dans l'après-midi. Les températures seront toujours aussi douces.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

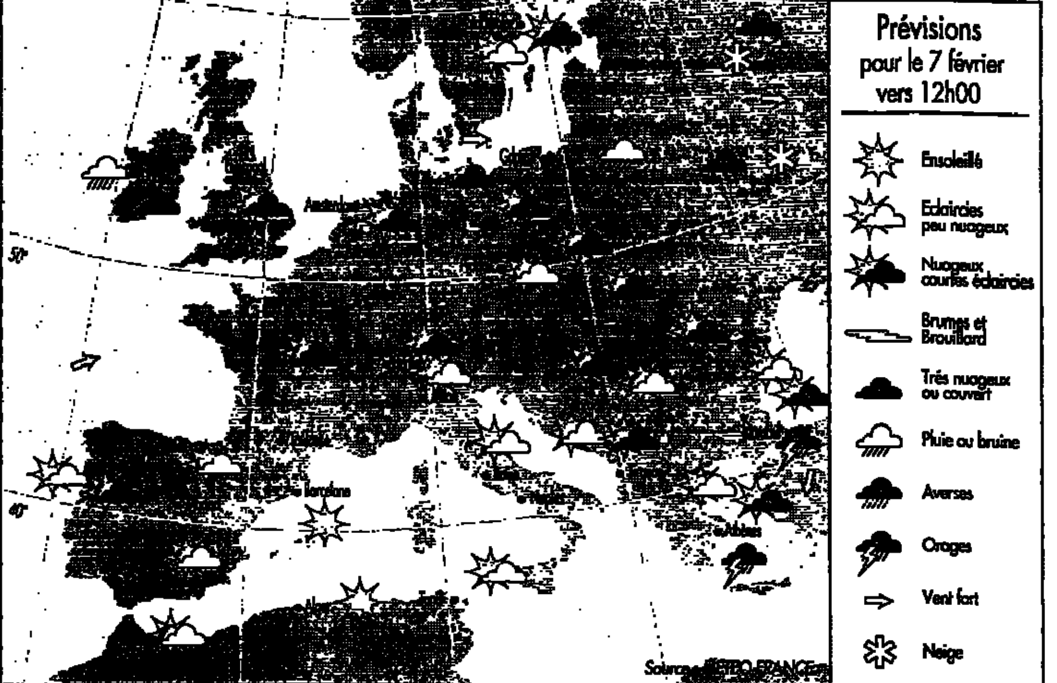


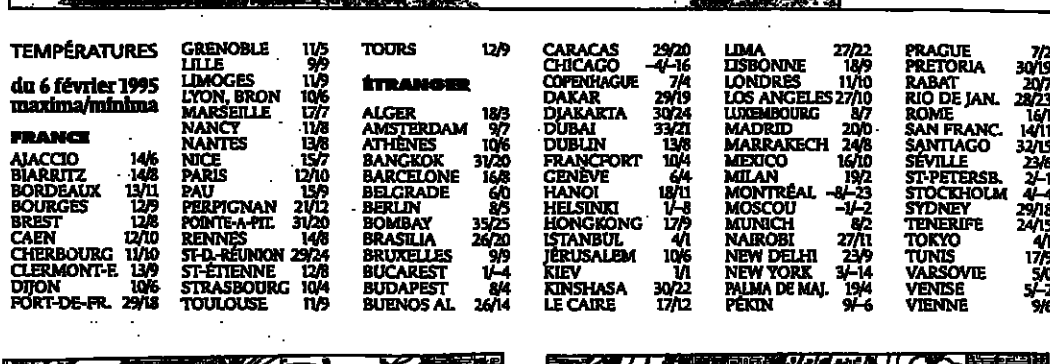
Prévisions pour le 7 février vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 6 février : *Moyen*



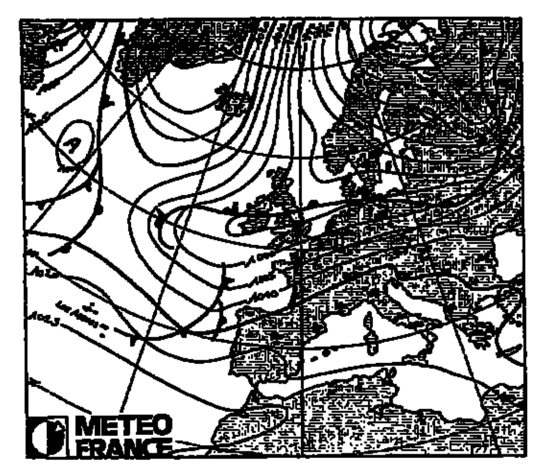


TEMPÉRATURES du 6 février 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/6
BIARRITZ	14/8
BORDEAUX	13/11
BOURGES	12/9
BREST	12/8
CAEN	12/10
CHERBOURG	11/10
CLERMONT-F.	13/9
DIJON	10/6
FORT-DE-FR.	29/18
GRENOBLE	11/5
LILLE	9/9
LIMOGES	11/9
LYON, BRON	10/6
MARSEILLE	17/7
NANCY	11/8
NANTES	13/8
NICE	15/7
PARIS	12/10
PAU	15/9
PERPIGNAN	21/12
POINTE-A-PIT.	31/20
RENNES	14/8
ST-D.-RÉUNION	29/24
ST-ÉTIENNE	12/8
STRASBOURG	10/4
TOULOUSE	11/9
TOURS	12/9
ÉTRANGER	
ALGER	18/3
AMSTERDAM	9/7
ATHÈNES	10/6
BANGKOK	31/20
BARCELONE	16/8
BELGRADE	6/0
BERLIN	8/5
BOMBAY	35/25
BRASILIA	26/20
BRUXELLES	9/9
BUCAREST	1/–4
BUDAPEST	8/4
BUENOS AI.	26/14
CARACAS	29/20
CHICAGO	–4/–16
COPENHAGUE	7/4
DAKAR	29/19
DJAKARTA	30/24
DUBAI	33/21
DUBLIN	13/8
FRANCFORT	10/4
GENÈVE	6/4
HANOI	18/11
HELSINKI	1/–8
HONGKONG	17/9
ISTANBUL	4/1
JÉRUSALEM	10/6
KIEV	1/1
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	17/12
LIMA	27/22
LISBONNE	18/9
LONDRES	11/10
LOS ANGELES	27/10
LUXEMBOURG	8/7
MADRID	20/0
MARRAKECH	24/8
MEXICO	16/10
MILAN	19/2
MONTRÉAL	–8/–23
MOSCOU	–1/–2
MUNICH	8/2
NAIROBI	27/11
NEW DELHI	23/9
NEW YORK	3/–14
PALMA DE MAJ.	19/4
PÉKIN	9/–6
PRAGUE	7/2
PRETORIA	30/19
RABAT	20/7
RIO DE JAN.	28/23
ROME	16/1
SAN FRANC.	14/11
SANTIAGO	32/15
SÉVILLE	23/6
ST-PETERSB.	2/–1
STOCKHOLM	4/–4
SYDNEY	29/18
TENERIFE	24/15
TOKYO	4/1
TUNIS	17/9
VARSOVIE	5/0
VENISE	5/–2
VIENNE	9/6



Situation le 6 février, à 0 h 00, temps universel



Prévision pour le 8 février, à 0 h 00, temps universel

Il y a 50 ans dans Le Monde

La sécurité française

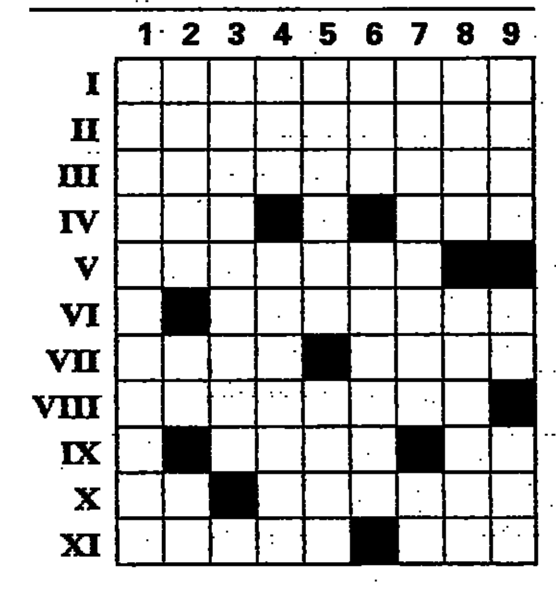
LES DÉCLARATIONS que le général de Gaulle a faites hier soir n'auront surpris ni les Français, ni les peuples alliés, ni, sans doute, les chefs des *« trois autres grandes puissances »* réunis quelque part au sud-est de l'Europe. La France ne se lamente ni ne récrimine. Elle constate simplement qu'elle est tenue à l'écart de délibérations dont pourrait dépendre le sort de l'Allemagne, de l'Europe et du monde. Beaucoup estimeront qu'il y a là une injustice et une erreur. Une injustice, puisque dans le passé *« l'agent de toutes nos épreuves fut toujours et toujours l'Allemagne, favorisée par les erreurs, les illusions ou les concours dont elle profita au dehors. »* Une erreur, puisque *« la France ne serait, bien entendu, engagée absolument par rien qu'elle n'aurait été à même de discuter et d'approuver au même titre que les autres. »* La France ne prétend évidemment pas assurer par ses seules forces la sécurité de l'Europe. Mais ses alliés savent aussi que sans le concours de cette force ils pourraient risquer une fois de plus d'être pris à la gorge.

La sécurité sur le Rhin est très simplement et très exactement pour elle une question de vie ou de mort. Il est donc naturel que la France organise ses alliances en tenant le plus grand compte de ce souci primordial. Le général de Gaulle laisse clairement entendre que si le pacte franco-soviétique a pu être signé, c'est que l'URSS a compris la nature et le bien-fondé des exigences françaises. Si l'alliance avec l'Angleterre ne l'est pas encore, cela tient sans doute à certains vestiges d'une rivalité périmée, dans le Proche-Orient notamment. A quoi bon une alliance si l'existence même d'un des partenaires se trouvait au départ organiquement et irrémédiablement compromise ?

(7 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6492



HORIZONTALEMENT

I. Mis à la porte par un huissier. – II. Qui ont reçu une bonne correction. – III. Abrite souvent des oiseaux. – IV. Utile pour boucher. Unité de toute prudente progression. – V. Usées par le frottement. – VI. Réalise ses aspirations. – VII. Pays. Son destin dramatique inspira des romanciers. – VIII. Des mollusques des mers chaudes. – IX. Placée. Un métal des terres rares. – X. Lie. Peut se mettre à gémir quand la caisse est pleine. – XI. Rendu. Service ancien.

VERTICALEMENT

1. Causer comme dans une chambre. – 2. A amené beaucoup d'histoires. Dieu. Utile à l'atelier. – 3. Sa doctrine divisa l'Eglise. – 4. Cri. Redonne du mordant. – 5. Entourent les manivelles. Descendant. – 6. Bien tranquille. Privés d'un superflu. – 7. Enzyme du suc intestinal. Fut envoyée paître. – 8. Mit au courant. Reliefs sur le plat. – 9. Pas originaux. En Espagne. Produit de marque.

SOLUTION DU N° 6491

HORIZONTALEMENT

I. Paradeuse. – II. Alouette. – III. Redémarre. – IV. Taire; ers. – V. Lacet. – VI. Rl. Tech. – VII. Impératif. – VIII. Epar. Dé. – IX. Naos. Imam. – X. Tinette. – XI. Erse. Star.

VERTICALEMENT

1. Parturiente. – 2. Aléa. Impaire. – 3. Rodin. Paon. – 4. Auer. Tersée. – 5. Démêler. – 6. Eta. Acabits. – 7. Utrecht. Met. – 8. Serre. Ida. – 9. Est. Fémur

Guy Brouty

ABONNEMENTS

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 7 février

■ **DU PONT-NEUF** à l'enceinte de Philippe-Auguste (50 F), 10 h 30, sortie du métro Pont-Neuf côté Samaritaine (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : Une œuvre à voir, *les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT-PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : Cycle XIXe, Dalou et les monuments de la IIIe République, 12 h 30 ; Meubles précieux du XVIIIe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CRYPTE ARCHÉOLOGIQUE** du parvis de Notre-Dame (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, entrée de la crypte sur le parvis (Elisabeth Romann).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels d'Albret, du Grand Veneur (37 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : la demeure parisienne au XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **HÔTEL DES VENTES** : histoire et fonctionnement (50 F), 14 h 30, métro Richelieu-Drouot devant le Crédit du Nord (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (60 F + prix d'entrée), 15 h 15, 158, boulevard Haussmann (Artange).

■ **LA COMÉDIE FRANÇAISE** et le café Procope (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, 13, rue de l'Ancienne Comédie (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La Fédération générale autonome des agents de conduite de la SNCF a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le 9 février à 0 heure, pour protester contre un projet d'accord d'entreprise portant notamment sur le temps partiel. – (AFP.)

■ **COPENHAGUE.** Les fonctionnaires danois de la compagnie aérienne scandinave SAS, qui réclament un meilleur régime de retraite, ont déposé un préavis de grève pour le 2 mars à Copenhague. – *(AFP.)*

■ **DAKAR.** A partir du 1er mars la compagnie aérienne USAfrica Airlines assurera la liaison Washington-Dakar à raison de six vols par semaine. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE.** Le ministre italien des transports a demandé une vérification des mesures de sécurité dans tous les aéroports du pays à la suite de probables actes de sabotage contre deux appareils de la compagnie Alitalia, survenus le 10 janvier sur un vol Rome-Zurich et le 26 janvier sur un vol Rome-Catane. – *(Reuter.)*

■ **CHINE.** 43,7 millions de touristes étrangers se sont rendus en Chine en 1994. Plus de 85 % d'entre eux venaient de Hongkong, de Macao et de Taïwan. Un peu plus de 1,15 million arrivaient du Japon. – *(AFP.)*

■ **WASHINGTON.** Les Etats-Unis ont approuvé plusieurs accords destinés à faciliter leurs liaisons aériennes avec la Grande-Bretagne. La compagnie américaine Delta Airlines et la compagnie britannique Virgin Atlantic Airways sont autorisées à desservir conjointement, depuis londres, New York, Los Angeles, Newark, San Francisco (au départ de l'aéroport Heathrow), et Miami, Boston, Orlando (au départ de Gatwick). En outre American Airlines va pouvoir effectuer des vols entre Chicago et Birmingham, et Tower Air entre New York et l'aéroport Stansted, à Londres. – *(AP.)*

■ **RUSSIE.** Inquiets de la dégradation des conditions de sécurité, et mécontents du retard dans le paiement de leurs salaires, les pilotes d'Aeroflot réclament le départ du directeur de la compagnie aérienne et n'excluent pas de faire grève s'ils n'obtiennent pas satisfaction. – *(AP.)*

■ **CUBA.** Durant l'été 1995, du 8 juillet au 26 août, la compagnie Cubana de Aviacion assurera un deuxième vol direct Paris-La Havane. Le départ se fera le samedi, le retour le vendredi.

JEUX

LOTO

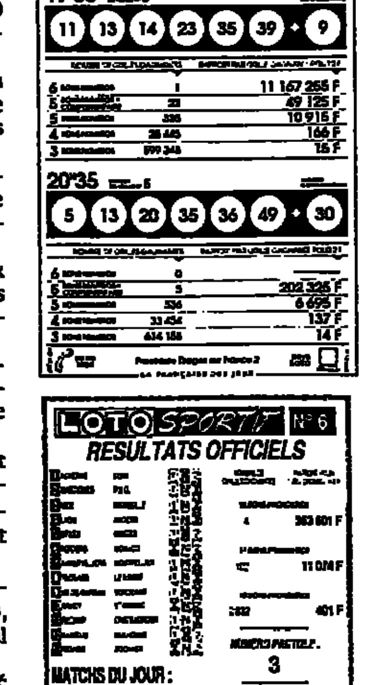
SAMEDI 4 FÉVRIER 1995

19h55 : 11 13 14 23 35 39 + 9

6	1	11 167 265 F
5 + complémentaire	22	49 125 F
5	335	10 915 F
4	28 445	166 F
3	599 345	15 F

20h35 : 5 13 20 35 36 49 + 30

6	0	
5 + complémentaire	5	202 326 F
5	536	6 695 F
4	33 454	137 F
3	614 188	14 F



LITTÉRATURE Patricia Highsmith était la reine de l'étrangeté et de l'angoisse. L'un de ses héros favoris, Tom Ripley, tuait volontiers, sans états d'âme, les gens qui le dérangeaient. D'où le malentendu qui a fait d'elle un auteur de romans policiers, et qu'elle combattait, s'affirmant incapable de s'intéresser à la construction de ce type d'intrigues. ● AU CINÉMA et à la télévision, de grands réalisateurs ont adapté ses livres. D'abord Hitchcock, avec *L'Inconnu du Nord-Express*, ensuite René Clément, Wim Wenders, Claude Chabrol, Samuel Fuller... ● TRADUITE en quelque vingt langues, elle avait des lecteurs dans le monde entier, mais c'est en Europe que la qualité littéraire de son œuvre était le mieux reconnue. C'est aussi en Europe que cette Américaine, née au Texas en 1921, avait choisi de vivre : Grèce, Italie, Angleterre, France et, enfin, Suisse.

Patricia Highsmith a disparu, avec son mystère

La romancière américaine installée en Suisse était l'un des grands maîtres du suspense et de l'angoisse. Elle est morte d'un cancer, samedi 4 février, dans un hôpital de Locarno, à l'âge de soixante-quatorze ans

RECLUSE, misanthrope, mutique, hostile : ce sont les mots qui reviennent le plus souvent dans les portraits de Patricia Highsmith. *« Des clichés de journalistes »*, disait-elle avec froideur, mais sans mépris, elle qui respectait tant *« le travail des autres »*. Elle ne pouvait nier qu'il y eût dans ces mots une part de sa vérité, mais elle détestait les descriptions *« sans nuances »*, comme les allusions à sa vie privée : *« Si, au fond, presque tous les écrivains rêvent qu'on leur consacre des biographies, pas moi. D'ailleurs, que trouverait-on pour les remplir ? Je n'ai aucun goût pour la confidence orale, ni pour son avatar écrit, l'autobiographie, qui m'ennuierait furieusement. Et je refuse de parler d'amour. Je suis inflexible* : no personal questions. » Si l'on veut quelques « clés », elles sont peut-être dans un roman, *Les Eaux dérobées*, paru sous le pseudonyme de Claire Morgan et réédité comme œuvre de Highsmith avec pour titre *Carol*, ou dans son dernier livre, *Small g* (en librairie, en France, mardi 7 février), qui se passe dans la communauté gay de Zurich. La seule fois où Patricia Highsmith a parlé explicitement d'elle-même, c'est dans un court essai écrit en 1965 et publié en France en 1987, *L'Art du suspense : mode d'emploi*, qui est plus une réflexion d'écrivain sur son travail qu'un récit intime.

UN CERTAIN NOMADISME

Farouche, sauvage, elle l'était, certes, comme tous ceux qui se veulent libres et se refusent à « donner le change » en se prêtant à un quelconque jeu social. Elle s'en disait *« incapable »*. *« Ça me dérange trop dans mon travail. »* Hostile, elle ne l'était pas, et se donnait comme règle de *« ne blesser personne »*. Lorsqu'elle ouvrait sa porte, on était d'abord frappé par un certain embarras, un inconfort à voir des inconnus pénétrer, comme par effraction, dans son univers. Et puis on était surpris, et ému, par son charme singulier, sa délicatesse, sa voix profonde, ressemblant à celle de Lauren Bacall, sa conversation, dans un anglais magnifique qu'on n'entend guère depuis que cette langue meurt de devenir, comme Patricia Highsmith le constatait avec un humour navré, *« un véhicule de communication »*.

EDITIONS CALMANN-LÉVY

Patricia Highsmith : tous ceux qui l'ont rencontrée dans sa trentaine ont gardé le souvenir d'une brune éblouissante, un peu garçonne, avec un visage impénétrable d'Indienne silencieuse...

Tous ceux qui l'avaient rencontrée dans sa trentaine gardaient le souvenir d'une brune éblouissante, mince et belle, un peu garçonne, intelligente et secrète, avec des yeux si noirs qu'on n'y distinguait pas la pupille, dans un visage impénétrable d'Indienne silencieuse. Il en restait un tableau, au mur, *« peint par une amie »*. Les années, l'abus revendiqué d'alcool et de tabac brun, avaient alourdi non la silhouette mais le visage. Les cheveux avaient blanchi. Mais demeuraient intacts le regard, la voix, l'acuité intellectuelle. Et le mystère.

Quand « Pat » est née, au Texas, à Fort Worth, le 19 janvier 1921, elle ne s'appelait pas Highsmith. Ses parents venaient de divorcer. Sa mère allait se remarier avec Stanley Highsmith et, curieusement, faire porter ce nom à sa fille, qui, plus tard, trouverait *« inutile d'en changer »*. De six à trente et un ans, Patricia Highsmith a vécu à New York, fréquenté l'excellente université Columbia et écrit. *« J'ai d'abord trouvé un travail chez un éditeur de bandes dessinées*, a-t-elle souvent expliqué. *Je réalisais les scénarios. Parallèlement, à vingt et un ans, j'ai commencé à écrire. Des nouvelles et des romans. Mes deux premiers livres ont été refusés partout. Le troisième,* L'Inconnu du Nord-Express, *a été rejeté par six éditeurs. Le septième l'a publié en 1950. Hitchcock, que je n'ai jamais rencontré, a acheté les droits quelques jours après la sortie et en a fait un film. A partir de là, j'ai pu me consacrer entièrement à mon travail d'écrivain. »*

Ayant peu de goût pour les villes, Patricia Highsmith a alors déménagé en Pennsylvanie, avant de choisir l'Europe et un certain nomadisme. Grèce, Italie, deux ans en Angleterre, en France de 1970 à 1982 – près de Fontainebleau –, enfin en Suisse, dans le Tessin, d'abord à Aurigeno – *« dans la dernière maison au bout du village »* – puis à Tegna à partir de 1990.

« JE N'INVENTE RIEN »

Dans toutes ces retraites, une constante : habiter seule et travailler beaucoup, *« car je ne suis pas une personne brillante, je refais tout trois fois, et j'écoute les remarques de mes éditeurs. Il nous arrive de discuter trois quarts d'heure pour un mot. J'aime beaucoup ça. C'est un métier de précision, comme la menuiserie, qui a été mon passe-temps favori, avec le dessin et la peinture, même si j'y ai presque renoncé désormais, à cause de mon travail littéraire »*.

Le résultat ? Une trentaine de livres, romans et nouvelles, une célébrité internationale, des traductions en quelque vingt langues (mais c'est en Europe que la qualité littéraire de son œuvre est le mieux appréciée, et en Allemagne que ses livres ont les plus forts tirages), une dizaine d'adaptations au cinéma et à la télévision (René Clément, Wim Wenders, Claude Chabrol, Samuel Fuller...) et l'admiration de grands écrivains, dont Arthur Koestler et Graham Greene – qu'elle n'avait jamais rencontré mais avec lequel elle a entretenu une correspondance. Highsmith a créé, affirmait Graham Greene, *« un univers claustrophobe et irrationnel dans lequel on entre, à chaque fois, avec un sentiment de danger personnel. »*

C'est exactement cela, mais peu ont su la lire ainsi, d'où un malentendu que Patricia Highsmith n'a jamais vraiment réussi à dissiper. A cause de Hitchcock et du personnage auquel elle a consacré cinq livres, Tom Ripley – qui se débarrasse avec une facilité déconcertante de tous ceux qui le gênent en les tuant sans jamais laisser de traces –, on a pris Highsmith pour un auteur de romans policiers. *« Qu'irais-je faire dans tous les colloques sur le roman policier auxquels on m'invite ?*, se plaignait-elle. *Je n'ai aucun mépris pour le polar, même si les histoires de détectives ou de justiciers ne m'intéressent pas vraiment. J'accepte l'idée d'être rangée parmi les auteurs à « suspense », mais je n'écris pas d'intrigues policières. »*

« Je trouve sot de prétendre que j'invente des histoires effrayantes. Je n'invente rien. Je lis les journaux, entièrement, jusque dans les recoins du moindre fait divers. Et je trouve mon lot d'horreurs quotidiennes. Je m'intéresse à la société, à sa dégradation à la montée des sectes, du fanatisme Je regarde, je cherche à comprendre et j'écris. » Les sectes hantent *Ces gens qui frappent à la porte*... La société américaine et la manière dont tout s'y déglingue constituent l'univers d'*Une créature de rêve* (qu'elle jugeait assez médiocre), mais aussi de son livre le plus beau et le plus souterrainement terrifiant, *Le Journal d'Edith*, vingt ans de la vie d'une Américaine ordinaire, sa lente et irrémédiable décomposition, avec pour rempart dérisoire un journal intime imaginaire.

« LE MOT JUSTE »

Avant de retourner à ses romans, à ses nouvelles, aux frissons, à l'humour, à la littérature, il faut peut-être garder de Patricia Highsmith quelques images inattendues, souvenirs d'une femme complexe, élégante, imprévisible et drôle.

Un après-midi d'hiver, enneigé et froid, à Aurigeno, ne sachant pas comment dire, alors que le travail est fini, « restez-donc un peu et prenons encore un verre », elle propose de faire visiter sa maison. Surtout *« les deux étages de caves du XVIIIe siècle »* – des caves vides, à part un objet, *« la bicyclette de la voisine »*, et des crochets *« qui servaient à suspendre les jambons »*... Dans un roman de Patricia Highsmith, on en serait déjà vert de peur. Dans la réalité, on s'en veut d'être quand même un peu inquiet. *(voir « Patricia Highsmith, la reine noire », dans « Le Monde des livres » du 13 mars 1987).*

Sa manière d'écrire de courtes lettres – toujours tapées à la machine, sur des feuilles blanches demi-format – très narratives et s'interrompant parfois comme une conversation que la réalité viendrait déranger : *« Je dois m'arrêter sinon mon courrier va manquer la levée de 17 heures. »* Jamais de coups de téléphone, sauf strictement professionnels ou totalement inattendus : *« Je suis à Paris. Peut-on dîner ou boire un verre ? »*

Son rire clair et fort aux jeux de mots si subtils de son éditeur et ami de trente ans, Alain Oulman, qui est mort cinq ans avant elle. Et son envie de finir la soirée *« dans un endroit où l'on puisse écouter du « vieux jazz », des mélodies de Cole Porter. Peut-on encore trouver ça à Paris ? »*

Sa joie de petite fille à montrer les plans de sa nouvelle maison, à Tegna, construite, celle-ci, absolument selon son goût. Austère, avec des fenêtres carrées *« et du soleil, ce qui manquait tant à Aurigeno, car mon chalet était mal exposé »*.

Tout cela est au passé, désormais. Dans ses livres, on retrouvera – ou on découvrira – une romancière rigoureuse et précise, laissant paraître ce qu'elle doit à son admiration pour Tchekhov, Dostoïevski ou Henry James (comme lui, elle a préféré l'Europe), mais aussi, plus secrètement, à Flaubert et sa passion pour *« le mot juste »*. Un écrivain conscient de ne pouvoir être un vrai créateur qu'en étant d'abord un très grand lecteur.

Josyane Savigneau

Propos d'écrivain et de femme libre

« Humour noir : c'est l'aptitude à ironiser sur la mort, la faculté de rire du danger et de la cruauté. »

« Il arrive parfois que les personnes qui nous attirent le plus, ou dont nous sommes amoureux, agissent avec autant d'efficacité que des isolants en caoutchouc sur l'étincelle de l'imagination. »

« Je préfère Londres et Paris à New York, bien que je n'aime pas particulièrement les villes. Surtout, je préfère les Européens. C'est une question de valeurs. On n'imagine pas les Européens élisant M. Reagan. Ici, tout le monde s'intéresse à la vie politique et économique. On raisonne. On élit des hommes d'Etat. M Reagan, c'est le triomphe de la télévision, cet univers du lieu commun. Mais j'ai aussi des amis à New York. Je dirais quatre. Et puis, Venise, c'est tout de même autre chose que Dallas, Texas, non ? »

« Ripley n'est ni un gangster, ni un détective, ni un justicier, ni vraiment un escroc. C'est un homme dépourvu de la conscience du bien et du mal. Il agit comme s'il avait toujours le monde entier pour public. »

« Je crée à partir de l'ennui en me servant de la réalité et du reflet des habitudes et des objets autour de moi. Par conséquent, je ne déteste pas cet ennui qui me prend de temps en temps et j'essaie même de le faire naître. »

« Tom avait lu récemment un article... »

« Tom [Ripley] avait lu récemment un article tout aussi déprimant, à propos des fours à micro-ondes (et de la cuisson des homards) : l'auteur prétendait qu'après avoir mis le four en marche on disposait de quinze secondes à peine pour se précipiter hors de la cuisine si l'on voulait éviter d'entendre (et probablement de voir) les homards cogner avec leurs pinces la vitre du four avant de rendre l'âme. Dire qu'il y avait des gens capables d'éplucher tranquillement leurs pommes de terre tandis que les homards agonisaient à un mètre d'eux... »

★ ***Ripley entre deux eaux***, traduit par Pierre Ménard, Calmann-Lévy, 1992.

« Le crématorium se trouvait dans un bâtiment en pierre de taille qui aurait tout aussi bien pu être le siège d'une administration ou d'une banque, hormis la présence d'un petit symbole en cuivre et d'une inscription discrète à l'entrée (...). Bientôt apparut un homme en chasuble rouge, dont Luisa n'aurait su dire s'il appartenait à une confession bien définie. Il leur souhaita la bienvenue d'une voix douce, et se mit à lire des phrases d'un livre pieux qu'il tenait à la main. Puis il commença une brève oraison funèbre. La mort nous appelait tous un jour. Renate était une partie de chacun de nous (vraiment ?). C'était une femme qui avait beaucoup travaillé toute sa vie et avait fait preuve d'une grande compétence dans sa profession. Elle était respectée de ses amis et de ses voisins... »

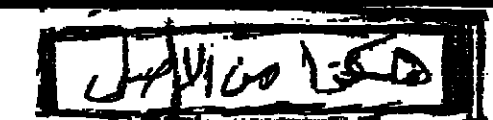
★ ***Small g, une idylle d'été***, traduit par François Rosso, Calmann-Lévy, 1995.

Trente romans et recueils de nouvelles

En France, les livres de Patricia Highsmith (sauf *Toutes à tuer*, Julliard, 1976) ont paru chez Calmann-Lévy. En poche, les éditions Pocket ont entrepris la publication de l'intégralité de son œuvre. Trois volumes de la collection « Bouquins » (Laffont, 1991, 1992 et 1994) rassemblent des romans et des nouvelles.

● **Cinéma.** Parmi les trente titres de Patricia Highsmith, outre son premier roman, *L'Inconnu du Nord-Express* (porté à l'écran par Alfred Hitchcock en 1951), la série des « Ripley » : *M. Ripley* (au cinéma, *Plein soleil*, de René Clément,1956), *Ripley s'amuse* (au cinéma, *L'Ami américain*, de Wim Wenders, 1977), *Sur les pas de Ripley*, *Ripley et les ombres*, *Ripley entre deux eaux* ; *Le Meurtrier* (adapté au cinéma par Claude Autant-Lara en 1960) ; *Ce mal étrange* (au cinéma *Dites-lui que je l'aime*, de Claude Miller, 1977) ; *La Cellule de verre* (adapté par Hans W. Geissendorfer, 1978) ; *Eaux profondes* (adapté par Michel Deville, 1981) ; *Le Cri du hibou* (un film de Claude Chabrol en 1987).

● **Chef-d'œuvre.** Les nouvelles des *Cadavres exquis* (1990) ont été adaptées pour la télévision et diffusées sur M 6. Celles du *Rat de Venise et autres histoires de criminalité animale à l'attention des amis des bêtes* (1977) sont au rang des plus délicieuses terreurs. *Le Journal d'Edith*, sans doute son chef-d'œuvre, a été traduit en France en 1978 par Alain Delahaye. Enfin, son dernier roman, *Small g, une idylle d'été*, sort en France le 7 février (Calmann-Lévy, 382 p. 120 F). Il en sera rendu compte dans « Le Monde des livres » du 17 février.



Soul Coughing, sculpteur de chansons

Révélés aux Transmusicales de Rennes, ces quatre garçons de New York sont passés à Paris. Inspirée par le hip hop et le cri des mouettes, leur musique traverse tous les quartiers de Brooklyn

Le groupe new-yorkais Soul Coughing (qu'on pourrait traduire par *la toux de l'âme*) s'est produit pour une soirée unique, dimanche 5 février, au club-rock de Pigalle, l'Erotika. Révélés au Transmusicales de Rennes et par leur album Ruby Vroom, ces quatre remarquables musiciens venus d'horizons différents ont jeté leurs amarres du côté de Brooklyn. Ils en ont tiré une inspiration multiple, fortement teintée de hip hop, mais d'une saisissante originalité. Sur scène, leur forte présence, leur inspiration se traduisent par une ambiance de transes qui fait de Soul Coughing un groupe résolument à part, entre le plaisir de la musique et du langage, du physique et du cérébral.

CHAQUE FIN D'ANNÉE, un groupe conquiert de haute lutte le label « Révélation des Transmusicales » qui lui assure, dans les mois qui suivent le festival rennais, l'attention des médias et des professionnels de l'industrie phonographique. Dimanche 5 février, intrigués par le récent triomphe de Soul Coughing dans la cité bretonne, les curieux ont rempli sans mal l'Erotika, club rock de Pigalle, où les Américains donnaient leur premier concert parisien.

Les plus avertis des spectateurs avaient aussi eu l'occasion de vérifier la rumeur à l'écoute de *Ruby Vroom*, premier album d'un groupe singulier. Sorti à l'automne, ce disque juxtaposait deux univers avec une originalité saisissante. Par la grâce de quatre bricoleurs aux allures d'étudiants, la raideur conceptuelle de l'avant-garde se fondait à la sensualité de la culture hip hop. Quelle autre ville que New York aurait pu procéder à ce mariage avec une telle réussite ? « *Aucune*, répond en chœur le quatuor de Brooklyn. *New York est comme une île au large des Etats-Unis. Le mélange des cultures s'y fait comme nulle part ailleurs. D'un point de vue pratique, il y est très difficile de monter un groupe fixe, par contre les musiciens sont nombreux et se croisent sans arrêt.* »

Ce n'est pas non plus un hasard si la rencontre a eu lieu au Knitting Factory, endroit-clé brassant les musiciens new-yorkais les plus portés sur l'expérimentation. Se côtoient là les héritiers de Fred Frith, Bill Frisell ou John Zorn, figures fondatrices de l'avant-garde locale à l'aube des années 80. Les points communs de ces quatre garçons, autant que leurs différences, allaient permettre à Soul Coughing de s'épanouir dans toute sa fragile étrangeté. Le contrebassiste Sebastian Steinberg dit avoir joué toutes formes de basse électrique avant de se consacrer à l'acoustique. Son amour du *funk* et sa passion du reggae lui ont enseigné la souplesse, alors qu'au côté de l'anguleux Marc Ribot, il a durci son jeu et fait siens les préceptes du jazzman Thelonious Monk qui conseillait de dépouiller la technique instrumentale de toute tentation de joliesse et de politesse. Au sein de son nouveau groupe, il propulse un *groove* brutal, impeccablement épaulé par le swing rèche du batteur Youval Gabay, qui a quitté son Israël natal pour élargir son champ d'expériences musicales.

POÉSIE INCANTATOIRE

C'est aussi le hip hop qui a bouleversé la vie de M. Doughty, chanteur et guitariste de Soul Coughing. Enfant du rock, il a fini par se heurter à la froideur trop rigide des zélateurs du genre. Rapidement transporté par la chaleur des rythmes noirs, il a trouvé dans le rap le support idéal pour ses désirs de poésie incantatoire. Entre scansions et mélopées, ses rimes s'inspirent de l'art parlé des poètes afro-américains (Ntozake Shange, Langston Hughes), un zeste d'inspiration dadaïste faisant office de revendication communautaire. Approuvé par ses trois camarades, M. Doughty souligne l'importance de cette filiation. « *Le hip hop est le courant musical le plus novateur de ces quinze dernières années. Aucun autre style n'a ouvert autant d'horizons, n'a fait progresser autant les rythmes et les mélodies.* » Le genre, pourtant, a aussi ses tics. Soul Coughing y échappe brillamment. L'utilisation que fait Mark Degliantoni de l'échantillonneur y est pour beaucoup. Pianiste formé au Conservatoire, ce jeune homme amateur de musique contemporaine est autant un instrumentiste doué qu'un chasseur de sons.

VIBRATIONS

Sculpteurs de chansons plus que véritables auteurs, ces quatre fortes personnalités se confrontent en studio, proposent chacune à leur tour le bout de matière musicale ou sonore qui initiera la construction de cette fusion unique de rythmes et d'harmonies. L'improvisation, le jeu « en direct » tiennent une place essentielle dans leurs créations. C'est d'ailleurs sur scène plus qu'en laboratoire que les idées du groupe prennent leur relief. Leurs conceptions théoriques s'animent en concert d'une flamme communicative. La section rythme de Youba et Sebastian est un modèle de précision et d'intensité. Derrière son instrument réduit au minimum, le batteur économise ses gestes pour toujours laisser l'espace nécessaire aux interventions de ses complices. Tous participent à une envie de transe quasi chamanique. La singularité des échantillonnages (cris de mouette, portes grinçantes, solos de cuivre) n'a d'égale que la virtuosité avec laquelle sont plaquées ces ambiances décalées. On croyait l'instrument prisonnier d'un emploi robotique, Mark Degliantoni en fait le plus vivant des synthétiseurs. Il y a quelques mois, alors qu'il avait du mal à trouver sa place dans le groupe, le clavier demanda conseil à Marc Ribot. « *Je voulais savoir comment il arrivait à poser sa marque si particulière dans la structure classique des chansons de Tom Waits ou Elvis Costello. Il m'a répondu : "Surtout, écoute bien les textes."* »

Les mots de M. Doughty sont alors attentivement suivis. Leur musicalité peaufinée en fait un instrument à part entière. Ils serpentent au même rythme que les déhanchements reptiliens du chanteur. Cette voix semble traverser tous les quartiers de Brooklyn. Intonations italiennes, afro-américaines, juives, jamaïcaines. Les mélodies (un peu monocordes) importent moins que la jouissance des textures et du langage. La mince silhouette blonde de Doughty ne laisse pas présager une telle présence scénique. Elle personnifie pendant de longues minutes ce mélange new-yorkais de vibrations physiques et cérébrales.

Stéphane Davet

Le cinéma indien et les tensions sociales

Exclus, tribus oubliées, haines entre hindous et musulmans, ont été les grands thèmes du festival de Bombay

BOMBAY
Correspondance

C'est à Bombay que furent projetés les premiers films Lumière, dès le 7 juillet 1896, et que fut réalisé, en 1913, le premier film indien, *Radja Harishandra*, par le pionnier D. G. Phalke. « Bollywood » se devait donc de célébrer le centenaire du 7e art et les quatre-vingts ans de la plus ancienne cinématographie extra-occidentale – quantitativement la plus importante du monde aujourd'hui. Même si la métropole indienne du cinéma est devenue surtout celle du *soap opera* télévisuel, et si elle subit désormais la concurrence des studios de Madras, voyant sa production dépassée par celle des régions méridionales.

Du 10 au 22 janvier, deux cents films de quarante-cinq pays – dont des incunables muets français, italiens, allemands, américains et indiens –, ainsi qu'un hommage exhaustif à Fellini et un gros plan sur les réalisatrices d'Asie concocté par la très professionnelle revue panasiatique *Cinemaya* (Delhi), ont tenté d'étancher la soif de films étrangers du public le plus cinéphage de la planète. Dans le panorama du cinéma indien actuel – une vingtaine de longs métrages et autant de documentaires –, le cinéma hindi faisait pâle figure face aux films d'art du sud ou d'un Etat excentré comme l'Assam pré-himalayen.

SUJET RÉCURRENT

Pourtant, avec une présence comparable à celle de Hollywood en Europe, les modèles du film hindi commercial dominent les petites cinématographies de l'immense Union indienne, au point de menacer leur existence. L'Assam (quatre longs métrages en 1994) vient ainsi de revendiquer auprès de New Delhi une « exception culturelle », qui lui permettrait de sauvegarder l'expression et la diffusion de sa propre sensibilité.

Deux thèmes principaux auront dominé la sélection du festival. Le premier concerne les exclus de la société indienne. Sujet récurrent, le sort des femmes est notamment évoqué par *Meemanxa* (« Le Verdict »), de l'Assamais Sanjeev Hazorika, *Parinayam* (« Le Mariage »), du Kéralais Hariharan, *Sammohanam* (« L'Envoûtement »), premier film du Kéralais C. P. Padmakumar, remarquable coup de maître. Longtemps occulté par le cinéma, documentaires exceptés, le sort des Adivasis, les groupes tribaux des régions reculées profondément méprisés par une majorité d'Indiens, commence lui aussi à intéresser les cinéastes. Biplab Ray Chauduhri est allé dans l'Orissa voisin de son Bengale d'origine pour réaliser *Aranya Rodana* (« Un cri dans le désert »). Il y dénonce les exactions des usuriers et des propriétaires fonciers qui pillent les Adivasis, n'hésitant pas à tuer les hommes des villages et à violer les femmes. Celles-ci sont alors bannies, réduites à la prostitution ou à la mort dans une société où l'appartenance à un groupe est, au sens propre, vital. Ce type d'exactions est régulièrement imputé par les autorités aux terroristes naxalistes ou à des *dacoits* (bandits).

Le second thème, abordé seulement depuis une date récente avec quelque systématisme, concerne les rapports entre hindous et musulmans – le splendide *Garam Hawa* (« Vents chauds », 1973) de M. S. Sathyu, sur la partition de 1947, demeurant jusqu'ici la référence absolue. Sur ce sujet, aujourd'hui crucial, se retrouvent des auteurs chevronnés, qui en profitent pour s'essayer à une mise en scène davantage orientée vers le grand public, et des façonniers du cinéma populaire, témoignant d'autres préoccupations que le seul succès.

Parmi les premiers, l'exemple le plus convaincant est celui du vétéran Shyam Benegal : avec *Mammo*, interprété par l'époustouflante Farida Jalal, il choisit l'humour pour décrire les retrouvailles d'une Indienne musulmane émigrée au Pakistan lors de la partition, et revenant en Inde, veuve et âgée. En revanche, *Drohkaal* (« Le Temps de la trahison »), de Govind Nihalani, pourtant servi par les deux plus grands acteurs indiens actuels, Nasreddin Shah et Om Puri, déçoit dans sa peinture de la lutte antiterroriste.

De son côté, l'enfant prodige du cinéma commercial indien, le Tamoul Mani Ratnam, surprend. Alors que son film hyperpatriotique *Roja* (« Rose », 1992), sur les sécessionnistes musulmans au Cachemire, triomphe dans les salles depuis deux ans, il a frappé un grand coup avec *Bombay*, présenté en off du festival, car en attente de son visa de censure. Cette superproduction, tournée en hindi dans les studios de Madras (la métropole du nord-ouest y a été reconstituée), stigmatise les haines inter-communautaires à travers la vie d'un couple hindou-musulman jeté dans la tourmente.

Yves Thoraval

Moments intimes du saxophone et de la batterie

FRANÇOIS COTINAUD et RAMON LOPEZ, aux INSTANTS CHAVIRÉS, à Montreuil, vendredi 3 février, 20 h 30.

Moins de cinq mois avant sa mort (le 17 juillet 1967), John Coltrane, en compagnie de Rashied Ali, laissait à l'avenir du jazz un duo, saxophone et batterie. Les deux musiciens n'avaient en eux que l'envie d'un dialogue, leur essai deviendra un monument. Certains vont en garder occasionnellement la mémoire : Archie Shepp et Max Roach, dans les années 70, le batteur Daniel Humair, amateur de défis, Joe Lovano et Aldo Romano...

Aux Instants chavirés, vendredi 3 février, le saxophoniste François Cotinaud et le batteur Ramon Lopez abordent, eux, leur vingtième rencontre sous cette forme en près de deux ans.

François Cotinaud vient du free jazz, « *un passage obligé, important* », dit-il. Il y a vingt ans, Jimmy Lyons, Steve Lacy, Cecil Taylor, Alan Silva lui apprennent à se situer. Ramon Lopez a été l'élève du saxophoniste il y a dix ans dans un cours d'orchestre. Ils sont allés plus loin, forment un quartette au personnel stable depuis 1988, avec le contrebassiste Thierry Colson et le pianiste Heriberto Paredes.

PARTAGE ET DÉPASSEMENT

« *Notre musique est improvisée, sans concertation préalable* », explique François Cotinaud à la salle. Inscrite dans la durée, la démarche appelle à la fois l'intimité, la connaissance de l'autre et une sorte de virginité, d'oubli de ce qui a été joué avant, ailleurs. L'équilibre est délicat. Comme au sein du quartette qui courant janvier jouait à Paris, à Dunois puis au Sunset un nouveau répertoire intitulé « Jambe de Dieu » – dont l'inspiration vient du *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo –, Cotinaud et Lopez sont arrivés à un point de partage et de dépassement où chacun sait son rôle. Un roulement est une proposition, une phrase répétitive au soprano ne peut amener, à ce moment-là, qu'une réponse sèche sur la caisse claire. Le batteur utilise le bois des caisses, les cercles d'acier, les harmonies des cymbales, les peaux sont détendues. Les dix mille saxophonistes d'aujourd'hui n'écoutent pas les maîtres de Cotinaud : Steve Lacy, pour la fluidité du soprano, Charles Tyler, John Gilmore – le fidèle auprès de Sun Ra – pour le ténor.

Le jazz du duo, comme celui du quartette, a assimilé ses histoires. Cette musique a clairement son identité. Les deux solistes jouent ensemble. Cette faculté est l'un des états les plus fragiles et les plus exigeants de la musique improvisée. Le duo n'esquive pas, se perd rarement, module les volumes sonores, toujours en recherche. Il y a là une alliance généreuse et puissante, un moment arrêté qui se vit au-delà des références, unique.

Sylvain Siclier

★ **Discographie : en duo, *Opera* ; en quartette *Princesse* et *Pyramides*, Label Musivi, distribué par Mélodie.**

Un Livre blanc pour faire découvrir le théâtre aux enfants

L'Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse publie une étude sévère sur la politique culturelle à l'égard des jeunes spectateurs. Elle constate de multiples carences et propose des solutions concrètes

Former le public de demain est une action culturelle et un acte de civisme auxquels l'Etat et les collectivités locales ne répondent qu'imparfaitement en subventionnant inégalement le théâtre pour adultes et celui destiné aux enfants. Douze mois de concertation ont été nécessaires à l'Association du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (ATEJ) pour rédiger *Théâtre et nouveaux publics, Livre blanc pour une politique de l'enfant spectateur*. Dans cette étude, l'ATEJ constate un manque de moyens ainsi que l'absence de concertation entre l'école, les professionnels et les différents ministères concernés. Elle émet des propositions, dont la création de services spécialisés « théâtre et jeunes publics » dans l'administration centrale et les directions régionales des affaires culturelles et la mise en place d'un Fonds d'intervention « théâtre et jeunes publics ».

CHAQUE SAISON, trois millions d'enfants assistent à une représentation théâtrale à l'invitation des cent quatre-vingt-dix compagnies dramatiques, des six centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse (CDNEJ) et des cent cinquante établissements culturels (scènes nationales, centres culturels, etc.) qui s'adressent à eux. Au cours des cinq dernières saisons, plus de vingt auteurs contemporains (Beckett, Jouanneau ou Handke...) ont été mis en scène aux côtés des auteurs réputés pour enfants (Andersen, Lewis Caroll ou Mark Twain). Même constat pour la mise en scène : les spécialistes ont été rejoints par des hommes de théâtre aussi différents que Daniel Mesguisch, Stanislas Nordey, Laurent Pelly ou Olivier Py... Sur la foi de différentes études, le Livre blanc souligne que *« l'accès des enfants [...] à des représentations adultes du monde et de la vie, et la diversité des formes et des contenus, d'une création exigeante et contemporaine, est un moyen privilégié de développer leur sensibilité et leur esprit critique. L'accès des enfants au théâtre est à la fois un acte artistique et un acte citoyen [...] et l'un des meilleurs moyens de permettre au plus grand nombre possible d'entre eux [...] de développer un goût durable pour le théâtre ».*

L'ATEJ recommande de revoir le lien entre le théâtre et l'école et se plaint de *« la persistance de conceptions archaïques [...] chez de très nombreux professionnels de l'action théâtrale et culturelle. Pour beaucoup d'établissements, l'école n'est rien d'autre qu'un "réservoir" de jeunes spectateurs »*. De son côté, l'école devrait procéder à quelques révisions : *« L'accès des jeunes spectateurs à une culture théâtrale de qualité passe davantage par la formation du spectateur que par des expériences éventuelles de comédiens amateurs [...] ».*

DÉRIVES COMMERCIALES

Le Livre blanc dénonce les limites actuelles de la politique menée par les ministères de la culture et de l'éducation nationale : *« Selon les statistiques de 1993, les 690 ateliers de pratique artistique existants ne concernent en fait que 10 % des collèges et des lycées, 0,48 % des élèves, c'est-à-dire un peu moins que l'option de grec ancien. Ces ateliers sont presque inexistants dans l'enseignement primaire. »*

Le ministère de la culture est pourtant responsable, selon l'ATEJ, de la situation précaire du secteur. « Depuis plus de dix ans, il a pratiquement cessé d'assumer le rôle d'incitation, de soutien et de régulation qui devrait être naturellement le sien. En dehors de mesures très catégorielles prises par les ministères Lang et Léotard, rien n'a été entrepris pour conforter de réelles possibilités de développement théâtral fondées sur l'accès des jeunes spectateurs, dès le plus jeune âge, aux formes et aux contenus du théâtre contemporain [...]. La diffusion, plus quantitative que qualitative, est compromise par des dérives de plus en plus commerciales. »

Le Livre blanc s'achève sur des propositions concrètes. Les premières sont administratives : mise en place d'évaluation régulière des actions de création et de diffusion subventionnées par l'Etat ; création de services spécialisés « théâtre et jeunes publics » dans l'administration centrale et les directions régionales des affaires culturelles.

Les autres mesures sont budgétaires : réduction des disparités criantes de financement ; parité de subvention du fauteuil « adulte » et du fauteuil « enfant » ; création d'un Fonds d'intervention « théâtre et jeunes publics », doté de 30 millions de francs par an pour une période expérimentale de six ans par les ministères (culture, éducation nationale, jeunesse et des sports, enseignement supérieur et recherche) ; créations de conventions théâtre et jeunes publics pour assurer la pérennité des activités existantes et susciter des théâtres permanents bénéficiant du label « théâtres régionaux jeunes publics » ; établissement de « contrats de mission pour le développement théâtral en milieu rural » ; accroissement progressif du nombre des CDNEJ et particulièrement dans certaines métropoles qui en sont anormalement dépourvues comme Paris, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nice, Nantes, etc.

Olivier Schmitt

★ *Théâtre et nouveaux publics, Livre blanc pour une politique de l'enfant spectateur* est disponible par correspondance auprès de l'ATEJ, 98, boulevard Kellermann, Paris (13e). 112 p., 40 F.

La pièce de Corneille qui valut des pommes cuites à Molière

HÉRACLIUS, de Corneille. Mise en scène : Jean-Marie Villégier. Avec Frédéric Cherbœuf, Didier Niverd, Dominique Marcas... THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 Paris. Tél. : 47-42-67-27. Le mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi à 20 h 30 ; le dimanche à 16 heures. 70 et 100 F. Jusqu'au 19 février.

Il est évident que Corneille avait mangé du lion lorsqu'il a écrit son *Héraclius*. Du lion enragé. Son idée première : donner une pièce strictement incompréhensible. Un salmigondis de faux traîtres, de vrais-faux frères, de quiproquos à la puissance quatre, et d'entrecroisements d'incestes supposés. Corneille avait pris le soin d'avertir son monde : le propos *« est si embarrassé qu'il demande une merveilleuse attention »*, et, cette pièce, il faut *« la voir plus d'une fois pour en remporter une entière intelligence »*.

La deuxième idée : dérouter le spectateur par l'aberration des faits racontés : *« Le sujet d'une belle tragédie doit n'être pas vraisemblable. Un père qui tue son fils, une femme son mari, un frère sa sœur, ce sont de pareils désordres qui font les belles et puissantes oppositions du devoir et de la passion. »*

Les spectateurs prirent la fuite. C'est bien ce qu'avait cherché Corneille, pour la saveur de la chose, mais ce n'était pas assez, et il pria son âme damnée, Molière, de reprendre tout de suite le chef-d'œuvre, pour l'inauguration de son nouveau théâtre, la Salle de Bourbon. Récit d'un témoin : *« Molière réussit si mal la première fois qu'il parut à la tragédie d'* Héraclius, *dont il faisait le principal personnage, qu'on lui jeta des pommes cuites qui se vendaient à la porte, et il fut obligé de quitter. »* On imagine Corneille et Molière se rejoignant dans la loge, au comble de la joie. Le très subtil et très savant Jean-Marie Villégier aurait pu compléter le trio de farceurs, s'il avait été là, en 1658. Mais c'est aujourd'hui qu'il est là, et comme il est une fée des planches, il accomplit le prodige, avec deux rognures de rideaux poussiéreux, des costumes sans lignes ni couleurs, et des comédiens d'une nullité si enthousiaste que c'est à se demander où il a pu les dénicher, oui il accomplit le prodige de rendre *Héraclius* un comble de luminosité, d'évidence, et de succulente émotion. Le public, surtout des lycéennes de choc, est transporté. Corneille n'y comprendrait plus rien, les spectateurs de Molière dévoreraient leurs pommes au four au lieu d'en faire des projectiles. Vive Jean-Marie Villégier, sauveur des causes perdues !

M. C.

Saint Laurent Terzieff et son saxophone ténor

« MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE », de T. S. Eliot, adaptation Henri Fluchère. Mise en scène de Laurent Terzieff et Raymond Hermantier. Avec Pascale de Boysson, Bernadette Le Saché, Francine Walter, Laurent Terzieff, Michel Etcheverry, Gérard Darrieu, Raymond Hermantier... THÉÂTRE DE L'ATELIER, place Charles-Dullin, 75018 Paris. Tél. : 46-06-49-24. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; le dimanche à 15 heures. 50 F à 250 F.

C'est le meurtre de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, que le roi Henri II Plantagenêt fit assassiner dans sa cathédrale, le 29 décembre 1170.

La pièce fut commandée, en 1935, par les organisateurs du Festival de théâtre de Cantorbéry, au grand poète Thomas Stearns Eliot, d'origine américaine, mais qui avait choisi en 1927 (à trente-neuf ans) la nationalié anglaise. Le festival désirait produire une grande œuvre sacrée. Eliot venait d'écrire deux poèmes religieux, *Mercredi des cendres* et *Le Roc*.

Meurtre dans la cathédrale est l'exemple de l'œuvre de commande accomplie à la perfection. Le conflit de l'énergie spirituelle de l'archevêque et de l'autorité civile du roi est donné à voir et entendre le plus clairement et le plus fort possible. Les bons prêtres et les vilains militaires sont dessinés et coloriés comme des images de livres d'enfants, très bien imprimées, au pochoir.

L'architecture, très équilibrée, prend appui sur des fondations classiques éprouvées : les accents directs du fait divers élisabéthain alternent avec les chants explicatifs du choeur grec.

L'écriture est efficace, c'est le grand vers « respiratoire », tempêtueux mais solidement scandé, qu'a inventé, en Amérique, Walt Whitman, et qui est à l'origine de la grande poésie moderne (*Feuilles d'herbe*, le livre-genèse de Whitman, est de 1855). Mais il est évident qu'Eliot, quand il écrit *Meurtre dans la cathédale*, a en mémoire les poèmes majeurs de Claudel, que Claudel a d'ailleurs écrits, en Chine surtout, avec, lui aussi, *Feuilles d'herbe* à portée de la main.

Eliot a tout de même mis son grain de sel, ajoutant aux données de l'Histoire, aux postulats du théâtre et au porte-voix whitmanien une scène très personnelle, qui est de loin le meilleur moment de la pièce : c'est l'apparition d'un tentateur qui, plus Lucifer qu'il n'est permis, propose à l'archevêque d'accomplir... exactement ce que l'archevêque, par foi, par humilité, par espérance, par charité, se propose de son côté d'accomplir : tenir bon contre le roi jusqu'à se faire tuer. Effroyable crise de conscience : le diable avocat du diable. Mais l'archevêque, par un très long sermon à ses brebis, qu'Eliot a mitonné en virtuose, laissera son auditoire dans le vague, mais se convaincra lui-même.

Le vrai démon, en l'occurrence, c'est Thomas Stearns Eliot, qui a su fabriquer une pièce d'un intérêt soutenu, par une suite d'effets gros et sûrs, par des changements d'angles de vue, par des arguments frappants. Impossible de prendre, avec plus de ruse et de présence d'esprit, le public dans le sens du poil.

UN PUBLIC EN PÈLERINAGE

Au Théâtre de l'Atelier, la salle est pleine, c'est mérité, et les bravos, à la fin, sont du genre marée d'équinoxe. La mise en scène cadre l'action bien clair, bien droit. Les costumes sont pur Moyen Age jusqu'aux lacets des mitaines. La traduction française d'Henri Fluchère est du Claudel pure grappe mis en versets au château.

Le jeu est forcément dominé par Laurent Terzieff. Le public vient pour lui, en pèlerinage. Terzieff a fait don de sa personne à l'art du théâtre. Il n'interprète pas des œuvres, il célèbre des mystères. Il se tient immobile, la tête un peu penchée, comme un martyr sur sa croix, qui balaie orchestre et balcons des arabesques enchanteresses de sa voix de saxophone ténor qui joue sagement le même air de Milosz à Claudel, de Rilke à Eliot. Un délice.

Michel Cournot

MUSIQUE

■ **Une étude publiée par la revue *Science*** affirme que le sens de la musique existe naturellement chez certaines personnes, mais, faute d'entraînement précoce, ce don de la nature risque de se perdre à jamais. La recherche a porté sur soixante personnes, dont la moitié composée de musiciens classiques du même âge. Les clichés et l'imagerie électronique de leurs cerveaux ont permis de déterminer que, sur ces trente professionnels, les onze qui se sont révélés capables de nommer chaque note entendue (qui ont donc une oreille absolue) avaient la structure *planum temporale*, située sur le côté gauche du cerveau, plus développée que la normale (parfois de 40 %). Outre ce don de la nature, *« nous savons que ceux qui reconnaissent parfaitement les notes ont été en contact avec la musique avant l'âge de sept ans »*, écrit le docteur Gottfried Schlaug du Beth Israel Hospital de Boston (Massachusetts) et responsable de la recherche.

■ **Les rencontres musicales de Villarceaux (Val-d'Oise)** seront consacrées à la technique d'interprétation baroque et classique. Du 19 au 26 février, le violoniste britannique John Holloway y donnera des cours d'interprétation à seize jeunes instrumentistes invités par le Festival d'Ile-de-France, organisateur de cette manifestation. Les prochaines sessions se tiendront du 28 septembre au 5 octobre (alto avec Gérard Caussé) et du 30 novembre au 6 décembre (harpe avec Marielle Nordmann). Château de Villarceaux 95170 Chaussy. Tél. : 34-67-73-37.

■ **Le ténor Roberto Alagna**, qui triomphe actuellement dans *Lucia de Lamermoor* de Donizetti, à l'Opéra-Bastille, au côté de la soprano June Anderson, sera Rodolfo dans *La Bohème* de Puccini au Théâtre du Capitole de Toulouse. Leontina Vaduva, sa partenaire d'élection, y incarnera le rôle de Mimi. Ce jeune ténor, que les plus prestigieuses scènes lyriques mondiales s'arrachent, reste fidèle à l'Opéra qui lui a confié ses premiers grands rôles. Cette nouvelle production sera mise en scène par Nicolas Joël et dirigée par Maurizio Arena. Du 17 au 28 mars. Location, tél. : 61-22-80-22.

CINÉMA

■ **L'acteur et metteur en scène Kenneth Branagh** n'exclut pas que les acteurs soient un jour remplacés par des images virtuelles. Dans un entretien publié, vendredi 3 février, par l'hebdomadaire portugais *Independente*, il dresse un parallèle entre cette possibilité et les questions que se posait le monde en 1818, année où Mary Shelley a publié son roman sur le mythe de Frankenstein. *« C'était l'aube de la révolution industrielle et les changements qui allaient avoir lieu étaient inimaginables*, commente-t-il. *Nous assistons à un phénomène similaire. (...) Aujourd'hui comme hier, on continue de se demander s'il est possible de créer la vie, ce qui la créera, qui contrôlera le processus. » – (Reuter.)*

■ **Ridley et Tony Scott** ont racheté, mercredi 1er février, les studios anglais de Shepperton. Le montant de la transaction est de 12 millions de livres (environ 100,2 millions de francs). Les deux cinéastes (Ridley est, notamment, le réalisateur d'*Alien* et de *Blade Runner*, et Tony celui de *Top Gun*) envisagent d'investir environ 10 millions de livres (environ 83 millions de francs) dans les cinq prochaines années, pour redonner aux prestigieux studios leur lustre d'antan.

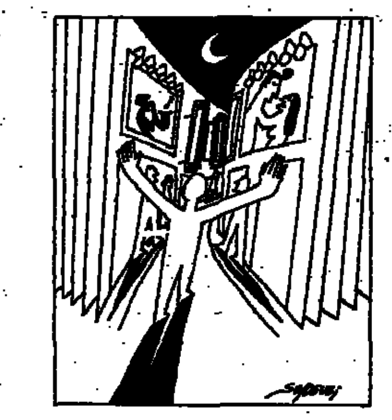
■ **Le premier long métrage de Dante Desarthe**, *Fast*, a été couronné par le festival Rencontres des premiers films, organisé par la Société des réalisateurs de films (SRF), du 11 au 24 janvier à Paris, puis du 13 au 31 janvier, dans six villes d'Ile-de-France. *Fast* est interprété par Frédéric Gélard, Jean-François Stévenin et Karin Viard.

■ **L'École normale supérieure** organise un cycle de projections commentées par ses professeurs et des personnalités invitées. Au programme : *L'Enigme de Kaspar Hauser*, de Werner Herzog (projetée, le 6 février à 18 h 15) et *Kaspar Hauser, enfant de l'Europe* de Peter Sehr (20 h 30). Ces films seront suivis par un débat animé par Jean-Pierre Lefèvre, maître de conférences à Normale Sup. Le 7 février, c'est le mathématicien Henri Berestycki qui dirigera la conversation suivant la seconde projection de *Blow up*, de Michelangelo Antonioni, présenté à 18 h 15 et à 20 h 30. Projections et débats ont lieu au cinéma Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e (Mo Cardinal-Lemoine ou Monge). Tél. : 43-29-44-40.



Bach au Musée Grévin

Pierre Hantaï joue les « Variations Goldberg » dans le temple de la statue de cire



DEPUIS QUELQUES ANNÉES, le ravissant petit théâtre du Musée Grévin s'est ouvert à la musique. La babouchka du piano russe, la regrettée Tatiana Petrovna Nikolaeva y avait fait ses débuts parisiens en y jouant les *Variations Goldberg* de Jean-Sébastien Bach. Depuis, de nombreux artistes s'y sont succédé dans la série de concerts qui y sont organisés. Pierre Hantaï y vient à son tour jouer la même œuvre, mais au clavecin. Artiste inspiré, à l'imagination débordante, ce jeune claveciniste est considéré comme le chef de file des jeunes musiciens baroques fançais. Mais sa maturité, son individualité ne peuvent le faire comparer qu'à Gustav Leonhardt. Chacun de ses disques lui vaut de remporter les plus hautes récompenses.

★ Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, 9e (Mo Rue-Montmartre). 20 h 30, le 6. Tél. : 48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Scène ouverte aux écoles de jazz
Chaque début de mois, le Duc des Lombards s'ouvre aux formations issues des écoles de jazz : cinq groupes, un jury, la salle remplie par un public de supporters.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards (Mo Châtelet). A partir de 21 heures, le 6 février. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.

Rafael Aguilar
Il y a deux ans, l'Espagnol avait réussi une *Carmen* très érotique. Il ne craint pas, cette fois-ci, de se mesurer au *Boléro* de Ravel, à jamais légendaire par la version qu'en a donnée Maurice Béjart.
Palais des Sports (Mo Porte-de-Versailles). 20 h 30, les mardi, mercredi et vendredi. 15 heures et 20 h 30, le samedi. 14 heures et 17 h 30, le dimanche. Jusqu'au 12 février. Tél. : 44-68-69-70. De 125 F à 140 F.

Georges Chelon
Il a écrit de jolies chansons, s'est parfois éclipsé, mais jamais absenté.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, 2e (Mo Sentier). 20 heures, du mardi au samedi. Relâche les dimanche et lundi. Jusqu'au 18 février. Tél. : 42-36-37-27. 70 F et 90 F.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 6 FÉVRIER

Maxim Vengerov, Itamar Golan
Mozart : *Sonate pour violon et piano KV 305.* Beethoven : *Sonate pour violon et piano no 8.* Prokofiev : *Sonate pour violon et piano no 2.* Chostakovitch : Prélude pour piano op. 34. Maxim Vengerov (violon), Itamar Golan (piano).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e (Mo Franklin-Roosevelt). 20 h 30, le 6. Tél. : 49-52-50-50. De 100 F à 290 F.
Ensemble Itinéraire
Romitelli : *Acid Dreams & Spanish Queens.* Ingolfsson : *Création.* Kurtag : *Four Songs to Poems by Janos Pilinsky, Pièces pour deux cymbalums.* Ensemble de l'Itinéraire, Zsolt Nagy (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, 4e (Mo Rambuteau). 20 h 30, le 6. Tél. : 44-78-13-15. De 75 F à 90 F.

MERCREDI 8 FÉVRIER

Orchestre de Paris
Stravinsky : *Les Noces.* Chostakovitch : *Symphonie no 4.* Natalia Korneva (soprano), Elena Rubin (mezzo-soprano), Vladimir Mostovoi (ténor), Yuri Dobrovolsky (basse), Katia et Marielle Labèque, Jean-Bernard Pommier, Carlos Roque-Alsina (piano), Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg, Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mo Ternes). 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 60 F à 240 F.
Aniko Szegedi
Beethoven : *Sonate op. 2.* Brahms : *Fantaisies op. 116, Sonate op. 5.* Aniko Szegedi (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mo Miromesnil). 20 h 30, le 8. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 200 F.
Orchestre national d'Ile-de-France
Dvorak : *Carnaval, ouverture.* Beethoven : *Romance pour violon et orchestre op. 50.* Janacek : *Concerto pour violon et orchestre, création française.* Brahms : *Symphonie no 3.* Josef Suk (violon), Orchestre national d'Ile-de-France, Theodor Guschlbauer (direction).
Evry (91), Théâtre de l'Agora, place de l'Agora. 20 h 30, le 8. Tél. : 64-97-22-99. De 85 F à 120 F. Le Mée-sur-Seine (77), Le Mas, 800, avenue de l'Europe. 20 h 30, le 10. Tél. : 64-64-08-75. De 60 F à 90 F. Paris, Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mo Ternes). 20 h 30, le 11. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 70 F à 190 F. Maisons-Alfort (94), Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-De-Gaulle. 16 heures, le 12. Tél. : 43-96-77-67. De 90 F à 110 F.

JEUDI 9 FÉVRIER

King Arthur
de Purcell. Avec Jonathan Best, Véronique Gens, Claron McFadden, Mark Padmore, Iain Paton, Sandrine Piau, Petteri Salomaa, Susannah Waters (solistes), Orchestre et chœur les Arts florissants, William Christie (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1er (Mo Châtelet). 19 h 30, les 9, 10, 13, 14, 16 et 18 ; 15 heures, les 12 et 19. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 530 F.
France Clidat
Chopin : *Nocturnes op. 27, Mazurkas, Ballade op. 52.* Liszt : *Consolations pour piano, Liebeslied, Rapsodies no 8, 9.* France Clidat (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mo Miromesnil). 20 h 30, le 9. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

VENDREDI 10 FÉVRIER

Orchestre philharmonique de Radio-France
Haydn : *Symphonie no 96.* Prokoviev : *Concerto pour piano et orchestre op. 16.* Bartok : *Musique pour cordes, percussion et célesta.* Anatol Ugorski (piano), Orchestre philharmonique de Radio-France, David Robertson (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mo Ternes). 20 heures, le 10. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.
La Damnation de Faust
de Berlioz. Avec Béatrice Uria-Monzon (Marguerite), Thomas Moser (Faust), Kristinn Sigmundsson (Méphistofeles), François Harismendy (Brander), Orchestre et chœur de l'Opéra de Paris, Hubert Soudant (direction), Luca Ronconi (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e (Mo Bastille). 19 h 30, les 10, 15, 18, 20, 23 et 25 ; 15 heures, le 12, jusqu'au 5 mars. Location Fnac.

SAMEDI 11 FÉVRIER

Trio le Cercle
Monnet : *Le Cirque.* Ioachimescu : *Les Eclats de l'abîme, création.* Tanaka : *Polarization pour deux percussions, création.* Reibel : *Musique à voir et à entendre.* Redolfi : *Millenium, création.* Daniel Kentzy (saxophone, contrebasse), Alex Grillo (percussion), Trio le Cercle.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mo Passy). 17 h 30, le 11. Festival Présence 95. Entrée libre.
Orchestre Pasdeloup
Tchaïkovski : *Casse-Noisette, extrait, Concerto pour piano et orchestre no 1, Symphonie no 6.* Jean-Philippe Collard (piano), Orchestre Padeloup, Metodi Matakiev (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e (Mo Ternes). 17 h 30, le 11. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac. De 75 F à 165 F.
Ensemble 2e2m
Ronchetti : *Zohrn, création.* Pauset : *Sepulcrum, création.* Méfano : *Nouvelle Pièce, création.* Schoenberg : *Sérénade pour sept instruments et voix de basse op. 24.* Nicolas Ischerwood (basse), Roland Auzet (cymbalum), Ensemble 2e2m, Paul Méfano (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mo Passy). 20 heures, le 11. Festival Présence 95. Entrée libre.
Matthieu Papadiamandis
Schubert : *Sonate pour piano op. 78.* Schumann : *Cinq Variations posthumes pour piano.* Liszt : *Etude d'exécution transcendante no 8, Après une lecture du Dante.* Matthieu Papadiamandis (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8e (Mo Miromesnil). 20 h 30, le 11. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 75 F à 200 F.
Jean-Gabriel Ferlan
Chopin : *Etudes pour piano opp 10 et 24.* Jean-Gabriel Ferlan (piano).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e (Mo Porte-de-Vanves). 20 h 30, le 11. Tél. : 45-31-10-96. 100 F.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Abdel Rahman El-Bacha
Beethoven : *Sonates op. 79, 22, 90, 81.* Abdel Rahman El-Bacha (piano).
Châtelet, 1, place du Châtelet, 1er (Mo Châtelet). 11 h 30, le 12. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.
Jean-Pierre Drouet
Aperghis-Drouet : *Parcours.* Jean-Pierre Drouet (percussions).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mo Passy). 16 h 30, le 12. Festival Présence 95. Entrée libre.
Orchestre de la Radio de Katowice
Stachowski : *Zksleg Nocy.* Szymanski : *Concerto pour piano et orchestre, création.* Mâche : *Braises, création.* Goubaïdoulina : *l'Instant de l'âme.* Elzbietta Panko (mezzo-soprano), Roman Gawlik (percussion), Eva Poblocka (piano), Elizabeth Chojnacka (clavecin), Orchestre de la Radio de Katovice, Antoni Witt (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (Mo Passy). 18 heures, le 12. Festival Présence 95. Entrée libre.
Acis et Galatée
de Haendel. Avec Christophe Einhorn (Acis), Francesca Congiu (Galatée), Eric Trémolières (Damon), Jean-Claude Sarragosse (Polyphème), Ensemble Mensa Sonora, Jean Maillet, Yvon Repérant (direction), Philippe Berling (mise en scène).
Savigny-le Temple (77). MPT Jacques-Prévert, le Miroir d'eau, quai de Plessis. 20 h 45, le 11. Tél. : 60-63-28-24. De 85 F à 110 F

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Hervé Diasnas
Mort d'un papillon
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e (Mo Bastille, Voltaire). 21 heures, les 7, 8, 9, 10 et 11. Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 100 F.
Pina Bausch
Trauerspiel
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e (Mo Châtelet). 20 h 30, les 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ; 17 heures, les 12 et 19. Tél. : 42-74-22-77. Location Fnac. 140 F.
Elsa Wolliaston
Une longue route
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e (Mo Bastille, Voltaire). 19 h 30, les 10, 11, 14, 15 et 16. Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 100 F.
Compagnie Bianca Li
Nina et Lila.
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 11 ; 16 h 30, le 12. Tél. : 41-37-94-20. Location Fnac. De 70 F à 120 F.
Joëlle Bouvier-Régis Obadia
L'Effraction du silence.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau (Mo Bourg-la-Reine). 20 h 45, les 10 et 11. Tél. : 46-61-36-67. Location Fnac. De 110 F à 140 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

LA CASSETTE
Film portugais de Mancel de Oliveira
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

ÉLISA
Film français de Jean Becker
Gaumont les Halles, dolby, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA HONTE
Film européen de David Wheatley
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20)

ONLY YOU
Film américain de Norman Jewison
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

PÉCHÉ VÉNIEL... PÉCHÉ MORTEL
Film français de Pomme Meffre
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

PIGALLE
Film franco-suisse de Karim Dridi
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA RIVIÈRE SAUVAGE
Film américain de Curtis Hanson
VO : Gaumont les Halles, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

STARGATE
Film américain de Roland Emmerich
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er r (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

SÉLECTION

AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman.
Américain (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

DÉLITS FLAGRANTS
de Raymond Depardon
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

FRANKENSTEIN (*)
de Kenneth Branagh, avec Robert DeNiro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

JOUR DE FÊTE
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

JUNIOR
de Ivan Reitman, avec Arnold Schwarzenegger, Danny DeVito, Emma Thompson, Frank Langella, Pamela Reed, Aida Turturro.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24), VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

KASPAR HAUSER
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LITTLE ODESSA (*)
de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell.
Américain (1 h 47).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LOU N'A PAS DIT NON
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

OUBLIE-MOI
de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill.
Français (1 h 35).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PRISCILLA, FOLLE DU DÉSERT
de Stephan Elliott, avec Terence Stamp, Hugo Weaving, Guy Pearce, Bill Hunter, Sarah Chadwick, Mark Holmes.
Australien (1 h 43).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, dolby, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14).

LE ROI LION
de Roger Allers,
Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er r (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

ROSINE (*)
de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Verillon, Louis Queste.
Français (1 h 40).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

SOFIE
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SWOON (*)
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Graig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

VANYA, 42e RUE
de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, 1er r (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
Britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, handicapés, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14).

REPRISES

FOLIES DE FEMMES
de Erich von Stroheim, avec Erich von Stroheim, Maude George, Mae Bush, Rudolph Christians, Miss Dupont, Dale Fuller.
Américain, 1921, noir et blanc.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'HOMME D'ARAN
de Robert Joseph Flaherty, avec Colman Tiger King, Maggie Dirrane, Michael Dillane, Pat Mullen, Big Patcheen.
Britannique, 1934, noir et blanc (1 h 20).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TRAIN DE LUXE
de Howard Hawks, avec John Barrymore, Carole Lombard, Walter Connolly, Etienne Girardot, Roscoe Karns, Charles Levinson.
Americain, 1934, noir et blanc (1 h 31).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

■ **SÉRIE : la chaîne de télévision américaine CBS a vendu à** France 2 la série « Buffalo Girls » que Rod Hardy est en train de réaliser avec Anjelica Houston, Melanie Griffith, Peter Coyotte et Jack Palance dans la région de Santa Fe et en Angleterre. Ce western de deux fois deux heures raconte l'histoire de Calamity Jane et de son amie Dora qui ont suivi la tournée du cirque de Buffalo Bill en Europe.

■ **ARTE : la chaîne culturelle a commencé samedi 4 février** a émettre pendant la tranche horaire 0 heure-3 heures du matin que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) l'a autorisée à utiliser en décembre. Avant la mise en place d'une grille définitive, Arte devrait rediffuser des fictions et des documentaires.

■ **FRANCE 2 : dans la série** « Les grandes énigmes de la science », François de Closets présentera samedi 18 février à 13 h 25 une émission dont le thème est « Comment finit la vie ? ». L'invitée devrait être Jeanne Calment, la doyenne des Français, qui devrait fêter son cent vingtième anniversaire le 21 février.

■ **TF 1 : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)** a adressé à Patrick Lelay, président de la chaîne, une lettre dans laquelle il regrette *« la diffusion intégrale sans commentaire ou avertissement préalable »*, mercredi 25 janvier, du documentaire néerlandais *Chronique d'une mort demandée* (« Le Monde Radio-Télévision » daté 22-23 janvier) relatant les derniers moments d'un malade ayant souhaité qu'il soit mis fin à ses jours.

■ **« INTERVILLES » : Jean-Pierre Foucault sera l'animateur de** l'édition 1995 de l'émission chère à Guy Lux, dont la mise en œuvre a été confiée à Gérard Louvin par TF 1.

Les tensions subsistent entre diffuseurs et éditeurs de musique

Malgré les propos apaisants de M. Toubon, le douzième Midem Radio n'a pas amélioré les rapports entre la bande FM et la bande son

CANNES
de notre envoyée spéciale

En 1993, la querelle des quotas de diffusion de 40 % de chansons francophones imposés par la loi Carignon du 1er février et applicables le 1er janvier 1996 avait entretenu les débats de couloir et provoqué quelques querelles – passionnelles – entre la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem), au deuxième étage du palais des Congrès de Cannes, et les radios, regroupées au troisième étage pour le Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem).

En 1994, le ministre de la culture, Jacques Toubon, qui s'est arrêté sur les stands de deux radios très francophones, Radio-France international (RFI) et Europe 2, a tenu à tourner la page de la discorde. *« La relance de la production nationale de nouveaux talents permettra aux radios de s'acquitter harmonieusement de leurs obligations d'œuvres françaises »*, a-t-il promis. Sans forcément convaincre les radios de l'assistance, qui constatent que ce sont les valeurs sûres – Souchon, Cabrel, Voulzy, etc. – qui bénéficient, pour l'instant, de la mise en place progressive des quotas de diffusion.

UN RÔLE DE « LABORATOIRE »

N'empêche : à l'exception de Midemotion Dance, une grande soirée de *dance music* organisée par NRJ, le mardi 31 janvier, avec d'anciens et de nouveaux noms du genre (Maxx, Captain Hollywood, Ice MC, Whigfield), ces quelques mots furent les seuls liens entre producteurs et diffuseurs de musique. Cette année encore, les radios ont vécu à l'ombre des musiciens. *« C'est la démonstration physique des relations conflictuelles qu'entretiennent radios et maisons de disques, chacun étant persuadé qu'il fait vivre l'autre, et inversement »*, commente un compositeur.

A l'exception de RFI, les radios françaises qui soutiennent des petits labels en diffusant une programmation originale ou qui jouent le rôle de *« laboratoires »* sont en général privées, indépendantes, et... économes. Ni Voltage FM et Radio FG à Paris, ni Galaxie à Lille, ni Couleur 3 à Genève, qui défendent chacune une certaine forme de *dance*, grand succès musical de l'année, n'étaient par exemple présentes au 12e Midem Radio.

LES NORMES AMÉRICAINES

Ailleurs, sur les réseaux, les régies publicitaires dictent leurs lois. Un peu partout en Europe, les marchés radiophoniques s'organisent et se professionnalisent. En France, le « formatage » des radios n'en est qu'à ses prémices, même si la concurrence s'accentue : par exemple, entre les stations « adultes contemporains » (AC), où se situent aujourd'hui Europe 2, M 40, et Chérie FM. *« Aux États-Unis, la plupart des grandes villes comptent 28 formats »*, rappelle John Garabedian, directeur général de Superadio, en égrenant un éventail courant de l'*urban gospel* au *metal album oriented rock (Maor)*.

Aux États-Unis, le marché publicitaire de la radio est également largement plus mature qu'en Europe : 11 % des investissements publicitaires américains étaient consacrés au média radiophonique en 1993. La France, où la dérégulation et l'explosion des radios FM ont été entamées dès 1981, est le plus gros marché radiophonique européen. En 1993, la part de la radio dans le « gâteau » publicitaire français représentait 7,7 % des investissements, quand elle atteint seulement 4 % en Allemagne, 3,3 % en Hollande, et 2,4 % au Royaume-Uni, où le média radiophonique reste largement sous-investi.

Cette disparité de situations s'ajoute à celle des législations européennes : les fréquences, en Allemagne, sont octroyées pour un seul Land, et non à l'échelle nationale. La radio, à la différence de la télévision, ne connaît en outre aucune directive européenne, et ses opérateurs ont encore du mal à se parler. Seuls 23 pays étaient présents cette année au Midem Radio... contre 79 au Midem.

Ariane Chemin



Le triomphe de l'Eurodance

La *dance music* s'est imposée comme la grande triomphatrice du Midem 1995. *Happy Nation*, l'album du groupe suédois Ace of Base, s'est vendu à 6 millions d'exemplaires aux seuls Etats-Unis, battant Madonna, Mariah Carey, Whitney Houston et Michael Jackson. *« Pour la première fois un courant musical qui n'est pas généré par la Grande-Bretagne s'impose à l'échelon international »*, explique-t-on au ministère de la culture.

Souvent liée à des fêtes, comme les *raves*, la *dance music* est déjà un succès commercial, promu par des chaînes de télévision ou des grands réseaux radiophoniques musicaux : en France, Fun Radio et M 6 organisent leurs soirées au Zénith, à Paris. La *dance*, comme la *pop music* des années 90, est souvent diffusée sous forme de compilations.

L'association avec les diffuseurs permet des campagnes publicitaires très efficaces, et attire de plus en plus de maisons de disques. Produits par le label Airplay Records, les quatre volumes cumulés des « Dance Machines » de Fun Radio et M 6 se seraient vendus à plus de 1,5 million d'exemplaires.

LUNDI 6 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Charlotte de Turckheim.
19.50 Le Bébête Show (et 1.20).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.55 Série : Columbo.
0.35 Sport : Automobile. 24 Heures sur glace de Chamonix.
1.25 Journal et Météo.
1.35 Magazine : 7 sur 7. Invités : Mgr Gaillot, Dominique Voynet (rediff.).
2.25 TF 1 nuit (et 4.15).
2.35 Programmes de nuit. La Mafia III ; 4.25, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et 4.55). Rina Ketty.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 2.55).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal et Météo.

20.50 ▶ Magazine : La France en direct. Présenté par Bruno Masure. Invité : Robert Hue.
22.25 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Mariage : prison ou fusion ? (1/2).
23.40 Journal, Météo, Journal des courses.
0.05 Le Cercle de minuit.
1.30 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 2.00, Etat des lieux et des gens ; 3.25, 24 heures d'info ; 4.15, D'un soleil à l'autre ; 4.40, Histoire d'en parler ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Georges Moustaki.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct d'Aix-en-Provence.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pub Story*, de Jacques Séguéla.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Cinéma : Sans mobile apparent. ■ Film français de Philippe Labro (1971).
22.30 Météo et Journal.
23.05 Cinéma : Terminator. ■ Film américain de James Cameron (1984).
0.50 Musique : Cadran lunaire. Jazz : *Superb Staring, Oh But on the Third Day* par Wynton Marsalis (20 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Meurtres à Beverly Hills (1/2). De Marvin J. Chomsky, avec Judd Nelson.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Flash d'informations.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ciné 6.

20.50 Cinéma : Cadillac Man. □ Film américain de Roger Donaldson (1990).
22.30 Cinéma : La Dérobade. ■ Film français de Daniel Duval (1979). Avec Miou-Miou, Maria Schneider, Niels Arestrup.
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6. Présenté par Philippe Adler. The Tunes of Tommy Dorsey.
1.40 Documentaire : Coup de griffes. D'Emmanuel Ungaro.
2.05 Rediffusions. Destination le monde (les Antilles) ; 3.00, Portrait des passions françaises (La honte) ; 3.25, Le Raid de l'amitié ; 3.50, Airlift Rodéo ; 4.45, La Tête de l'emploi ; 5.10, Fax'O.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Meurtre dans l'oubli. De Michael Winterbottom, avec Robbie Coltrane, Barbara Flynn.
15.15 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. Haigh, tueur à l'acide, de Philip Nugus.
15.40 Surprises.
15.55 Cinéma : Bodyguard. ■ Film américain de Mick Jackson (1992).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Philippe Val, écrivain.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Dracula. ■ ■ Film américain de Francis Ford Coppola (1992).
22.35 Flash d'informations.
22.45 Le Journal du cinéma.
22.50 Cinéma : Automne, octobre à Alger. ■ Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina (1993). (v.o.).
0.20 Cinéma : L'Exorciste. ■ Film américain de William Friedkin (1973). (v.o.).
2.15 Surprises (45 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Les compagnons du savoir.
14.00 Documentaire : A tous vents. Le voyage de Sindbad (rediff.).
15.45 Les Écrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain (rediff.) ; Allô la Terre ; Cogito (rediff.) ; Cinq sur cinq (rediff.) ; C'est notre tour : Dédalus ; Langues : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Vaisseau Terre. La tectonique des plaques.
18.30 Le Monde des animaux. Pêcheurs de haut vol.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : La Légende du sport. 5. Les Hommes les plus rapides du monde : Valeri Borzov. *Le « robot russe », le « champion artificiel », remporte le 100 mètres aux Jeux olympiques en 1972 devant les Américains frustrés.*
19.55 Magazine : Actuel. En attendant le prochain séisme, le traumatisme de Kobé, de Hartmut Idzko et Jürgen Bertram.
20.27 Album couleurs. Elevage de crocodiles (Etats-Unis, 1910), couleurs : pinceau. *Les premières images coloriées de l'histoire du cinéma.*

20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Cet obscur objet du désir. ■ ■ Film français de Luis Buñuel (1977).
22.25 Cinéma : Welcome in Vienna. ■ ■ Film autrichien d'Alex Corti (1986). (v.o.).
0.30 Courts métrages : Court-circuit. Jeux d'enfants, d'Hermine Huntgeburth. Soutien de famille, de Christophe Jacrot et Sarah Levy.
0.55 Cinéma : Le Bonheur juif. ■ ■ Film soviétique d'Alexander Granovski (1925). (N., muet, 100 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. Invité : Jean Favier, président de la Bibliothèque nationale (25 min). 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 9 septembre 1994. Les fantômes de la Shiranui. 22.35 Première ligne. Femmes d'islam. 1. Le Voile et la République. 23.30 Montagne. Rediff. de France 2 du 28 janvier. Moi, je joue de l'hélico. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.40 Humanitaires anonymes. De Gilles Padovani et Régine Jusserand. 20.20 Lecteurs de cigares. D'Emilio Pacull. 20.30 L'Algérie dévoilée. D'Ali Akika. 21.20 Escales : Cuba. De Laurent Deboise. 22.15 Ordinateur pour tous : nouvel enjeu ? De Sheila Hayman. 23.10 Les îles aux trésors. De Dafydd Williams. 8. Le trésor de l'île Maurice. 23.35 Phacochères. De Barbara Tyack. 0.25 Toumouranke. De Cheik Ndiaye (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Dessins animés. 20.00 Documentaire : Whistler. D'Edith Kertès (et 23.00). L'œuvre du peintre et dessinateur américain James Whistler à l'occasion de l'exposition que lui consacre le Musée d'Orsay. 21.00 Australia. ■ ■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988). 23.25 Noir Désir. Concert enregistré au Transbordeur, à Lyon, et à la Cigale, à Paris, en 1993 (125 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. 19.30 Série : Etoile filante (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : M.A.S.H. Jour de solde. 20.30 Souvenir. A bout portant. Diffusé pour la première fois le 22 août 1974. Invitée : Petula Clark. 21.15 Série : New York Police Blues. 22.00 Chronique de la combine. 22.05 Une veuve en or. ■ Film français de Michel Audiard (1969). 23.35 James Brown and His Very Special Guest Star B. B. King. Concert enregistré au Beverly Hill Theatre (Californie), en 1983. Avec la participation de Michael Jackson (70 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Les Cadavres exquis (et 0.00). D'après Patricia Highsmith. 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. La Maure aux trousses. 23.10 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le Saint (50 min).

MCM 20.00 L'Eclipse : Lofofora. 20.10 MCM Maq (et 0.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Passion pub. 21.30 MCM Rock Legends. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Autour du groove. Le Groovy Bus : Stockholm. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Bob Dylan Unplugged. Concert enregistré à New York, en novembre 1994. 22.00 Série : The Real World III. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Speedworld. 23.00 Eurogoals. 0.30 Eurogolf.

CINÉ CINÉFIL 18.50 La Reine du hold-up. ■ Film américain de Felix Feist (1952, N., v.o.). 20.30 Cent briques et des tuiles. ■ Film français de Pierre Grimblat (1965, N.). 22.00 Crépuscule à Tokyo. ■ ■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1957, N., v.o.). 0.15 Tarzan s'évade. ■ Film américain de Richard Thorpe (1936, N.).

CINÉ CINÉMAS 18.35 La Vie est un roman. ■ ■ Film français d'Alain Resnais (1983). 20.30 Femmes de personne. ■ ■ Film français de Christopher Frank (1984). 22.15 Le Brigand bien aimé. ■ ■ Film américain de Henry King (1939, v.o.). 0.00 Le Fleuve sauvage. ■ ■ Film américain d'Elia Kazan (1960, 100 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Les Royaumes de Georges Bernanos. Avec Jean Bénier. 19.30 Perspectives scientifiques. Lumière des philosophes et lumière des physiciens. 1. De la géométrie du regard à la science de la lumière. 20.00 Le Rythme et la Raison. La musique au théâtre. 1. Le point du vue du compositeur. 20.30 L'Histoire en direct. 1956, Guy Mollet au pouvoir. 21.30 Fiction. Ariane ou l'oubli, de Michel Déon. 22.40 Accès direct. Stanislas Nordey, metteur en scène. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Lortat-Jacob (Musiques en fête). 0.50 Coda. Les fiançailles de Satan. 1. Premières tentations.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Frédéric Vitoux, journaliste, écrivain. 20.30 Concert. En direct de Lucerne, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Rhapsodie espagnole, de Ravel ; Symphonie espagnole, de Lalo, Joshua Bell, violon ; Iberia, de Debussy ; Boléro, de Ravel. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Ligeti, Nyman, Fitkin. 23.05 Ainsi la nuit. Œuvres de Danzi, Haydn, Stamitz. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 2 décembre 1994 à l'Institut du monde arabe, par Seddiq Ta'rif et ses musiciens.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : Les guides « Grand Public » sur les médicaments et l'information pharmaceutique (« Le Téléphone sonne ».

Les petits matins pas chers de France 3

La chaîne exploite son fonds de commerce régional et s'intéresse aux relations familiales sans faire exploser les budgets

COMMENT faire de la télévision sans rien dépenser ? France 3 a trouvé le truc. Avec « Un jour en France », nouvelle émission de quarante-cinq minutes diffusée les lundis, mardis, jeudis et vendredis à 9 heures du matin, la Trois a décidé d'utiliser un trésor jusque-là inexploité. *« Les 9 600 heures de programmes produites en région et qui ne sont vues qu'en région »*, explique Jean-Pierre Cottet, directeur de l'antenne. Les cireurs de chaussures qui écument les aéroports de la Côte d'Azur, le nombre record de naissances qui affecte brusquement une commune de Moselle, le miracle de la réouverture d'une pharmacie par arrêté ministériel en Poitou-Charentes, ou le directeur d'un golf qui, à Tours, a décidé d'accueillir les sans-domicile-fixe...

Ces micro-événements forment autant de sujets de reportages qui désormais ne défraieront plus la seule chronique de la région où ils ont été tournés. « Un jour en France » portera à l'attention nationale des sujets qui, jusque-là, ne sortaient pas de la rubrique « locale ».

Ce faisant, France 3 renforce donc son image de chaîne de proximité sans dépenser plus de... 50 000 francs de l'heure. Autant dire quasiment rien du tout. Jean-Pierre Cottet, directeur de l'antenne de France 3, ancien producteur audiovisuel, est assez fier de cette prouesse qui consiste à faire de la télévison très bon marché. Brièvement introduits en plateau par Marie-Laure Augry, une quinzaine de sujets sont sélectionnés dans l'impressionnant stock – 300 reportages quotidiens – fourni par le réseau régional de la chaîne.

« Un jour en France » a remplacé « Continentales », transféré sur La Cinquième. Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général, estimerait-il plus conforme à la vocation de France 3 de sarcler les sillons de la France profonde plutôt que ceux d'une Europe en gestation ? *« Nous allons attacher beaucoup d'importance aux sujets des stations régionales de la périphérie du pays qui donnent à voir par-delà les frontières »*, affirme Jean-Pierre Cottet. *« Nous »*, c'est-à-dire Info Vidéo 3, l'« agence d'images » de France-Télévision, déjà chargée de la coordination des rédactions régionales et locales de France 3 et de la distribution de ces images en France et à l'étranger.

« CERCLE DE FAMILLE »

Les innovations dans la grille matinale de France 3 ne s'arrêtent pas à la France profonde. Une nouvelle émission matinale devrait faire irruption à la mi-février, dans la grille de la troisième chaîne. Elle n'aura pas pour but de sonder les frémissements de la vie rurale mais ceux qui animent le clan familial. Le « Cercle de famille » – tel sera le nom d'une émission qui a longtemps cherché son titre – est tout entier bâti autour d'une idée force : parler de la famille de manière neuve tout en offrant des repères et des éléments d'analyse aux téléspectatrices, potentiellement nombreuses à la maison en matinée et pivots de la famille de toute éternité.

Pour Jean-Pierre Cottet, filmer la famille en crise est une idée neuve à la télévision : *« Jusqu'à présent, on ne parlait que de l'individu, mais jamais de ce qu'il était réellement, à savoir un nœud de relations. »* Si elle sait doser son approche de la crise, la télévision peut devenir instrument de réflexion.

MOMENTS CLÉS

Tel est le pari de Jean-Pierre Cottet. *« De nouvelles théories, dites systémiques, approchent la famille comme un système, un nœud de relations dont on ne peut bouger les éléments sans que l'ensemble en soit modifié »*, explique Jean-Pierre Cottet. Chaque numéro de l'émission abordera donc ces collectifs familiaux a des moments-clés de leur histoire : l'arrivée d'un second enfant, la mort d'un grand-père... soit autant d'événements qui peuvent bouleverser les rôles dans lesquels chacun s'est figé.

Le directeur des programmes de France-3 revendique d'être à l'origine de ce projet. Il a gardé des souvenirs extrêmement forts de son périple avec une équipe de télévision à l'hôpital de La Timone, à Marseille. *« La caméra filmait les thérapies familiales et j'ai pu voir des choses très fortes, comme des suicides d'enfants, des remises en cause violentes de la mère de famille. »* Rien de plus bouleversant qu'une cellule, auparavant cohérente, qui menace brusquement de se disloquer. *« C'est extraordinaire de voir comment les rôles bougent et se modifient en fonction de l'évolution des choses. »*

France 3 n'envisage toutefois pas de filmer du psychodrame au kilomètre. *« L'émission doit être la démonstration qu'il faut être attentif à l'autre. »* Des familles seront donc sur le plateau à partir du 13 février.

A l'origine, l'émission devait démarrer le 6, mais des *« pilotes »* successifs n'ont pas donné satisfaction. *« L'idéal serait de pouvoir tourner directement dans les familles, d'être présent tout le temps... Cela s'est déjà fait : une équipe de télé s'intègre à la vie familiale et restitue ensuite, à l'aide d'un montage, les moments forts. Et puis on pose les questions, on discute... »* Les moyens financiers alloués à cette tranche matinale ne permettent pas, pour l'instant, de déporter le tournage en dehors d'un plateau. Car « Le Cercle de famille », lui aussi, est une émission très bon marché. Il ne coûte que 85 000 francs.

Yves Mamou

■ **FRANCE 3 : le magazine « Tout le sport »**, de nouveau couronné à la cérémonie des Sept d'or, et présenté tous les jours à 20 h 35 par Gérard Holtz, consacre à partir de lundi 6 février, un dossier sur l'éducation des enfants par le sport. Un reportage en quatre volets de Jacques Cardoze présente la rencontre d'un jeune avec une discipline particulière. L'émission est regardée en moyenne par cinq millions de personnes chaque soir.

La chrysalide et le papillon

par Daniel Schneidermann

SAMEDI SOIR encore, même après qu'il eut été désigné par les militants socialistes, Lionel Jospin, pour la télévision, restait un homme d'appareil. Une créature de salles enfumées et de tribunes de congrès, volant d'un bureau national à un conseil fédéral, quelque chose comme l'enfant naturel d'un courant et d'une motion. Si on le voyait marcher dans la rue, c'était toujours en coup de vent, la mine grave, sortant d'une réunion socialiste, un figurant parmi d'autres du majestueux ballet des chefs et sous-chefs de courant. Quand il ne marchait pas dans la rue, il trônait à une tribune, rejeton dégingandé d'un François Mitterrand jeune. Son horizon visuel semblait se limiter à Laurent Fabius, Michel Rocard et Jean Poperen.

Dimanche soir, la télévision nous fit découvrir un tout autre personnage. Le militant avait laissé place à l'homme, un homme qui, événement difficilement croyable, avait déjeuné au restaurant. Et avec Madame, de surcroît. Comment, il existait donc une Mme Jospin ? Et nous l'ignorions ? Les urnes eussent-elles désigné Henri Emmanuelli, sans aucun doute aurionsnous découvert dimanche Mme Emmanuelli. C'est ainsi. L'accès au statut de candidat suppose l'apparition publique d'une épouse. Ainsi avons-nous récemment fait connaissance, sur les couvertures des hebdomadaires, de Mme Balladur. Bientôt nous découvrirons les petits plats favoris de Lionel Jospin. Aime-t-il les chiens ? Est-il classé au tennis ? Ses livrets scolaires annonçaient-ils déjà le présidentiable ? Nous saurons tout.

Non content de déjeuner au restaurant avec Madame, le nouveau candidat caressa la joue d'un enfant dans la rue. Très bien. Toujours dans la rue, il confessa n'avoir pas eu le temps de regarder le match de rugby France-Angleterre. Parfait ! Quelques heures plus tard, chez Claire Chazal, il raconta avoir déjà serré la main de Bernard Tapie... lors de la mi-temps d'un match de football. Les choses se précisaient. Mais, là, c'était presque trop. N'allait-il pas un peu vite ? Le dimanche en famille, l'amour des enfants et du sport à la télé : que va-t-il rester pour les semaines suivantes ? Dans cet apprentissage instantané, par Lionel Jospin, de la gestuelle télévisée du candidat, il y avait un appétit pour le rôle, certes rassurant, mais inquiétant pour lui. Tiendra-t-il la distance ?

De cette métamorphose du chef de courant en candidat de tous les socialistes, Laurent Fabius prit d'ailleurs acte devant nous, presque en direct. *« Nous allons tous soutenir Jospin, euh... Lionel Jospin »*, assura l'ancien premier ministre aux micros qui se tendaient. « Jospin », celui qui avait donné son nom au courant du même nom, celui que l'on pouvait fraternellement mettre en pièces dans le huis-clos complice des bureaux nationaux, était devenu « Lionel Jospin », emblème public de tous les socialistes. Ainsi la chrysalide, irréversiblement, était-elle devenue papillon.

MARDI 7 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages. Les tourments de Stéphanie Harper.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou ! Invité : Martin Lamotte.
19.50 Le Bébête Show (et 1.10).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Fucking Fernand. □ Film français de Gérard Mordillat (1987).
22.20 Les Films dans les salles.
22.30 Téléfilm : Des flics à abattre. D'Eric Weston, avec C. Thomas Howell.
0.05 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Bernard Kouchner, Judith Godrèche.
1.15 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Reportages. Je fais un métier de rêve.
1.50 TF 1 nuit (et 3.50, 4.30).
2.00 Programmes de nuit. La Mafia III ; 4.00, Histoires naturelles ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoire de la vie.

FRANCE 2

13.50 Série : Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé, à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.00).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.10).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : La Carapate. ■ Film français de Gérard Oury (1978).
22.35 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Mariage : prison ou fusion ? (2/2).
23.55 Journal, Météo, Journal des courses.
0.25 Le Cercle de minuit.
1.45 Programmes de nuit. Studio Gabriel (rediff.) ; 2.20, Opéra sauvage : Singapour ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.35, Sur la trace des émerillons ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Zouk Machine.
14.45 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Crazy lyonnais*, d'Eric Leser. *La folle aventure du Crédit lyonnais racontée par notre collaborateur Eric Leser.*
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.

20.35 Tout le sport.
20.50 Spectacle : 2e Cérémonie des Victoires de la musique classique. Présenté par Jacques Chancel en direct du Palais des congrès. Avec June Anderson, William Christie et les Arts florissants, Gidon Kremer, Bernard Haller, l'Orchestre national d'Ile-de-France, dir. Jacques Mercier.
22.25 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous. *Programme des télévisions régionales.*

M 6

13.30 Téléfilm : Meurtres à Beverly Hills (2/2). De Marvin J. Chomsky, avec Judd Nelson, Joe Hunt.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Raven.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.

20.35 Magazine : Grandeur nature. Les autruches d'Oudtshoorn.
20.50 Cinéma : Un amour de Coccinelle. ■ Film américain de Robert Stevenson (1969).
22.55 Téléfilm : Mon fils, ma haine. De Peter Levin, avec Michele Lee, Rick Schroeder.
0.30 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis.
2.00 Rediffusions. *Culture pub* ; 2.25, *Le Nil des pharaons* ; 3.20, Sport et découverte (1) ; 4.15, Blues for Two ; 4.40, Fax'O ; 5.05, La Tête de l'emploi.

CANAL +

13.35 Cinéma : Automne, octobre à Alger. ■ *Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina (1993).* Avec Malik Lakhdar-Hamina. (v.o.).
15.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.00 Cinéma : Les Survivants. ■ Film américain de Frank Marshall (1992).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Andreï Konchalovsky.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.

20.15 Sport : Football. *Nice-Monaco. Match avancé de la* 25e journée du championnat de France, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Alarme fatale. □ *Film américain de Gene Quintano* (1992).
23.55 Cinéma : Le Cerf-Volant bleu. ■■ Film chinois de Tian Zhuan-Zhan (1992). (v.o.).
2.15 Documentaire : Miles. De *Philippe Koechlin (53 min).*

LA CINQUIÈME

13.30 Défi. Enfants présents.
14.00 Le Sens de l'Histoire. Solidarnosc (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée. Les comic strips des années 30.
18.30 Documentaire : Le Monde des animaux. Froid sur l'équateur.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. *Qui est Gustav Mahler ? Avec l'Orchestre philharmonique de New York.*
20.27 Album couleurs. Chez le grand couturier, de P.-L. Giaffar (France, 1927), couleurs : pochoir.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Pierre Thivolet. Peut-on *intégrer l'islam ? Invités :* Dalil Boubakeur, recteur de la Grande Mosquée de Paris, Hamid Baroudi, chanteur. Reportages : L'islam à Lyon, de Bettina Schmidt-Matthiesen ; L'islam à Bradford, de Khaled Melhaa et Frédéric Vassort ; L'islam noir : le blanc est le diable, le noir est divin !, de Pascal Dupont et Philippe Borrel.

21.45 Soirée thématique : Des machines et des hommes. Soirée proposée par Doris Hepp.
21.46 Court métrage : Circuits mortels. De Fleig, Kleiber et Petersen.
22.15 Documentaire : Sexe-machine. Voyage au pays de l'amour artificiel, de *Gusztav Hamos.*
23.05 Court métrage : Pour un amour de poupée. De Stephen Köster (muet).
23.15 Cinéma : Metropolis. □ Film allemand de Fritz Lang (1926), revu par Giorgio Moroder (1984). *(muet).*
0.40 Téléfilm : Emma Zunz. De Benoît Jacquot.
1.35 Magazine : Transit. Rediff. de l'émission de 20.40 (65 min).

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 3 février. Invité : Courtemanche. Pérou : Le sel des dieux ; France : Les moissons de la Dombes ; Inde : Le gourou Hanuman. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 2 février. Les voix du ciel. 22.15 Première ligne. Chercheurs de disparus. Autour de Peter Archard, l'un des cent cinquante « enquêteurs » d'Amnesty International. 23.10 Lola. ■■■ Film français de Jacques Demy (1960, N.). 0.40 Journal de *France 3. Edition Soir 3 (25 min).*

PLANÈTE 19.35 Banlieues nord-sud. De Dominique Bidaubayle. 20.30 L'Epopée du rail. De Peter Grimsdale. 6. Le futur sur les rails. 21.20 BD : Manga. De Christophe Heili. 21.55 Humanitaires anonymes. De Gilles Padovani et Régine Jusserand. 22.35 Lecteurs de cigares. D'Emilio Pacull. *22.45 L'Algérie* dévoilée. D'Ali Akika. 23.35 Escales : Cuba. De Laurent Deboise. 0.30 Ordinateur pour tous : nouvel enjeu ? De Sheila Hayman.

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.50). 19.45 Dessins animés. 20.00 Premières loges (et 21.50). 21.00 Jean-Edern's Club. 21.50 Premières loges. 22.20 Domani, domani. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1988, v.o.).

CANAL J 17 35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. 17.55, C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Fantomette ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Etoile filante. 20.00 Cajou (60 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Au nom de *la loi. 21.30* Série : *L'Hôtel en folie. 22.05* Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Chicago avril /mai 1920. 0.10 Man's Quest for the Ultimate Sports Cars.

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. L'enfer du disco. 23.10 Série : Spécial Equalizer. 0.50 Série : Le Saint (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). (Lire notre article p. 11.) 20.00 MCM découvertes (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 20.40, 0.00). 21.00 X Kulture. 21.30 MCM Rock Legends. 23.30 Passion pub. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. *21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and* Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 20.00 Eurosportnews (et à 1.00). 20.25 Basket-ball. En direct d'Antibes. Coupe d'Europe des clubs : Olympique Antibes-Iraklis Salonique (Grèce). 22.15 Automobile : course sur glace. Les 24 heures de Chamonix. 22.45 Eurotennis. 23.45 Snooker : European League 95.

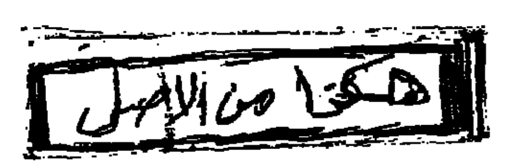
CINÉ CINÉFIL 18.30 ▶ Seuls les anges ont des ailes. ■■ Film américain d'Howard Hawks (1939, N., v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Le Mouvement de la terre. Avec André Stil. 19.30 Perspectives scientifiques. Lumière des philosophes et lumière des physiciens. 2. Nature physique de la lumière et sensibilité. Avec Gérard Simon et Maurice Elie. 20.00 Le Rythme et la Raison. La musique au théâtre. 2. Le point de vue du responsable de la musique à la Comédie-Française. 20.30 Archipel science. 21.32 Les Femmes de Cancale. Avec Olivier Roellinger, Jeanne et Luc Chouamier. 22.40 Les Nuits magnétiques. Créer, procréer, les voies de l'immortalité. 1. Arts plastiques. 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Lacarrière (Le Cœur des mythologies). *0.50 Coda. Les fiançailles de Satan.* 2. L'initiation.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Avant-concert. Autour des nominations de la 2e édition des Victoires de la musique classique. 20.45 Les 2es Victoires de la *musique* classique. En simultané sur France 3. 23.07 Ainsi la nuit. Mort d'Isolde (transcrip. pour piano), de Liszt, Mikhaïl Rudy, piano ; Suite lyrique pour quatuor à cordes, de Berg, par le Quatuor Alban Berg ; Sieben Frühe Lieder, de Berg par Mitsuko Shirai, soprano, Hartmut Höll, piano. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Fleury, Salgan, Tapajos, Montoya, Paganini.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le Monde
LE MONDE / MARDI 7 FÉVRIER 1995

Crue anglaise

par Pierre Georges

LE MAIRE de Persan (Val-d'Oise), commune pas encore sauvée des eaux, vient d'avoir une de ces formules que seules les crues et l'émotion autorisent. Face à la grogne de ses administrés, dont les habitations baignent dans un bon mètre d'Oise, il a déclaré sans sourciller que *« leurs terrains étaient inondés mais pas inondables »*. Ce à quoi un des naufragés de la rue de la Blanchisserie, où l'on peut actuellement pêcher le goujon dans la salle de séjour, a rétorqué, rapporte *Libération* : *« Alors, serons-nous indemnisés en liquide ? »*

On s'amuserait bien, à Persan, si les eaux de l'Oise n'avaient cet arrière-goût saumâtre de mauvaise et redondante plaisanterie. Et si les sinistrés avaient encore le temps et l'envie d'en rire. Ce qui n'est évidemment pas leur préoccupation prioritaire devant cette catastrophe submergeant le quartier bien-nommé du Marais.

Au demeurant, la formule du bon maire pourrait faire école comme l'art absolu de nier l'évidence face à l'évident. Par une curieuse association d'idées – peut-être le fait pour elle d'avoir été submergée sous deux bons mètres d'Anglais –, on pensait aux malheurs extrêmes de l'équipe de France de rugby. Dieu, quelle crue à Twickenham, que d'eau, que d'eau ! On ne sait si la pelouse était inondable. Mais force est d'admettre que le quinze de France, équipage pourtant réputé de fort tonnage, en fut tout inondé, n'en finissant pas d'écoper à tours de bras.

En un mot, comme en cent, cela se résume assez bien en un constat de péril : les Bleus, faits comme des bleus, n'ont jamais touché terre, comme sous la menace permanente et pesante d'une rupture de digue. Dans le polder de Twickenham, hors la fuite, point de salut. Et il n'y eut ni fuite possible ni salut à espérer pour cette équipe condamnée selon les termes de l'un des siens, Laurent Cabannes, à passer *« dans la machine à cocktails »*. Elle y passa en effet, et si bien que ce sentiment d'impuissance qui frappe d'ordinaire une victime d'inondation dut être largement partagé par ces joueurs n'en pouvant plus de colmater.

Ainsi va le rugby. S'il y avait, avant cette rencontre, quelque envie d'en découdre – un peu comme Lionel Jospin défiant Edouard Balladur, viens débattre si t'es un homme –, s'il restait à trancher une histoire de suprématie sur le rugby européen, la question ne se pose plus. Les Anglais étaient plus forts, plus vifs, plus lourds, plus rapides, plus techniques, plus tout. Ils dominèrent leur sujet, comme l'on humilie un vassal, dans cette implacable démonstration des forts de Twickenham poussés aux fesses par ce chant d'humour noir venu des tribunes : « Sweet Chariot ». Et, au nom de la Rose, ils leur marchèrent sur la figure, à nos pauvres amateurs des samedis, de ce pas impressionnant des éléphants d'Albion, nourris à la bière et à la panse de Français.

Ainsi va le rugby. Contre cette crue anglaise, il va bien falloir s'organiser pour ne pas rester davantage inondables et inondés. Il va falloir que tout ce que le rugby français compte de gros pardessus prenne un arrêté de péril en la demeure, de catastrophe surnaturelle. Faute de quoi, ce qui fait l'ordinaire de nos après-midi d'hiver et la fierté de tout un peuple ressemblerait fort à la procession des sinistrés de l'ovale.

L'annonce de la découverte du tombeau d'Alexandre le Grand serait une supercherie

L'archéologue grecque est démentie par les inscriptions trouvées sur le site égyptien

ALEXANDRIE
de notre envoyé spécial

Après avoir exprimé leur scepticisme à l'annonce spectaculaire de la découverte du tombeau d'Alexandre le Grand dans l'oasis de Siwa, en Egypte (*Le Monde* du 1er février), les archéologues ont implicitement dénoncé, dimanche 5 février, ce qui a tout l'air d'être une supercherie. En effet, une délégation officielle grecque ainsi que des archéologues occidentaux renommés ont très sérieusement mis en doute les affirmations de Leana Souvaletzi, « inventeur » amateur de la tombe du conquérant macédonien.

« Je ne sais pas si nous avons vu toutes les inscriptions sur lesquelles Mme Souvaletzi se fonde, mais celles que nous avons observées n'ont rien à voir avec la période de Ptolémée Ier Sôter et ni son nom ni celui d'Alexandre n'y figurent », a déclaré le professeur Yannis Tzédakis, directeur des services archéologiques grecs, à son retour d'une visite d'une journée sur le site dans l'oasis située à 50 km à l'est de la frontière libyenne. Or, selon le service égyptien des antiquités, dont des représentants accompagnaient la délégation, toutes les inscriptions trouvées ont été mises à la disposition des experts grecs.

Mme Souvaletzi, qui, selon de bonnes sources, a obtenu un simple diplôme en archéologie, avait basé son affirmation sur trois inscriptions en grec ancien, dont notamment une qu'elle prêtait à Ptolémée Ier Sôter (général d'Alexandre, fondateur de la dynastie des Lagides et qui a régné sur l'Egypte de 306 à 284 av. J.-C.) où, selon elle, le nom d'Alexandre figurait. L'inscription telle que traduite par l'archéologue amateur disait : *« A Alexandre Amon Râ, le noble et l'honoré, je présente les offrandes (...). Conformément aux ordres du dieu dont le corps a été transporté ici (...), j'étais commandant d'Egypte. J'étais son confident et son exécutant testamentaire (...). Maintenant que je suis le dernier survivant j'affirme avoir fait tout cela pour lui. »*

DES ERREURS FLAGRANTES

Le même texte, lu dimanche 5 février par Jean-Yves Empereur, archéologue de renom et directeur du Centre d'études alexandrines, voyait *« Alexandre »* se transformer en *« autocr...ros »* (« autocrate », nom donné à l'imperator). Mme Souvaletzi avait soutenu que les trois lettres finales (le *rhô*, l'*omicron* et le *sigma*) étaient une référence au nom d'Alexandre. Ce qu'elle donnait comme *« commandant d'Egypte »* est traduit par *« préfet* [romain] *d'Egypte »* par M. Empereur.

Selon la chercheuse, dont les travaux sont financés par une société privée, des mécènes et son époux, présenté comme armateur ou épigraphiste selon les circonstances, le texte remontait à une période allant de 290 à 284 avant J.-C. Une affirmation démentie par M. Tzédakis, selon lequel *« les morceaux d'inscription qui nous ont été montrés remontent à la période romaine au début du IIe siècle après J.-C. »*. Les erreurs d'interprétation et de datations sont tellement flagrantes que les archéologues préfèrent presque ne pas y croire. L'archéologue amateur a quitté l'oasis de Siwa à la veille de la visite de la délégation *« pour remplir des obligations »* dont elle n'a pas indiqué la teneur. Pis : selon les responsables du service égyptien des antiquités, elle a emporté les clefs du magasin où se trouvaient les inscriptions, ce qui a entraîné l'ordre de forcer la porte.

L'affaire de la « découverte » du tombeau d'Alexandre de Macédoine a pris une dimension politique en Grèce où un député a mis en garde contre le prétendu envoi en Egypte d'une délégation de Skopje. Athènes refuse avec virulence à l'ex-République yougoslave le droit de porter le nom de Macédoine. Cela fait dire, avec sarcasme, à un archéologue que les deux pays pourraient en arriver à se battre pour l'hypothétique dépouille d'Alexandre comme l'on fait ses généraux Ptolémée et Prédicas au lendemain de la mort du conquérant en 332 av. J.-C.. Une prophétie d'Aristandre affirmait que *« le royaume de celui qui posséderait le corps d'Alexandre serait stable et florissant »*.

La délégation archéologique grecque va plus loin en contestant, implicitement, le fait que le site *« découvert »* par Mme Souvaletzi soit un tombeau. *« Nous ne savons pas s'il s'agit d'un sanctuaire, d'un temple ou d'un temple auquel une tombe est rattachée car il y a une crypte qui n'a pas encore été ouverte »*, indique le communiqué de la délégation. Jean-Pierre Corteggianni, de l'Institut français d'archéologie orientale, ne s'étonne pas de la tournure prise par les événements dès lors qu'un permis de fouille, parfois difficile à obtenir pour les instituts sérieux, avait été accordé à une archéologue amateur qui allait à l'encontre de tous les historiens.

La tentative de l'archéologue amateur pour retrouver le tombeau d'Alexandre est la 139e du genre depuis la fin du IVe siècle quand l'emplacement a été perdu. La beauté du mythe est telle qu'elle a inspiré au long des siècles beaucoup de monde. Le comte Alexandre de Zogheb, membre correspondant de l'Institut d'Egypte, n'écrivait-il pas déjà en 1896, dans *Le Tombeau d'Alexandre et le Tombeau de Cléopâtre* : *« Parmi les questions archéologiques à l'ordre du jour, celle du véritable emplacement du tombeau d'Alexandre le Grand a le don de passionner les esprits ; aussi ne manque-t-on pas chaque année d'annoncer la découverte en Egypte ou en Syrie d'un sarcophage qu'on prétend être celui du grand conquérant. »* Rien de nouveau donc sous Râ.

Alexandre Buccianti

DANS LA PRESSE

La candidature Jospin

LIBÉRATION

La désignation de Lionel Jospin, et surtout la méthode utilisée, marque le retour du PS sur la scène politique, où il restait invalidé de fait. Le PS revient en effet de loin, du second septennat diaphane de Mitterrand, du cancer des « affaires », du Verdun socialiste que fut le congrès de Rennes, et enfin de l'illusion Delors. La réaction de fierté socialiste met le candidat du PS en position dynamique, d'autant plus favorable que le vote est incontestable. Les élections municipales qui auront lieu au lendemain de la présidentielle donnent à Lionel Jospin des arguments pour rassembler largement, au-delà du parti, lui qui fut l'animateur des assises de la transformation sociale.

Serge July

LE FIGARO

Le PS aura donné raison à M. Pasqua qui réclamait des primaires pour départager les candidats de la droite. Elles étaient réalisables. La preuve en a été apportée par... les socialistes, qui ont sacré leur champion après une bataille à la loyale et sans bavure. M. Jospin a aujourd'hui un parti en ordre de marche derrière lui, toute rancune bue. Ainsi le PS est-il sorti par les primaires du marasme dans lequel l'avait plongé le forfait de M. Delors. De quoi faire réfléchir la droite, pardon, les droites...

Franz-Olivier Giesbert

LE PARISIEN

Le candidat Balladur et le candidat Jospin ont un objectif commun : se retrouver face à face au second tour. Le premier ministre esquivait Chirac. Il va affronter Jospin de bon cœur. Valoriser l'adversaire socialiste est la meilleure manière de marginaliser le concurrent RPR. Le débat tant réclamé par les chiraquiens au premier ministre aura donc lieu, mais pas avec leur champion. Edouard Balladur n'a pas qu'une répulsion psychologique à croiser le fer avec son ex-ami de trente ans. Il a aussi de bonnes raisons politiques de redouter un deuxième tour contre le maire de Paris. Outre le risque d'une défaite surprise, une victoire serait acquise sur le champ de ruines de la majorité.

Fabien Roland-Lévy

LA CHAÎNE INFO

Pour accéder au second tour, Lionel Jospin doit se poser en seul opposant crédible au premier ministre candidat, donc ignorer Jacques Chirac qui moissonne sur ses terres et tenter de le marginaliser. Mais si d'aventure il y parvenait, il assurerait du même coup l'élection d'Edouard Balladur au second tour. Un paradoxe qu'il ne sera pas aisé de faire entendre à tous ceux qui redoutent un règne balladurien !

Pierre-Luc Séguillon

Journée de grève dans les écoles et les universités

LE MOUVEMENT de grève organisé, mardi 7 février, par plusieurs organisations syndicales d'enseignants, de personnels administratifs et de chercheurs et d'étudiants, devrait perturber sérieusement le fonctionnement des établissements scolaires, de la maternelle à l'université. Des manifestations sont prévues à Paris et dans la plupart des grandes villes de province. Dans le premier et le second degré, la Fédération syndicale unifiée (FSU) mobilise ses adhérents sur les conditions dans lesquelles se prépare la prochaine rentrée, et sur la demande de moyens suplémentaires, en postes et en crédits. De son côté, le syndicat des instituteurs et des professeurs d'écoles et de collège (SNUipp-FSU) demande l'intégration de tous les instituteurs dans le nouveau corps des professeurs des écoles.Dans l'enseignement supérieur, l'intersyndicale entend protester contre la politique du ministère, de la réforme en cours des structures de recherche à l'insuffisance des emplois créés au budget 1995. Avec la grève des IUT, les syndicats d'étudiants UNEF-ID et UNEF manifesteront également contre les dispositions du rapport Laurent sur la réforme de l'aide sociale et l'augmentation des droits d'inscription.

■ **GAZA : un Israélien a été tué** et deux autres ont été grièvement blessés, lundi 6 février, lors d'une attaque à l'arme automatique contre un camion-citerne dans la bande autonome de Gaza. – *(AFP.)*

■ **EDOUARD BALLADUR lance une souscription** pour financer sa campagne. Trois quotidiens nationaux, *Le Monde*, *Libération* et *La Tribune*, publient, lundi 6 février, des encarts publicitaires. La loi interdit aux candidats toute publicité commerciale, mais elle leur permet de publier des appels à souscription, ainsi que le précise, dans son libellé, l'encart de M. Balladur.

Société des lecteurs du « Monde »

Le conseil d'administration de la Société des lecteurs du *Monde* est amené à renouveler deux postes d'administrateur à l'occasion de la prochaine assemblée générale. Les lectrices et les lecteurs qui souhaitent présenter leur candidature sont priés d'adresser une lettre motivée ainsi qu'un curriculum vitae, avant le 18 février 1995, à Bernadette Santiano, Société des lecteurs du *Monde*, 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15.

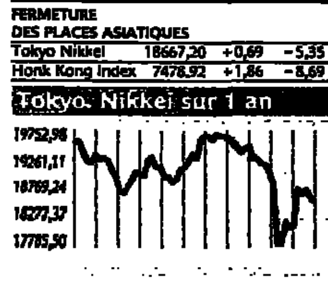
SOMMAIRE

BOURSE

Cours relevés le lundi 6 février 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18667,20	+0,69	-5,35
Honk Kong Index	7478,92	+1,86	-8,69



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 03/02	var. en % 02/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1842,43	+1,45	—
Londres FT 100	3047,90	+0,43	-0,57
Zurich	—	—	-1,32
Milan MIB 30	—	—	+4
Francfort Dax 30	2057,99	+0,62	-2,30
Bruxelles	1364,59	+0,14	-1,80
Suisse SBS	—	—	-5,28
Madrid Ibex 35	285,38	+0,24	+0,12
Amsterdam CBS	276,50	+0,14	-0,53

DEMAIN dans « Le Monde »

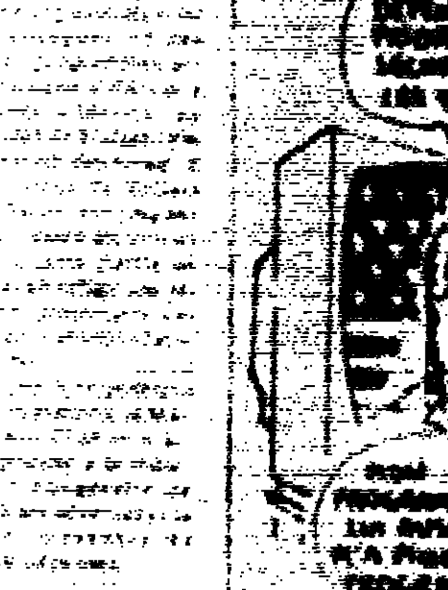
AUNG SAN SUU KYI, L'AUBE D'UN NOUVEAU COMBAT : Après avoir tenté de la réduire au silence, la junte militaire birmane a dû se résoudre à engager le dialogue avec sa prisonnière, Prix Nobel de la paix en 1991 et source d'inspiration pour son peuple.

Tirage du *Monde* daté dimanche 5 février-lundi 6 février 1995 : 558 729 exemplaires

Le M…

Bill Clinton renon… le déficit des E…





La croisade des st…

Paris-Londres,

Bernard KOU…

Ce que je crois